



HAL
open science

L'anticipation du contact culturel intraeuropéen. Etude des processus psychiques à l'oeuvre dans l'anticipation du contact culturel chez le citoyen français dans le contexte de la construction européenne.

Fanny Guénéchault

► **To cite this version:**

Fanny Guénéchault. L'anticipation du contact culturel intraeuropéen. Etude des processus psychiques à l'oeuvre dans l'anticipation du contact culturel chez le citoyen français dans le contexte de la construction européenne.. Psychologie. Université de Picardie Jules Verne, 2010. Français. NNT : . tel-00687299

HAL Id: tel-00687299

<https://theses.hal.science/tel-00687299>

Submitted on 12 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE DE DOCTORAT

Discipline : Psychologie

Mention : Interculturelle

Soutenue par :

FANNY GUENECHAULT

Le 17 décembre 2010

**L'ANTICIPATION
DU CONTACT CULTUREL
INTRAEUROPEEN**

*Etude des processus psychiques à l'œuvre dans l'anticipation du contact culturel
chez le citoyen français dans le contexte de la construction européenne*

Sous la direction du Pr Patrick DENOUX

JURY

Monsieur P. DENOUX, Professeur à l' Université Picardie Jules Verne.

Monsieur M. LAHLOU, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2. (Rapporteur)

Monsieur C.S. MOUKOUTA, HDR à l'université Picardie Jules Verne.

Monsieur R. SAGES, Professeur à l'Université de Lund. (Rapporteur)

Monsieur J-W WALLET, Professeur à l'Université de Picardie Jules Verne.

Madame H. ZADJELA, Recteur adjoint de l'Université de Galatasaray.

*« Le mot Europe est ancien;
pourtant le processus dont
nous sommes à la fois les spectateurs et les acteurs,
relève de la création et de l'invention »*

Roth, F. (2005), L'invention de l'Europe, avant propos.

Remerciements

Monsieur Patrick DENOUX
Professeur à l'Université Picardie Jules Verne

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces années, vos encouragements et votre soutien dans les moments difficiles, votre écoute et vos conseils qui m'ont aidés à toutes les étapes de ce travail. La richesse de votre enseignement m'a permis de saisir l'intérêt de la dynamique interculturelle.

Monsieur Roger SAGES
Professeur à l'Université de Lund

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'être mon rapporteur et de vous déplacer de si loin pour la soutenance.

Monsieur Mohamed LAHLOU
Professeur à l'Université Lumière Lyon 2

Je vous remercie vivement d'avoir accepté d'être membre du jury et rapporteur et je vous remercie de l'intérêt que vous accordez à ce travail.

Monsieur Charlemagne S. MOUKOUTA
HDR à l'Université Jules Verne Picardie

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous accordez à cette étude en acceptant d'être membre du jury.

Monsieur Jean William WALLET
Professeur à l'Université Picardie Jules Verne

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez porté à ce travail dès ses prémises en étant présent lors de ma soutenance de mémoire de D.E.A. et je vous remercie de votre présence dans ce jury aujourd'hui.

Madame Hélène ZADJELA
Recteur adjoint de l'Université de Galatasaray

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous avez porté à ce travail et d'avoir accepté de vous déplacer pour être membre de ce jury.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette étude, lors des entretiens de recherche, des passations de pré-enquête et d'enquête. Je les remercie pour leur patience et leurs remarques qui m'ont permis d'améliorer ce travail.

Merci à Bastien pour son soutien, son écoute, sa patience et ses encouragements qui m'ont permis d'avancer, pour les discussions qui ont nourri ma réflexion.

Merci à mon fils Léo qui, à sa manière, m'a donné du courage et l'envie d'aller au bout de ce travail.

Merci encore à mes parents, Marie-Pierre, Marie-Sabine, Carine pour leur soutien et leur confiance.

Merci à Caroline pour les nombreux et précieux conseils qu'elle m'a prodigués.

SOMMAIRE

Introduction	9
Première partie : L'Europe et la France	19
Chapitre 1 : L'Europe : histoire, politique et idéologie	23
1.1. De l'Europe à l'Union Européenne.....	23
1.2. Les états européens.....	33
1.3. Qu'est-ce qu'un européen ?	36
1.4. Réflexion autour de l'Union Européenne.....	40
Chapitre 2 : La France, état nation au cœur de la construction européenne	45
2.1. Les Français et l'Europe.....	45
2.2. L'espace politique français.....	47
2.3. Le Code de la Nationalité et la politique migratoire.....	59
2.4. Réflexion autour de la problématique identitaire nationale.....	69
Deuxième partie : Présentation du cadre théorique	75
Chapitre 1 : Psychisme et Culture	79
1.1. Trois modèles théoriques.....	79
1.2. Naissance de la psychologie interculturelle.....	81
1.3. Culture, interculturation, interculturalité.....	83
Chapitre 2 : Le sujet citoyen	89
2.1. Brève présentation de la psychologie politique.....	89
2.2. Le sujet citoyen.....	90
Troisième partie : Présentation des concepts	95
Chapitre 1 : L'anticipation	99
1.1. Le temps.....	99
1.2. Futur, avenir et devenir.....	103
1.3. L'anticipation.....	107
1.4. La dynamique temporelle de la construction européenne.....	111
Chapitre 2 : Les Modes d'Appréhension de la Différence	115
2.1. Définition des Modes d'Appréhension de la Différence	115
2.2. Téléonomie Historique	116
2.3. Téléotopie Culturelle	118
2.4. Hétéronomie Interculturelle	119
2.5. Les MAD dans l'anticipation.....	120
Chapitre 3 : L'idéologie	125
3.1. L'idéologie dans la tradition marxiste	125
3.2. La place de l'idéologie dans l'espace politique.....	129
3.3. Le positionnement idéologique du sujet	137

Chapitre 4 : L'identité	141
4.1. Identité personnelle et identité sociale	142
4.2. Identité et Culture.....	144
4.3. Identité et politique	148
4.4. Le positionnement culturel du sujet.....	152
Quatrième partie : la démarche méthodologique	157
Chapitre 1 : Travaux préliminaires	161
1.1. Analyse des discours politiques	161
1.2. Les entretiens de recherche.....	167
Chapitre 2 : Hypothèse générale et hypothèses opérationnelles	175
2.1. La variable dépendante.....	175
2.2. Les variables indépendantes.....	176
2.3. Les hypothèses opérationnelles.....	177
Chapitre 3 : Pré-enquête et enquête	183
3.1. La pré-enquête.....	183
3.2. L' enquête.....	190
Chapitre 4 : Analyse statistique des variables et confirmation des hypothèses	203
4.1. Présentation descriptive des résultats	204
4.2. Résultats du test CHI2 d'indépendance	219
Chapitre 5 : Interprétations des résultats de l'analyse statistique	235
5.1. L'anticipation et les variables indépendantes.....	235
5.2. L'anticipation et les variables intermédiaires	240
5.3. Positionnement culturel et variables intermédiaires	251
5.4. Liens entre les variables intermédiaires	258
5.5. Récapitulatif des résultats obtenus	265
Chapitre 6 : Résultats complémentaires	271
6.1 Type d'anticipation et MAD	271
6.2 Type d'anticipation et positionnement idéologique	283
Conclusion	305
Références bibliographiques	321
Index des concepts et des notions	329
Index des auteurs	331
Index des noms propres	333
Index des tableaux, histogrammes et schémas	335
Liste des acronymes et des abréviations	339
Table des matières	341
Annexes	Tome 2

Introduction

2002 fut, pour le continent européen, une année riche en événements. Le 1er janvier voit la mise en circulation effective de la monnaie unique européenne dans un espace défini, la Zone Euro qui regroupe, en janvier 2010, seize membres des vingt-sept de l'Union Européenne dont la France. En avril de la même année, se déroulent les élections présidentielles françaises et les résultats du premier tour surprennent. Le Front National, parti d'extrême droite et son candidat, Jean-Marie Le Pen, souvent décrié dans la classe politique à cause de ses propos provocateurs teintés de xénophobie, arrive au second tour face au candidat de l'Union en Mouvement (ancien « Rassemblement Pour la République » ou RPR et future « Union pour la Majorité Présidentielle » ou UMP), Jacques Chirac.

Nous avons considéré que le message, en filigrane, symbolique, diffusé par ces deux événements concernant le rapport à l'Autre, mis en valeur par ces deux événements, pouvait nous placer face à deux idées relativement contradictoires.

La mise en circulation de l'Euro fait suite à l'instauration de la Convention de Schengen et à la mise en avant de la notion d' « intégration européenne ». Elle peut être interprétée comme le signe d'un mouvement vers la création d'un nouvel espace de vie géopolitique, espace que des personnes, en l'occurrence les habitants actuels de cette partie du continent européen, qui, de par leur naissance ou leur lieu de résidence habituel ne font pas partie du même ensemble territorial, vont être amenées à partager. Si nous mettons, en parallèle avec cette image, les idées diffusées par le FN, qui prônent plutôt une tendance au repli identitaire et qui émettent de sérieuses réserves sur l'intérêt de la construction européenne, nous envisageons qu'il y ait là une forme de dissonance, voire d'incompatibilité de projection sociétale. De plus, sur cette même période, nous avons pu voir un mouvement similaire dans d'autres pays européens.

Ainsi, l'émergence de ces deux événements, historiques chacun à leur façon, sur un laps de temps relativement court, quatre mois, nous a interrogé et est à l'origine de ce travail.

Un certain nombre de questions ont émergé, concernant la position et la réflexion initiée par le citoyen français. Comment celui-ci a-t-il signifié ces événements de sa place de sujet ? Quel sens

leur-a-t-il donné ? Qu'a-t-il saisi de cette mise en circulation d'une monnaie unique qui ait pu, peut-être, l'amener à faire un certain choix politique ? Comment s'est-il projeté dans le devenir de la France, qu'en-a-t-il imaginé, envisagé ?

Il ne s'agit pas ici d'expliquer un choix politique ponctuel car l'acte de vote est initié par une multitude d'éléments historiques, sociaux, personnels, idéologiques. Il ne s'agit pas pour nous ici d'apporter une quelconque réponse à cet acte. Dans la mise en perspective de ces deux événements ce qui nous a intrigué, ce qui a éveillé notre curiosité c'est plutôt la position du sujet vis-à-vis d'événements historiques et la manière dont il peut leur, donner sens. Quels processus psychiques sont à l'œuvre lorsque le sujet va voter, va « dire » ce qu'il attend du devenir de la société dont il fait partie? Quels éléments psychiques, au-delà des aspects économiques, sociologiques, historiques sont mobilisés lorsque le sujet est amené à élaborer du sens sur ce qui est en devenir ?

La mise en circulation de l'Euro, outre l'aspect monétaire, présente aussi une dimension cognitive, avec, par exemple, l'obligation d'effectuer des opérations de conversion et une dimension « affective » au sens historique. La monnaie est un élément important dans l'histoire d'un pays, elle correspond à des moments forts de la société. L'argent apparaît comme un médiateur des rapports entre partenaires sociaux, il les codifie. En conséquence, nous pouvons considérer qu'un changement de monnaie concrétise et symbolise de manière forte pour le sujet un changement conséquent dans l'histoire de son pays. Dans le cas de la circulation de l'Euro, le changement de monnaie est un signe accessible par tous, indépendamment de l'origine culturelle ou sociale, indépendamment de l'accès à l'information des sujets et est le signe tangible des modifications en cours et qui se poursuivent toujours dans l'environnement économique, politique, social et juridique des personnes. Ce changement de monnaie concrétise une situation qui se déroule jusque là de façon plutôt lointaine pour le citoyen. Le paradoxe de cette situation est que son statut juridique au sens de national connaît peu à peu une évolution sans qu'il ait de lui-même fait quoi que ce soit. Il n'émigre pas, ne s'expatrie pas mais son espace géopolitique peu à peu se transforme.

L'histoire de l'Europe débute au VII^e siècle. Ce continent est traversé de conflits, de tensions et de guerres. A la fin des années quarante, l'idée de fédération européenne, en réponse à la tragédie de la seconde guerre mondiale, est martelée avec plus de vigueur. Et, dès 1951, est fondée la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Elle signifie le début de la construction européenne. Quelques cinquante ans plus tard, c'est la mise en circulation de la monnaie unique. Cet événement provoque émotion, tensions, interrogations, peurs même. Elle cristallise un mouvement

de refus de l'Europe qui, entr' autres maux, est accusée de l'augmentation du « coût du panier de la ménagère » alors que les données officielles démentent cette affirmation.

Que représente donc cette monnaie dans l'inconscient des habitants de l'Union Européenne pour engendrer tant de réactions, parfois irrationnelles ou même superstitieuses ? Nombre de personnes, par exemple, attendront le dernier jour de change et même après pour troquer leurs francs contre des euros qui représentent pourtant la même valeur monétaire.

Cette nouvelle monnaie lie les français avec des personnes hors des frontières, des européens eux aussi, des personnes susceptibles de devenir, lorsque la construction européenne sera achevée, des « compatriotes ».

Que signifie réellement cet événement pour ceux qui le vivent ?

Il peut signifier une réelle démarche d'ouverture à l'Autre, un Autre différent, ne partageant pas le même territoire de vie mais en passe de devenir notre semblable « national » (entre guillemets car la question du statut juridique de l'Union Européenne n'a pas été encore débattu, national nous semble ici le terme se rapprochant le plus de ce que peut vivre un français, citoyen d'un état nation). Pour d'autres personnes il représente la nécessaire perte de son originalité, de sa singularité. Entre ces deux approches existent des nuances de positions. Elles renvoient cependant toutes plus ou moins à des interrogations quant au devenir de son pays, à son propre statut au sein de la société, au devenir de son identité culturelle. Et c'est peut-être à cet endroit que se joue un certain nombre de choses. Naître et vivre dans un pays depuis sa naissance, baigner dans une culture donnée, faire partie d'une société, à laquelle on adhère totalement ou pas, ou un peu mais dans laquelle on a une place qui définit aussi notre place dans le monde, ce sont des états de fait sur lesquels peu de citoyens s'interrogent tant ils semblent « naturels ».

La construction européenne entraîne des modifications d'ordre géographique, politique, social mais aussi humain et culturel. L'Euro est le premier symbole tangible de ces changements. Il est la preuve de l'émergence de l'Europe. Ce qui semblait acquis et immuable se révèle mouvant et susceptible de changement. La mise en circulation de l'Euro, au-delà de son aspect pratique, touche à une dimension de notre identité qui semblait ne jamais devoir évoluer : celle qui nous lie à un état, à une société, à une culture.

Observons maintenant le deuxième événement politique marquant de l'année 2002 : les résultats du premier tour des Présidentielles françaises d'avril, qui donne le ton d'un mouvement politique remarqué dans d'autres pays européens. Jean Marie Le Pen, candidat du Front National, est présent au second tour. Or le Front National représente une idéologie stigmatisée dans l'espace

politique français. Cette idéologie est qualifiée de national-populiste (Duranton-Cabrol, 1991). Le nationalisme se définit principalement dans son rapport à la nation. Pour les nationalistes, la nation est un tout, une réalité substantielle et sacrée, seul sujet de l'Histoire et de la réalité politique suprême. Dans cette conception politique, la construction européenne représente un danger pour l'unité et l'identité nationale. Les citoyens ont choisi de mettre en avant cette approche idéologique de la nation et du rapport à l'étranger lors des élections les plus importantes du pays. Les résultats de ces élections ont été commentés, des journalistes et des observateurs politiques ont donné différentes significations à ce choix : un « vote sanction », censé « réveiller » la classe politique, un « appel » pour faire prendre conscience que l'alternative classique droite/gauche ne représente plus l'électorat français et ne correspond plus à ses attentes profondes.

Au-delà de ces commentaires, la question que nous nous posons est la suivante : pourquoi choisir de voter massivement pour le FN, connu pour ses positions de repli identitaire et de refus de la diversité et non pas pour d'autres partis minoritaires dans l'espace politique français ? Le FN occupe, par sa visibilité médiatique, son histoire et ses références politiques, une place particulière dans l'imaginaire individuel et social. Dans ce que les citoyens ont voulu signifier de leurs attentes, en termes de relations sociales et de leurs interrogations face à l'avenir, ce choix ne peut pas être considéré comme anodin. Ce choix ne peut bien sûr pas s'expliquer seulement par la mise en circulation de l'Euro, bien d'autres événements, comme nous le disions précédemment, participent à l'élaboration d'un choix politique citoyen. Cependant si le choix de ce parti est une façon d'émettre un message sur ce qu'on considère devoir être les rapports entre les habitants du pays, sur ce que l'on perçoit du rapport à la différence, ce choix nous renvoie à notre questionnement sur ce que le sujet envisage des relations sociétales, de la rencontre humaine au sein de l'Union Européenne. Rappelons que la genèse de l'idée de construire une Europe unie est née d'un désir d'apaisement du continent et de maintien de la paix. Sa mise en pratique, outre ses aspects juridiques et politiques, signifie l'émergence d'un nouvel espace de vie géopolitique et, par delà même, pour le citoyen, une rencontre avec un Autre différent, non national, mais qui partage une même citoyenneté.

Amener, par un vote, des formations populistes sur le devant de la scène politique européenne, à un moment crucial de cette construction nous a donc interpellé. Considérant la concomitance de ces événements dans l'espace politique français, nous avons considéré qu'il y avait là une forme de paradoxe, de dissonance entre les mouvements socio-politiques qu'ils ont engendré. Nous avons choisi d'aborder cette problématique sous un angle psychologique, de la place du sujet citoyen et dans le cadre de la psychologie interculturelle.

Les contacts interculturels existent dans différents cadres de vie, avec des modalités variables en fonction des expériences de chacun. Ils s'établissent dans le cadre de voyages touristiques, dans le cadre de déplacements professionnels, par l'expatriation mais aussi grâce à l'immigration. Dans le cas de la construction européenne, les modalités de cette rencontre se posent différemment en cela qu'il n'y a pas de mouvement migratoire mais plutôt un mouvement de frontières et, au delà des frontières terrestres, matérialisées par des cartes topographiques, il y a déplacement de frontières juridiques, politiques, sociales et même culturelles. Si l'ouverture des frontières facilite les déplacements, si le développement de programmes d'échanges entre étudiants par exemple amène les populations européennes à se côtoyer un peu plus souvent et si ces mouvements spatiaux provoquent un rapprochement citoyen, au sens juridique du terme, entre européens, la rencontre matérielle ne sera pas le fait de tous les habitants de l'Union Européenne. Où se situe alors ce changement ? Comment cette rencontre peut-elle être envisagée alors qu'elle ne se concrétisera peut-être jamais pour un certain nombre d'entre nous ?

A cet endroit de notre problématique, l'existence même de notre objet d'étude peut être remise en cause. Si la rencontre n'est que potentielle, comment l'étudier ? Cependant lorsqu'il est demandé au citoyen français son avis sur la convention européenne, texte censé concrétiser une avancée importante de la construction européenne, ne lui demande-t-on pas de se projeter dans cette rencontre ? Nous nous intéresserons donc à la manière dont les citoyens français envisagent cette rencontre avec des personnes vivant dans des pays proches géographiquement mais considérés comme culturellement différents. Nous nous intéresserons donc au concept d'anticipation et plus précisément à *l'anticipation du contact culturel dans l'Union Européenne*.

Définir le contact culturel en tant qu'objet de l'anticipation pose la question de la place de l'Autre dans celle-ci. Un processus d'objectivation de l'Autre en Étranger doit intervenir. Nous avons envisagé la présence des *Modes d'Appréhension de la Différence* dans le processus anticipatif.

Le sujet doit se projeter dans l'avenir d'une Europe en devenir. L'Union Européenne n'est pas totalement construite, elle est en cours de création, elle est en mouvement sur tous les plans. Chaque habitant de cette Europe s'est forgé une idée de ce que doit et devrait être un européen, de ce que devrait être cet espace en construction lorsqu'il sera achevé. Nous nous intéressons donc à la réalité psychique du sujet, à ce qu'il élabore autour de cet événement non encore advenu. La construction européenne est aussi un projet de société, un projet défini au niveau institutionnel et au niveau individuel. A partir de quels éléments le sujet définit-t-il son projet de société européenne ? Les

discours politiques peuvent être des vecteurs d'information importants pour le sujet. L'adhésion à un projet de société semble relever en partie des idéologies diffusées dans l'espace politique français. Nous considérons que le sujet adhère à un projet de société et qu'il va se rapprocher de l'idéologie politique présentant le projet de société correspondant le plus à cet idéal. Nous aborderons donc la place des *idéologies politiques* dans la construction de cette anticipation mais nous essaierons d'éviter l'écueil d'un déterminisme mécaniste.

Dans le premier temps de réflexion de notre étude, considérant la problématique identitaire, au sens d'un questionnement par le sujet sur le devenir de son identité culturelle, nous avons envisagé la présence des mécanismes de défenses du moi¹ en tant que processus psychique à l'œuvre dans la construction de l'anticipation du contact culturel dans l'Union Européenne. Mais nous avons finalement élargi nos perspectives de travail concernant la problématique identitaire en nous intéressant au *rapport que le sujet entretient avec son identité culturelle*.

Notre recherche tente donc d'apporter des éléments de réponse à cette question : comment l'anticipation du contact culturel dans l'Union Européenne s'élabore chez le sujet citoyen français?

Dans une **première partie**, nous avons proposé un état des lieux de la construction européenne et de la France depuis 2002. Nous avons retracé les grandes étapes de la première, présenté son espace politique et tenté de définir les fondements idéologiques au niveau de la conception de l'Homme et de l'Etranger à l'origine de cette démarche. Pour la France, nous avons abordé le rapport des français à l'Europe, présenté l'espace politique et traité également du rapport à l'étranger en explorant le Code de la Nationalité et la politique migratoire.

Dans une **deuxième partie**, nous présenterons le cadre théorique principal dans lequel se situe notre recherche, la psychologie interculturelle ainsi que des éléments de psychologie politique.

Dans la **troisième partie**, nous explorerons les concepts utilisés dans notre hypothèse de travail : l'anticipation, les Modes d'Appréhension de la Différence, l'idéologie et l'identité. Nous nous pencherons que leur utilisation dans d'autres travaux voire dans d'autres disciplines afin de déterminer plus précisément ce que nous entendons pour chacun d'entre eux dans cette étude.

¹Les mécanismes de défense sont un concept psychanalytique repris par S. Freud en 1926 dans « Inhibition, symptôme et angoisse ». Ils se distinguent du « refoulement » considéré comme un mode particulier de défense. « Défense » désigne « tous les procédés dont se sert le moi dans les conflits susceptibles d'aboutir à une névrose. ». En l'absence de pression, les exigences du moi ou des forces extérieures représentées par le moi, la pulsion n'auraient qu'une finalité : la satisfaction. Les mécanismes de défense sont les moyens dont la personne dispose pour réduire l'angoisse, pouvant se définir ici comme « un état d'extrême inquiétude, une peur irrationnelle », différenciée de l'anxiété qui peut se définir comme « un état affectif caractérisé par un sentiment d'insécurité, de trouble diffus. » (Anna Freud, 1978)

Dans une **quatrième partie**, nous présenterons notre démarche méthodologique et les différentes étapes qui la composent. Tout d'abord nous avons effectué des travaux préliminaires avec une analyse de discours politiques relatifs à la construction européenne et des entretiens de recherches. Ensuite nous avons élaboré notre outil d'enquête, un questionnaire. Après la passation de celui-ci auprès de cent dix neuf sujets nous avons procédé au dépouillement des résultats et à une analyse statistique de ceux-ci avant de procéder à leur interprétation.

La **cinquième partie** clôture le présent travail par une discussion des résultats obtenus, l'élaboration de conclusions et l'ouverture d'autres pistes de réflexion.

L'Europe et la France

Première partie : L'Europe et la France

Notre postulat est que le sens donné par le sujet à un événement économique pourrait jouer un rôle dans son choix politique, entendu comme une projection du sujet dans l'avenir.

Avant d'aborder les approches théorique et conceptuelle que nous avons utilisées dans notre étude, nous allons traiter brièvement de l'environnement géopolitique du sujet. Cet environnement, dans le contexte de la construction européenne, se révèle changeant. Le sujet est pris à la fois dans le cadre élargi qu'est l'Europe et dans un cadre national, la France.

Nous aborderons la construction européenne sous ses aspects historique et idéologique. L'aspect historique permettra de comprendre l'importance de l'étape de la monnaie unique dans cette démarche. La dimension idéologique concerne la conception de l'Homme et de l'Etranger et va nous permettre de saisir l'implication identitaire engendré par cette influence.

La partie sur la France porte sur la construction et l'évolution de son espace politique depuis 2002 et sur un aspect spécifique de sa législation : le Code de la Nationalité. L'évolution de ces lois qui déterminent qui est citoyen français et qui ne l'est pas, ainsi que la politique migratoire, sujette à des contingences historiques et économiques, nous éclairent sur la conception de l'Autre, non national, distillée dans la société française.

Cette partie comporte donc deux chapitres :

- Chapitre 1 : L'Europe : histoire, politique et idéologie
- Chapitre 2 : La France, état-nation au cœur de la construction européenne

L'Europe

Histoire, politique et idéologie

Chapitre 1 : L'Europe : histoire, politique et idéologie

Avant d'amener le lecteur à une réflexion sur le rapport à l'Autre élaboré au sein de la construction européenne, nous aborderons cette construction sur les plans historique et politique. Le nom d'Union Européenne est acquis depuis 2006 mais il ne s'agit pas d'un statut nécessairement définitif. Nous considérerons le processus de construction au fil du temps dans ses grandes étapes. Nous nous pencherons ensuite sur les états européens en tant qu'états nations et sociétés multiculturelles. Nous reviendrons enfin sur les racines idéologiques de l'Europe et l'évolution de la conception de l'Étranger, de l'Autre différent dans cet espace.

1.1. De l'Europe à l'Union Européenne

1.1.1. De l'héritage antique gréco-romain

au Congrès de la Haye du 9 mai 1950

Ce sont les grecs qui, au VII^e siècle avant le Christ, nomment « Europe » le Nord continental inconnu de leur contrée. Au Moyen Age, l'Europe est chrétienne depuis la conversion de Clovis en 496. Mais ce ne serait pas le christianisme en lui même qui aurait été à son origine, mais plutôt la rencontre avec l'Islam et la lutte contre l'invasion arabe en 732 (Morin, 1999). Cette Europe chrétienne est désunie et hétérogène à cause de différents moments de son histoire tels que la cassure Rome/Byzance au Ve siècle, la coupure de la Méditerranée au VIII^e siècle et à la césure Papauté/Empire du XI^e-XIII^e siècle. Trois évènements majeurs la fondent : la chute de Byzance en 1453, la Découverte du Nouveau Monde en 1492 et les découvertes de Copernic (1473-1543). L'Europe porte donc en elle la division religieuse, la pluralité ethnique et la diversité nationale. Cette Europe constitue, dès le XI^e siècle, la matrice géo-historique de l'Europe moderne. Vient ensuite l'éclatement de la Chrétienté et l'ère de la Réforme. Celle-ci s'étend dans une partie de l'Europe (Allemagne, Angleterre, Suisse, Provinces Unies, Scandinavie) tandis que l'Espagne, l'Italie, le Portugal, une partie de la France, la Bavière, l'Autriche restent catholiques. La Renaissance provoque une relativisation de la culture judéo-christiano-latino-grecque en tant qu'unité et fondement de l'Europe. Elle finit par se diviser en états-nations : Espagne, Angleterre, France, Autriche, Suède, Russie qui connaissent eux aussi des tensions et des conflits intérieurs. L'Europe moderne se forme dans ce qui la divise et se développe dans la conflictualité. En parallèle

à ce mouvement de formation des états-nations, dont la France révolutionnaire est un des premiers modèles accomplis, émerge peu à peu l'idée d'une fédération européenne.

Au début du XX^e siècle cependant, l'Europe s'embrase. La guerre 1914-1918 est totale, mondiale et touche surtout l'Europe. La paix qui suit ne lui permet pas de trouver un équilibre.

La soumission de l'état-nation à un parti unique permet l'apparition du totalitarisme dans l'ex-URSS, en Italie et en Allemagne. La crise de 1929 provoque de multiples bouleversements politiques et économiques. Hitler accède au pouvoir en 1933. Les alliances établies entraînent l'Europe dans une Seconde Guerre Mondiale. Malgré la paix revenue, à la fin des années quarante, le spectre de l'Allemagne nazie hante encore les esprits. Une nouvelle Europe se doit de naître.

Les partis sociaux-démocrates et les démocrates chrétiens relancent l'idée d'une fédération européenne. Sans soulever un enthousiasme démesuré, les premiers éléments d'une construction européenne apparaissent, une Europe fondée sur la réconciliation franco-allemande. Les premières étapes notables sont le Congrès de l'Europe à la Haye et la fondation d'un « Mouvement Européen ».

Dans sa déclaration du 9 mai 1950, Robert Schuman donne les fondements de la construction européenne :

- une capacité à apporter la paix et le maintien des relations pacifiques,
- une méthode : « L'Europe (...) se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait (...) l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne [doit être] éliminée. » ,
- un objectif médian : « l'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer (...) jettera les fondements réels de leur unification économique » .

1.1.2. Les étapes de la construction européenne

• La CECA : la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

En 1951, le traité de Paris place sous des règles communes et une institution supranationale l'ensemble de la production du charbon et de l'acier des six états fondateurs : Allemagne de l'Ouest, Belgique, Italie, France, Luxembourg, Pays Bas. C'est le premier rapprochement et celui qui a poussé le plus loin le fédéralisme.

• 1952-1954 : l'échec de la CED

La Communauté Européenne de Défense est rejetée par la France en 1954.

Ce projet politique aurait permis de créer une sorte d'état fédéral car la question de la défense

rejoint celle de la politique étrangère.

- **1957 : CEE et CEEA**

Le traité de Rome entre les six pays fondateurs institue la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique et, avec de vastes ambitions dont celle d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, une Communauté Économique Européenne (CEE).

- **1958-1973 : le marché commun**

La conscience européenne se construit d'abord autour des questions économiques. Le marché commun entre en vigueur en 1958 et la Politique Agricole Commune est élaborée en 1961.

- **1973-1982 : le passage de six à douze membres**

A l'origine, la Grande Bretagne s'oppose à la CEE et crée l'AELE (Association Européenne de Libre Échange). Puis, en 1961, elle souhaite intégrer la CEE, ce que refuse De Gaulle. Sa candidature sera admise en 1969. En 1973, arrivent trois nouveaux membres : Danemark, Irlande et Grande Bretagne. Ils sont rejoints en 1981 par la Grèce, en 1982 par l'Espagne et le Portugal. En 1990, la réunification allemande agrandit encore la zone communautaire.

- **1986 : l'Acte Unique Européen**

Cet acte relance la construction européenne après une période de crise liée à l'ouverture de la CEE à la Grande Bretagne. Ce traité permet, entre autres, l'achèvement du marché intérieur, étend le vote à la majorité qualifiée au Conseil de l'Europe, énonce des intentions concernant la coordination de politiques étrangères ainsi que la coopération entre états en matière de politique économique et monétaire.

- **1992 : le traité de Maastricht**

Il entre en vigueur en 1993. La construction de l'Union Européenne se base à présent sur trois piliers. Outre les deux nouveaux piliers — l'extension du domaine communautaire à la recherche, la justice, la police et la protection des consommateurs — trois autres points sont à souligner : l'ébauche d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), le projet d'union monétaire avec la mise en circulation de l'Euro prévue pour 2002, l'établissement d'une « citoyenneté européenne » qui se superpose aux citoyennetés nationales.

C'est le début de l'Union Européenne.

- **L'élargissement de 1995**

Au lendemain de la chute du Mur de Berlin, des états européens frappent à la porte de la CEE. L'Autriche, la Finlande et la Suède deviennent membres le 1^{er} janvier 1995.

• **1997 : le traité d'Amsterdam**

Signé en octobre 1997, ce traité aboutit après deux ans de négociations. Il entre en vigueur le 1er mai 1999. Il maintient la structure en trois piliers, affirme les principes de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme. Ainsi, la politique sociale, dont la réglementation du travail, devient politique communautaire et la défense des consommateurs est renforcée. Ce traité propose aussi la mise en place d'un espace de liberté, de sécurité et de justice avec l'intégration de l'accord de Schengen. Il pose également le principe de « coopérations renforcées » pour les pays qui souhaitent avancer plus vite.

• **2000 : le traité de Nice**

L'objectif de ce traité est de préparer l'élargissement en améliorant le fonctionnement de l'Union Européenne. Signé en février 2001, il est ratifié par les états membres soit par voie parlementaire soit par référendum et est entré en vigueur le 1er février 2003. Cet traité a trois axes :

- une réforme de la procédure institutionnelle avec, notamment, un renforcement du rôle de co-législateur du Parlement européen, un système de pondération des voix au Conseil de l'Union Européenne (la majorité qualifiée),
- une amélioration du fonctionnement de certaines institutions telles que la Commission Européenne, de la Cour de Justice des Communautés Européennes ou du Comité des Régions,
- un assouplissement des coopérations renforcées.

• **2002 : la zone Euro**

Le symbole de l'Euro a été imaginé par la Commission Européenne. Il s'inspire de la lettre grecque epsilon et est emprunté à la première lettre de « Europe ». Les deux barres qui le traversent symbolisent la stabilité au sein de la zone Euro.

L'idée d'une monnaie unique est née dans les années soixante. Après l'écroulement du système Bretton Woods, un processus de coopération monétaire est mis en route par les Six de la CEE en mars 1999, concrétisé par le Système Monétaire Européen (SEM). L'Union Économique et Monétaire (UEM) qui en découle s'est élaborée, sur la base du rapport Delors, en trois étapes. La première phase a permis l'abolition des obstacles à la circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. La deuxième phase, débutée en 1994, a permis la mise en place de la Banque Centrale Européenne (BCE). La troisième phase, lancée en 1999, a permis la fixation irrévocable des taux de change des monnaies des onze états signataires (auxquels s'est ajoutée la Grèce en 2001) et l'Euro est devenue la monnaie unique. Elle a été mise en circulation sous forme fiduciaire le 1er janvier 2002. Actuellement, parmi les Quinze, seuls la Grande Bretagne, le

Danemark et la Suède ne font pas partie de la Zone Euro.

• **L'élargissement de 2004**

En 2004, dix nouveaux états rejoignent l'Union Européenne : sept anciens satellites de l'URSS (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, République Tchèque), un état issu de l'éclatement de la Yougoslavie (la Slovénie), Malte et un état du Moyen Orient (Chypre).

Selon une expression de Jean Paul II, les deux poumons de l'Europe sont réunis. Cependant il faut considérer que l'histoire, la culture, les traditions religieuses ont modelé deux Europe.

• **De la Convention au Second traité de Rome**

L'histoire de cette convention commence le 15 décembre 2001 par la Déclaration de Laeken qui consacre l'incapacité des états et leur refus d'améliorer le fonctionnement de l'Union Européenne et qui décident de convoquer une « Convention Européenne ». La présidence de la convention a été assurée par Valéry Giscard d'Estaing, cent cinq délégués de vingt-huit pays et un praesidium de douze membres y sont associés. Ce traité hiérarchise trois niveaux de compétences : compétences exclusives, compétences partagées et les actions d'appui.

C'est un traité de sept cents articles qui se compose en trois parties :

- la première définit l'Union Européenne, ses valeurs, ses objectifs, le contenu de la citoyenneté de l'Union Européenne, les institutions, la vie démocratique de l'Union Européenne,
- la deuxième est la « Charte des droits fondamentaux »,
- la troisième est consacrée aux politiques de l'Union.

Ce traité supprime les trois piliers de Maastricht mais il maintient un domaine intergouvernemental à côté d'un domaine communautaire. Il ne pourra entrer en vigueur qu'après ratification des vingt-cinq états membres par voie parlementaire ou par référendum.

• **L'échec du traité constitutionnel**

Le 29 mai 2005, en France, le projet est rejeté par référendum. Mathieu (2006), entr'autres raisons, explique notamment que la construction européenne est née de l'envie de créer un espace de paix après la seconde guerre mondiale. Mais cette conscience semble s'être émoussée au fil des années de paix et de la fin de la Guerre Froide et l'importance d'une Europe forte est de moins en moins perçue. Parallèlement, l'idée de fédéralisme semble s'être dissipée et il manque l'idée d'un grand projet dynamique. Elle apparaît, de plus, insuffisante au niveau de la sécurité et de l'économie, et est accusée d'être la cause du chômage par exemple. La complexité institutionnelle et les règles de fonctionnement de la communauté européenne et de l'Union Européenne en donnent une vision brouillée. Début 2006, les Néerlandais refusent eux aussi le traité.

• 2006 : l'Union Européenne

« L'Union Européenne c'est, en 2006, le nom donné à un ensemble d'états d'Europe, qui ont constitué une organisation internationale à dominante longtemps économique (...) très éloignée d'un état dont elle n'a ni les attributs ni les fonctions essentielles » (Mathieu, 2006) .

1.1.3. La question de l'élargissement

L'Union Européenne a connu cinq vagues d'adhésion qui lui ont permis de passer de six pays en 1951 à vingt-sept aujourd'hui. En 1973, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark rejoignent les Six, suivis en 1981 par la Grèce et en 1986 par l'Espagne et le Portugal. En 1995, l'Autriche, la Finlande et la Suède adhèrent à leur tour. La Chute du Mur de Berlin en 1989 et les changements politiques et sociaux consécutifs ont amené les pays de l'Europe centrale et orientale à se lancer à leur tour dans ce processus. Ces demandes d'adhésion ont abouti à l'élargissement du 1er mai 2004 avec l'accueil de dix nouveaux pays (Chypre, Malte, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie). Le 1er janvier 2007, la cinquième vague d'élargissement a été clôturée par l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie.

Depuis 2005, trois principes fondent le processus d'élargissement :

- la consolidation des engagements pris par l'Union Européenne,
- l'application de conditions d'adhésion équitables et rigoureuses où chaque pays est traité individuellement et où il doit aussi remplir des obligations d'état membre,
- une meilleure communication auprès du public afin d'assurer le soutien social et la légitimité démocratique du processus.

Après avoir évolué entre approfondissement et élargissement, les pays membres évoquent la notion de « capacité d'intégration » dite aussi « capacité d'absorption », composée des trois précédents principes. L'approfondissement désigne une dynamique d'intégration présente depuis le début de la construction européenne, rendu tangible par l'Union douanière, le marché commun et la Zone Euro. Il s'agit d'un mouvement parallèle à l'élargissement qui mène à une Union sans cesse plus étroite.

Le cadre des élargissements de 2004 et de 2007 a été constitué par des programmes d'aide et de coopération dont l'objectif était le rapprochement successif des niveaux de développement et de fonctionnement des systèmes économiques entre candidats et états membres avec notamment un essor des échanges commerciaux. Sur le plan économique, un processus de rattrapage des nouveaux membres vers le haut est lancé sans rompre pour autant l'équilibre entre concurrence et solidarité

atteint par l'Union à Quinze. Deux éléments ont été pris en considération dans ce sens. D'une part, le degré de solidarité financière défini a été négocié comme un principe de solidarité limitée des anciens états envers les nouveaux qui les exposent cependant à une forte concurrence fiscale et sociale. D'autre part, l'ouverture à des pays démographiquement dynamiques est nécessaire au regard du vieillissement de la population de l'Union. Afin que l'élargissement ne fasse pas obstacle au bon fonctionnement des institutions et au développement des politiques communautaires, une réforme a été initiée, que nous avons évoquée précédemment. La capacité d'intégration de l'Union sera évaluée au regard de sa faculté d'accueillir de nouveaux membres à un moment donné sans mettre en péril les objectifs établis par les traités.

En perspective, l'élargissement se poursuit vers les Balkans avec l'ouverture de négociations avec la Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Deux autres états ont déposé leur candidature sans être encore reconnus candidats par l'Union : le Monténégro en 2008, l'Islande en 2009.

1.1.4. Et la Turquie ?

L'adhésion de la Turquie, processus débuté il y a cinquante ans, connaît un cours chaotique. Un accord d'association entre la CEE et la Turquie est approuvé en 1963, quatre ans après sa première demande. Le dépôt formel de la candidature est déposé en 1987. En 1990, la Turquie devient membre de l'Union douanière (elle l'est toujours et en est le seul membre de cette Union non membre de l'UE). Ce statut de candidat est refusé en 1997 en raison d'atteintes aux Droits de l'Homme et de son refus de reconnaître l'existence légale de la République Chypriote. Il est finalement accepté en 1999 grâce à sa réforme du Code Pénal et à la suppression de la peine de mort en cas d'adultère pour les femmes. En 2005, les négociations sont entamées... et suspendues en octobre 2006 car la Turquie n'a pas mis en œuvre le Protocole d'Ankara toujours à cause de sa relation avec Chypre. En 2007, la Commission, dans son rapport annuel sur les progrès de la Turquie, estime que les négociations devraient prendre dix à quinze ans. En 2008, elle souligne que l'économie de marché turque est viable, ce qui est une étape cruciale de l'adhésion. Elle note également des « avancées législatives dans le domaine de la liberté d'expression et du renforcement des droits de propriété de communautés religieuses non musulmanes ». Les points faibles concernent principalement les réformes politiques à initier telles que la réforme de la Constitution et du pouvoir judiciaire ainsi que les relations avec Chypre et le non respect du Protocole d'Ankara.

Les négociations entamées en septembre 2008 entre le Président Chypriote et son homologue de la République de Chypre du Nord améliorent la situation.

Cette candidature renvoie à des enjeux d'ordre historique, démographique, religieux et géopolitique européens. La question économique de l'intégration turque se pose également au regard de sa fragilité, causée notamment par le chômage, la corruption et la dette publique. Paradoxalement, sa croissance démographique représente un fort potentiel économique. Cette population s'envisage aussi en termes de flux migratoire et constitue ainsi pour certains une crainte, pour d'autres une opportunité.

Au delà des frontières géographiques, se pose la question de la nature du projet européen : un rapprochement fondé sur une histoire commune et une proximité géographique ou fondé sur des valeurs et des institutions avec une visée universaliste ? La problématique religieuse est forte bien que la Turquie soit un état laïc. Son entrée dans l'Union ferait de l'Islam la troisième religion européenne après le Catholicisme et le Protestantisme. Son poids démographique, intéressant pour la dynamique européenne, lui permettrait aussi d'acquérir un poids politique équivalent à celui de l'Allemagne, de l'Italie, de la France et du Royaume Uni et en conséquence un fort pouvoir de blocage. Enfin, on relèvera les enjeux géopolitiques de cette adhésion car la Turquie, de par sa position entre Occident et pays arabo-musulmans, est un allié stratégique. Son entrée dans l'Union représente pour certains la possibilité de constituer une zone de paix et de prospérité et pour d'autres, elle ôte à l'Union une capacité de conciliation en la positionnant comme partie prenante des conflits de cette région. Le dernier point à noter est l'hostilité de l'opinion publique européenne à cette adhésion.

1.1.5. L'Espace Schengen

La problématique de l'élargissement renvoie à la question des frontières européennes.

L'accord de Schengen a été signé en 1985 et est appliqué depuis 1995. Il a été inclus dans le Traité d'Amsterdam en 1999. Il définit un espace communautaire sans frontière pour les vingt-cinq pays signataires dont vingt-deux états membres de l'UE et trois états associés, dans lequel la libre circulation des personnes est garantie. Son objectif est de faire de l'Union Européenne un « espace de liberté, de sécurité et de justice ». Les deux axes de cet accord sont l'harmonisation des contrôles aux frontières extérieures et le renforcement de la coopération policière et judiciaire. Tout étranger entré légalement dans un pays signataire a le droit de circuler dans tout l'Espace Schengen. Les

frontières intérieures de cet espace ont été abolies, les contrôles de flux migratoires renforcés aux frontières extérieures mais chaque état est libre de rétablir, s'il le juge nécessaire, des contrôles à ses frontières. Une politique communautaire des visas a été définie, la réglementation de l'immigration légale est peu harmonisée malgré le programme de Tampere de 1999. L'harmonisation de la réglementation de l'accueil des migrants et du séjour est en cours. En attendant, ce sont les conventions et les traités des Nations Unies et la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH/Conseil de l'Europe) qui offrent le cadre juridique applicable actuellement.

1.1.6. Le Traité de Lisbonne

Après l'abandon, en 2005, du projet de Constitution Européenne, un traité simplifié a été proposé pour sortir du blocage institutionnel. Il a été élaboré lors de la Conférence Intergouvernementale d'octobre 2007. Ce traité a fait l'objet de nombreuses négociations. On notera, par exemple, la disparition des symboles de l'Union tels que l'hymne, le drapeau et la devise sur la demande de la République Tchèque et de la Pologne bien que l'Italie y soit, elle, très attachée. Il a été adopté par voie parlementaire dans la plupart des pays ainsi en France il a été ratifié le 14 février 2008. L'Irlande a dû procéder à deux référendums avant de le ratifier en octobre 2009. La République Tchèque fut le dernier des vingt-sept états membres à le ratifier le 13 novembre 2009. Il est entré en vigueur le 1er décembre 2009. Ce traité modifie les traités européens mais ne les remplace pas. Ainsi les deux traités régissant l'UE sont le Traité sur l'Union (TUE) et le Traité sur le Fonctionnement de l'UE (TFUE). Il prévoit de multiples réformes institutionnelles parmi lesquelles on soulignera les suivantes :

- l'UE est dotée d'une personnalité juridique qui lui permet de conclure des accords internationaux dans tous ses domaines de compétences,
- le rôle des parlements nationaux est renforcé grâce au principe de subsidiarité qui précise que « l'Union n'agit que dans les limites des compétences que les états membres lui ont attribuées dans les traités » et agit comme un mécanisme de contrôle,
- la répartition des compétences entre l'UE et les états membres est clarifiée en termes de compétences exclusives, les compétences partagées et les compétences d'appui,
- les citoyens ont la possibilité, selon des critères définis, d'inviter la Commission Européenne à soumettre une proposition au Parlement Européen et au Conseil de l'UE,
- la Charte des Droits Fondamentaux acquiert une force juridique contraignante pour vingt-cinq des

vingt-sept états membres, le Royaume Uni et la Pologne bénéficiant d'une dérogation,
– une clause de sortie de l'UE est prévue pour la première fois,
– l'UE se dote d'un haut représentant de la politique étrangère européenne, chargé de la politique étrangère, la sécurité de l'UE et de l'action extérieure durant cinq ans et d'un Président permanent du Conseil Européen élu pour deux ans et demi, renouvelable une fois. Le 19 novembre 2009, le belge Herman Van Rompuy est nommé Président du Conseil de l'Europe et Catherine Ashton, britannique, haut représentant de la politique étrangère.

1.1.7. L'espace politique européen

Jusqu'au début des années 1970, le projet européen est porté par trois formations politiques : les démocrates chrétiens, les sociaux-démocrates et les libéraux. En 1979, a lieu la première élection du parlement européen.

Le Traité de Maastricht a posé comme objectif de donner plus de visibilité aux partis politiques (art. 136-A) : « les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens. ». Mais ils ressemblent plutôt à des instances de concertation, sont peu connus des citoyens et les campagnes électorales tendent plus à se dérouler sur des thèmes nationaux que sur des thèmes européens.

Actuellement, trois formations politiques se partagent cet espace :

– Le Parti Démocrate Chrétien. Né en 1976, le Parti Populaire Européen, le PPE, fusionne avec l'Union Démocratique Européenne et s'élargit aux partis conservateurs. Il s'affaiblit depuis vingt ans. Sa composante française est difficile à identifier, elle se rapproche de l'ancien UDF de François Bayrou. Ce parti accueille des groupes non démocrates-chrétiens dont les gaullistes. Il rassemble l'essentiel des droites européennes.

– Le Parti Socialiste Européen. En 1974, les socialistes créent l'Union des Partis Socialistes de la Communauté Européenne. En 1992, il devient le PSE. A la suite de l'effondrement des partis communistes et du marxisme-léninisme, les partis socialistes démocratiques ont reconquis la gauche. Deux lignes se disputent : d'une part, une ligne Blair sociale-libérale et d'autre part, une ligne plus à gauche, attachée au rôle de l'état dans la répartition des richesses. Les partis sociaux démocrates sont résolument européens avec un projet d'Europe Sociale.

– Le Parti nationaliste, régionaliste et souverainiste. C'est une nouveauté des années quatre-vingt.

En 1984, le Front National de Jean-Marie Le Pen dépasse les 10 %. Il maintient ce score aux élections suivantes et, en Europe, apparaissent des formations politiques différentes du FN mais qui partagent son orientation politique antieuropéenne.

1.2. Les états européens

1.2.1. État- nation

A la question « Qu'est-ce qu'une nation ? », Dubois (1991) répond : « conscience d'identité et conscience d'altérité sont les deux principes indissociables autour desquels s'établit une conscience nationale digne de ce nom, entre la conscience de soi et la conscience de l'humanité » . Bauer² parle, lui, de « communauté de destin » pour décrire ce qui donne à une nation son identité, son sentiment d'unité, son vouloir vivre ensemble.

Millon-Delsol (1991) explique que l'État de droit n'est pas une idéologie. Il se définit comme « une organisation sociopolitique réelle, sous-tendue par des considérations et des principes modestes, conscients de leurs propres contradictions et hantés par leurs propres imperfections. » Il suppose comme condition primordiale l'accord volontaire de chacun et implique l'obéissance aux règles édictées. Son principe interne est que la volonté de chacun, commune à tous, est de défendre l'institution. La philosophie à la base de l'Etat de droit repose sur une certaine vision de l'homme, ni bon, ni mauvais, un homme-janus, capable du pire comme du meilleur. Elle se rapproche de l'ontologie chrétienne, se réclame de la laïcité, abandonnant l'idée d'atteindre un idéal, souhaitant le moindre mal pour éviter le pire.

De manière générale, le cadre étatique que décrit Tenzer (1993) se définit selon trois attributs :

- un lieu de décision politique constitué de trois pôles (le peuple, le législatif et l'exécutif) ,
- un cadre de délibération (dont les limites sont ses frontières), offrant ainsi aux citoyens la possibilité, par l'entremise de représentants élus, de participer aux décisions collectives,
- un cadre d'appartenance et de reconnaissance.

Pour Rosanvallon³, l'Etat est « l'agent principal d'unification d'une société d'individus atomisés ». Morin (1999) considère qu'un État se forme à partir d'un pouvoir central, dispose d'une administration, d'une armée, d'une diplomatie permanente et de ce cadre unitaire émerge le sentiment d'identité nationale.

²Cité in Morin, E. (1999). *Penser l'Europe*. Paris : Eds Gallimard

³Cité in Morin, E., 1999.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'Etat national devient souverain absolu, la Raison d'État primant sur la religion supranationale. Les Etats nationaux se transforment en Etats-Nations dont la France révolutionnaire est le premier modèle. Il s'agit d'une réelle mutation qui substitue à la souveraineté du Roi, la souveraineté du Peuple. L'état-nation devient source, fondement et siège d'une nouvelle religion. La Nation est féminisée en mère nourricière, l'Etat est paternalisé, les citoyens deviennent enfants de la Mère Patrie. L'individu trouve le fondement de son identité à la fois dans l'environnement familial, ethnique, régional et dans la filiation mythologique/réelle à sa nation. La crainte d'un ennemi extérieur renforce ce sentiment identitaire. Après la France, d'autres pays deviennent des états-nations : la Serbie en 1815, la Grèce et la Belgique en 1830, la Roumanie en 1857.

Au XIX^e siècle, les poussées démographiques, nationalistes, militaires, industrielles détruisent cet équilibre européen. L'Europe, forte de son développement et de sa maîtrise technique et militaire, décide d'attaquer le Monde, apparaissant alors comme le plus grand agresseur de tous les temps. La Première Guerre Mondiale (1914-1918), la crise économique de 1929, l'accès d'Hitler au pouvoir en 1933, le renversement des alliances européennes perturbent et stoppent cette hégémonie. L'Europe est composée d'états officiellement indépendants les uns des autres mais aucun de ces états-nations ne correspond à une région naturelle ou à une unité de peuplement homogène. Ils se sont constitués sur des bases mytho-historiques, ce qui leur permet d'accéder à un semblant d'unité malgré leur hétérogénéité intrinsèque.

La construction européenne a débuté pour répondre à des impératifs forts, ceux de l'après-guerre tels que la stabilisation de la paix, la reconstruction, l'affermissement de la croissance et de la prospérité. Simultanément, la mise en place de structures politiques supranationales, européennes, remettent en cause l'omnipotence de la structure étatique dans l'espace politique du citoyen... celui-ci étant en position de se demander quelle est sa place et dans quel espace politique ?

L'état-nation, cadre territorial stable, défini, a offert à ses habitants des repères aussi bien historiques que spatiaux et temporels, repères utilisables pour une définition identitaire. Aujourd'hui, cette forme d'organisation est à reconsidérer car elle est placée dans un processus d'organisation d'échelle supérieure. Lamy (1993) l'exprime ainsi : « Nous nous situons dans un processus évolutif, dont le terme n'est ni fixé dans le temps ni dessiné dans le contenu. Le processus communautaire du point de vue de la construction d'un objet politique, reste non défini et en tout cas ambigu (...). »

1.2.2. Sociétés multiculturelles

L'Europe peut se définir comme un territoire multiculturel, terme qui déjà en lui-même objet de conflit de par la complexité de son contenu. Le terme de multiculturalisme oblige à prendre en considération, lors de son utilisation pour qualifier un événement ou un phénomène, les diverses perspectives qui touchent l'objet choisi, c'est-à-dire prendre en compte les éléments politiques, économiques, historiques, sociologiques et psychologiques.

La visibilité du phénomène même de multiculturalisme naît de la conjonction de ces divers points de vue. La multiplication des mouvements migratoires au cours du XX^e ont amené des individus culturellement différents, aux valeurs et rapports au monde différents, à vivre ensemble

Selon Constant (2000), l'apparition du terme « multiculturalisme » dans les années soixante signale l'émergence d'une nouvelle problématique sociale, celle de la considération de la diversité culturelle et du besoin de revendication identitaire des individus. Il l'a défini à partir de quatre points principaux :

- la dimension phénoménologique en tant que le multiculturalisme est un processus de caractérisation des institutions et des comportements sociaux (multiculturalisme sociologique) . Il signifie aussi la « coexistence de groupes ethniques, culturels et religieux différents dans une même société » ,
- sa construction idéologique qui vise à moderniser l'idéal d'égalité en le combinant avec le puissant appel des identités (multiculturalisme éthique, philosophique et politique),
- les orientations de l'action publique qui traduisent l'idéal éthique ou philosophique de ce concept,
- le principe d'un processus d'explication en tant qu'il désigne une problématique (multiculturalisme épistémologique ou méthodologique qui concerne le chercheur).

Ce phénomène permet « la renaissance des identités, communautaires, ethniques, culturelles, religieuses ». Il pose la question de l'identité culturelle et de la place du sujet dans le grand mouvement de mondialisation. Concernant l'Europe, la problématique se complexifie en cela qu'il n'y aura pas forcément de mouvements migratoires. Bien sûr, nombre d'individus vont profiter de la disparition des frontières pour voyager plus ou s'installer ailleurs. Peut-être l'auraient-ils fait sans cette ouverture des frontières. L'enjeu ici est celui d'une prospective. Si des liens politiques et économiques se mettent en place c'est aussi dans la perspective qu'un sentiment « communautaire » naisse ou se développe également chez les citoyens.

Bien que l'expérience multiculturelle soit déjà vécue, éprouvée par les habitants de l'Union

Européenne, sont-ils pour autant prêts à la vivre de cette manière, à l'échelle européenne, grâce à des mouvements principalement géopolitiques et qui les amènent à engager leur identité culturelle de façon significative ?

1.3. Qu'est-ce qu'un européen ?

Lié à notre questionnement, se pose la problématique du rapport à l'Autre différent et, dans ce contexte, ce qui définit un européen et ce qui ne peut pas être un européen. Nous nous sommes penchés sur la conception de l'Homme et celle de l'Étranger élaborées dans l'Union Européenne, sur les valeurs qui la fondent. Dans le Projet de Constitution de l'Union Européenne proposé par Valéry Giscard d'Estaing (Bruxelles, 10 juin 2003, volume I), les valeurs fondatrices de cette construction apparaissent dès le Préambule : « les valeurs qui fondent l'humanisme : égalité des êtres, liberté, respect de la Raison » et, plus loin, sont ajoutés « pluralisme, tolérance, justice, solidarité et non-discrimination ». Les états membres sont tenus de les respecter et de les promouvoir en commun. Nous nous plongerons tout d'abord dans les racines de l'Europe puis nous aborderons l'évolution de la conception de l'Homme et celle de l'Étranger, de l'Autre en Europe.

1.3.1. Fondements idéologiques des conceptions de l'Homme et de l'Étranger

Morin (1999) définit la culture européenne comme une culture dialogique en cela qu'elle est « productrice et produit d'un jeu de complémentarités, de concurrences, d'antagonismes entre idées, théories, conceptions, visions du monde. » Ses fondements idéologiques sont multiples et c'est de la conjonction de ces différents apports qu'elle est née.

1.3.1.1. L'apport des Grecs

Pour les Grecs, le Chaos engendre le Monde et la cosmologie grecque, convergeant vers la Nature (physis), intègre le statut de l'Homme dans celle-ci. L'étrangeté n'est pas condamnée sauf lorsqu'elle aspire à braver la commune mesure (Kristeva, 1991). On se méfie des étrangers de passage et ceux qui s'installent sont appelés « Métèques » chez les anciens grecs. Ils sont tolérés tout en étant écartés de la vie publique. L'universalisme cosmopolitique de la Grèce hellénistique

est utopique en cela même qu'une nouvelle classe d'étrangers existe : ceux qui n'accèdent pas à la vertu, qui ne vivent pas selon la loi ou qui déraisonnent. Finalement, Kristeva (1991) souligne que « la prise en compte des étrangers par la Cité conduit à introduire entre les membres d'une communauté des critères identitaires qui transcendent la politique en mettant en avant les facteurs culturels et symboliques. »

1.3.1.2. L'apport judéo-chrétien

Si les Grecs et les judéo-chrétiens conçoivent que le Monde émerge d'une Confusion primordiale, ils s'opposent aussi sur certains points dans leur vision de ce Monde.

La position du peuple juif en tant que peuple élu (de par son alliance avec Dieu) offre les fondements d'un nationalisme sacré. Cependant, dans l'esprit du judaïsme, l'intégration totale de l'Étranger dans la communauté juive fait pendant à l'idée de « peuple élu ». Le privilège de l'élection est ouvert à n'importe quel individu, à n'importe quel moment. L'Étranger serait donc celui qui n'est pas élu. En conséquence, reste étranger celui qui n'est pas né de mère juive.

Dans la pensée chrétienne, le statut de l'homme se définit par rapport à Dieu et par rapport au Fils de Dieu. Si, pour Saint-Paul, dans la Bible, « l'aliénation de l'étranger cesse de l'universalité de l'amour pour l'Autre » (Kristeva, 1991), l'absolu du lien religieux (la Caritas) va vite se heurter aussi bien aux besoins humains qu'aux impératifs des Etats- Nations. Les limites de l'hospitalité religieuse se retrouvent dans le fait que tout pèlerin est contraint d'être pèlerin du Christ. A partir du Moyen-Age, le sort des étrangers dépendra d'un jeu entre Caritas et juridiction politique. L'Étranger est soumis à des impératifs économiques, fonction eux-mêmes de la politique locale : il est « de trop » ou bien « on en a besoin ». Pendant le Moyen-Age, le Christianisme a enveloppé en un seul ensemble ces multiples contenus. Avec la Réforme, se termine l'unité religieuse de la Chrétienté.

1.3.1.3. Le mythe aryen

Poliakov (1987) rappelle que le mythe aryen a occupé une place importante en Europe. Le « franc », l'homme germanique était considéré comme un homme libre. Il correspondait aux idées de liberté, d'intégrité et de puissance. La hiérarchie sociale et la hiérarchie dite raciale, si contrastées pour l'entendement contemporain, se confondaient facilement à l'origine pour opposer peuples conquérants et peuples conquis. Utilisé de 1940 à 1944, ce mythe a aidé à établir une importante différenciation parmi les habitants européens, entre les aryens, autorisés à vivre et les sémites, condamnés à la mort.

1.3.1.4. L' Humanisme

La notion d'Humanisme s'est forgée au XIX^e siècle pour désigner « le mouvement profond de réhabilitation spirituelle et de promotion morale de l'idée d'Homme qui commence à s'affirmer au XVI^e siècle » (Morin, 1999). Ce courant s'oppose au Christianisme en cela qu'il pose l'Homme comme fondement et centre de l'Univers. Il atteint son apogée philosophique avec le Siècle des Lumières et son apogée politique avec la Révolution Montesquieu (1689-1755), dans « L'Esprit des Lois » (1748), propose l'existence d'une sociabilité humaine totale et l'idée d'une totalité entre nature et culture, hommes et institutions... Il insiste sur une contingence où « se réalisent à la fois les mouvements et la fatalité de l'histoire, où se place précisément le jeu de la liberté politique ». Sa conception d'un « bon état » n'est pas une conception nationaliste. Une « bonne société » est une société internationale, ouverte, cosmopolite. Bien qu'universaliste, ce raisonnement n'efface pas la notion d'étrangeté. L'étranger prend une autre forme : il est l'alter ego de l'homme national, « le révélateur de ses insuffisances personnelles en même temps que du vice des mœurs et des institutions ». On retrouve cette image de l'Étranger qui gêne et qui fascine, de cet Autre qui représente un miroir de nous-mêmes, de notre propre étrangeté.

Le XVIII^e siècle transmet à la Révolution une idéologie de l'égalité humaine qui « des Droits de l'Homme » aux « Droits de Citoyens » sera cependant difficile à gérer. Le 28 août 1789, un texte important pour l'Humanité est signé : « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. » Les « droits naturels, inaliénables et sacrés de l'Homme » sont pensés dans un corps social donné, basés sur une certaine conception de l'homme, un homme au sens politique et dont l'espace de vie est une nation. Kristeva (1991) souligne ainsi que « loin de proclamer un égalitarisme naturel, la Déclaration inscrit d'emblée l'égalité dans la grille des institutions humaines " politiques " et " naturelles " et plus précisément dans le registre de la nation. » Celui qui est étranger est celui qui n'est pas de la nation, celui qui n'a pas la même nationalité que soi.

L'Humanisme a ouvert la porte à des courants très différents comme l'individualisme. Il a surtout, en croyant dissoudre dans la mâne de la « Personne Humaine Universelle » tout mythe religieux sur la conception de l'Homme, créé son propre mythe. Ce mythe de l'Homme-Sujet peut s'envisager sous la forme d'une trinité unissant Genre Humain/Individu/Humanité. Contradictoire en lui-même, entre un principe manifeste, rationnel et laïque et un principe occulte, mythologique et religieux, l'Humanisme présente encore une autre contradiction : son principe universel et sa réalité eurocentrée.

1.3.1.5. Raison et Science

Un dernier point de ces fondements concerne le rapport à la Raison et à la Science.

Si la Grèce n'a pas inventé la rationalité, c'est à partir de sa sphère philosophique pourtant que la rationalité se développe, dans l'échange et la confrontation des idées (Morin, 1999).

La rationalité présente une double nature : d'une part, elle est constructive, de par l'élaboration de systèmes d'idées ou de théories et, d'autre part, elle est de nature critique dans sa faculté à rejeter toute conception n'ayant pas de lien avec le réel (par absence de cohérence de la pensée ou par non considération des faits). La raison européenne est dialogique, à la fois critique, constructive et mythologique. Elle a donné le meilleur mais aussi le pire lorsque, sous l'égide de la Raison, l'Europe a voulu dominer de manière effrénée l'ensemble des cultures non européennes.

La Science européenne s'approprie les découvertes déjà faites par d'autres sociétés y compris celles des Grecs et les développent en disciplines autonomes. Elle est basée sur quatre grands principes : Raison, Expérience, Imagination, Vérification. Elle se constitue alors selon une boucle rétroactive expérimentation/vérification où science et technique se mettent au service l'une de l'autre mutuellement. La Science permet le contrôle de la Nature et le Développement de la société.

Elle offre aussi une possibilité de reconstruction du Monde grâce à la découverte de « Lois » gouvernant ses interactions physiques. Ici apparaît l'idée paradoxale que le Monde se construit en se désintégrant.

1.3.2. Être citoyen de l'Union Européenne

Depuis 1992 et le Traité de Maastricht, tout citoyen national d'un pays de l'Union Européenne est citoyen européen. Pour Duchesne (2009), chargée de recherches CNRS au CEVIPOF, le rapport entre citoyenneté européenne et identité européenne doit être considéré en fonction du système politique qui va s'établir l'Union Européenne.

Ainsi, si l'Union Européenne devient, selon ses mots, une sorte de « super état démocratique, de nature fédérale » alors pourra se constituer un *demos*, un peuple de citoyens qui exerceront leurs droits et qui s'intéresseront au fonctionnement politique à l'échelle européenne. Une « identité européenne » pourra alors se développer. Si, par contre, l'Union évolue vers un système politique d'un ordre nouveau, alors le pouvoir fonctionnera différemment que dans des gouvernements nationaux. Une « société civile » apparaîtra. Ce seront les européens, représentés par les

organisations et les associations diverses dans lesquelles ils sont impliqués qui seront les interlocuteurs privilégiés du pouvoir et non plus les citoyens-électeurs. La citoyenneté européenne est à l'heure actuelle définie comme un statut et un système de droits complémentaires à la citoyenneté nationale, on dit que c'est une « citoyenneté de superposition ». La Charte des Droits Fondamentaux a permis d'élargir sur certains points l'ensemble des droits accordés aux citoyens européens.

L'un des défis fondamentaux soulignés dans la Déclaration de Laeken est de savoir comment rapprocher les citoyens du projet européen et des institutions européennes. Le traité de Lisbonne renforce le principe selon lequel toute personne ayant la nationalité d'un état membre possède la citoyenneté de l'Union qui s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas. Les droits qui en découlent y sont clairement affirmés : droit de vote et d'éligibilité au Parlement européen et aux élections municipales, droit de circulation et de libre séjour, droit à la protection diplomatique et consulaire de n'importe quel état membre de l'Union Européenne lorsque le pays du citoyen concerné ne dispose pas de représentation diplomatique dans le pays où il se trouve, droit de pétition devant le Parlement Européen, droit d'écrire aux institutions dans l'une des langues de l'Union et de recevoir une réponse dans la même langue. Dans les faits, seuls 41 % des citoyens savent ce que signifie, dans son contenu, « être citoyen de l'Union Européenne » (Sondage Eurobaromètre 2007 sur la citoyenneté européenne) et seuls 31 % considèrent être bien informés de leurs droits de citoyen européen. Actuellement il semblerait que le cadre national reste premier pour les citoyens et qu'ils ne se soient pas encore approprié leur citoyenneté européenne. Duchesne (2009), note que deux éléments importants aideraient à cette appropriation : l'amélioration de la structuration des partis politiques au niveau européen afin de les rendre plus visibles et plus compréhensibles par les citoyens et le renforcement de l'attention des médias nationaux sur l'actualité européenne.

1.4. Réflexion autour de l'Union Européenne

La première difficulté que nous avons rencontrée réside dans la définition du contexte géopolitique dans lequel se situe notre problématique, nommé Union Européenne depuis 2006. Nous avons tenté de faire une synthèse des fondements idéologiques de la construction européenne. Nous avons constaté l'absence de principe fondateur et la nature dialogique de la culture européenne basée, somme toute, sur le couple Nature-Foi. La négation du principe religieux amène

à concevoir l'homme indépendamment de son rapport à Dieu mais, dans le même mouvement, est établie une nouvelle base mythique à la conception de l'Homme. Nous avons cependant saisi quelques éléments de compréhension concernant la polémique qui a entouré les références religieuses dans le Préambule du Projet de Constitution Européenne en juin 2003. C'est dans cette dialogie Raison/Laïcité que se situe la conception de l'Homme européennement connotée en cela même que le mythe de l'homme laïque sert de base au mythe de l'homme européen. Le mythe de la laïcité, pensé comme universel, est donc finalement européo-centré. La « communauté de destin », évoquée par Bauer⁴ pour décrire ce qui donne à une nation son identité, son sentiment d'unité, est peut-être à la base de cette création. Morin (1999) considère, pour sa part, que la communauté de destin n'émerge nullement de notre passé car, précisément, les mémoires historiques européennes sont pleines d'inimitiés. Cette communauté émergerait « de notre présent parce que c'est notre futur qui nous l'impose ».

Les critères considérés comme objectifs, liés à la géographie et à l'histoire ne nous aident pas réellement dans cette démarche. Les frontières géographiques sont, au trois quarts, des côtes maritimes. La frontière avec l'Asie est arbitraire, soumise aux fluctuations historiques. Et que dire de la définition d'un espace compact et situé alors que les Antilles, par exemple, sont plus proches, en termes de distances kilométriques, du continent américain que du continent européen. L'Orient et l'Occident semblent se chevaucher dans l'Europe elle-même. Sa texture géographique interne est, elle aussi, dépourvue d'unité. Les paysages européens sont très divers. L'histoire de l'Europe présente, quant à elle, comme nous l'avons vu, de multiples tensions et divisions. Elle s'est construite dans le chaos, au fil des accords et des désaccords entre états-nations. Selon les mots de Morin (1999) « l'Europe n'est devenue une notion géographique que parce qu'elle est devenue une notion historique ».

En 2003, un projet de Constitution Européenne voit le jour. Il doit donner les éléments fondateurs de ce texte fondamental, la mouture définitive de la Constitution devra être produite en 2010. Et, à ce moment là, se pose la question des fondements idéologiques, religieux, culturels de l'Union Européenne alors que celle-ci semble liée à une perception principalement économique. L'unité au sein de l'Union face aux événements mondiaux tels que la guerre en Irak en 2003 ou plus récemment les événements de 2009 en Géorgie semble difficile. Paradoxalement, même s'il leur est difficile d'en donner une définition, les habitants de l'Union Européenne savent qu'ils sont européens, que le multiculturalisme fait partie de leur espace de vie et que le plurilinguisme est

⁴Cité in Morin, E. (1999).

considéré comme une voie de l'intégration européenne.

Chaque sujet doit donc se situer dans un environnement géopolitique tout particulier, en mouvement, en création, un contexte qui pose la question des critères objectifs de son identité tel que le lieu de résidence dans sa définition identitaire. Lorsqu'il participe à un référendum sur le traité constitutionnel ou aux élections européennes en tant que votant, le sujet effectue tout à la fois son choix en fonction de sa position actuelle dans la société française, état nation circonscrit dans un espace géographique donné, et en fonction de la position future qu'il souhaiterait occuper dans cette société en devenir qu'est la société européenne, l'Union Européenne.

C'est cette question qui est au cœur de notre problématique : quels processus psychiques sont à l'œuvre dans l'anticipation du contact culturel intraeuropéen?

La France état-nation au cœur de la construction européenne

Chapitre 2 : La France, état nation au cœur de la construction européenne

Après avoir exploré brièvement la construction européenne dans ses aspects historiques, politiques et idéologiques, nous allons aborder le cadre national français.

Nous évoquerons tout d'abord le rapport que les français entretiennent avec la construction européenne. Nous poursuivrons par la présentation de l'espace politique français en 2002 et les trois principales formations politiques de cette période.

Nous terminerons par l'histoire du Code de la Nationalité et la politique d'immigration en France et dans le cadre européen afin de saisir qui peut être considéré comme un français au sens de national (i.e. relativement à la législation).

2.1. Les Français et l'Europe

2.1.1. Le rapport à l'Europe

Si le socle idéologique commun aux Européens est fondé sur le Christianisme et la Déclaration des Droits de l'Homme, il existe une réalité contrastée entre les Européens du Nord et ceux du Sud.

La France est dans une position charnière, elle défend un système de valeurs issu tout à la fois des pays méditerranéens de vieille tradition catholique et les pays protestants du Nord. Duboys Fresney (2006) dresse un portrait des français comme des individus de plus en plus individualistes, tendant à se replier sur leur entourage proche. La priorité est donnée à la sphère privée : famille, éducation, vie quotidienne. Ils restent très attachés à la laïcité perçue comme un système de protection et d'égalité. Ils émettent certaines craintes quant à sa résistance. 53 % des personnes interrogées ont le sentiment que la laïcité s'est affaiblie en France au cours des dix dernières années. Cette question provoque des débats passionnés qui étonnent les autres pays européens, qui ont, eux, choisi de reconnaître les cultes. L'engagement politique n'est pas très important sauf lorsque l'actualité s'y prête. Ainsi, lors des élections d'avril 2002, 94 % des français disaient que voter était un devoir important. Mais, aux élections régionales qui ont suivies, en 2004, le taux d'abstention a été supérieur à 30 % et pour les élections européennes supérieur à 57,2 %. En 2010, aux élections

régionales l'abstention représente 48,79 % des inscrits. Concernant la construction européenne, l'auteur note que « beaucoup de français redoutent que la construction de l'Europe conduise le continent à perdre sa diversité au profit d'une homogénéisation tiède et sans relief ».

2.1.2. La Présidence française de 2008

La France a assuré la Présidence du Conseil Européen du 1^{er} juillet 2008 au 31 décembre 2008. Elle avait trois grandes missions : organisation des travaux du Conseil, constitution d'une force d'impulsion, représentation du Conseil et de l'Union Européenne. La fonction d'impulsion est une des plus sensibles des fonctions de la Présidence en cela qu'il s'agit de la « capacité d'une présidence à lancer de nouvelles pistes d'action pour l'Europe et surtout à construire des compromis permettant d'aller de l'avant ».

Le programme de la Présidence française a été le premier d'un programme général de dix-huit mois (second semestre 2008-année 2009) qui associe trois présidences successives : celle de la France, puis celles de la République Tchèque et de la Suède. La mise en place de ce programme a demandé un effort particulier de coordination et de concertation entre la France et ces deux pays, avec la Commission Européenne et également avec son prédécesseur, le gouvernement slovène, afin d'établir une continuité de l'action européenne, en particulier sur le terrain des relations extérieures de l'Union. La présidence française s'est déroulée à un moment particulier et crucial du calendrier institutionnel et international. La France a du notamment gérer les conséquences du rejet du Traité de Lisbonne par les Irlandais. L'Irlande s'est ainsi engagée, lors du Conseil européen de décembre 2008, à organiser un second référendum le 2 octobre 2009 qui a ratifié ce traité.

D'autres événements majeurs, en termes de conséquences sur les relations entre l'Union Européenne et d'autres pays sont à relever dans cette période. On citera, notamment, l'élection du nouveau président américain Barack Obama, les Jeux Olympiques de Pékin et la problématique du respect des Droits de l'Homme en Chine, les négociations pour l'établissement d'un accord de partenariat avec la Russie, le conflit en Géorgie et le début d'une crise financière et économique mondiale.

Parmi les domaines prioritaires définis par le gouvernement français en amont de sa Présidence, on notera la question climatique et les négociations sur les objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre, l'immigration et le projet de « pacte européen sur l'immigration et l'asile », la relance d'une Europe de la Défense, la réflexion sur le réexamen de certaines politiques européennes

comme celles de la PAC et de son financement après 2013.

La Présidence française a également envisagé des initiatives pour la définition d'un modèle économique et social européen, portant, notamment sur la coordination des politiques de la Zone Euro, des politiques de services publics, sur la mobilité des salariés, le travail intérimaire...

Outre ces enjeux européens, cette présidence représentait l'opportunité de mobiliser à nouveau les français autour du projet européen. Le taux de participation aux élections européennes de 2009, aux alentours de 40 %, a pourtant démontré le contraire. Le cap sur les priorités a cependant été maintenu et une feuille de route sur l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne avant fin 2009 a été signée par les chefs d'états et de gouvernement. Le Traité de Lisbonne prévoit que cette présidence ne soit plus semestrielle mais qu'il y ait un président à temps plein, comme pour le Parlement européen et la Commission, élu pour deux ans et demi renouvelables.

2.2. L'espace politique français

Nous aborderons tout d'abord les élections présidentielles françaises de 2002 avant d'en présenter les principaux acteurs politiques c'est-à-dire le Parti Socialiste, l'Union pour la Majorité Présidentielle et le Front National. Nous présenterons l'histoire de ces trois partis puis nous élargirons notre propos aux idéologies qui les sous-tendent.

2.2.1. Les élections présidentielles françaises de 2002

Les élections présidentielles françaises de 2002 ont porté le Front National sur le devant de la scène politique à la stupéfaction de nombre de personnes, citoyens, observateurs politiques et, même à l'étranger, les réactions n'ont pas manqué. Comme le constate Adler dans son éditorial de *Courrier International* de mai 2002 au lendemain des résultats du premier tour, l'expression populiste connaît une extension croissante et peut être considérée comme un phénomène européen. Entr' autres éléments, trois explications semblent dominer la réflexion. Le mouvement ouvrier se sentirait incompris par la gauche et ne se reconnaîtrait plus dans celle-ci. Le sentiment que la classe politique française est dessaisie par la technocratie européenne tend à prévaloir. Le phénomène migratoire interroge fortement l'identité européenne.

La presse étrangère a réagi très vivement aux résultats du premier tour des élections présidentielles françaises ainsi que le montre le dossier consacré au sujet par *Courrier International* (2002). Ce qui

semble vivement choquer le plus les journalistes et observateurs politiques c'est que ces résultats ne correspondent pas à l'image que veut donner la France. *The Daily Telegraph* (Grande Bretagne) rappelle que la France s'est permis d'appeler à des sanctions contre l'Autriche lorsque Jörg Haider est arrivé au second tour d'élections nationales. *Die Welt* (Allemagne) souligne, quant à lui, que « parmi tous les pays d'Europe, seule la France a su préserver de l'usure du temps, ses mythes et ses symboles (...) La France est une terre de symboles : c'est pourquoi la participation du leader de l'extrême droite au second tour des Présidentielles marque une césure historique ». *Le Matin* (Alger) rappelle que durant la bataille d'Alger, Le Pen était un tortionnaire. Des tentatives d'explications sont avancées. Spirelli, dans *La Stampa* (Italie) pense que les candidats des autres formations n'ont pas pris la mesure de l'impact et de l'angoisse de guerre qui étreint les européens depuis les attentats du 11 septembre 2001. Samatra (*As Safir*, Beyrouth) évoque une atmosphère politique qui s'égrène depuis deux décennies, liée, d'une part, à l'effondrement du communisme et dans les années 90 à la fin du capitalisme à visage humain et, d'autre part, à des causes spécifiquement franco-française. Il existe, selon lui, une « nouvelle identification arabo-islamique au terrorisme [qui ferait] le lit de la renaissance de l'extrême droite xénophobe ». Il donne d'autres éléments explicatifs : « quand on ajoute à cela le repli identitaire et ethnique, le grippage de l'intégration républicaine, les influences destructives des écoles de pensée multiculturaliste et les confrontations entre différentes minorités dans les banlieues, Le Pen devient alors le symbole du repli sur soi du citoyen français vivant dans une insécurité qui grossit hors de proportion chaque évènement individuel et transforme les faits divers en dangers menaçants. Cependant la nouvelle visibilité politique du populisme n'est pas seulement l'apanage de la France, elle concerne d'autres pays européens. Les populistes sont déjà associés au pouvoir en Autriche, en Italie, au Danemark, au Portugal, aux Pays Bas et ils représentent une force de frappe électorale en France, en Flandre, en Norvège, en Pologne. Ils sont parfois libéraux, toujours nationalistes, c'est l'Europe de la peur et du repli sur soi qu'ils dessinent. Pour Wladyka (historien à l'université de Varsovie), le style du populisme d'aujourd'hui est « antipolitique ». Il s'organise en « mouvements », « fronts », « ligues » plutôt que « partis ». Il rejette les institutions de la vie publique. Les styles sont différents selon les pays. Le populisme selon Le Pen est qualifié de nationaliste. Le populisme a toujours un ennemi désigné hors du peuple, supposé infaillible, uni et homogène, tel que l'Europe ou tout Autre différent par la religion ou l'origine culturelle.

2.2.2. L'espace politique

L'espace politique est l'objet d'une codification qui le rend accessible à la compréhension du citoyen. Une des fonctions des partis politiques est précisément l'organisation de cet espace.

Les partis politiques sont apparus en France à la fin du XIXe siècle. Schonfeld⁵ les définit « (...) d'abord et avant tout des sortes de collectivités non éphémères d'individus qui partagent, à des degrés divers, un ensemble d'objectifs communs. Le parti se distingue de toute autre collectivité — famille, école, atelier, groupe d'intérêt, groupe d'action civique, armée, église — en ce qu'il prétend pouvoir recruter parmi ses membres, le personnel capable de gouverner la nation. » Pour de nombreux chercheurs, en sciences politiques, ils ont pour but essentiel l'accès au gouvernement et la conquête du pouvoir. Pour d'autres, ils permettent aux citoyens de délimiter la manière dont ils souhaitent être gouvernés.

Trois points sont à souligner : ce sont des organisations, elles sont durables mais pas forcément éternelles, leurs membres et leurs adhérents ont, au moins, quelques buts en commun mais ils ne sont pas tenus à une large identité de vue. Leurs principales fonctions sont la contribution au fonctionnement de la démocratie, l'aide à l'expression et à la concurrence des choix politiques, l'organisation de la participation et de la promotion des citoyens.

En 2002, trois grandes formations politiques dominent le paysage politique français : UMP, PS, FN. Dans le clivage gauche/droite qui définit l'espace politique français, lors d'élections majeures telles que celles des élections présidentielles, la bataille a lieu traditionnellement entre les deux principales formations : l'UMP (anciennement RPR) et le PS. Le FN, associé à une idéologie nationaliste, décrite ultérieurement dans notre exposé, représente depuis 1984 une force dans l'espace politique européen.

2.2.3. Trois partis politiques

2.2.3.1. L'Union pour la Majorité Présidentielle

La Ve République a donné naissance au RPR (Rassemblement Pour la République), dernière incarnation du mouvement gaulliste, fondé par Jacques Chirac en 1976. Dès mai 1981, il est le premier parti de droite.

⁵ Cité in Meny, Y. (1991). *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*. Paris : Eds Fondation Nationale des Sciences Politiques, nouvelle édition.

La droite française républicaine est partagée entre deux courants : le RPR, attaché autant à l'indépendance de la France qu'au rôle de l'Etat et l'UDF (Union pour la Démocratie Française), créé à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing, qui réunit les partis du centre et de la droite non gaulliste, plus traditionnel. En 2001, l'association « Alternance 2002 » réunit les personnalités favorables à la candidature de Chirac aux présidentielles de 2002. Elle devient l'UEM (Union En Mouvement) en avril 2002. Après le premier tour de scrutin, l'UEM se constitue en UMP qui devient un parti le 17 novembre 2002. Il dispose de la majorité absolue des sièges à l'Assemblée Nationale, réunit la quasi-totalité de la droite modérée mais il présente quelques divisions internes. Son discours est proche de l'idéologie libérale.

2.2.3.2. Le Parti Socialiste

En 1905, les principales organisations socialistes, dirigées par Jules Guesde (1845-1922) et Jean Jaurès (1859-1914) se fondent dans le SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière). Mais ce parti s'affaiblit sous la Ve République. Séparé en 1920 du Parti Communiste, constitué en 1960, il redevient actif et populaire auprès des étudiants et des intellectuels. Il est dirigé par Michel Rocard de 1967 à 1973. En 1971, au Congrès d'Epinay, un nouveau parti socialiste, né de l'union de différentes organisations socialistes dont le SFIO apparaît sous la direction de François Mitterrand, élu Premier Secrétaire. En 1974, les militants du PSU et de la CFDT le rejoignent. A partir de 1981, avec l'élection de Mitterrand en tant que Président de la République, le PS occupe une position dominante à tous les niveaux de pouvoir. Mais les difficultés de l'exercice du pouvoir, les contraintes économiques, le chômage engendrent la déception des sympathisants. Après un second septennat, le PS est battu par la droite aux élections législatives de 1993. En 1995, Lionel Jospin obtient un score honorable aux élections présidentielles. Il devient le Premier Ministre de Jacques Chirac lors de la « cohabitation ». Lors des Présidentielles de 2002, c'est la surprise : le PS représenté par Jospin est écarté du second tour au profit du candidat du Front National (FN).

2.2.3.3. Le Front National

Ce parti a été fondé en 1972. Son programme depuis sa création est d'offrir une troisième voie, « entre la lutte des classes et les monopoles ». Sa composition est hétérogène en cela qu'il réunit des représentants de divers courants : monarchistes, anciens sympathisants du régime de Vichy, catholiques intégristes, nationalistes révolutionnaires...

Jusqu'en 1983, c'est un parti marginal. En 1984, il recueille, aux élections européennes, 11 % des voix. Depuis, aucun de ses scores ne sera inférieur à 9 %. En 1995, trois villes se dotent d'un maire FN : Marignane, Orange, Toulon (qui sera perdue en 2001). En 1997, Vitrolles fait de même (elle sera perdue par le parti en 2002).

En janvier 1999, l'ex-numéro deux du parti, Bruno Megret, exclu en décembre 1998, crée le MNR (Mouvement National Républicain). Mais le FN résiste et se qualifie même pour le second tour des élections présidentielles en 2002 avec 17 % des suffrages.

Aux Européennes de 2009, il fait un score de 6,34 % et aux régionales de 2010, il remporte 118 sièges avec un score de 9,17 %. Ses principaux thèmes de campagne sont la lutte contre l'immigration et contre l'insécurité.

2.2.3. Trois idéologies

Les partis politiques ne se réfèrent pas dans leur discours à une seule ligne idéologique. Cependant, afin de simplifier notre démarche et n'étant pas spécialiste en sciences politiques, nous avons choisi de présenter pour chaque parti considéré la ligne idéologique dominante. Ainsi, pour l'UMP nous avons considéré le libéralisme, pour le PS le socialisme et pour le FN le nationalisme.

2.2.3.1. Le libéralisme

Le libéralisme idéologique est né en Grande Bretagne. Il résulte de deux courants de pensée développés séparément : la tradition de défense des libertés individuelles extorquées au pouvoir (le Bill of Rights de 1689) et un environnement de développement précoce qui définit comme bon tout système qui respecte la liberté d'opinion, de religion et l'épanouissement de la production et de l'entreprise (Cabanis, 1989). Grâce à ses ouvrages « Lettre sur la tolérance » (1689) et « Traité sur le gouvernement civil » (1690), Locke (1632-1704), philosophe anglais, apparaît comme le défenseur de cette idéologie. Il définit l'état de nature comme la situation des êtres et des choses où la société civile, même rudimentaire, n'existe pas, où les hommes sont libres et égaux, portant en eux la lumière de la Raison. Mais les lois naturelles n'étant pas écrites, les risques de mauvaises interprétations sont nombreux. Ainsi a été créée la société civile, définie comme le lieu où un certain nombre d'hommes s'unit pour que chacun renonce à son pouvoir d'exécution de la loi naturelle afin de protéger la propriété et garantir la liberté. Les pouvoirs doivent être divisés entre le législatif, l'exécutif et le fédératif.

Deux hommes ont participé au développement de cette pensée : Benjamin Constant (1767-1830) et Alexis de Tocqueville (1805-1859).

A l'origine de la pensée de Constant, on retrouve l'idée de la liberté et le souci d'équité. Il distingue deux sens pour le mot « liberté » : la liberté des anciens, définie comme partage du pouvoir social entre tous les citoyens d'une même patrie et la liberté des modernes qui permet d'assurer la sécurité dans les jouissances privées. La liberté correspond alors aux garanties accordées par les institutions à cette jouissance. La liberté prime sur l'égalité et sur la fraternité. La Loi ne suffit pas car elle doit, de plus, être en accord avec le droit naturel de l'homme face au pouvoir. L'état doit être réduit au strict minimum pour éviter les abus de pouvoir. Son rôle doit consister surtout en la sauvegarde des libertés et dans ses domaines d'attribution, il doit avoir les moyens d'action nécessaires. Le contrat social ne serait qu'un leurre. Tocqueville est, quant à lui, fasciné par le système américain. Il cherche à définir les éléments convergents de tous les régimes démocratiques. Il estime que l'important réside en une réelle conciliation de la liberté et de l'égalité car il existerait deux risques pour la liberté : d'une part, la recherche d'égalité des conditions qui peut engendrer un processus de nivellement avec un risque d'esclavage et d'uniformité et, d'autre part, l'atomisation complète des individus qui pourrait engendrer égoïsme et repli sur soi. Il définit l'individualisme comme un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis. Si l'origine de ce sentiment est démocratique, son développement présente un risque à mesure que les conditions s'égalisent. Pour ce penseur, l'égalité place les hommes les uns à côté des autres sans lien commun qui les retienne et provoque un risque d'uniformisation. Son œuvre a été significative pour le libéralisme. Avant lui, les libéraux considéraient que la liberté trouvait un appui naturel dans le progrès de l'égalité, dans le développement commercial, industriel, caractéristique de la société moderne. Avec lui, le changement est total : l'égalité civile des conditions ne placerait pas les hommes dans leur état naturel, délivrés des conventions. L'égalité civile induirait un processus qui transforme en profondeur leurs sentiments et leurs idées. Elle mine la condition première de civilisation qui est influence ou action réciproque que les hommes exercent les uns sur les autres.

Parmi leurs successeurs, nous relèverons Stirner (1806-1856) et Aron (1905-1983). Initialement collaborateur de *La Gazette du Rhin* de Marx, Stirner finit par contester le point de vue de celui-ci, c'est-à-dire que le milieu formerait l'individu. Il envisage la société comme une collection d'individus qui tiennent d'eux leur seule valeur : c'est la naissance de l'égotisme. Il reprend ainsi l'idée de Constant de la domination de l'individu et déclare la primauté absolue du Moi sans devoir

aucun envers l'Humanité. L'autorité de l'état est ainsi niée. Cette position, oubliée un temps, ressurgit dans le courant du XXe siècle. Deux idées principales se dégagent : la liberté complète de décision pour l'individu et l'état conçu comme menace, instrument de contrainte et de répression. Aron est un des héritiers de Tocqueville. Pour lui, l'individu est tout à condition de refuser de subir et de rejeter la passivité et de faire triompher l'esprit critique. Pour Aron, la figure dominante est l'acteur rationnel qui adapte les moyens aux fins en tenant compte des circonstances et des nécessités. Il ne s'agit pas d'un acteur raisonnable, ses buts pouvant être extravagants ou criminels mais il s'agit plutôt de comprendre ce qu'ont voulu faire des hommes, servis ou desservis par les circonstances et la nécessité. Pour lui, une organisation sociale dite libérale est une organisation qui respecte la liberté des individus. Ainsi pour garantir la liberté des individus, il faut leur garantir une sphère privée. Cependant, il n'y a pas de possibilité d'application concrète, réelle, pure du libéralisme ni politiquement ni économiquement d'où une mutation idéologique vers le néolibéralisme de Keynes (1883-1946). Ni marxiste, ni social-démocrate, Keynes a donné une formule théorique d'un libéralisme aménagé que l'on retrouve fréquemment à la base de toute macroéconomie moderne et dont voici les principaux points. Il s'agit d'un attachement à la propriété privée et à l'initiative individuelle, une nouvelle théorie des échanges avec la monnaie comme base d'investissement pour produire et matérialiser les transactions. Les comportements individuels ne s'additionnant pas obligatoirement, il est possible qu'il y ait des anticipations incohérentes de la part des différents acteurs économiques. Le salaire doit être équivalent au produit marginal du travail et l'état doit intervenir dès qu'il y a une crise économique. Il doit gérer la sécurité intérieure et extérieure, la protection maladie, les plus faibles tandis que l'assurance et l'école relèveraient du privé, selon le principe de concurrence. Lemieux (1987) présente le néolibéralisme comme une philosophie de la souveraineté de l'individu. Les trois grandes doctrines de cette pensée sont l'ordre spontané, le contrat social et le droit naturel. C'est un refus du collectivisme et de l'étatisme. L'assise de la pensée libérale est le droit naturel à la propriété. Une société libre est une société efficace et autorégulatrice. Pour cet auteur, c'est « en recherchant son intérêt personnel sur le marché, [que] chaque individu est amené à promouvoir l'intérêt de ses semblables. » Il ajoute que « la liberté de l'individu signifie son droit d'organiser sa vie comme il l'entend à l'intérieur de contraintes générales qui découlent des choix également libres des autres individus ». Le concept d'« intérêt commun », différent des concepts de « projet » et d'« intérêt général », au centre de ce courant, signifie que tous les individus ont intérêt à poursuivre pacifiquement leurs propres objectifs d'intérêts, la rencontre de ces intérêts augmentant l'efficacité de chacun. Concernant les relations

humaines, la coopération est considérée comme spontanée, efficace et autorégulatrice, les valeurs étant la responsabilité individuelle et la recherche de coopération efficace. Il existerait un processus de sélection naturelle autorégulateur des institutions. Selon cette théorie, les droits naturels de l'homme fondent un ordre spontané et un contrat individuel qui satisfait l'intérêt commun de tous les hommes. Dans le libéralisme, l'homme est considéré comme un mélange de Bien et de Mal. Le pouvoir serait un bien qui permettrait de contenir la méchanceté naturelle de l'homme et d'utiliser la force si nécessaire. Pour les conflits internes, le libéralisme reconnaît explicitement les divergences d'opinion, de projets et d'intérêts, la pluralité des possibles serait une donnée irréductible et le choix arbitraire. Pour maintenir un équilibre, une séparation espace privé/espace public est obligatoire. Concernant les relations internationales et la guerre, la conception est contrastée. D'une part, l'indépendance des peuples serait la condition première de la liberté, aucune unité ne serait possible et, d'autre part, les sociétés sont considérées comme égales. Les bases de cette pensée sont donc le primat de la personne et la valorisation du projet individuel ainsi que la laïcité qui correspond à la séparation espace privé/espace public. Les liens entre les hommes ou l'idée d'un projet collectif sont considérés comme des éléments facultatifs de la société. Diversité et originalité sont conçues comme des moteurs de civilisation, l'égalité freinant, au contraire, ce développement en uniformisant les individus. Le conflit et la compétition sont considérés comme des phénomènes naturels ainsi que les inégalités. Il n'y a pas de visée utopiste de libération de l'homme en cela qu'il est admis qu'il existe une réalité contre laquelle on ne peut rien.

2.2.3.2 Le socialisme

Le socialisme est né de la révolution industrielle au XIXe siècle en Europe, avec l'apparition et l'essor d'une nouvelle classe sociale : la classe ouvrière ou le prolétariat d'industrie. Ce terme a été inventé par le Pasteur A. Vinet en 1831 pour définir le contraire de l'individualisme.

Ce courant est la synthèse de trois autres, la protestation morale, la critique économique du libéralisme et la révolte politique, d'où une certaine difficulté à le définir. Les analyses de Marx et d'Engels vont dominer son histoire. Piron⁶ a proposé de qualifier de « socialiste » toute doctrine qui propose l'égalité des conditions, la suppression de la propriété et la socialisation de l'économie.

Au XXe siècle, le socialisme apparaît comme une branche avortée du marxisme, il cesse d'être révolutionnaire pour devenir réformiste. On distingue alors le socialisme dit libéral du « socialisme

⁶Cité in Prelot, M., Lescuyer, G. (1992). *Histoire des idées politiques*. Paris : Ed. Dalloz, 11^{ème} édition.

réel du marxisme-léninisme ».

Au départ de ce socialisme dit libéral, se trouve un désir de nivellement par la solidarité et presque l'affection de communautés naturelles comme la famille. Sa base est la critique marxiste du capitalisme en cinq points :

- la réalisation d'une société égalitaire qui passerait par la suppression du projet individuel,
- la société peut être définie comme une organisation de la production non pas en vue d'un profit mais pour le bien-être de tous,
- l'outil de production doit être collectif et les richesses distribuées selon les besoins,
- la paix doit être maintenue par tous les moyens,
- une révolution est à venir qui permettra l'affranchissement de l'homme.

Le socialisme est donc une pensée humaniste dont la valeur centrale est l'humanité présente qu'il ne faut cependant pas sacrifier au profit d'une humanité à venir. Cette idéologie propose une révolution pacifique dont l'objectif serait « atteindre la société rêvée avec les moyens de l'Etat de droit et l'adhésion volontaire ». Une autre valeur est l'égalité avec la défense des valeurs démocratiques et républicaines. Mais il existe une différence entre l'égalité de la démocratie et celle du socialisme. La première correspond à une égalité de conditions qui fait que c'est à la charge de chacun d'en retirer le maximum de bien-être. La seconde signifie une égalité de positions c'est-à-dire que même les résultats et les actions individuelles doivent être nivelés.

On peut noter des invariants dans les socialismes à travers l'Europe : la lutte pour la démocratie politique, le combat pour une protection sociale accrue, une opposition aux différentes formes de nationalisme. La gauche française se caractérise par un engagement de principe envers l'individualisme. Son unification se fait grâce au rejet des inégalités, considérées comme injustifiées. Le projet du socialisme est l'émancipation des individus de la logique de marché, de concurrence et de profit qui les entravent. La coopération et l'échange doivent être conformes aux aspirations et aux besoins vécus. La lutte pour les droits et les libertés doit être collective (Gorz, 1991). Le socialisme emploie des justifications morales universalistes pour définir son but, son idéal. L'identité personnelle est transcendée dans l'identité collective.

Les théories politiques socialistes du XXe siècle posent la question du rapport état/pouvoir/classes sociales (Poulantzas, 1981). Si les rapports de production dessinent le champ de l'état, celui-ci a un rôle propre. Il existe des rapports politiques et idéologiques au sein des rapports de production, qui les constituent et des rapports de classes qui engendrent la lutte des classes. Le procès de production et d'exploitation est alors aussi procès de reproduction des rapports de domination/

subordination politique et idéologique. Poulantzas (1981) souligne que les rapports de pouvoir peuvent déborder des rapports de classe.

L'état serait alors l'unité politique des classes dominantes. Il serait la condensation matérielle et spécifique d'un rapport de forces entre classes et fractions de classes, comme expression condensée de la lutte des classes. Dans les théories socialistes, les deux sphères de la vie, espace privé (la famille) et espace public (l'état) ne sont pas isomorphes. Ils font partie d'une seule et même configuration en ce sens où c'est l'état, érigé en espace public qui trace cette limite. Les socialistes veulent opposer un espace unifié et homogénéisé à l'espace moderne d'un état capitaliste, espace sériel, fractionné, constitué en fonction des modes de production. Selon eux, la circulation des marchandises et l'unité nationale seraient ainsi facilitées.

Cette idéologie promet le triomphe du bien sur le mal en précisant que la source du mal est la propriété privée. Il n'y aurait pas de pouvoir légitime en cela même que la richesse est la principale source d'inégalité. Il faudrait donc concentrer le pouvoir dans les mains de quelques uns car il est impossible que les facteurs de division et d'inégalité disparaissent seuls, ils doivent être éliminés par la force. La résolution des conflits avec les ennemis se fait dans une lutte à mort. Avec les amis, tout conflit peut être facilement réglé sinon ce sont des ennemis. L'extérieur n'est pas une notion très présente dans cette idéologie qui rejette et ignore les frontières, rêvant à un état mondial.

L'idée de projet collectif, l'existence d'un lien immuable et transhistorique entre les hommes (l'humanité) et la recherche d'unité, d'homogénéisation, la visée universelle des doctrines dominent le socialisme. Les hommes seraient entravés dans leur liberté par le marché, la concurrence et le profit prônés par l'état capitaliste. La lutte collective doit les libérer. La valeur essentielle est la recherche d'égalité en cela même que les inégalités sont, de toute façon, non naturelles et créées par la société. Les moteurs de la civilisation sont la solidarité et l'unification. Nous ajouterons quelques mots sur l'internationalisme de socialistes qui correspond à un attachement à certaines formes de solidarité appartenant à différents états- nations. Il s'agit à la fois d'une valeur et d'une pratique qui tendraient vers une entente supranationale, dans une visée libératrice, de l'ordre de l'universel.

Le socialisme s'érige en différents courants parmi lesquels nous distinguerons le socialisme réformiste du socialisme révolutionnaire. (Larousse, 2010)

Les partis se réclamant du courant réformiste se dénomment socialistes, sociaux-démocrates ou travaillistes. Ils se sont édifiés en Europe à la fin du XIXe siècle. Inspirés du marxisme et ayant des buts révolutionnaires, ces partis en viennent à considérer l'importance de la mise en œuvre de réformes progressives dans le cadre du système parlementaire libéral. C'est ainsi que les socialistes

en viennent à faire de la démocratie une fin et non un moyen et à s'écarter du courant communiste. Le socialisme révolutionnaire regroupe tous les courants socialistes ou communistes qui ne réprouvent pas la prise du pouvoir par la violence révolutionnaire, estimant que la seule action parlementaire ne suffit pas pour établir une société socialiste.

2.2.3.3. Le nationalisme

Le nationalisme se définit principalement dans son rapport à la nation.

Pour les nationalistes, la nation est un tout, une réalité substantielle et sacrée, seul sujet de l'Histoire et la réalité politique suprême (Birh, 2000). La nation se définit alors comme un bloc social, un système d'alliances de classes fusionnés autour du projet, un bloc social qui prend appui sur un état, état de droit donnant sa forme juridique à la nation. Les éléments d'unification sont une histoire commune, un mythe constitutif, une culture commune (langue, littérature, ensemble de traditions, coutumes, institutions, arts...) . L'identité nationale apparaît comme une réalité à la fois naturelle et surnaturelle, le sentiment national étant l'équivalent d'une force de croyance collective.

Quatre éléments sont fondamentaux pour maintenir ce sentiment :

- la défense intransigeante de l'état, réputé seul garant de l'intégrité de la souveraineté de la grandeur, de la puissance de la nation,
- la déshistorisation de la nation qui amène le nationalisme à naturaliser la nation, à la « racialiser », à la rattacher à des éléments naturels comme le sol ou le sang,
- une sacralisation du territoire, espace mythifié, enjeu de luttes séculaires,
- l'homogénéité prescrite de la culture est sensée garantir son identité propre. Il faut donc lutter contre tout facteur de dissolution interne et externe, transcender par l'imaginaire les divisions et les contradictions qui menacent l'unité interne.

Ainsi la nation ne serait ni le résultat d'une histoire ni le produit de conditions sociales et culturelles. Elle serait la continuité anhistorique d'un sujet collectif qui, s'étant constituée à un moment donné, ne cesse depuis de lutter pour préserver son identité à la fois originelle et éternelle. Elle est définie en termes de communauté « bio ethnique » comme une « communauté de langue, d'intérêts, de race, de souvenirs, de culture où l'homme s'épanouit ». L'individu, pour sa part, ne peut être conçu comme un être autonome. Il n'est que membre et représentant de la nation à laquelle il doit tout et en dehors de laquelle il n'est rien. Un apatride, un nomade ou un immigré représente alors un monstre humain en cela même qu'il est déraciné, hors de son appartenance ethnique ou

nationale. Toute doctrine nationaliste procède essentiellement du fétichisme d'une identité collective, de la nation et de l'affirmation d'une hiérarchie ontologique et axiologique qui place cette identité au sommet des êtres et des valeurs.

Jusqu'aux premières années de la Troisième République, le nationalisme va de pair avec le jacobinisme et est perçu comme une source de progrès. De multiples facteurs provoquent une mutation idéologique dès le début du XIXe siècle. En 1848-1849, une crise interne (et internationale) engendre un certain nationalisme s'appuyant sur une tradition de luttes déterminée contre le changement, considéré comme perturbateur. Les thèses de Darwin et de Gobineau influencent les pensées, l'idée de déterminisme et le concept de race surgissent. En France, on recherche un bouc émissaire pour expliquer la crise. Le Juif semble être celui-là car il n'a pas d'attache nationale et cultive le particularisme. Les rêves de revanche sur l'Allemagne, l'attachement à un ordre musclé et les envies de grandeur française provoquent un basculement du nationalisme vers la droite, tandis que sa connotation messianique et républicaine s'estompe progressivement.

Maurras (1868-1952) anime le mouvement de l'Action Française née lors de l'affaire Dreyfus. C'est un courant irrationnel, antiscientiste qui se développe dans le premier quart du XIXe, remettant en cause l'héritage des Lumières et de la Révolution (Duranton-Cabrol, 1991). Son objectif est de démasquer tout ce qui peut nuire à la France, cherchant à donner visages aux ennemis de la France : les Quatre Etats Confédérés que sont les métèques (mot péjoratif utilisé pour désigner les étrangers selon une xénophobie sélective), les francs-maçons, les protestants (qui ont cassé l'unité de l'église), les Juifs. La rupture avec la démocratie parlementaire, perçue comme un échec, le refus du marxisme orthodoxe et de l'internationalisme profitent à ce culte de l'héroïsme et au Mythe du chef. C'est la recherche d'une Troisième voie, entre libéralisme et socialisme. Le concept de lutte des classes est abandonné au profit de la solidarité nationale et de l'intégration sociale. Sa réflexion sur la dimension européenne du nationalisme font partie intégrante de la culture politique droitrière, culture d'exclusion caractéristique de la droite radicale. Elle s'exprime par des symboles comme la flamme tricolore, par des pratiques telles que la fête de Jeanne d'Arc ou celle du Premier Mai, certaines musiques comme les chants guerriers.

L'extrême droite est un phénomène complexe, correspondant à une sorte de catégorie conventionnelle définie de façon négative par la vigueur de son anticommunisme et de son antiparlementarisme. Ses appellations sont multiples : « droite radicale », « radicalisme de droite », différents du nationalisme de droite ou néo-nazisme, néo-fascisme, termes utilisés pour les groupes

qui se réclament une filiation avec un de ces modèles historiques ou qui en adopte les formes.

Duranton-Cabrol (1991) relève six grands courants droitiers selon un découpage plutôt arbitraire et des frontières non tangibles : le monarchisme, l'intégrisme politique, la filière néo-fasciste, la nouvelle droite, le régionalisme ethnique et le national populisme dont relèverait le Front National français. Il ne s'agit pas de fascisme en raison de l'absence de discours sur une éventuelle militarisation de la société ou d'esprit mythique. Il s'agit plutôt un nationalisme proche de celui de l'Action Française qui exclut tous les éléments réputés comme étrangers. Il prône la liberté d'entreprise, de propriété, la sécurité, l'identité comme héritage national et se base sur une centralité de la cellule familiale avec la mise en place de mesures natalistes comme l'anti-avortement.

Le populisme français s'organise dès les années 1970 autour de Jean-Marie Le Pen. Il critique l'égalitarisme et se formule sur un mode différentialiste. Il est obnubilé par le métissage et la préférence nationale. On retrouve dans tous les nationalismes cette double phobie : celle de l'altération et celle de l'altérité. Pour le nationalisme, l'Humanité est une hiérarchie de races, de peuples, de nations dont les cultures sont incommensurables, impénétrables les unes aux autres où chacun doit défendre sa place et son rang. Baechler (1976) souligne que, dans son rapport au Mal, le nationalisme promet le triomphe du Bien en éliminant deux ennemis : l'ennemi intérieur, la division et l'ennemi extérieur, toute nation s'opposant à son expansion. Tout ce qui représente un risque pour l'unité est un danger.

2.3. Le Code de la Nationalité et la politique migratoire

Se projeter dans un avenir où les références d'appartenance groupale, sociétale et territoriale sont portées à être modifiées amène le sujet à questionner le rapport qu'il entretient avec une facette particulière de son identité, celle qui renvoie à son appartenance nationale. S'il existe bien sûr une grande part de subjectivité dans cette relation, d'autres éléments entrent en jeu, des éléments moins singuliers et qui n'en sont pas moins marqués idéologiquement. Les questions d'appartenance nationale sont régies par des textes de loi. Comme nous l'avons évoqué, Lipiansky (1989) a mis l'accent sur le phénomène d'interstructuration entre la société et les individus. Nous considérons donc que l'histoire du Code de la Nationalité et de la politique migratoire jouent un rôle dans la conception de l'Étranger développés par les citoyens français en miroir de la conception de qui est français et qui ne l'est pas.

Nous avons choisi dans un premier temps d'aborder la question du Code de la Nationalité dans son

évolution historique et selon une approche sociologique. En liant cette notion à d'autres telles que l'Etat nation, la naturalisation et la citoyenneté et en nous référant à certains éléments de ce droit révisé par la loi du 26 novembre 2003, nous tenterons de cerner l'enjeu identitaire de la définition du « national ». Dans un second temps nous effectuerons un bref historique de l'évolution de la politique de l'immigration de l'ordonnancement du 2 novembre 1945 aux lois du 26 novembre 2003 et du 24 juillet 2006, dites lois « Sarkozy ».

Ces éléments peuvent nous éclairer sur le rapport de la nation française avec l'étranger et le réfugié, sur ce qu'ils peuvent représenter pour la société. L'évolution de la législation est un reflet assez fidèle de l'évolution qu'a connue la politique d'immigration. Nous rappelons ici aussi qu'il ne s'agit pas ici d'une recherche en sciences politiques, l'objectif ici est de situer notre problématique dans son contexte politique.

2.3.1. Le Code de la Nationalité

2.3.1.1. La nation : un cadre juridique

Nous avons déjà évoqué précédemment cette notion dans le contexte européen. Nous souhaitons la reprendre ici afin de la situer dans le contexte et l'histoire de France et la relier plus facilement aux notions de nationalité, de citoyenneté et de naturalisation.

Citron (1998) note que la notion de « nation » a connu plusieurs sens au cours de l'histoire.

Du latin « natio », dérivé d'une racine grecque « gen », la nation exprime d'abord l'idée de naissance, de parenté, est proche du sens actuel d'« ethnie ». En 1694, la nation état monarchique est définie dans le Dictionnaire de l'Académie de la manière suivante : « Tous les habitants d'un même État, d'un même pays qui vivent sous les mêmes lois et usent de la même langue ». Au XVIIIe siècle, la nation devient autonome vis-à-vis du pouvoir royal et se confond avec la patrie. Enfin la France Révolutionnaire transfère la souveraineté de la personne du Roi au peuple en proclamant l'Assemblée nationale et inscrit un nouveau concept politique « la nation source exclusive de souveraineté ». Apparaît ici le premier état-nation européen. Les éléments d'unification d'une nation sont une histoire commune, un espace (unification économique, juridique, politique, militaire), une culture commune (langue, littérature, ensemble de traditions, d'institutions, d'arts, un mode de vie), un système de références culturelles et de valeurs.

La nationalité française se définit comme « l'appartenance juridique et politique d'une personne à la

population constitutive d'un État » (Lagarde, 2004) La nationalité rattache le sujet à un espace territorial, juridique, politique donné mais c'est la personne qui détermine de façon subjective, intime, ce lien généralement imposé, qui détermine ainsi la place qu'elle occupe en tant que citoyen. La notion de citoyenneté, en tant qu'élément directement lié à la nationalité, définit « l'appartenance à un état. Elle donne à l'individu un statut juridique auquel sont attachés des droits et des devoirs particuliers » (Canivez, 1995).

2.3.1.2. L'ordre national : une approche socio-historique

L'idée de nationalité apparaît vers le milieu du XVe siècle prenant le pas sur l'idée d'allégeance à un souverain. Ces deux idées coexistent jusqu'au XIXe siècle (Belorgey, 1987) .

Traiter de nationalité nous amène à deux remarques. D'une part, au sein d'un même territoire, se distinguent deux catégories d'habitants, les citoyens et les non citoyens, entre lesquels se trouve une frontière juridique. D'autre part, aborder la définition du national c'est aussi aborder la définition implicite de l'Étranger. Laacher (1987) souligne que parler de la nationalité française c'est « en comprendre les conditions de production et les luttes qui ont permis à certaines représentations (du national) de s'imposer à d'autres et de s'imposer à tous ». Il ajoute que « nationalité, séjour des étrangers, naturalisation sont trois dimensions qui se conditionnent, s'influencent : toucher à l'un c'est intervenir d'une manière ou d'une autre sur les deux autres (...) dans la mesure où elles sont parmi les fondements essentiels qui structurent l'ordre national. » . L'acquisition de la nationalité par naturalisation n'est pas exempte, elle non plus, de difficultés. Autant la nécessité de faire venir des travailleurs étrangers pour subvenir aux besoins de l'ordre économique est admise, autant la naturalisation de ces mêmes travailleurs est subordonnée à de nombreuses conditions. Ainsi que le dit Sayad (1991) « passe encore que l'on fasse de n'importe qui le travailleur dont l'économie nationale a besoin, mais pour cela peut-on et doit-on faire de ce travailleur quelconque, c'est-à-dire n'importe qui, le citoyen de la nation ? » Il offre ainsi cette définition de l'immigration : « la présence au sein de l'ordre national (i.e. : dans la nation et, virtuellement, une chose appelant l'autre, dans la nationalité) de non nationaux » (Sayad, 1991). L'immigré représente donc une limite, une altérité (dans les deux sens du terme) à l'ordre national.

Si nous avons fait ce détour par le phénomène migratoire et son rapport à l'ordre politique, c'est parce que l'histoire du Code de la nationalité est imprégnée de ces relations. Les réformes successives, la prédominance alternée du *jus soli* ou du *jus sanguinis* (droit du sol et droit du sang), les deux éléments de rattachement à la nationalité française sont fonction des besoins du moment.

2.3.1.3. Rappel historique sur l'évolution du Code de la Nationalité

L'alternance du *jus soli* et du *jus sanguinis* dans les conditions d'obtention du Code de la Nationalité s'effectue en fonction de mouvements historiques et politiques.

Si le *jus soli* a joué un rôle prédominant jusqu'au Code Civil Napoléonien en 1804, celui-ci a consacré le *jus sanguinis* et l'obligation d'être né de père français pour acquérir cette nationalité.

Le Code de la Nationalité a été créé en 1945. En 1974, la crise économique ouvre la voie à la thèse de l'identité nationale, identité qui serait menacée par le flux migratoire. A partir de 1984, différentes modifications de la loi en durcissent l'acquisition. Celle-ci doit être notamment subordonnée à une manifestation de volonté. C'est une conception dite « élective » de la nationalité. Lagarde (1998) conteste cette approche, estimant que « la volonté de l'individu intervient comme élément d'appoint, pour renforcer le lien objectif avec la France (...) elle ne joue pas le rôle principal et quasi-exclusif virtuellement impliqué par la conception élective. » Mais les propositions de la « Commission de la nationalité » du gouvernement Chirac entraînent une nouvelle réforme du Droit de la Nationalité (loi n°93-933 du 22 juillet 1993) adoptée en même temps que celle des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (loi n°93-1027 du 24 août 1993 dite « Loi Pasqua »).

Entre autres conséquences sur l'obtention de la nationalité, nous relèverons les suivantes :

- l'acquisition automatique de la nationalité pour les jeunes nés en France de parents étrangers est remplacée par une manifestation de volonté à devenir français entre 16 et 21 ans. La possibilité pour les parents de la réclamer dès la naissance pour leurs enfants nés en France est supprimée,
- la suppression du double droit du sol pour les enfants nés en France de parents nés dans une colonie ou un territoire d'outre-mer au moment de leur naissance, sauf pour les algériens et sous certaines conditions,
- les mariages entre français et étrangers sont plus contrôlés avec notamment un délai préalable d'acquisition de la nationalité française de deux ans à compter de l'union officielle.

En 1997, le rapport de Patrick Weil rappelle la tradition républicaine du droit du sol depuis la loi de 1889, supprimée par la Loi Pasqua et qui impliquait la pratique de reconnaissance égalitaire et universelle qui prévalait. En effet, en introduisant la manifestation de volonté, on en demande plus aux jeunes d'aujourd'hui qu'aux jeunes d'avant ou d'après guerre. La loi du 16 mars 1998, issue de ce rapport rétablit d'une part le principe d'acquisition de plein droit de la nationalité française à la majorité pour les jeunes nés en France de parents étrangers et y résidant et, d'autre part, elle

améliore les modalités de preuve de la nationalité française, en facilitant ainsi la démarche.

En mai 2003, un projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers est déposé à l'Assemblée Nationale. Il permet l'introduction de la notion d' « intégration républicaine » avec, notamment, la connaissance de la langue française comme condition de recevabilité.

2.3.1.4. L'accès à la nationalité et la naturalisation

L'aspect légal de la nationalité nous intéresse en cela que les conceptions du national et du non national qu'elle présuppose influencent celles élaborées par le sujet. De plus, ce cadre juridique est interrogé par la construction européenne et renvoie à la question identitaire. La hantise de la fraude a été à l'origine de nombreuses réformes sur l'accès à la nationalité. Cette démarche de protection est révélatrice des enjeux identitaires et sociétaux, au delà des aspects juridique et politique, de la définition de la nationalité.

L'accès à la nationalité peut se faire par cinq principaux moyens : naissance d'un parent français (droit du sang), naissance sur le territoire français (droit du sol), résidence en France, liens familiaux avec une personne de nationalité française, la volonté individuelle qui implique la demande de naturalisation que nous développons ci-après.

La naturalisation est un cas particulier d'acquisition de la nationalité correspond à des conditions précises concernant le candidat :

- l'âge : il faut avoir minimum 18 ans,
- la notion de « résidence habituelle » (condition obligatoire au moment de la déclaration et cinq ans auparavant) signifie que la « résidence (doit être) effective et (présenter) un caractère stable et permanent et coïncidant avec le centre des attaches familiales et des occupations de l'intéressé »⁷. C'est le principe d'un stage corrélé avec l'idée d'assimilation. Il est d'au moins cinq ans mais la durée peut être réduite sous certaines conditions : acquisition d'un diplôme d'enseignement supérieur français, le fait d'avoir rendu par ses capacités et ses talents des services importants à la France, d'avoir contribué « au rayonnement de la France ». Dans ces deux derniers cas, le candidat est dispensé des conditions minimales de naturalisation que sont la langue maternelle française ou la scolarisation d'au moins cinq ans dans un établissement enseignant en langue française,
- la moralité qui comprend « une bonne vie et de bonnes mœurs »⁸, un extrait de casier judiciaire vierge, un comportement civique (répondre à ses obligations fiscales par exemple). La circulaire du

⁷Code civil, art.21-16 à 21-20, 21-26

⁸Code civil, art.21-23

12 mai 2000 précise que la notion de bonne vie et mœurs dépasse le cadre des condamnations pénales, en cela qu'elle couvre l'ensemble des comportements contraires aux règles de la vie en société,

– la notion d'assimilation à la communauté française « est appréciée à partir d'un faisceau d'indices tangibles et convergents »⁹ tels que le niveau d'acquisition de la langue française, la connaissance des droits et devoirs que la nationalité française confère. Une enquête sociale menée par la DDASS permet de recueillir des informations complémentaires sur l'adéquation entre le mode de vie du candidat et les valeurs de la société française comme le principe d'égalité hommes-femmes. La tenue vestimentaire est prise en compte et doit être motivée. Les trois motifs principaux de défaut d'assimilation sont : la connaissance insuffisante de la langue française, la vie en marge de la communauté d'accueil et la polygamie,

– l'état de santé du postulant est pris en compte dans la demande dans certains cas comme dans les cas d'altération mentale où il est important de vérifier que la demande de naturalisation est bien une manifestation de volonté de la personne,

– la perte de la nationalité française : selon l'article 22 du Code civil, la personne qui acquiert la nationalité française est assimilée au français d'origine. Elle jouit de tous les droits et est tenue à toutes les obligations attachées à la qualité de français à dater du jour d'acquisition. Cependant, à la différence du national, le naturalisé peut être déchu de celle-ci¹⁰ par le gouvernement. On relève quatre motifs de retrait de nationalité : une condamnation pour un acte qualifié de crime ou de délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou pour un crime ou un délit constituant un acte de terrorisme, une condamnation pour un acte qualifié de crime ou de délit en cas d' « atteinte à l'administration publique commise par des personnes exerçant une fonction publique », une condamnation pour s'être soustrait aux obligations du code du service national, s'être livré, au profit d'un état étranger, à des actes incompatibles avec la qualité de français et préjudiciables aux intérêts de la France.

⁹Code civil, art.21-24, 21-24-1 ; circulaire du 12-05-2000 ; loi n°2003-1119 du 26-11-2001, art.68 et 69

¹⁰Code civil, art.25 et 25-1

2.3.2. La politique migratoire

Sayad (1991), dans la définition qu'il a donné de l'immigration a mis en exergue le fait que l'immigré représente une limite, une altérité, dans les deux sens du terme, à l'ordre national. Nous nous intéressons donc à cette problématique migratoire en cela qu'elle alimente la conception institutionnelle, et implicitement individuelle, de ce qui donne à une personne sa qualité de français.

2.3.2.1. Qu'est-ce qu'un immigré?

L'immigration en France est un phénomène vieux de plus de cent cinquante ans. Environ trois millions cinq cents mille étrangers vivent en France, principalement des Maghrébins (algériens et marocains), des portugais, d'autres issus de nouvelles migrations (Africains subsahariens, Indo-pakistanaï, Chinois, Européens de l'Est).

La migration se définit par rapport à un espace de référence, essentiellement le lieu de résidence (Garson et Thoreau, 1999). C'est ainsi que nous pouvons distinguer la migration internationale des autres formes de déplacement. Toute immigration est régie par les conventions internationales, transaction bilatérale de droit et le rapport de forces politique et économique établi entre le pays d'émigration et le pays d'immigration soude le phénomène migratoire. L'immigration se conçoit de façon simultanée et intrinsèque sur le double plan de l'immigration versus de l'émigration. Ces deux ordres nationaux sont ainsi mis en relation. Le phénomène migratoire, dans sa dimension internationale s'envisage alors sous l'angle de l'appartenance nationale, de la question de la relation à la nation (celle dont l'immigré ressort et celle dans laquelle il réside) comme le souligne Sayad.

Une distinction doit être effectuée entre « étranger » et « immigré ».

« Un étranger, conformément à la définition du terme est étranger, bien sûr, jusqu'aux frontières, mais aussi une fois qu'il a franchi les frontières : étranger, il le demeure aussi longtemps qu'il peut demeurer dans le pays. Un immigré est étranger bien sûr, jusqu'aux frontières, mais jusqu'aux frontières seulement. Une fois les frontières franchies, il cesse d'être ordinairement un étranger pour devenir un immigré. » (Sayad, 1991). Si étranger est la définition juridique du statut, immigré est avant tout la condition sociale de l'individu. Sayad définit l'immigré comme « un étranger séjournant provisoirement, et pour des raisons de travail exclusivement ». Cette condition comporte trois dimensions essentielles : la dimension temporelle, la dimension « force de travail », la dimension politique.

La dimension temporelle se retrouve dans la contradiction du « provisoire qui dure ». Ce n'est pas un état passager car il a tendance à durer et cet état n'est pas non plus perçu comme état permanent ni par le pays d'accueil, qui a à disposition une main d'œuvre toujours renouvelée, ni par la société d'origine qui considère toujours l'immigré comme un national, ni par l'immigré qui, ayant l'illusion d'un retour, accepte la migration.

On trouve la dimension « force de travail » dans l'intérêt des pays d'accueil à avoir un potentiel de main d'œuvre bon marché et renouvelée fréquemment que représentent les immigrés. L'immigré est défini par sa relation au travail. Ainsi il y a une identification presque totale entre la condition d'immigré et la position d'ouvrier spécialisé, une qualification qui n'est, à l'origine, que technique. L'immigré est relégué au plus bas de l'échelle sociale et, même s'il n'occupe pas cette position, cette stigmatisation le poursuit. Ainsi, lorsqu'il occupe une autre position sociale, une position au-dessus de celle que partagent ordinairement les immigrés, par glissement sémantique il devient un étranger. Une relation circulaire existe entre le politique et le social. Quand une des deux fonctions tend à s'effacer, il appartient à l'autre de la réactiver.

Il y a une distinction de nature politique, la nationalité, l'origine nationale, et une dimension sociale, l'appartenance à la classe ouvrière. La discrimination politique s'opère sur la base de l'appartenance à une nationalité. Cette discrimination est considérée comme légitime et sert de masque à la discrimination sociale qui apparaîtrait sinon comme éthiquement inacceptable.

2.3.2.2. Evolution de la politique d'immigration

Cette évolution dépend du contexte économique mais également de considérations politiques et idéologiques qui influencent le regard porté sur les migrants et la conception de ce qu'est un étranger. Pour élaborer ce paragraphe nous nous sommes principalement référée ici au « Guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France » édité par le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) en 2006 après la promulgation des lois dites « Sarkozy II ».

En 1945, après la Seconde Guerre Mondiale, l'ONI (Office National de l'Immigration) est créé. Le recrutement de main d'œuvre étrangère est important et doit passer par cet organisme. La procédure étant lourde, l'entrée clandestine est fréquente et ne pose pas de problème à une obtention a posteriori d'une carte de séjour et d'une carte de travail.

Au début des années soixante et dix, avec la dégradation de la situation économique, la « maîtrise des flux migratoires » devient un objectif des pouvoirs publics et, en 1974, c'est l'arrêt officiel de

l'immigration des travailleurs étrangers. Elle est suivie en 1980 par la promulgation de la loi « Bonnet » qui permet l'expulsion des étrangers en situation irrégulière et l'apparition de la rétention administrative. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, la procédure d'expulsion est assouplie et la carte de résident de dix ans est créée, permettant l'accès au travail. La loi « Pasqua » de 1986, sur fond de cohabitation politique, allonge la liste des documents permettant l'entrée sur le territoire français et restreint celle des étrangers protégés. Elle sera assouplie à son tour par la loi « Joxe » en 1989.

A partir de 1991, de nombreuses mesures en faveur d'une « maîtrise de l'immigration » sont adoptées comme la suppression du droit du travail des demandeurs d'asile ou le renforcement des contrôles des visas. En mars 1993, le retour de la droite au pouvoir permet l'adoption de nouveaux textes dont une réforme majeure du Code de la Nationalité : « la manifestation de volonté d'acquisition de la nationalité française par les jeunes nés en France de parents étrangers » (Loi du 22 juillet 1993). Les contrôles d'identité sont facilités (Loi du 10 août 1993). Les conditions d'entrée, d'accueil et de séjour des étrangers en France sont modifiées (Loi du 24 août 1993) avec notamment la restriction des possibilités de regroupement familial ou le placement sous haute surveillance des mariages mixtes. La politique d'immigration devient une priorité nationale. La loi « Debré », promulguée en 1997, accorde à nouveau une carte de séjour temporaire à certaines catégories d'étrangers. Elle est assortie de dispositions répressives comme la mémorisation des empreintes digitales des étrangers demandant le droit au séjour ou la confiscation du passeport des étrangers en situation irrégulière.

En 1997, après les législatives, la gauche revient au pouvoir. Nombre de dispositions des lois « Pasqua » et « Debré » sont maintenues. La loi « Chevènement » permet la création d'une carte « vie privée et familiale » pour les étrangers ayant des attaches en France mais ne réunissant pas les critères d'obtention de la carte de résident. L'asile dit territorial est officialisé pour les étrangers ne remplissant pas les critères de l'asile dit conventionnel, basé sur la Convention de Genève. Mais la situation des étrangers reste précaire : la nouvelle carte est temporaire, la double peine n'est pas remise en cause.

Le 26 novembre 2003, Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur, promulgue une loi « relative à la maîtrise de l'immigration et au séjour des étrangers ». Elle a un triple objectif. Tout d'abord, il s'agit de « mettre fin à l'incapacité de l'état à maîtriser les flux migratoires » avec un renforcement du dispositif répressif comme le fichage systématique des demandeurs de visas et de titres de séjour, la suppression de l'accès direct à la carte de résident pour les parents d'enfants français. Le deuxième objectif est de lutter contre le communautarisme et de valoriser la nécessaire « intégration

républicaine dans la société française ». Les maires obtiennent de nouvelles compétences dans le contrôle des attestations d'accueil et des mariages. Le dernier objectif est de répondre au souci d'harmonisation de la communauté européenne cette fois. Depuis l'entrée en application du Traité d'Amsterdam en 1999, la politique d'immigration et d'asile ne relève plus de la seule compétence des états membres.

En juillet 2006, le CESEDA (Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile) qui a remplacé l'ordonnance de 1945, est à nouveau modifié. Ces nouvelles modifications officialisent une sélection des étrangers en fonction de l'intérêt qu'ils représentent pour la France. Est désignée comme une immigration subie celle qui est pourtant garantie par les droits fondamentaux (droit de mener une vie familiale normale, respect de la vie privée...). Sont ainsi désignés comme indésirables les étrangers résidant de fait depuis plus de dix ans en France, les conjoints de français ou encore les membres de la famille candidats au regroupement familial. Une nouvelle carte est créée, celle des « compétences et talents », qui ne sera délivrée qu'à quelques individus par le Ministre de l'Intérieur lui-même. Cette réforme se met en place dans un climat de durcissement vis-à-vis de des étrangers et répond à des demandes de chiffres et de respect de quotas.

Ainsi, depuis 2000, quatre nouvelles lois ont été votées :

- Loi Sarkozy de novembre 2003 sur l'entrée et le séjour,
- Loi Villepin de décembre 2003 sur l'asile,
- Loi Sarkozy de juillet 2006 sur l'immigration choisie,
- Loi Hortefeux de novembre 2007 sur l'entrée et le séjour.

L'inspiration est sécuritaire et prend en compte les tendances de la politique européenne de l'immigration : entre l'ouverture des frontières à une immigration sélective et la fermeture aux étrangers non choisis. L'accent est mis sur la politique d'accueil avec le contrat d'intégration, les tests de langue et les accords bilatéraux. En 2008, au niveau européen, un Pacte est adopté par les vingt-sept pays de l'Union sous la présidence française, un pacte pour l'immigration et l'asile et le lancement de l'Union pour la Méditerranée. Il reflète les priorités de la politique française : ouverture des frontières dans la limite des capacités d'intégration aux besoins du marché du travail, lutte contre l'immigration clandestine, sécurisation des frontières, politique européenne de l'asile, co-développement avec les pays d'origine. Ce pacte n'est pas un traité, ce n'est pas une nouvelle législation, il donne le ton.

2.4. Réflexion autour de la problématique identitaire nationale

Nous avons pu constater, à la lumière des conditions de recevabilité de la demande de naturalisation, que l'étranger doit avoir une moralité et un vécu quasi irréprochables. Il est intéressant également de noter que cette rigueur morale est exigée même après l'obtention de la naturalisation, sous peine de la perdre. Le national « d'origine » peut, au pire, perdre ses droits civiques voire sociaux mais il gardera toujours sa place dans la société dont il est issu. Implicitement, le naturalisé est toujours sous contrôle moral de l'état. Par contre, cette exigence semble secondaire pour les personnes qui peuvent apporter à la France leur rayonnement et leurs talents. On saisit bien ici l'investissement idéologique et pratique mis dans la nationalité par la société française, au plus haut niveau de l'état. L'acquisition de la nationalité semble donc proche d'un don, d'un cadeau fait par la société française à un étranger (et quelques éléments sont là pour le lui rappeler) et semble même parfois se dérouler sur le mode de l'échange et des intérêts réciproques. Ainsi l'étranger qui a quelque chose à offrir à la nation aura plus de chances d'être naturalisé. De même la personne qui risque d'être une charge pour la collectivité (malgré la devise de fraternité républicaine), au vu, par exemple, de son état de santé, a peu de chances de l'obtenir (on justifiera le refus par exemple par le faible degré d'insertion professionnelle possible pour une personne handicapée). Il y a donc ici une démarcation entre les tenants de la nationalité française qui repose sur des critères éminemment subjectifs tels que le « degré de moralité ».

Un autre point intéressant à relever concerne le lien nationalité-citoyenneté. La citoyenneté confère un statut juridique à l'individu. Oblet (1998) rappelle que « la citoyenneté exprime une appartenance politique qui n'impose en soi ni pratiques culturelles ni modèle d'organisation mais une exigence de solidarité et donc également de communication entre les concitoyens. » Cependant, afin d'accéder à ce statut de citoyen, l'étranger doit répondre à un certain nombre de critères comme on peut le remarquer dans les exigences liées à l'assimilation à la communauté française. Une enquête peut être mise en œuvre pour vérifier que le requérant mène une vie conforme aux us et coutumes de la vie française.

La nationalité possède ainsi deux dimensions : une politique et une culturelle. La première donne une identité politique au sujet, un statut juridique en cela même qu'elle définit ses droits et ses devoirs envers les autres membres de la société, statut lié à un espace territorial donné et défini (Canivez, 1995). Si la nationalité rattache la personne à un espace territorial, juridique, politique donné, seule la personne détermine la nature et les caractéristiques de ce lien, signifiant ainsi la

place qu'elle pense occuper dans la société. La subjectivité de ce lien apparaît lorsque des bouleversements contextuels d'ordre historiques et politiques, sociaux surgissent, interrogeant la notion même de citoyenneté, le lien nationalité/citoyenneté et le sentiment d'appartenance. Cette dimension subjective de l'appartenance à une nation n'a pas besoin d'être justifiée lorsque la personne a acquis la nationalité par droit du sol ou droit du sang. Elle se pose de manière déterminante pour le naturalisé. Sayad (1991) souligne d'ailleurs que « c'est tout le vocabulaire de l'honneur usant des termes de dignité, de privilège, de mérite, d'obligance et d'obligation (...) qui se retrouve constamment et abondamment cité dans tout ce qui est dit de la nationalité et de la naturalisation. »

Ainsi, les critères définis pour l'accès à la naturalisation nous éclairent sur sa dimension symbolique et même affective parfois et, tout du moins, idéologique.

Considérons maintenant son influence sur ce que nous appellerons l'identité culturelle au sens de nationale, telle qu'elle peut être vécue par les citoyens français. Prenons comme point de départ de notre réflexion la notion d'« identité nationale » (que nous reprendrons dans un chapitre ultérieur).

Kelman¹¹, au cours de ses travaux sur le nationalisme, nous apprend que la simple existence d'éléments culturels communs entre les membres d'une collectivité n'est pas suffisant pour les définir comme une nation. Ils doivent aussi avoir conscience que ces éléments communs représentent des liens spéciaux qui les lient les uns aux autres. La notion d'identité nationale repose donc sur cette prise de conscience de liens entre nous et d'autres, liens historiques, sociétaux, culturels. A partir de ces éléments nous différencions ceux qui partagent la même identité, nationale et ceux qui ne la partagent pas. L'identité nationale ne se définit pas seulement pour un individu à partir de son appartenance juridique et territoriale, elle est aussi définie en fonction d'éléments plus subjectifs. Le sentiment d'appartenance à un espace institutionnel donné est également constitutif de cette notion d'identité nationale, sur son versant subjectif.

La subjectivité présente ici relativise ainsi le sentiment de ressemblance que les individus peuvent éprouver face à des personnes qui, bien qu'ayant objectivement la même nationalité, l'ont acquise différemment dans leur histoire personnelle. Qu'en est-il alors de l'élaboration de ce sentiment vis-à-vis de personnes qui ne partagent pas même cet aspect juridique même s'ils partagent une même citoyenneté, en l'occurrence dans notre raisonnement, la citoyenneté européenne ?

Ainsi le national de naissance considère implicitement cet aspect de son identité comme un élément

¹¹Cité in Segall, M.H., Dasen, P.H., Berry, J.W. (1990). *Human behavior in global perspective : an introduction to cross-cultural psychology*. New-York, Pergamon Press.

acquis, évident, naturel et n'a que pas ou peu de conscience de l'aspect construit de cette facette identitaire. La construction européenne interroge aussi cet état de fait et en présuppose, de manière hypothétique, à terme, la déconstruction ou le réaménagement de cette facette identitaire et la création d'un nouveau sentiment d'appartenance.

Nous percevons ici l'importance de cette considération, parfois inconsciente mais à laquelle le sujet, en tant que national, en tant que citoyen d'un état- nation, est confronté notamment lorsqu'on lui demande ce qu'il attend de l'Union Européenne.

Présentation du cadre théorique

Deuxième partie : Présentation du cadre théorique

La place du sujet est au centre de cette recherche. Sa réflexion, le sens qu'il donne à l'environnement socio-politique qui l'entoure nous intéresse. Plusieurs courants abordent cette question et nous avons choisi de nous positionner dans celui de la psychologie interculturelle. Cette discipline nous semble être la plus pertinente pour traiter de ce sujet eu égard aux outils conceptuels qu'elle nous apporte.

La construction européenne porte le sujet dans un processus d'interculturalisation au niveau institutionnel et peu à peu personnel, voire quotidien. Le sujet s'interroge notamment sur le devenir de son identité culturelle telle qu'il a pu la définir jusqu'à présent et sur les conséquences que vont avoir, implicitement, à moyen terme et à long terme, le mouvement de partage d'espace, avec la libre circulation des personnes et le mouvement de partage d'une monnaie unique avec d'autres européens sur sa problématique identitaire. La position de ce sujet est celle d'un sujet interculturel.

La dimension politique est aussi présente dans cette recherche car c'est la position du sujet en tant que citoyen dans le contexte européen qui a suscité notre curiosité. Nous avons donc emprunté à la psychologie politique le concept de sujet citoyen.

Nous présentons donc dans un premier chapitre la psychologie interculturelle, son historique, sa place spécifique vis-à-vis des deux autres grands courants de psychologie qui traitent des relations psychisme-culture. Nous aborderons les principaux concepts de cette discipline.

Dans un second chapitre, nous présenterons le concept de « sujet citoyen » tel qu'il est défini en psychologie politique.

Psychisme & Culture

Chapitre 1 : Psychisme et Culture

Trois courants s'interrogent sur le rapport « psychisme-culture » : la psychologie culturelle, la cross-cultural psychology et la psychologie interculturelle. Ces trois courants abordent cette problématique avec des outils conceptuels différents et un point de vue original. Nous allons présenter brièvement ces trois courants avant de nous d'aborder plus particulièrement celui de la psychologie interculturelle.

1.1. Trois modèles théoriques

1.1.1. La psychologie culturelle

Ce courant travaille sur la relation culture/psychisme dans le contexte des actions et des interactions quotidiennes. L'individu est considéré comme le constructeur actif d'instruments, symboliques et matériels dans un contexte subjectif. Cette approche débute avec le courant culturaliste américain dès 1920.

La culture est conçue comme un processus dynamique dépendant du sujet. En Europe, ce courant a longtemps été conduit par des ethnologues et sociologues tels que Tylor, Morgan, Durkheim ou Mauss.

Les chercheurs s'interrogent sur les processus par lesquels la culture, à travers un certain nombre d'institutions, façonne l'individu appartenant à divers groupes culturels. Deux processus principaux sont au centre des recherches (Segall, 1990) :

– est considéré d'une part, le processus d'enculturation. Celui-ci est défini comme un processus d'appropriation par l'individu, tout au long de son existence, des éléments des cultures au sein desquelles il évolue et en tant que « processus qui lie le développement individuel à son contexte culturel. »

– D'autre part, on trouve le processus de socialisation qui est défini comme « la façon dont l'enfant va s'inscrire dans les multiples réseaux qui régissent la structure familiale et sociale de son groupe. »

1.1.2. La cross-cultural psychology

Ce courant s'inscrit dans la psychologie générale. Son objectif est d'établir des théories, des lois, des universaux en comparant différentes cultures. Généralement, la validité des théories élaborées en Occident est vérifiée dans d'autres cultures.

Les objets d'étude sont les relations établies entre les variables de l'environnement socioculturel et le mode de fonctionnement mental. La culture est conçue comme un conglomerat de variables ou comme une variable indépendante.

Les processus observés sont l'enculturation, déjà présent dans le courant de la psychologie culturelle et l'acculturation. L'acculturation est le processus qui apparaît lors du contact entre individus issus de cultures différentes. Il est défini comme un processus comprenant « les phénomènes qui résultent des rencontres entre individus issus de cultures différentes dès le premier contact ainsi que les possibles changements des modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes. » (Redfield, 1936)⁽¹³⁾.

Le changement culturel et l'acculturation sont considérés comme des phénomènes universels pouvant s'étudier partout, la rencontre culturelle étant la source principale d'acculturation. De ces contacts résultent des influences réciproques mais toutes les sociétés, tous les individus ne sont pas affectés de la même façon, en fonction du contexte de la rencontre.

1.1.3. La psychologie interculturelle

Il s'agit d'un courant plutôt francophone né de questions autour de l'immigration et de l'intégration. Cette approche repose sur les deux orientations précédentes mais son intérêt se porte plutôt sur les transformations, les changements apparus lorsque des individus issus de cultures différentes. Le concept d'acculturation est ici abandonné en raison des implications idéologiques qui signifiaient implicitement une conception asymétrique des relations entre cultures selon une perspective diachronique (une culture avant l'autre). Ce concept est remplacé par le concept d'interculturalité. Le concept d'interculturalité combine acculturation et enculturation dans une situation particulière où deux modèles interagissent dans une perspective de coexistence des deux cultures sur un plan synchronique (Clanet, 1990). Il deviendra un concept clé de la psychologie interculturelle.

⁽¹³⁾ Cité in Segall, M.H., Dasen, P.H., Berry, J.W., (1990). *Human behavior in global perspective, an introduction to cross-cultural psychology*. New-York : Eds General Psychology.

1.2. Naissance de la psychologie interculturelle

Nous allons nous attarder sur le modèle proposé par la psychologie interculturelle. Par sa problématique cette étude se positionne dans ce courant. En effet cette discipline offre les outils conceptuels adéquats à cette démarche comme nous le développerons ultérieurement dans notre exposé.

Pour Clanet (1990), la perspective interculturelle représente un nouveau positionnement par rapport à deux orientations idéologiques : l'universalisme culturel, très prégnant en France, et le relativisme culturel. Une présentation de deux orientations va permettre de saisir la spécificité de cette nouvelle conception des relations humaines.

1.2.1. L'universalisme culturel

Au XIX^e siècle, l'anthropologie est conçue comme une branche de la zoologie. La race est définie comme l'« ensemble des qualités du corps, qualités immuables et transmissibles par hérédité biologique ». Ce courant s'appelle le fixisme ou le créationnisme.

Naît ensuite le courant évolutionniste de Morgan. L'évolution de l'humanité est considérée comme un continuum débutant par un état de sauvagerie qui traverserait un état de barbarie avant d'atteindre l'état civilisé. Innovation et progrès technique apparaissent comme les facteurs déterminants de cette évolution. Cette conception repose sur l'idée d'une supériorité du « civilisé » sur le « primitif ».

En Europe, un courant d'anthropologie sociale se crée. Il a toujours pour base l'universalité culturelle et les déterminismes sociaux et historiques. Il donne naissance à la sociologie et son précurseur est Durkheim.

Ce modèle sociologique reste très prégnant jusqu'aux années quatre-vingt mais il pêche par manque d'explications sur les phénomènes naissant de la rencontre entre deux cultures.

1.2.2. Le relativisme culturel

Dès la fin du XIX^e siècle, les anglosaxons et les américains portent leur attention sur la problématique des rencontres entre cultures. Cet intérêt peut s'expliquer notamment par la situation historique des Etats-Unis bien différente de celle de l'Europe au début du XX^e siècle.

L'histoire américaine est intrinsèquement liée aux migrations de population, ce qui engendre une certaine conception des cultures mises sur un même plan de valeurs. L'Europe coloniale conçoit difficilement les cultures autrement que de manière hiérarchisante.

Dès 1920, en réponse aux problèmes interculturels concrets rencontrés aux Etats-Unis, une école culturaliste à l'approche pluridisciplinaire se développe : l'école de Chicago.

Les culturalistes considèrent la culture comme « la part apprise du comportement humain qui particularise les groupements culturels ».

1.2.3. L'émergence de la psychologie interculturelle en France

Divers éléments historiques ont permis l'évolution du regard porté sur les cultures.

Le contexte historique qui suit la fin du colonialisme n'est pas propice à une conception mettant les cultures sur un même plan, sans hiérarchisation. En effet, quinze ans après les guerres coloniales, la France ne se défait pas du sentiment de supériorité culturelle que lui a conféré sa suprématie militaire antérieure. Son approche des autres cultures est empreinte d'ethnocentrisme. L'ethnocentrisme se définit comme « la tendance à privilégier le groupe ethnique auquel on appartient et à en faire le seul modèle de référence »(Dictionnaire « Le Robert illustré d'aujourd'hui, janvier 2000, p.531).

Le choc pétrolier de 1973-1974 a entraîné une crise économique et une montée du chômage. Ce phénomène touche prioritairement les communautés immigrées d'avant ou d'après la décolonisation. Dans ce contexte, un phénomène de rejet et d'hostilité apparaît envers ces communautés et cela renforce, chez les individus y appartenant, le sentiment de faire partie d'un groupe différent, en termes de valeurs, de références, de ce groupe dominant qui les met à l'écart. Parallèlement, l'origine ethnique des populations immigrées se diversifie avec des mouvements de migration africaine. Ces migrants ont des modes de vie différents du mode de vie occidental, ils sont plus visibles socialement. Enfin, les jeunes générations issues de l'immigration, tiraillées entre des références identitaires multiples, utilisent leur accès aux modes d'expression et de communication de la culture dominante pour entamer le dialogue et revendiquer la pluralité identitaire.

Le pluralisme culturel de la France ne peut plus être nié. Cette prise de conscience renvoie à une crise de valeurs de la société française et à la peur d'un éclatement en sous-groupes culturels. En

sciences humaines, l'anthropologie psychologique, inaugurée par les américains dans les années vingt apparaît en France en 1975-1980. Jusqu'à cette époque, le courant sociologique, poussé à son extrême, dominait. L'idée selon laquelle il existerait une coupure entre les processus mentaux animant des sujets concrets, objet d'étude de la psychologie, et les processus formant la trame du collectif, échappant par principe à la psychologie, était très prégnante.

L'anthropologie psychologique offre une nouvelle vision du social, introduit un pont entre le social et le psychique, entre le collectif et l'individuel. La notion de culture est au centre de ce courant. Il est l'instigateur d'un intérêt croissant pour ces problématiques et la multiplication des approches en sciences humaines parmi lesquelles se trouve la psychologie interculturelle.

1.3. Culture, interculturalisation, interculturalité

Pour Abdallah-Preteceille (1990) : « Le but d'une approche interculturelle n'est ni d'identifier autrui en l'enfermant dans un réseau de significations ni d'établir une série de comparaisons sur la base d'une échelle ethno-centrée. Méthodologiquement, l'accent doit être mis davantage sur les rapports que le " je " (individuel ou collectif) entretient avec autrui que sur autrui proprement dit. »

Nous en présenterons ici différentes notions : la notion de culture, l'interculturalité et l'interculturalisation. Nous aborderons dans notre chapitre sur l'identité¹² le concept d'identité interculturelle et les stratégies identitaires et nous traiterons dans un chapitre à part les modes d'appréhension de la différence.

1.3.1. Le concept de culture

L'anthropologie psychologique a introduit une nouvelle définition de la culture qui se situe entre une conception restrictive de la culture en tant que « savoir transmis par les institutions et valorisé par un groupe particulier » et une conception extensive de la culture en tant qu' « ensemble des productions spécifiquement humaines ».

La culture se définirait donc de la façon suivante : « ensemble de significations propres à un groupe ou un sous groupe, ensemble de significations prépondérantes qui apparaissent comme valeurs et donnent naissance à des règles et à des normes que le groupe conserve et s'efforce de transmettre et

¹² Troisième partie, chapitre 4, 4.1. Identité et Culture, p.144

par lesquelles il se particularise, se différencie des groupes voisins » (Clanet, 1990). La culture est conçue comme un médiateur des éléments du contexte entrant en relation.

Clanet précise la précédente définition et considère la culture comme l'ensemble des formes imaginaires / symboliques qui médiatisent les relations d'un sujet aux autres et à lui-même et, plus largement, au groupe et au contexte; de même que, réciproquement, ce sont les formes imaginaires / symboliques qui médiatisent les relations du contexte, du groupe, des autres... au sujet singulier.

La culture est conçue comme un système de sens qui se traduit à travers les valeurs, les normes, les interdits, les codes propres à chaque groupe. Le sujet de la psychologie interculturelle est un sujet interculturel. Il est conçu comme un « carrefour culturel », il est porteur de culture. La culture étant créatrice de sens, il n'existe pas de lien social qui ne soit interculturel. La rencontre interculturelle n'est donc pas une rencontre entre cultures mais bien une rencontre entre sujets porteurs de culture, chacun ayant son propre rapport à sa culture. Toute rencontre avec un autre culturellement différent interroge le sujet sur ses propres fondements culturels.

1.3.2. Interculturalité et interculturalisation

Le concept d'interculturalité est apparu dans les années quatre-vingt.

Le préfixe « inter » introduit les idées de réciprocité dans les échanges et de complexité dans les relations entre cultures. Il introduit également l'idée de séparation, de disjonction, d'interférence, d'interpénétration, d'interrogation.

Clanet (1990) le définit comme un « mode particulier d'interactions et d'interrelations qui apparaît lorsqu'un sujet (ou des groupes) est confronté à deux univers culturels (par exemple dans le cas d'une minorité culturelle), qu'il est en présence constante de deux univers culturels. Le sujet établit alors une relation alternative et continuée avec ces deux univers et structure sa personnalité par rapport à ceux-ci. » Il définit l'interculturalisation comme « l'ensemble des processus psychiques relationnels groupaux et institutionnels par lesquels les individus ou les groupes interagissent lorsqu'ils appartiennent à deux ou plusieurs ensembles se réclamant de cultures différentes ou pouvant être référées à des cultures distinctes. »

La différence essentielle entre l'acculturation et l'interculturalisation se situe à un niveau épistémologique et idéologique. Ainsi, l'acculturation reste empreinte d'une conception asymétrique des relations entre cultures. La culture dominante s'offre comme modèle à atteindre. Ce concept est marqué par l'ethnocentrisme des chercheurs et correspond à une perspective diachronique.

L'interculturalité, elle, se situe dans la synchronie, selon une dynamique paradoxale, un double mouvement : d'une part, un mouvement de transformation des systèmes en présence du fait de leur interaction et d'autre part, un maintien des systèmes du fait que chacun désire préserver sa spécificité.

Dans une situation interculturelle, plusieurs processus s'articulent :

- l'assimilation : chaque groupe assimilant certaines valeurs de l'autre groupe,
- paradoxalement, un processus de différenciation, avec la revendication par chaque groupe de sa spécificité,
- enfin, une tentative de synthèse originale grâce à l'aménagement de nouvelles réalités.

Ainsi, le processus d'interculturalité permet l'intégration d'une pluralité de références qui vont se combiner, interagir les uns avec les autres et, de ce fait, ces nouvelles références culturelles ne peuvent se réduire ni à l'une ni à l'autre des références culturelles initiales.

Il faut cependant souligner ici que nombre d'interactions culturelles ne sont pas forcément interculturelles. Il faut un engagement de la différence culturelle dans la rencontre que cet engagement soit implicite ou explicite.

Denoux (1994) propose cette définition de l'interculturalité : « Pour les individus et les groupes appartenant à deux ou plusieurs ensembles culturels, se réclamant de cultures différentes ou pouvant y être référés, nous appellerons interculturalité les processus par lesquels dans les interactions qu'ils développent, ils engagent implicitement ou explicitement la différence culturelle qu'ils tendent à métaboliser. »

La référence culturelle du sujet relève ici de trois niveaux : « appartenant », « se réclamant » ou « pouvant y être référés ». C'est en nous référant à cette définition que nous nous permettons de qualifier la construction européenne d'interculturelle. De plus, il est sous-jacent à l'ensemble de notre démarche. Ce concept peut être considéré comme un concept générique qui englobe le contexte de notre étude, les théories sous-jacentes à notre démarche et les différents concepts utilisés tels que les MAD ou les stratégies identitaires.

Le sujet citoyen

Chapitre 2 : Le sujet citoyen

En développant une problématique née de la prise en considération de deux évènements politiques et qui interroge la dynamique du sujet, nous avons abordé la question de la place du sujet que nous avons défini comme « sujet interculturel » mais aussi comme « sujet citoyen ». Par cette acception, nous entendons le sujet comme « sujet de la psychologie » et non pas dans son sens politique de « personne soumise à une autorité souveraine ». (Dictionnaire Le Robert, 2000, p.1370) Nous avons donc souhaité situer la notion de citoyen dans un autre cadre que le cadre juridique de la nationalité évoqué précédemment. Une discipline de sciences humaines s'intéresse à cet objet d'étude, il s'agit de la psychologie politique. Nous ne l'avons pas déterminé comme cadre théorique principal. Cependant l'approche de la notion de citoyen par cette discipline a nourri notre réflexion au regard de la place occupée par le sujet interculturel positionné en fonction de son appartenance nationale.

2.1. Brève présentation de la psychologie politique

Les antécédents de la psychologie politique remontent à la tradition gréco-latine. Son histoire et son développement ne sont pas linéaires dans le temps. A la fin du XIX^e, des chercheurs français abordent dans leurs travaux les conséquences sociales et politiques de l'industrialisation. Ces recherches ont des thèmes divers comme les foules, la violence ou les nationalismes. Après une période de latence, d'autres chercheurs, dont font partie Adorno et Fromm, face à la montée du fascisme et de l'autoritarisme, utilisent cette orientation pour leurs recherches. Puis, à nouveau un long silence est imposé. Dorna (2006) estime que ce silence serait dû à une orientation des Sciences Humaines vers « la recherche qualitative et la normalisation des sciences sociales » qui ne permettrait pas notamment la transversalité et l'interdisciplinarité nécessaire aux études de cette discipline. Le retour de la psychologie politique s'est, selon lui, imposé finalement face aux problématiques et aux crises qui traversent la société moderne.

La complexité de la définition de cette discipline réside dans l'absence d'un paradigme fédérateur bien qu'elle porte un projet intégrateur. Elle se présenterait donc sous la forme d'un « carrefour disciplinaire », considération refusée par certains chercheurs, tel que Larrue, qui, aspirant à en faire une discipline à part entière, tendent à la confondre avec la psychologie sociale.

Pour Dorna (1998), la notion centrale de la psychologie politique est le citoyen. Son objectif est de

saisir les mécanismes cognitifs qui pourraient expliquer les comportements politiques.

Rouquette (1995), quant à lui, estime que la psychologie politique se doit d'être sociale en cela qu'elle se penche sur « (...) des conduites personnelles et des conduites collectives en tant que les unes procèdent des autres en parfaite réciprocité relativement à un enjeu : le citoyen isolé n'existe pas, non plus que le vide social, mais chaque citoyen traite à sa manière et depuis le contexte qui l'investit l'information qui lui parvient. »

2.2. Le sujet citoyen

La citoyenneté se définit comme le droit d'appartenance des individus à une entité politique reconnue, « une forme d'organisation juridiquement établie sur la base d'un pouvoir légitime et d'une nation reconnue ».

Dorna (2006) explique que cette citoyenneté s'établit grâce à la « transmission [d'] éléments affectivo-cognitifs via les mécanismes de socialisation et les pouvoirs de contrôle (physiques et psychologiques) qui permet le maintien de la cohésion nationale et de l'intégration des vagues successives de nouveaux membres. » Cette argumentation nous apporte un nouvel éclairage quant à l'enjeu identitaire sous-jacent à l'acquisition de la nationalité que nous avons traité précédemment. La problématique de la citoyenneté, du côté de la transmission ou du côté de l'acteur citoyen, est au cœur des préoccupations actuelles de la psychologie politique en cela qu'elle est la voie vers d'autres questionnements concernant aussi bien le régime politique démocratique que le fonctionnement des mécanismes de cohésion sociale.

Nous avons abordé cette question à travers le prisme du droit de vote, un des plus forts moyens d'expression politique des citoyens. De quels éléments psychiques le sujet dispose et met en oeuvre pour effectuer ce choix?

Rouquette (1995) décrit le citoyen comme « à quelque degré un théoricien politique : il se forme une image du passé, interprète ce que lui offre le présent et se projette plus ou moins dans l'avenir ; sur la nature et l'exercice du pouvoir, il dispose d'un système d'attitudes, de normes et d'hypothèses ; le changement le trouve rarement à court d'explications. Surtout, il juge et se prononce : lui appartiennent la condamnation ou l'approbation, le soutien ou le rejet. Tout citoyen est aussi un héritier à qui échoit au fil de son éducation traditions, mythes et croyances. »

Cette définition nous semble pertinente dans le cadre de notre étude en cela qu'elle aborde à la fois la notion d'anticipation, l'importance de la temporalité et des événements passés, présents et à venir

sur les actes du sujet et aussi les influences conscientes, inconscientes subies dont les mythes et les croyances.

Cette discipline nous apporte un éclairage transversal de notre problématique en nous interpellant sur l'environnement politique du sujet et sur ses enjeux.

Présentation des concepts

Troisième partie : Présentation des concepts

En envisageant la construction de l'anticipation du contact culturel au sein de l'Union Européenne et les processus psychiques que le sujet est à même de mobiliser pour l'élaborer, plusieurs dimensions apparaissent.

Le rapport à l'Autre émerge comme un élément important, voire fondamental. Nous nous sommes donc saisi d'un concept interculturel : les Modes d'Appréhension de la Différence qui, comme nous allons le voir, propose trois modes d'objectivation de l'Autre.

La problématique politique, présente le fond de trame de cette recherche et se cristallise autour du choix politique du sujet citoyen. Cependant, afin de ne pas tomber dans l'écueil d'un déterminisme politique au sens pragmatique d'appartenance à un parti, nous avons élargi cet aspect de la réflexion en nous tournant vers le concept d'idéologie.

La troisième dimension importante en cela qu'elle traverse l'ensemble de cette problématique, concerne l'identité culturelle du sujet qui fait partie de ses préoccupations. Nous l'avons considérée sous l'angle du rapport que le sujet entretient avec cette identité.

Cette partie comporte donc quatre chapitres.

Après un détour par les notions du temps, du futur, de l'avenir et du devenir, nous aborderons dans le premier chapitre les travaux de Sutter et de Berta sur le concept d'anticipation afin d'en ressortir des éléments théoriques qui nous aideront dans la compréhension de notre objet d'étude.

Dans un deuxième chapitre, nous présenterons les travaux et conclusions de Denoux sur le concept des Modes d'Appréhension de la Différence.

Le troisième chapitre, consacré à l'idéologie, explorera d'abord ce concept avec les approches de Marx, d'Althusser et de Boudon. Ensuite, nous aborderons sa place dans l'espace politique et nous présenterons des travaux sur les rapports idéologie-sujet. Nous concluons par ce que nous avons appelé « le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne ».

Le dernier chapitre traitera des différentes facettes de l'identité : personnelle, sociale, culturelle et politique. Nous présenterons pour finir ce que nous entendons par « positionnement culturel du sujet » dans le cadre de cette recherche.

L'anticipation

Chapitre 1 : L'anticipation

En explorant le concept d'anticipation, nous nous sommes aperçus que le fait d'anticiper ne porte pas le sujet seulement vers l'avenir mais que, par un effet rétroactif, il le ramène à son action présente, dans un mouvement présent-futur-présent. Grâce à sa capacité d'anticipation, le sujet « voyage » dans le temps.

Nous avons donc fait un détour par cette notion si difficilement saisissable qu'est le temps. Nous nous sommes penchés ensuite plus précisément sur la partie du temps vers laquelle le sujet se projette en anticipant : l'avenir, à distinguer du futur et du devenir. Nous sommes alors parvenus au concept central de notre étude : l'anticipation.

1.1. Le temps

Le temps nous pose problème en raison de la possibilité (ou de l'impossibilité) dans laquelle nous nous trouvons de le saisir et de le définir. Il est pourtant, avec l'espace, une dimension fondamentale de nos actions et de notre capacité d'agir. Pour Fraisse (1955) « Nous sommes agis par le temps ».

Le temps a été abordé par toutes les disciplines, de la biologie aux sciences humaines...

Nos premières expériences du temps sont les biorythmes tels que les battements du cœur, les rythmes exogènes cosmiques ou sociaux, le déplacement constaté des objets dans l'espace avec les notions de vitesse variable, d'« avant » et d'« après », d'intervalle entre un désir et sa réalisation.

Le temps et l'espace ne sont pas des données mais des constructions sociales. Ce sont des « éléments du réel à percevoir, les catégories de l'espace et du temps [qui] sont appréhendés à l'aide des outils conceptuels dont disposent les sujets » (Vinsonneau, 1997).

Ainsi l'âge, la signification donnée aux événements, la société dans laquelle nous évoluons font partie de ces outils.

1.1.1. Le temps du sociologue : la pensée de Norbert Elias

Elias¹³ s'est interrogé sur les nécessités de vie qui ont amené les hommes à inventer le concept de temps.

Dans la Grèce antique, les phénomènes naturels, par leur réapparition périodique faisaient que le

¹³ Cité in Zarifian, Ph. (2001). *Temps et modernité : le temps comme enjeu du monde moderne*. Paris : Eds L'Harmattan.

rythme de la société suivait le rythme de la nature. Ce temps servait à la fois de moyen d'orientation dans l'univers social et de régulateur.

Les processus physiques, tels que le jour et la nuit, permettaient à l'homme de situer les activités sociales. Le principe de base employé était la « mise en relation de deux mouvements dont le second sert d'étalon au premier ». Ce principe a permis l'invention du sablier pour mesurer la durée des discours. Les séquences physiques, répétées et de durée limitée sont utilisées en tant qu'étalon de mesure de séquences non répétées de caractère social. La découverte de la loi d'accélération du corps au cours de sa chute par Galilée modifie ce principe. Le temps devient une relation établie expérimentalement entre deux mouvements : un mouvement repère et un mouvement mesuré. Cette découverte modifie en conséquence le concept de nature qui devient pour les hommes un réseau d'événements autonomes, mécaniques, obéissant à des lois. Il y a objectivation des référents (les phénomènes naturels et non plus Dieu), généralisation de la même approche temporelle (nature et phénomènes sociaux) grâce à l'élaboration d'une synthèse intellectuelle supérieure (Lois de la mécanique). Elias situe donc le temps comme une production sociale, ayant des fonctions d'orientation et de communication.

1.1.2. Le temps vécu d'Eugène Minkowski

Minkowski, dans son ouvrage sur le temps vécu paru en 1933, aborde la question du phénomène temporel dans une perspective phénoménologique. Ce phénomène présenterait deux facettes :

- une dimension irrationnelle qui ne permet pas de mettre en adéquation la pensée discursive et les vécus en réalité. Il est impossible de constater de façon immédiate la succession de deux événements et pourtant nous le faisons. C'est le principe de succession c'est-à-dire le principe selon lequel deux termes ne sont pas présents en même temps à la conscience.
- un essai de rationalisation qui introduit la négation dans la succession, celle-ci n'existant que parce que nous avons établi une relation par notre conscience.

L'auteur souligne notre incapacité à fixer en pensée la succession ou la durée car il y a toujours une continuité dans le devenir : c'est le principe de déploiement du temps. Dans son troisième chapitre il aborde la notion de contact vital avec la réalité. Ce contact est un phénomène grâce auquel l'élan personnel fait place à un sentiment de repos et de détente, y est subordonné et s'y met au service et donne aussi la faculté d'avancer avec le devenir ambiant. Ce synchronisme vécu correspond au

principe de pénétration, comme deux lignes parallèles qui se touchent, se pénètrent à chaque instant sans se confondre. Minkowski traite du cycle de l'élan personnel en soulignant que la vie n'est pas une décomposition entre périodes de repos et périodes de création mais plutôt qu'elle a un caractère plus dynamique, qui vise enchevêtrement et interpénétration des deux principes essentiels de notre vie : élan personnel et contact vital avec la réalité. Il élabore également, à la fin de son ouvrage, une psychopathologie de l'espace vécu. En effet, pour lui, « entre le devenir et l'être [...] viennent s'échelonner des phénomènes d'ordre spatio-temporels » qui nous amèneraient, au niveau de la pensée, à assimiler naturellement le temps et l'espace.

1.1.3. La notion de temps chez Pierre Janet

Janet aborde la question des conduites temporelles au cours de ses conférences de 1927-1928. Il estime qu'elles sont à classer dans les conduites secondaires en tant que « régulatrices d'action ».

Le temps prendrait son point de départ dans un caractère particulier de l'action dont la conscience n'existait pas jusque là. Se développent ensuite de vagues réactions vis-à-vis du temps. Cette première conduite temporelle a généré le sentiment élémentaire de durée. L'intellectualisation du temps prendrait son ancrage dans trois conduites intimement liées : conduite de continuation, conduite de démarrage, conduite de terminaison. La notion de durée a, elle-même, engendré l'idée de stabilité, le concept d'objet et celui d'extériorité ainsi que la permanence de caractère. Les conduites d'attente, d'acte différé et de langage ont compliqué cette même durée.

Dans ses cours, Janet développe une théorie de la mémoire. Elle ne serait pas une faculté immédiate dépendante de la vie elle-même mais plutôt une option intellectuelle ayant avant tout une fonction sociale et non une fonction individuelle. La mémoire serait l'invention de conduites particulières dont le but est de triompher de l'éloignement et de l'absence, elle serait au départ une action différée. Le présent est défini par le récit, il n'y a pas de sentiment du présent. Existence et réalité sont caractérisées par l'acte moteur. Il existe ainsi des catégories d'existence qui se vérifient par les actes d'attente. Janet explique en effet qu' « il y a des choses qui existent faiblement, ce sont les choses que nous pouvons vérifier par l'attente. Il y a des choses qui existent très faiblement, ce sont les choses que nous pouvons vérifier par la consistance du langage et non par autre chose. »

Janet développe ainsi la conception d'un temps qui se divise en périodes ayant des degrés différents d'existence et de croyances. Il établit une classification des récits en fonction du degré de possibilité

de vérification de la réalité, les « degrés du réel ».

On y trouve tout d'abord le corps, réalité vérifiable grâce aux mouvements. Puis se trouvent les esprits, esprits des autres, vérifiés par les conduites sociales. Après, se situe le présent, les événements présents en tant que réalité momentanée. Viennent ensuite les actions et les événements psychologiques avec les joies, la douleur... Est posé le futur lointain qu'on se borne à attendre et le passé récent. L'idéal se vérifie par les attentes et les espoirs. Le futur lointain ne se vérifie plus que par un récit verbal. Ensuite c'est le passé mort. L'imagination est définie comme « des récits qui ne peuvent plus se vérifier que par une communauté de sentiments ». Les récits les plus fragiles, ceux qui « ne se rattachent à la réalité que par des liens très ténus et hypothétiques », ce sont les idées. Encore plus fragiles, nous trouvons les pensées.

Janet aborde également dans ses leçons l'évolution de la conception du temps dans l'espace social. Pour lui, « toute notion, toute idée n'est qu'une expression verbale d'une certaine conduite ». Il se rapproche d'une nouvelle conception du temps. En effet, le temps a été d'abord considéré comme destructeur. Mais, constatant la subsistance de relations entre les événements (les lois) et avec le passé, historiens et scientifiques l'ont ensuite considéré comme conservateur. La notion de relativité du temps apparaît par la suite, Janet s'en inspire. Il explique, à partir de cette nouvelle approche que le temps est « relatif à l'action humaine » et il le définit comme « la prise de conscience d'un ensemble d'actions humaines qu'il s'agit de connaître les unes après les autres ». Il considère que le temps et l'espace sont des constructions de l'esprit.

1.1.4. Les conduites temporelles de Fraise et d'Orsini

Fraise et Orsini en 1955 ont effectué une étude expérimentale des conduites temporelles.

Ils nomment « conduites temporelles » les actions dans lesquelles nous tenons compte explicitement de la durée et du temps socialisé.

Ils les divisent en trois groupes :

- celles où nous avons à percevoir, à estimer la durée en référence avec des étalons du temps,
- celles par lesquelles nous nous situons dans le temps c'est-à-dire l'orientation temporelle et les perspectives temporelles que nous développons par rapport au passé et à l'avenir,
- celles qui sont des réactions à la durée de nos actes prenant des formes plus ou moins complexes pouvant être regroupées en trois types c'est-à-dire l'attente, la précipitation et la persévération.

Ils ont développé la question de l'attente. Elle est définie comme « une conduite qui se présente

chaque fois que les circonstances imposent un délai entre le moment où nous voudrions accomplir une action et le moment de sa réalisation. » Mais ils distinguent le « fait » d'attendre, les vacances par exemple, et l'attente que nous pouvons connaître par exemple dans une gare. Dans le premier cas, l'attente se conçoit comme une anticipation qui n'a pas de répercussion directe sur l'activité présente du sujet. Dans le second cas, l'attente est considérée comme une conduite spécifique liée au fait qu'il y a une suspension de l'action.

1.2. Futur, avenir et devenir

L'anticipation est directement liée à l'avenir. Mais cette notion est proche de celles de futur et de devenir et en est distincte en fonction des points de vue. Nous avons donc fait un petit tour d'horizon des approches de cette partie du temps. Nous aborderons tout d'abord le « modèle mental du futur » de la sociologie avec la figure de l'avenir de Cazes et les temporalités sociales de Mercure. Nous considérerons ensuite la sociologie du devenir de Zarifian avant de nous tourner à nouveau vers Minkowski et son approche phénoménologique de l'avenir.

1.2.1. Le modèle mental du futur

Gabilliet (1999) différencie le futur de l'avenir. Le futur est « ce qui sera », c'est notre « itinéraire de vie ». C'est l'enchaînement unique des événements, en partie déterminé par notre environnement, en partie porté par nos propres décisions et par notre volonté. Vouloir décrire le futur, même en employant une méthode rationnelle ou scientifique, est, selon lui, un acte dont la portée est idéologique, prophétique ou théologique. L'avenir est « ce qui pourrait ou devrait être », il renferme la totalité de nos futurs possibles.

Gabilliet considère que « tout processus d'anticipation passe (...) par l'actualisation et la mise en mouvement d'une série de modèles mentaux propres à chaque individu ». Le modèle mental du futur peut se définir comme une « sorte de matrice temporelle du devenir », « des représentations, des schémas ou même des images profondément inscrits dans les esprits [...] même si très souvent nous ne sommes pas conscients ni des modèles mentaux ni de leurs effets sur nos comportements ». Considérant que les individus, au même titre que les cultures ou que les sociétés, entretiennent un rapport singulier au temps qui passe, le « modèle mental du futur » peut s'entendre de deux façons :
– comme une structure, une forme fondamentale de projection dans le temps, le modèle mental se

constitue de schèmes liés à l'histoire personnelle du sujet

– comme un contenu, formé d'idées, d'images, d'illustrations conscientes venant s'articuler entre elles selon des minis-scénarii.

Ce modèle peut donc se développer aussi bien à un niveau collectif qu'à un niveau culturel ou un niveau individuel. Gabilliet dans son ouvrage présente deux exemples de modèles mentaux de futur, la figure de l'avenir de Cazes et les temporalités sociales de Mercure.

1.2.1.1. La figure de l'avenir de Cazes

Cazes¹⁴ a analysé les attitudes de l'homme face au futur depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à nos jours. Il pose comme postulat que l'esprit humain ne dispose que d'un nombre limité de formes élémentaires de changement historique.

Il a établi une typologie de ces formes selon deux critères : celui de la Modernité et celui du Progrès. Ces critères, croisés, permettent d'obtenir quatre séries de modèles mentaux collectifs du futur. Une des limites de cette application aux variations psychologiques est que, pour qu'elle soit pertinente, les sujets doivent être totalement rationnels et pleinement conscients des enjeux qui les concernent.

1.2.1.2. Les temporalités sociales de Mercure

Dans une analyse sociologique, Mercure¹⁵ constate que le rythme de la vie sociale actuelle relève de plus en plus d'une dynamique marquée par le surgissement de l'inattendu, fractionnant les repères temporels. Il note quatre éléments constitutifs, selon lui, des temporalités vécues dans les sociétés industrielles :

- l'émergence d'un temps inclus : on est passé d'un travail orienté par la tâche à un travail mesuré par le temps,
- une dynamique du changement et le sens du progrès : la conception du temps est devenue linéaire et de type cumulatif, orienté vers le futur à construire, régi par l'idéologie du progrès,
- une discontinuité des temps sociaux et l'éclatement des temporalités vécues : on retrouve une forte compartimentation spatiale et temporelle entre les différentes sphères d'activité,

¹⁴ Cité in Gabilliet, Ph. (1999). *Savoir anticiper les outils pour maîtriser son futur*. Paris: Eds ESF.

¹⁵ Cité in Gabilliet, Ph., 1999.

– une hétérogénéité de l’avenir avec une double conséquence : le futur est conçu comme un champ ouvert à un grand nombre de possibilités d’une part et, d’autre part, à une situation de vide car nos propres finalités sociales ne sont plus assurées et demandent à être justifiées.

1.2.2. La sociologie du devenir

Dans son ouvrage « Temps et Modernité », Zarifian (2001) part de l’idée selon laquelle il existe une discipline et même une autodiscipline du temps chez l’homme dès son plus jeune âge. Il se pose alors la question de l’évolution du temps qu’il conçoit comme une « continuation réelle du passé dans le présent, une durée qui est un trait d’union ».

Poursuivant cette réflexion, il associe alors temps spatialisé et modernité, expliquant que le rapport moderne au temps amène à une certaine conception de l’homme, « un type d’individu occidental, moderne, situé historiquement, intégré dans une rationalité instrumentale en finalité ».

Il lie ensuite temps, capitalisme et domination de l’économique : « L’économie moderne [a créé] le concept de temps socialement nécessaire (...) emprunté à la vision mathématisable et calculatrice du temps spatialisé (...) temps évidé de ses contenus concrets, temps placé en dehors du temps (...) temps neutre, sans vie, sans histoire (...) au cœur de la valorisation économique du capital. »

La société moderne engendre une approche quantitative et linéaire du temps. Cette approche d’un temps quantifié est en tension avec celle d’un temps-devenir, selon l’expression de l’auteur. Ce temps-devenir se concevrait comme une tension entre la poussée du passé et les incertitudes du futur, comme un temps d’enjeux et d’initiatives qui peut donner sens à notre existence. Ce temps devenir ne peut s’envisager sous une forme quantitative. Il ne peut pas non plus être une prévision car le devenir d’une action ouvre sur un avenir imprévisible. Zarifian propose alors l’élaboration d’une « sociologie du devenir » qui s’écarterait d’une « sociologie de la régulation et de l’identité », sociologie de la recherche d’ordre et de cohérence. La sociologie du devenir serait donc « une sociologie de la communauté humaine en tant que totalité concrète considérée dans son mouvement » et permettrait notamment de penser le devenir comme social, comme pluralité de devenirs qui « s’entrelacent en fonction des formes sociales prises par les actions réciproques de ses membres sans verser dans l’illusion que cette communauté puisse s’unifier dans une unique perspective. » Il parle d’« anticipation de l’advenir » qui se présenterait sous deux modes : un mode passif en tant qu’anticipation de ce qui peut advenir et un mode actif en tant qu’anticipation du choix d’action, de ce qu’on cherche à faire advenir.

1.2.3. Les six phénomènes fondateurs de l'avenir

Minkowski (1933) a cherché à étudier la manière dont nous vivons l'avenir. Il s'est essayé à décrire et à grouper les phénomènes qui ne sont pas de simples projections de nos connaissances puisées dans le passé. En effet, il est possible de faire revivre le passé mais l'avenir, lui, se vit de façon directe et immédiate.

L'auteur considère la notion d'élan vital, décrit comme le « phénomène qui contient d'une façon primitive la notion de direction dans le temps » et qui « fait que notre vie est essentiellement orientée vers l'avenir ». Mettant de côté les notions de mouvement volontaire et de mouvement réflexe, de conscience, de représentation, il met en relief six phénomènes qui ont pour base les notions de « plus loin » et d'« horizon » :

- pour l'avenir immédiat, il parle de l'activité et de l'attente,
- pour l'avenir médiat, il parle du désir et de l'espoir,
- pour l'avenir plus lointain, il parle de la prière et de l'acte éthique.

Chacun de ces phénomènes nous fait vivre différemment ce lien avec l'avenir.

Dans l'activité, nous tendons vers lui. Dans l'attente, nous vivons le temps en sens inverse, nous attendons que cet avenir (prévu) devienne présent. L'attente englobe tout l'être vivant, elle suspend son activité et le fige, angoissé. L'activité, elle, est une manifestation globale de l'être vivant qui comporte le facteur de l'avenir. Le moi se sépare du monde ambiant par son activité et c'est elle qui apporte la notion de limitation.

Le désir et l'espoir vont plus loin dans l'idée d'avenir. Le désir se superpose à l'activité, il n'a pas de durée et appartient à la sphère du moi intime. Dans l'espoir, nous sommes sur le même principe que pour l'attente c'est-à-dire dans une direction avenir-présent. La réalisation d'une chose espérée marque un temps d'arrêt tandis que la réalisation par nous d'une chose désirée ne marque qu'une étape nous incitant à poursuivre notre chemin.

La prière est une attitude bien déterminée, empreinte d'une élévation et d'une solennité particulière, adoptée dans certaines circonstances de la vie, indépendamment de toute croyance. C'est une élévation au-delà du temps et de l'espace dans un horizon infini. La recherche de l'acte éthique, quant à elle, est le pilier principal sur lequel repose la vie mais elle reste exceptionnelle dans la vie courante.

Ces six phénomènes viennent se ranger selon trois échelons d'avenir, rayonnant les uns autour des autres dans un principe d'emboîtement.

1.3. L'anticipation

1.3.1. Premiers éléments de définition

Penchons nous sur l'étymologie du mot anticipation.

La racine indo-européenne est « kap- » c'est-à-dire capter. La racine latine est « capio, captum, capere » c'est-à-dire saisir, prendre avec la main avec l'idée de contenir, de recueillir. « Anticipere » signifie devancer, prévenir, prendre d'avance. En grec et en germanique on trouve l'idée d'une activité le plus souvent marquée par l'appropriation. On notera que l'idée du futur est alliée à celle de l'appropriation, dans le sens de « saisir quelque chose ».

L'anticipation est définie comme « Toute conduite qui manifeste une préparation spécifique à un événement futur ou une prévision consciente » (Dictionnaire fondamental de la psychologie, 1997, p.71-72).

Les conduites d'anticipation permettent l'adaptation du sujet au milieu par la coordination des actions, la connaissance et la création d'un lien entre présent et futur.

1.3.1.1. Anticipation et activité motrice

L'approche biologique repose sur l'étude des formes élémentaires de l'anticipation dans le domaine de la neurophysiologie.

La mise en route du processus d'anticipation peut se faire de différentes manières. Elle est plus ou moins automatique dans le cas de nos actes habituels, tels que le choix des vêtements en fonction de son emploi du temps. Elle peut venir de données issues de la situation vécue. On parle alors d'anticipation perceptive qui se manifeste dans des conduites préparatrices ou accompagnatrices de la saisie des informations sensorielles. Elle peut relever de manifestations neurochimiques comme le taux hormonal.

L'anticipation motrice se déroule en trois étapes (Sutter, 1983) :

- une élaboration du projet d'action qui peut être assez imprécise,
- la sélection et l'organisation stratégique des formules d'action : la stratégie d'anticipation apparaît à cette étape, permettant l'adaptation de l'activité motrice aux possibilités, aux options, à l'expérience du sujet et aux données de la situation,
- l'exécution : l'anticipation est encore présente à cette étape de l'activité en cela qu'elle participe de la modulation du programme prévu.

1.3.1.2. L'anticipation comme mécanisme de défense

Le DSM-IV définit l'anticipation comme « une réponse [du sujet] aux conflits émotionnels ou aux facteurs de stress internes ou externes en éprouvant les réactions émotionnelles par avance ou en anticipant les conséquences d'un possible événement futur et en envisageant les réponses ou solutions alternatives réalistes ».

En tant que réponse à un danger futur, l'anticipation présente deux composantes : une composante émotionnelle et une composante cognitive.

La première permet au sujet d'éprouver les émotions par avance, c'est un véritable mécanisme de défense en tant qu'activation involontaire d'un affect.

L'anticipation cognitive est plutôt une stratégie délibérée où le sujet focalise son attention sur le problème pour le prévenir ou le contrôler. Pour Vaillant¹⁶, l'anticipation fait partie de ce qu'il définit comme un niveau adaptatif élevé de mécanisme de défense, c'est-à-dire un mécanisme de défense qui ne relève pas de la pathologie¹⁷. Lorsqu'il est associé à une certaine anxiété, il peut entraîner des réponses dysfonctionnelles telles que l'évitement.

1.3.2. L'anticipation selon Sutter

Sutter (1983), psychiatre, a rédigé un ouvrage sur ce concept, en partant de réflexions nées de la lecture de l'ouvrage d'Eugène Minkowski et de ses travaux sur le temps vécu. Il lui est apparu que la principale et presque seule préoccupation de l'homme était de vivre par avance son avenir.

Il prévient dès l'avant propos de son ouvrage qu'il ne se prétend pas phénoménologue, qu'il a adopté une démarche naturelle et il présente son livre plutôt comme un essai sur l'anticipation.

Il définit tout d'abord quatre niveaux d'expérience du temps chez l'homme. Chaque niveau est utilisé en fonction des circonstances, de l'expérience, de l'état physiologique et affectif du sujet, mais est aussi tributaire de la valeur morale acquise par l'individu, de son âge et de son éducation. Il ne s'agit pas de niveaux statiques. Ils ont une dialectique verticale, s'influencent réciproquement (sauf le plus élevé) et peuvent être enrichis par ceux qui les surpassent. L'homme peut passer facilement et instantanément de l'un à l'autre. Les émotions et les mouvements affectifs peuvent entraîner un changement abrupt des niveaux d'anticipation. Un niveau élevé d'anticipation

¹⁶ Cité in Chabrol, H., Callahan, S. (2004). *Mécanismes de défense et coping*. Paris : Eds Dunod.

¹⁷ Nous renvoyons le lecteur à la note de bas de page 1 de notre introduction relative aux mécanismes de défense, p.9

n'implique pas obligatoirement un haut degré de fonctionnement de tous les registres du psychisme.

- Le niveau le plus bas est celui des composantes biologiques et instinctives. Le sujet recherche l'assouvissement de ses désirs élémentaires et évite les agents de frustration. L'anticipation supprime les chances de satisfaction.

- Immédiatement supérieur, ce niveau est celui de la quête hédonique. Il y a toujours la recherche de satisfaction mais non plus dans le sens de combler un manque plutôt dans celui de la quête de plaisir. L'anticipation devient plus étendue et acquiert de la prudence. Le délai est admis et utilisé. Il y a une forte connotation affective et égoïste. C'est le niveau de la gastronomie par exemple.

- Le niveau le plus fréquemment rencontré dans la vie quotidienne est celui des fins personnelles. Le délai est admis, le sacrifice consenti. L'homme appréhende le monde qui l'entoure comme point d'appui de sa réalisation personnelle et de celle de sa famille.

- Le dernier niveau est celui de l'éthique, celui où Minkowski place la prière et l'acte éthique.

Dans les niveaux inférieurs, des préoccupations d'ordre social et religieux apparaissent mais plus comme des moyens tandis qu'au niveau le plus élevé l'homme atteint la transcendance.

Toutes les conduites humaines s'organisent en fonction d'un futur incertain et ont une visée, proche ou lointaine. L'anticipation évite aux comportements humains de se disperser au hasard et d'être vides de toute signification. Elle a deux fonctions :

- une fonction expressive, qui permet la projection de l'individu lui-même dans l'avenir,
- une fonction instrumentale, avec ce que le sujet découvre de cet avenir.

La dynamique de l'anticipation est aussi fonction du jugement que le sujet porte sur sa situation dans l'instant considéré. L'anticipation relève donc plus de l'appréhension immédiate et intuitive que de l'évaluation raisonnée.

Pour Sutter, on ne peut pas démonter l'anticipation comme une machine car « tout ce qui peut en faire partie se transforme en elle et contracte avec ses autres constituants des rapports de synergie ou d'opposition aboutissant à des combinaisons infiniment variées, à des ensembles dont les propriétés ne pouvaient pas être prévues à partir de celles de matériaux primitifs. »

Il relève trois types d'éléments dits constitutifs de l'anticipation :

- des éléments dits rationnels qui peuvent avoir plusieurs formes. Ils peuvent apparaître comme une évocation du passé, sous forme de morceaux parcellaires plutôt que de souvenirs définis qui servent au sujet d'éléments d'identification dynamique qui lui permettent de se situer. Ce peut être aussi une connaissance des lois qui porte plus sur des données générales que sur l'expérience individuelle. Ces lois sont évolutives et dépendent de nombreuses inconnues. Ces éléments dits rationnels sont

susceptibles de changement et de modification jouant eux-mêmes un rôle dans la dynamique de l'anticipation,

– des éléments dits irrationnels qui sont de l'ordre du désir, de l'espoir, des craintes, des aspirations, des appels vers un idéal,

– l'autre, toujours présent, appelé ou imposé.

Trois dispositifs ordonnent ces éléments en les combinant et en les alternant entre eux de façon très mobile : la propulsion vers l'avenir, le mouvement d'appropriation de cet avenir et la recherche de domination.

Sutter arrive à cette définition de l'anticipation : « une conduite qui dispose et organise en fonction de l'avenir personnel toute l'activité humaine, aussi bien psychomotrice qu'intellectuelle ou affective, conduite d'ailleurs bien antérieure à une telle différenciation et demeurant après elle. »

1.3.3. L'anticipation selon Berta

Berta (1999) a créé l'Épreuve d'anticipation, test de nature projective, afin de développer un travail psychothérapeutique. Dans son ouvrage, outre des cas cliniques et des éléments techniques sur ce test, il nous donne des éléments de compréhension sur ce qu'est l'anticipation.

Il détermine trois variantes « empiriques » de l'anticipation :

– l'anticipation biologique ou sensorielles, état d'alerte ou d'attente vigilante,

– l'anticipation psychique, où l'imagination et les fantasmes devancent dans le présent les événements du futur,

– l'anticipation archétypique, avec les fantasmes anticipateurs collectifs ou les symboles archétypiques d'anticipation, celui des valeurs humaines fondamentales.

Le but et le moyen de l'Épreuve d'anticipation de Berta résident dans l'exploration expérimentale du futur personnel. L'anticipation donne à l'homme la capacité foncière de « prendre part à l'avance » et de vivre dès maintenant ce qui adviendra et qui n'est encore qu'une éventualité.

Dans un même processus, l'anticipation relie projet existentiel, idéaux et utopies de chacun.

Le futur anticipé permet de transférer l'avenir au présent et de le vivre en l'actualisant selon le degré de sa charge affective. L'imagination joue un rôle important mais tous les processus imaginatifs ne sont pas porteurs d'anticipation. Ils doivent comporter un jugement explicite ou implicite d'intentionnalité future avec un sentiment d'engagement dans un futur.

Berta schématise cette temporalité de la manière suivante : EP, EA → Eac avec EP : Évènement

prévu ou prévisible, EA : Évènement anticipé, EAc : Évènement accompli concrètement.

Une précognition ou une prophétie historique se définirait plutôt sous la forme EA → EAc.

Dans son épreuve d'anticipation, Berta utilise des images. Les résultats obtenus peuvent s'exprimer par des symboles, dans une dialectique bipolaire positif/négatif et par des acquis cognitifs tels que des discriminations du sujet, la formulation des valeurs affectives de l'image élaborées par l'individu.

Enfin, il présente les quatre mécanismes psychiques présents dans l'anticipation et utilisés dans l'interprétation des résultats de cette épreuve :

- le processus de projection qui, pour lui, renvoie au projet dans le sens « jeter vers l'avant »,
- la discrimination qui fait découvrir la nature plurisémantique des images d'origine intime,
- le processus d'opposition symbolique, l'opposé psychique n'étant pas l'opposé logique mais singulier à chacun,
- la condensation.

1.4. La dynamique temporelle de la construction européenne

Face à la problématique de la dynamique temporelle dans la construction européenne à laquelle le sujet est confronté, l'approche phénoménologique de Minkowski nous séduit en cela qu'elle met l'accent sur la subjectivité de ce vécu temporel. Ce temps vécu singulièrement est, simultanément, assujéti au temps socialisé décrit par Zarifian et Elias, à un temps mesurable et mesuré. Ce temps socialisé est lui aussi contraint par la société, les cultures dans lesquelles il se déploie car signifié par celles-ci. Ainsi naît le sentiment que non seulement le temps nous échappe mais qu'il prend un sens différent selon la perspective selon laquelle on l'aborde.

Dans le cadre de la construction européenne, le sujet est confronté à un temps qui le dépasse et qui l'assigne à une position, une position d'acteur car citoyen de l'espace européen et une position de spectateur face à ce qui se déroule au niveau institutionnel. Le temps de l'Union Européenne est un temps juridique, un temps politique, le temps des institutions, des lois établies avant que le sujet ne se les approprie, un temps historique et géopolitique qui permet le déplacement virtuel des frontières, modifiant structurellement un espace de vie. Pourtant le sujet, en tant que citoyen, doit à certains moments, s'impliquer et donner son avis comme lors des élections européennes. Il doit alors considérer ces multiples changements et les intégrer dans son temps présent et en devenir. Lors de ces élections on lui demande de se projeter dans un espace géopolitique non encore achevé,

toujours en mouvement. Ainsi, on peut considérer que dans le choix de vote qu'il fera il aura fait l'articulation entre son présent dans une société donnée et son futur dans une société à venir. Le processus anticipatif, dans sa construction, articule précisément la position actuelle du sujet et ce qu'il en signifie avec son mouvement de projection vers l'avenir et ce dans une dynamique présent-futur-présent qui projette et permet une action rétroactive sur le présent.

Les Modes d'Appréhension de la Différence

Chapitre 2 : Les Modes d'Appréhension de la Différence

Les Modes d'Appréhension de la Différence traversent aussi bien les perceptions immédiates que les constructs scientifiques. Nous considérons dans notre hypothèse que ce processus psychique participe à la construction de l'anticipation de la rencontre interculturelle au sein de l'Union Européenne.

Nous aborderons la définition des MAD avant d'en décliner les trois modalités : téléconomie historique, téléotopie culturelle, hétéronomie interculturelle.

2.1. Définition des Modes d'Appréhension de la Différence

Les Modes d'Appréhension de la Différence (MAD) peuvent se définir comme des grilles de lecture idéologisées, à mi-chemin entre processus cognitifs, au sens où ils sont capables d'assigner des significations opérant dans une réalité, et la fonction imageante des représentations.

« Ce sont des ensembles finalisés d'images implicites mobilisés immédiatement par la confrontation culturelle qui modélisent les relations interculturelles avant toute structuration de l'interaction en orientant celle-ci vers une rationalité spécifique » (Denoux, 2004). Ces images ne positionnent pas le sujet directement dans un rapport médiatisé par des processus concrets et observables mais elles le placent dans une interaction subjective.

Les MAD ont un triple statut :

- de pensée d'un dispositif, en cela qu'ils traduisent en des contenus l'articulation sur des dispositifs concrets du processus d'objectivation en étranger,
- de représentation spontanée de la rencontre interculturelle,
- d'artefact en épistémologie des sciences humaines.

Ils permettent à la fois de saisir la signification que le sujet donne à la différence culturelle et la manière dont il gère les effets de la coprésence culturelle.

Dans ses recherches sur la Maison sociale (1992), Denoux s'appuie sur différents concepts, outre celui des MAD et qui participent de sa problématique :

- le processus d'objectivation en étranger, qui se distingue des autres processus d'objectivation en cela que le sujet est engagé totalement dans ce processus, ce que le sujet définit comme étranger le définit a contrario. Les processus qui réalisent cette objectivation et qui permettent l'opérativité des MAD sont la désignation, l'attribution, la validation, la légitimation,

- la fiction qui se définit comme une « élaboration imaginaire et rétrospective par un sujet de son histoire, dans l'Histoire qui se manifeste concrètement au travers de l'ensemble des récits, narrations, anecdotes et la position afférente qu'occupe l'émetteur et dont le noyau structural est l'illusion de maîtrise de sa genèse »,
- le processus d'interculturalisation que nous avons précédemment défini,
- la trajectoire qui est « l'ensemble des modalités temporelles et spatiales de la migration aux choix familiaux ».

Denoux (2004) a aussi utilisé ce concept dans une autre étude concernant le domaine éducatif à propos des « Modes d'Appréhension de la Différence culturelle chez les enseignants européens ».

Cette application des MAD aux systèmes éducatifs, confrontés à la différence culturelle, a permis de relever quatre réflexes des acteurs institutionnels de ces dispositifs :

- un réflexe orthopédique dans lequel la différence culturelle est considérée comme une incapacité à réduire, imputable aux cultures minoritaires,
- un réflexe identisant : la différence culturelle doit être préservée et entretenue. Elle est considérée ici comme un facteur déterminant du développement de chacun dans sa culture,
- un réflexe intégrateur : toute différence culturelle doit être intégrée à la philosophie du système éducatif avec un statut égal ou équitable au regard des objectifs généraux de celui-ci,
- un réflexe interculturel : la différence culturelle gérée produit des formes éducatives nouvelles, relevant d'une culture à venir.

Il a défini trois types de MAD que nous allons à présent explorer.

2.2. Téléonomie Historique (TH)

Pour ce Mode d'Appréhension de la Différence, les situations interculturelles ne sont pas reconnues en tant que telles. Elles sont référées à un continuum historique, continuum qui impliquerait le passage, pour toute communauté humaine, d'un état de nature à un état civilisé. Ce modèle, dit projectif, s'ancre dans la notion de « culture primitive ».

La culture de l'Autre est donc perçue comme se situant à un stade de développement inférieur à celui atteint par sa propre culture. Les rapports entre les cultures sont considérés comme des rapports de forces, non égalitaires et établis en fonction d'une hiérarchie des civilisations. On trouve ici une projection caricaturale de la propre histoire du sujet. L'observateur porte un regard qu'il pense inculturé et même neutre sur l'Autre. Ce regard est en fait une opération sur la culture de

l'Autre. « Plus qu'une différence à réduire, il postule une dissymétrie à exploiter dans une phylogénèse absolue qui donnerait l'avantage aux civilisations développées » (Denoux, 2004). L'observateur croit découvrir avec enthousiasme ce qu'il a pu être. Dans la rencontre interculturelle, il tente d'intervenir sur l'Autre.

La Téléonomie Historique peut se définir selon trois caractéristiques : assimilation, déculturation, monoculturalité. Le statut de la différence est conçu selon trois éléments : hiérarchisation, exploitation et réduction. La rencontre avec un Autre différent entraîne dans le contact culturel un triple mouvement de clôture, de rejet et d'homogénéisation de l'autre culture. Les différences interculturelles sont accentuées ainsi que les correspondances intraculturelles en raison d'un processus d'assimilation-exclusion. Sa propre identité est envisagée comme menacée. L'étranger n'est objectivé que selon un schéma dedans / dehors.

Dans ce mode de fonctionnement, on peut souligner deux processus principaux :

– un *processus homogénéisant* qui implique une rationalité du regard (considéré comme « inculturé » en cela que sa propre culture est considérée comme universelle). La culture est envisagée comme un tout cohérent. Toute rencontre interculturelle est niée. En conséquence, les éléments conjoncturels sont transformés en éléments structurels. Les éléments structurels dominants sont méconnus. Il n'y a pas d'accès à la culture de l'Autre car il n'y a pas de recherche de compréhension de la signification de la différence. Une cohésion culturelle est façonnée grâce à l'élaboration d'une « personnalité culturelle moyenne » où chaque individu devient toute la culture et toute la culture devient ainsi un individu figuré,

– un processus de projection des rapports sociaux établis dans sa culture sur la culture de l'Autre associé à un processus de réduction de la culture de l'Autre par assimilation. En conséquence, une grille de lecture préconçue est appliquée sur les contacts culturels. Une sous population de la culture de l'Autre, proche de la sienne, est inventée, permettant de justifier sa domination.

L'intérêt ici est de rationaliser une « collaboration » avec l'Autre différent, de masquer une différence interne inéluctable, de justifier une certaine emprise socio-économique et de négativiser la culture dominée en maintenant ainsi les rapports de force. En projetant les rapports sociaux de sa propre culture, considérés comme universels, sur celle de l'Autre, les relations sont inversées et c'est l'Autre qui vient transgresser les règles sociales. L'émergence d'une culture tierce est totalement niée, elle n'est même pas envisagée.

Denoux (1992) évoque la désuétude de ce concept dans notre société actuelle et l'explique pour quatre raisons :

- tout d'abord, les rapports de pouvoir sont trop explicités,
- ensuite, au regard du niveau d'information que l'on peut avoir sur la culture de l'Autre, une vision totalisante et non différenciée est impossible,
- l'utilité politique de ce concept a été débusquée,
- la diffusion technologique généralisée rend de plus en plus difficile la conception d'un continuum historique.

2.3. Téléotopie Culturelle (TC)

Liée à la montée des nationalismes et de la décolonisation, ce MAD attaque précisément le front idéologique de l'interprétation de cette différence grâce à ce précepte : « elle est à respecter ». L'Histoire est pensée comme une sorte de genèse différenciée qui n'implique pas une hiérarchie des états de développement. Ce MAD suppose une connaissance a priori de cette différence et de la culture de l'Autre mais le problème est que la nature même de cette différence n'est pas posée. Il ne s'agit plus ici de processus d'assimilation mais de processus d'intégration. La lecture des situations interculturelles n'est pas articulée mais parallèle. L'Autre est enfermé dans une symétrie ou une complémentarité. La différence est valorisée de manière parfois intempestive. Ce modèle présente trois caractéristiques : l'intégration, la pluriculturalité et l'interculturalité. Cependant, dans le sens téléotopique, l'interculturalité n'est pas nécessairement abordée comme une co-construction mais plutôt comme une simple acculturation réciproque. On relève trois dimensions dans ce MAD :

- une dimension réflexive qui implique une rationalité du regard. Ici le regard de l'Autre est posé sur notre propre culture : « que pense-t-il de ma culture ? » ,
- une dimension classificatoire selon une double élaboration de l'objet interculturel. Les interactions sont étudiées selon une double problématique : « qu'est-ce qui relève de ma culture ? » / « Qu'est-ce qui relève de l'autre culture ? » ,
- une dimension introjective qui implique une symétrie imaginaire, une recherche de correspondance selon trois perspectives. La première implique un accord interculturel mais la connaissance de la culture de l'Autre n'est pas la connaissance de l'interculturel. La deuxième est la recherche de relations entre deux phénomènes culturels dans un rapport de cause à effet. La troisième relève de la complémentarité où on croit que la culture de l'Autre c'est ce qui nous manque.

La désuétude de la Téléotopie Culturelle est à relier, pour Denoux, aux limites de la définition de ce

qu'est l'ethnocentrisme. Celui-ci, défini comme la centration exagérée du sujet sur sa propre ethnie, a pour conséquence un mouvement dans lequel les différences sont ramenées directement à l'ethnie d'appartenance. Elle suppose un recentrage ethnique et un centre à la culture. Or ce centre est nécessairement inventé en cela qu'il n'y a pas de centre à une culture et qu'il s'agit d'une contingence politique. Lors d'un contact culturel, la différence d'un sujet est considérée comme différence par un autre sujet en fonction de processus qui lui sont spécifiques, partagés par d'autres mais ne pouvant pas être assimilés à la culture globale dont il émerge. Dans le mouvement de nos sociétés postmodernes, où les références se multiplient, l'ethnocentrisme connaît ses limites et par de là même la Téléotopie Culturelle rencontre les siennes.

2.4. Hétéronomie Interculturelle (HI)

Face à la désuétude des deux modèles précédents, Denoux (1992) propose alors un troisième modèle où il ne s'agit pas de « séduire une étrangéité » comme dans la Téléotopie Culturelle ni de « dompter une sauvagerie » comme dans la Téléonomie Historique mais bien de « fédérer une altérité récurrente ».

Dans l'Hétéronomie Interculturelle, le référent est, par nature, pluriculturel. Il s'oppose d'emblée à la Téléonomie Historique qui, en considérant un espace monoculturel, n'offre aucune possibilité d'existence à l'interculturalisation. La Téléotopie Culturelle, elle, en donne les conditions minimales d'existence avec son relativisme culturel mais, comme nous l'avons vu précédemment, l'interculturalisation téléotopique n'est pas de l'ordre de la co-construction entre minorité et majorité mais de l'ordre d'une double acculturation.

Pour ce nouveau modèle, toute situation est envisagée comme pluriculturelle. Il est basé sur deux postulats :

– le premier postulat est que lorsqu'« un individu est pris à un instant t de son existence, il présente un certain nombre de traits identitaires potentiels ou actualisés et bien sûr non limitatifs à partir desquels se dessine à ce moment un profil contingent non exhaustif » (Denoux, 1992). Le profil identitaire du sujet va être modifié en fonction de changements dans son milieu ou dans son organisme, ou dans les deux, soit à partir des mêmes traits identitaires, soit par adjonction de nouveaux, soit par activation des potentialités, soit par effet combiné de plusieurs de ces phénomènes et ce soit dans une visée adaptative soit dans une visée de conservation. Ces nouvelles configurations, sans cesse renouvelées, ont pour but de créer l'illusion d'une unité sans cesse

dénouée.

– le second postulat souligne que « tous les traits identitaires d'un sujet sont culturels » et qu'un « élément identitaire témoigne de la production de culture par un sujet et d'un sujet par les cultures ». Chaque trait relève de la culture soit qu'elle l'ait directement ou indirectement déterminé, soit que cet élément fasse partie intégrante d'une culture, soit que sa signification lui ait été donnée par et dans une culture.

La prise en compte du référent culturel permet de prendre en considération les rapports de force politiques entre les cultures. « La culture est conçue comme un ensemble éclaté dont les effets sur l'appréhension de la différence dans la rencontre interculturelle peuvent aussi bien être de l'ordre de la stigmatisation que de l'ordre de la relativisation. » (Denoux, 1992)

Il y a ici disparition de toute possibilité de perception unifiée de la culture et des différences.

La différence accède à un nouveau statut. Les jugements de valeur qui orchestrent les relations entre cultures subissent une neutralisation car la valeur de toute culture est conçue comme conjoncturelle. Elle est considérée comme « une différence objective au sens plein du terme i.e. au sens de la subjectivité comme réalité objective et au sens de l'objectivité de la réalité ». Il n'y a pas de discrédit des dimensions projectives et introjectives mais l'Autre, différent, prime et contient tout autre critère. C'est la stigmatisation qui est structurelle, la resignification est, elle conjoncturelle.

La fiction d'un sujet monoculturel n'a pas sa place ici. Le sujet est interculturel.

On peut peut-être alors poser le cadre des stratégies identitaires mais Denoux met en garde contre « la double impasse de la redéfinition identitaire en termes de constructs cohérents entre lesquels le sujet choisirait et qui réduirait toute stratégie à une entreprise narcissique ».

L'identité est conçue comme plurielle, interculturelle en tant que la culture est créatrice de sens et qu'il n'y a pas de lien social qui ne soit interculturel.

2.5. Les MAD dans l'anticipation

Le concept des Modes d'Appréhension de la Différence nous intéresse en cela qu'il permet au sujet d'objectiver l'autre en étranger sans vivre le contact culturel présentement. Selon la définition de Denoux (1992), le sujet activerait ces images dès qu'il y a confrontation culturelle, sans qu'elle soit nécessairement « médiatisée par des processus concrets et observables ».

Le contact culturel traité dans cette étude est à venir. Cependant, il engage dès à présent, le sujet dans la confrontation culturelle car il le pousse à une réflexion, de façon plus ou moins consciente

ou inconsciente, sur ses références identitaires géographiques, juridiques, culturelles et citoyennes actuelles et à envisager leur redéfinition. La déconstruction, géopolitique, de son espace national, amène, par effet conjoncturel, le sujet à se positionner en tant que citoyen vivant dans cet espace, désigné par ceux qui n'en font pas partie comme y appartenant et il est amené à se définir, dans ce contexte précis, comme citoyen de ce pays. Ainsi, par effet rétroactif, les autres sont définis comme différents culturellement car ils n'appartiennent pas à l'ordre national dont le sujet fait partie.

L'appréhension de la différence et les modalités mises en œuvre par le sujet nous sont apparues comme des éléments essentiels, un fait psychique susceptible de participer au processus anticipatif de la rencontre interculturelle au sein de l'Union Européenne. Le concept des MAD permet précisément l'objectivation de l'Autre en étranger d'où son intérêt pour notre étude.

L'idéologie

Chapitre 3 : L'idéologie

Nous avons approché dans notre réflexion, à plusieurs reprises, la notion d'idéologie. Nous l'avons abordée lorsque nous nous sommes penchés sur la conception de l'Homme et de l'Étranger qui s'est forgée au fil du temps dans la construction européenne. Nous l'avons relevée dans l'histoire du Code français de la Nationalité. Nous avons évoqué les idéologies politiques dominantes en France en 2002 en faisant le lien avec les partis politiques en présence.

La notion d'idéologie est une notion polysémique et polémique (Ibanez, 1999).

Nous l'aborderons selon trois perspectives :

- l'idéologie dans la tradition marxiste, avec les approches de Marx et d'Althusser que nous compléterons par l'analyse de Boudon sur l'évolution de ces acceptions,
- l'idéologie dans l'espace politique avec les analyses de Baechler et d'Ansart,
- l'idéologie traitée par la psychanalyse et la psychologie sociale avec des approches de Kaes, de Beauvois et de Deconchy.

3.1. L'idéologie dans la tradition marxiste

Le mot « idéologie » a été créé par Destutt de Tracy à la fin du XVIIIe siècle. Il devait alors désigner la « science des idées », projet de discipline de De Tracy.

Nous allons évoquer l'idéologie dans la tradition marxiste selon la pensée de Marx et celle d'Althusser puis nous présenterons l'analyse que Boudon fait de ce concept.

3.1.1. Karl Marx

« L'Idéologie Allemande », ouvrage écrit avec Engels en 1846, signe une rupture dans l'œuvre de Marx et dans la philosophie allemande en se détachant de l'idéalisme d'Hegel. L'évolution de la pensée de Marx apparaît dans l'utilisation qu'il fait de concepts non présents dans ses « Manuscrits de 1844 ». Le rapport de production, d'aliénation par le travail est remplacé par « la division du travail » et naît ici la théorie de l'individu, de la personnalité et du communisme.

Marx définit l'idéologie de la manière suivante : « La production des idées, des représentations, de la conscience est d'abord directement et intimement imbriquée dans l'activité matérielle et le commerce matériel des hommes, elle est la langue de la vie réelle. Les représentations, la pensée, le commerce intellectuel des hommes apparaissent ici encore comme l'émanation directe de leur

comportement matériel (...). Si, dans toute idéologie, les hommes et leurs rapports nous paraissent placés la tête en bas comme dans une *camera obscura*, ce phénomène provient de leur processus de vie historique, exactement comme le renversement des objets sur la rétine provient de son processus de vie directement physique. ». La rupture épistémologique se traduit par l'utilisation d'une connaissance de l'Homme irréfutable, celle de son activité productrice. Les présuppositions de départ ne sont ni arbitraires ni dogmatiques, elles sont réelles et vérifiables par voie empirique. L'homme produit pour satisfaire ses besoins élémentaires d'abord (boire, manger, s'habiller). Il se donne les moyens de les satisfaire grâce à cette activité et, lorsqu'ils sont satisfaits, apparaissent alors de nouveaux besoins, secondaires, qu'il satisfait à leur tour et ainsi de suite.

La théorie marxiste repose sur trois bases :

– la première est que toute histoire humaine est naturellement existence d'êtres humains vivants. Le premier acte historique est donc l'activité productrice qui permet de vivre mais pas nécessairement de penser. La manière dont les hommes produisent est fonction de la nature et des moyens d'existence déjà donnés qu'ils ne feraient que reproduire. Ainsi, « la façon dont les individus manifestent leur vie reflète très exactement ce qu'ils sont ». La production apparaît avec l'augmentation de population donc les individus établissent des relations entre eux, la forme de ces relations étant à son tour conditionnée par la production.

– la deuxième base de sa pensée est que les relations entre nations seraient fonction du stade de développement de chacune d'entre elles, développement des forces productrices, de la division du travail et des relations intérieures. Toute nouvelle force de production aurait pour conséquence un perfectionnement de la division du travail. Ainsi, le degré de développement des forces de production d'une nation correspondrait en partie au degré de développement atteint par la division du travail. Chaque nouveau stade de cette division détermine les rapports entre individu pour la matière, les instruments et les productions du travail.

– la dernière base est que les individus dans des rapports de production déterminés ont une activité productrice relative à un mode de vie déterminé. Ils entrent donc dans des rapports sociaux et politiques déterminés. Il y a donc un lien entre structure sociale et structure politique et de production.

Pour Marx, l'idéologie se conçoit comme un phénomène de distorsion de la pensée. L'Idéologie serait anhistorique, les idéologies seraient historiques. Invisibles à la conscience, elles acquièrent leur statut d'idéologie précisément par cet effet de distorsion. La pensée de la classe dominante d'une société serait la pensée dominante de la société. La puissance matérielle conférerait la

puissance spirituelle. La classe dominante donnerait à ses pensées la forme de l'universalité afin de représenter son intérêt comme l'Intérêt, se posant alors comme représentante de l'ensemble de la société.

3.1.2. Louis Althusser

Althusser (1974) considère que l'idéologie est, schématiquement, « un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée. »

L'idéologie serait un système de représentations qui se distingue de la science en cela que la fonction pratico-sociale l'emporte en elle sur la fonction théorique (ou fonction de connaissance). « Dans toute société, on constate [...] l'existence d'une activité économique de base, d'une organisation politique, et de " formes idéologiques " (religion, morale, philosophie, etc...). L'idéologie fait donc organiquement partie, comme telle, de toute la totalité sociale [...]. Les sociétés humaines secrètent l'idéologie comme l'élément et l'atmosphère même indispensables à leur respiration, à leur vie historique. »

Sa thèse se positionne d'emblée dans un primat de la pratique sur la théorie, sur un primat de la lutte des classes dans l'économie et dans la politique sur la lutte des classes dans la théorie. L'idéologie qu'il définit n'est pas référencée comme chez Marx à un critère de vrai/faux. Elle est considérée comme indispensable à la société et à son bon fonctionnement. Quant à la superstructure, qui, dans la thèse de Marx, est déterminée par l'infrastructure (la base économique), les rapports qu'elle entretient précisément avec cette infrastructure ne peuvent être abordés, pour Althusser, que sous l'angle de la reproduction. Si les rapports de production dessinent le champ de l'Etat, celui-ci a un rôle propre (Châtelet, 1983). Alors, s'il y a rapport politico-idéologique au sein des rapports de production, qui constituent les rapports de production et les rapports de pouvoir de classes (qui génèrent la lutte des classes), dans ce cas, le procès de production et d'exploitation est procès de reproduction des rapports de domination/subordination politiques et idéologiques. L'idéologie dominante s'incarnerait donc dans les appareils d'Etat : les Appareils Idéologiques d'Etat (AIE) définis par Althusser et les Appareils de Répression d'Etat (ARE), différenciés les uns des autres. Pour cet auteur, l'Appareil d'Etat fonctionnerait de manière prévalente à la répression et secondairement à l'idéologie. Les AIE fonctionneraient, eux, de manière prévalente à l'idéologie et secondairement à la répression. Ces derniers sont d'ordre religieux et scolaire par exemple.

3.1.3. L'analyse de Boudon

Boudon (1986) propose une classification des différentes approches de l'idéologie en fonction de deux éléments : le type de tradition, marxiste versus non-marxiste, et la référence ou pas au critère de vrai et de faux. Le mot idéologie, ainsi que nous l'avons vu précédemment, s'est développé à l'intérieur de la tradition dite marxiste avec, pour Marx, le critère de vérité et d'erreur en tant que moyen de définition de l'idéologie, qui est ainsi considérée comme science fausse. Certains auteurs, appartenant ou non à cette tradition (toujours selon la classification de Boudon) réfutent l'utilisation de ce critère. Geertz¹⁸, par exemple, estime qu'il faut cesser de définir l'idéologie par rapport à la science car c'est ce qui lui donne son caractère polémique. L'idéologie, pour lui, doit être saisie comme une action symbolique.

Boudon argumente pour l'utilisation de ce critère. Il part d'un élément historique. Le mot idéologie est apparu dans le sens que nous lui connaissons aujourd'hui dès le XVIIIe/XIXe siècle dans le cadre de la mise en place d'un ordre social fondé sur la Raison et la Science plutôt que sur la Tradition. Ainsi « le mot idéologie désigne une réalité, celle du rôle social croissant que joue l'argumentation scientifique dans la réflexion sur le politique et le social. » (Boudon, 1986). Ensuite, il souligne que la plupart des idéologies du XIXe et du XXe siècle comportent une argumentation scientifique. Il cite en exemple le darwinisme social et les développementalistes. Il propose alors cette définition de l'idéologie : « doctrine reposant sur une argumentation scientifique et dotée d'une crédibilité excessive ou non fondée ». Concernant la diffusion de l'idéologie auprès des acteurs sociaux, il explique qu'un certain nombre d'éléments sont à considérer à propos de leur situation sociale. Il pose le fait que « les acteurs sociaux sont socialement situés, c'est-à-dire qu'ils tiennent des rôles sociaux, qu'ils appartiennent à certains milieux et à certaines sociétés, qu'ils disposent de certaines ressources (notamment cognitives) et qu'en raison des processus de socialisation auxquels ils ont été exposés, ils ont intériorisé un certain nombre de savoirs et de représentation. » Ils seraient ainsi sujets à des « effets de situation » qui amèneraient à ce qu'il appelle des « effets de perspective » jouant sur la conception du monde développée par les individus. En conséquence de quoi « certaines questions sont de nature telle que, lorsqu'elles sont placées sous les yeux d'individus caractérisés par certaines positions et certaines dispositions, elles ont toutes les chances d'induire des idées reçues sans que celles-ci doivent être mises au compte de la perversion, de l'aveuglement, de la passion ou d'autre forme d'irrationalité. »

¹⁸ Cité in Boudon, R. (1986). *L'idéologie*. Paris : Eds Fayard

3.2. La place de l'idéologie dans l'espace politique

L'espace politique est à la fois hérité de l'histoire, forgé par les contraintes institutionnelles telles que le mode de scrutin et balisé par des marqueurs idéologiques. Par ce terme, Parodi (1991) désigne « les grandes figures politiques, visibles, bruyantes, fortement aimées par quelques uns et fortement rejetées par beaucoup d'autres. Les marqueurs idéologiques constituent des éléments déterminants de perception et, par glissements successifs, d'interprétation de l'ensemble de l'espace politique ».

Nous avons abordé précédemment les partis politiques dominant l'espace politique français en 2002 et les lignes idéologiques auxquelles ils se référaient principalement. Nous abordons maintenant le rôle de l'idéologie dans l'espace politique.

3.2.1. Fonctions, diffusion et adhésion

3.2.1.1. Les fonctions

Les idéologies politiques permettent de décrire la société, son fonctionnement, ses actions. Elles leur donnent sens et les justifient. Elles donnent aussi une identité aux acteurs sociaux, individuels ou collectifs. « Les significations que diffuse l'idéologie atteignent aussi l'ensemble des représentations concernant le passé, le présent et l'avenir du groupe. » (Ansart, 1974) Elles contiennent une part d'imaginaire. Elles ne sont pas incohérentes, au contraire elles se présentent sous forme de synthèse ordonnée avec sa cohérence propre. Les idéologies sont indispensables pour l'action. Les individus, les groupes, les organisations sont porteurs d'idéologie. Elles sont toujours simplificatrices, elles ne sont pas des théories de science sociale. Elles forment des jugements de valeur sur ce qui est bien ou mal pour la société (Brechon, 1994). Ce sont des systèmes de représentations, des modèles générateurs de connaissance et empreints d'affectivité. Les partis politiques sont des lieux de production idéologique qui se sont développés au rythme de la démocratie. L'idéologie d'une force politique se retrouve dans ses discours. Les structures et les fonctions des idéologies changent en fonction du contexte historique dans lequel elles s'inscrivent.

Baechler (1976) relève cinq fonctions principales :

- le ralliement qui représente la nécessité de reconnaissance de ses amis et l'exclusion de ses ennemis,
- la justification qui permet à l'acteur de fonder ses choix politiques, de les justifier aux yeux de ses

adversaires et de la société,

- le voilement, en cela que l'idéologie permet aux classes opprimantes de masquer leurs intérêts derrière des mots (la camera obscura de Marx),
- la désignation car les conflits politiques supposent la pluralité des choix. L'idéologie permet de faire son choix (dans le champ des possibles offerts par la société),
- la perception car l'idéologie permettrait de percevoir une réalité sociale simplifiée. Elle supprimerait les incertitudes de l'avenir.

3.2.1.2. La diffusion

Le langage idéologique emploie comme supports principaux la parole et l'écrit. Il n'est cependant pas circonscrit au seul discours explicitement politique. Pièces de théâtre, œuvres littéraires ou musiques peuvent aussi servir de moyen de diffusion. L'objectif est toujours la légitimation.

Pour Ansart (1974), « à toute société globale ou particulière peut s'appliquer le principe de Mauss selon lequel toute collectivité produit et reproduit un système symbolique à travers lequel elle se perçoit, se divise et élabore ses finalités. ». Le discours idéologique est nécessairement impliqué dans les institutions politiques qui sont les principaux lieux du discours politique.

Nous rappellerons ici la théorie d'Althusser sur les AIE qui ne sont pas des appareils d'état comme le gouvernement ou l'administration, ni des appareils de répression. Ils permettent la transmission de l'idéologie dominante. Tous les supports médiatiques (télévision, radio, presse écrite spécialisée ou « généraliste ») et techniques comme internet sont aussi utilisés pour la diffusion des idées.

Les meetings, les réunions des adhérents au parti sont aussi des moyens de diffusion des idéologies, certains événements historiques sont instrumentalisés pour transmettre un message (la naissance de Jeanne d'Arc pour le FN par exemple).

Ansart caractérise le système idéologique comme un « (...) système de circulation des messages politiques visant au façonnement des conduites par l'emprise persuasive et le maniement de la violence symbolique ».

3.2.1.3. L'adhésion

L'espace idéologique n'est donc pas seulement un espace de production mais aussi un espace de diffusion auprès de quatre types d'individus : les producteurs (du discours idéologique), les militants, les sympathisants et le public potentiel (Ansart, 1974).

Le militant n'est pas toujours un individu docile. Il est engagé dans l'action. Pour lui, la séparation entre l'idée et l'action est intolérable. Le sympathisant est moins investi dans l'action que le militant mais il défend les positions idéologiques du parti. Le public potentiel est le public auquel s'adresse l'idéologie. Ainsi, dans l'idéologie nationaliste, le discours s'adresse à tous les ressortissants (français), dans l'idéologie socialiste, ce sont tous les travailleurs qui sont concernés.

Dans son étude sur les motivations d'une adhésion au Front National, Orfali (1990) s'inscrit dans le cadre de la théorie des minorités actives de Moscovici c'est-à-dire qu'elle considère qu'à l'origine d'un mouvement social, il existe une minorité active. Après avoir justifié ce point en utilisant les analyses de Cantril (1941), de Touraine (1978) et Moscovici (1982), elle s'est penchée sur les raisons de l'adhésion en tant que tendances individuelles.

Elle a relevé trois ordres de facteurs explicatifs de l'adhésion à un parti :

- des facteurs personnels, liés à l'éducation : le milieu familial, la personnalité,
- des facteurs politiques tels que le refus de certaines idéologies au profit d'un idéal de société. Elle a constaté par exemple que les adhérents du FN expriment une opposition farouche au communisme et au marxisme,
- des facteurs psycho-sociaux : l'adhésion à un parti donné procure un cadre de reconnaissance sociale et peut répondre à un désir de distinction de la part de l'individu.

La cohérence et la consistance du système idéologique proposé amène le sujet à penser qu'il offre certainement des garanties de validité (voire de vérité). Les propositions présentes dans le discours peuvent aussi répondre directement aux questions que se pose le sujet (comme des « révélations ») ou correspondre à des pensées dissimulées de l'individu. Orfali aborde aussi le phénomène de conversion en donnant l'exemple du parcours d'un jeune travailleur devenu militant du FN.

Deux éléments jouent dans ce phénomène.

D'une part, le discours idéologique rencontre une certaine résonance chez le sujet et d'autre part, il y a la rencontre, souvent décisive lors d'un meeting politique par exemple. « L'adhésion permet la saisie de ce rapport entre la réalité et un idéal, devenu absolu et posé comme valeur ».

D'autre part, elle offre au sujet la possibilité d'intégrer un réseau de significations précises et

limitées, suggérant une vision du monde cohérente. L'auteur souligne cependant bien que « s'inscrire au parti ne signifie pas cependant que l'on est entièrement d'accord avec certains thèmes ou certains représentants. »

3.2.2. Idéologie et Sujet

3.2.2.1. Le noyau idéologique de Baechler

Baechler (1976) définit dans un premier temps l'idéologie comme les états de conscience liés à l'action politique. Elle se trouverait dans le contenu et non dans la forme. Il propose la notion de « noyau idéologique » qui est ce qui reste lorsqu'on enlève toutes les formulations. Un même noyau idéologique peut recevoir des formulations extrêmement différentes. L'auteur précise sa définition : l'idéologie serait une « formation discursive polémique, grâce à laquelle une passion cherche à réaliser une valeur par l'exercice du pouvoir dans une société ».

Elle n'est ni vraie ni fausse, elle ne peut être qu'efficace ou inefficace, cohérente ou incohérente. Face à la multitude des idéologies politiques, Baechler en considère quatre comme principales : le libéralisme, le socialisme, le nationalisme, le fascisme. Quatre questions fondamentales permettent de les différencier : le rapport au mal, le rapport au pouvoir, les conflits, le rapport à l'extérieur.

Il s'intéresse aussi à ce qu'il appelle « la consommation idéologique ». Il affirme tout d'abord que les sociétés et chaque individu pris à part sont capables de produire et de consommer l'ensemble des idéologies possibles.

Le sujet idéologique, selon lui, peut tout aussi bien être une civilisation qu'un groupe au cœur de la société ou un individu. Le choix idéologique pourrait tout aussi bien exprimer une réalité profonde que manifester une opposition au choix d'autrui. Pour ce qui concerne les choix individuels, il réfute toute hypothèse de corrélation possible entre économie psychique et détermination de l'idéologie. Il rejette également les hypothèses selon lesquelles tel groupe correspondrait à une idéologie spécifique. Il explique, au travers d'exemples, que « n'importe qui peut entrer en idéologie et que toutes les idéologies sont ouvertes à tous ».

Par contre, il s'interroge sur la possibilité qu'une personnalité soit façonnée par une idéologie et par l'influence potentielle de certains critères liés à la situation d'un individu, comme le critère socio-professionnel ou le niveau d'instruction.

3.2.2.2. L'approche d'Ansart

Ansart (1974) a abordé la question de la situation du sujet dans les messages politiques en partant d'une analyse de la démarche freudienne.

Freud n'a pas posé de théorie systématisant le rapport du sujet à l'idéologie. Cependant, Ansart part de certaines de ses études et il en retire l'idée selon laquelle le message politique pourrait être considéré comme un discours à l'inconscient. Il s'agirait d'un message complexe s'adressant précisément à la complexité du sujet et susceptible d'être reçu avec des effets contradictoires sur la personnalité du sujet.

Toute idéologie politique, dans ce cadre de référence, est considérée comme se construisant sur le mode du discours opposant fins légitimes et mauvaises à éviter, bons et mauvais objets. L'idéologie participerait à notre rapport au monde, permettrait le renouvellement d'un mode de rapport affectif, renforçant l'attachement ou l'affaiblissant, fixerait un mode d'être social. Elle interviendrait aussi dans le fonctionnement et dans la structuration du moi. Elle aiderait à construire la cohérence d'un sens face à l'incertitude et à la diversité du réel. Elle favoriserait la constitution d'une identité en procurant une position et le sens de cette position.

Cependant Ansart souligne les limites de la position freudienne qui serait de faire de la psychologie collective le lieu essentiel des explications historiques. Il souligne alors l'engagement du sujet dans un système psychique collectif, dans une dynamique affective construite sur ce mode imaginaire et où il trouve à investir ses propres conflits. Pour lui, toute idéologie politique ne serait pas « seulement un système de représentation (une vision du monde) mais simultanément un système d'attachement et de répulsion ».

3.2.2.3. L'approche de Kaes

Freud, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, n'a pas produit d'écrits spécifiques sur l'idéologie. Cependant pour Kaes (1980), ses écrits sur le Surmoi renverraient à cette notion car cette instance psychique « représente toutes les contraintes morales et aussi l'aspiration vers le perfectionnement ».

Dans la perspective freudienne, l'idéologie procède donc du Surmoi, s'inscrit dans une chaîne d'identification en tant qu'élément central des processus collectifs et individuels. Elle se définit selon trois axes. Elle aurait fonction d'idéal, correspondrait à une vision de l'univers totalisante, en tant que construction intellectuelle systématique et fautive, comme une déviation de la pensée (cet

axe correspond notamment à la conception de la religion de Freud). Elle occuperait aussi une fonction sociale nécessaire à l'existence collective, ancrée dans la vie psychique.

Kaes propose de nouvelles approches de ce concept par la psychanalyse. Il souligne que le simple repérage des faits idéologiques ne suffit pas pour en saisir le processus. Le caractère syncrétique de cette notion nécessite, selon lui, un multiple déchiffrement car c'est une fonction qui naît de l'articulation psyché-corps-groupe. Cette formation composite serait gérée par le Moi et par les représentants de cette instance dans les organisations collectives. Il met en garde contre l'impasse qu'il y a à axer la réflexion sur le degré de conformité de ces représentations avec le réel objectif, extérieur au sujet ou sur leurs seuls contenus. L'expérience idéologique est éprouvée du dedans et du dehors comme « unité dans laquelle se fonde la capacité de nous représenter de manière cohérente un univers homogène, dans lequel les places et le sens, le lieu et le lien sont assignés ». Le sujet de l'idéologie serait un sujet assujéti à l'idée, l'idéal, l'idole comme condition de protection contre une menace d'effondrement, comme une défense contre l'ouverture et l'inachevé, comme accomplissement d'un fantasme narcissique d'omnipotence. Comme l'art, le langage ou la religion, l'idéologie serait une modalité d'articulation entre intrapsychique et sociétal.

Kaes aborde également dans son approche de l'idéologie, le travail de mentalisation en tant que travail psychique qui implique l'horizon du groupe comme cadre et comme processus de ce travail et qui s'appuie également sur le corps. La mentalisation peut se définir comme un travail de lien et un travail de transformation entre impulsion énergétique et formes psychiques associées à cette tension et à cette décharge. La mentalité, en tant que formation articulaire, peut se définir comme un ensemble de représentations et d'options mentales dont la genèse, la structure et la fonction portent la trace de ces articulations et notamment de l'articulation entre le processus individuel et le processus groupal.

3.2.2.4. La reproduction idéologique de Beauvois

Moscovici (1972) considérait la psychologie sociale comme la science des phénomènes de l'idéologie (cognition et représentation sociale) et des phénomènes de communication. Camus (1998) constate que la conceptualisation de la notion d'idéologie est assez faible bien qu'elle subsume la plupart des notions de la psychologie sociale.

Un des axes de recherche de cette discipline concerne les mécanismes de la reproduction idéologique avec la mise en évidence de cette fonction de reproduction (Beauvois et Joule, 1981).

La problématique de la reproduction idéologique désigne l'ensemble des mécanismes par lesquels s'opère un ajustement entre structure psychique et structure sociale. La théorie de la reproduction sociale a pour objet les processus cognitifs que l'on peut décrire au niveau individuel et qui ont comme effet social de produire des croyances, des méconnaissances ou des représentations garantissant la maintenance et la reproduction des structures sociales. Par ailleurs, ces travaux l'ont amené à proposer une nouvelle théorie sur la pénétration de l'idéologie dans la pensée des individus en rejetant celle de la métaphore de l'éponge. La métaphore de l'éponge suppose que l'individu absorbe jour après jour l'idéologie qui circule dans son milieu social à son insu. Les vecteurs de diffusion seraient les Appareils Idéologiques d'Etat ou d'autres processus de socialisation tels que la famille, les médias. Le sujet diffuse ensuite son idéologie dans ses pratiques quotidiennes, regardant le monde comme on lui a appris à le regarder et se conduit, de son propre chef, comme on l'attend. Il est ici considéré comme sujet passif, simple récepteur.

En rejetant cette métaphore, Beauvois et Joule en proposent une autre où ils situent le sujet dans un processus de rationalisation, un lieu où se construirait l'idéologie. Il n'absorberait pas l'idéologie dominante mais la secrèterait lui-même pour justifier à ses propres yeux les exigences que lui imposent les pratiques liées à ses insertions sociales.

3.2.2.5. Le dilemme de la pensée quotidienne

Billig¹⁹ a soulevé la complexité des idéologies. Il s'agirait d'ensembles peu formalisés, composés de significations, laissant ainsi une certaine marge d'interprétation aux individus. Ceci peut nous expliquer notamment la diversité de sens donnée à une même idéologie et la faculté, pour un même sujet, d'élaborer des positions contradictoires sur différentes questions.

Dans sa vie quotidienne, le sujet est confronté à une pluralité d'idéologies. Celles-ci ne sont pas rigoureusement distinctes les unes des autres, elles partagent des traits communs, se distinguant en s'opposant et en se différenciant les uns des autres. Toute idéologie est intertextuelle ou « interidéologique » en cela qu'elle se réfère aux contenus d'autres idéologies et en intègre certains aspects. De plus, l'individu a conscience de l'existence de différentes possibilités de réponse face aux mêmes questions. Mais ces réponses sont labiles, fonction du contexte et du moment. Pour Billig, cette labilité n'a rien d'étonnant. Il explique que « le processus qui suit la pensée dans l'élaboration d'une position donnée procède précisément en se frayant un chemin dans le champ des

¹⁹ Cité in Ibanez, T. (1999). Idéologie et relations intergroupes. In Bourhis, R.Y., Leyens, J-P. (1999) *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*(pp.321-346). Belgique, Eds Mardaya-Spirmont, 1999.

arguments qu'elle est capable d'envisager ».

L'auteur considère qu'il est nécessaire de se décentrer de la personnalité comme seul facteur explicatif de l'adhésion. La structure et l'idéologie du groupe auquel le sujet adhère doivent être cernées et considérées. Enfin, les idéologies acquièrent leur valeur d'usage au sein même de la réalité groupale, au sein même de ce qui est de l'ordre de la production du groupe (conversations, représentations, mémoire du groupe, histoire du groupe).

3.2.2.6. L'orthodoxie de Deconchy

Deconchy (1989) a pris comme point de départ une réflexion autour du travail d'Adorno (1950) sur la personnalité autoritaire.

Dans le cadre de la recherche d'explication sur la propagation de l'idéologie nazie en Europe, Adorno a considéré qu'il existait une structure mentale explicative de l'adhésion de fait à l'idée fasciste et aux comportements qui lui sont afférents. Il a proposé le concept de personnalité autoritaire et une étude de cette structure potentielle grâce à un système d'échelle d'attitude (antisémitisme, conservatisme économique-politique, tendance anti-démocratique et ethnocentrisme).

Deconchy reconnaît l'importance de cette étude mais il se pose la question du poids des indicateurs culturels et historiques sur les recherches. Ses recherches sur l'orthodoxie ont eu pour objectif d'opérationnaliser ce concept non à partir du sujet ni en référence à un parallélisme entre le groupe et le sujet mais à partir de l'articulation même du sujet et du groupe. Il en résulte que l'orthodoxie naitrait d'une dynamique interne de systèmes sociaux tels que la dissidence ou la prophétisation. Il s'agirait d'un état passager, sans relation avec une personnalité stable. L'orthodoxie ne repose pas sur l'ignorance mais sur une résistance à un certain type d'information. Ce serait une question de filtrage collectif. L'auteur définit l'orthodoxie à différents niveaux : celui de l'individu, du groupe et du système. Le sujet orthodoxe accepte voire demande que sa pensée, son langage soient régulés par le groupe idéologique auquel il appartient. Le groupe orthodoxe, lui, est restreint. C'est le lieu où la régulation des individus s'effectue mais aussi un groupe qui produit des contenus idéologiques. Le système orthodoxe correspond à l'ensemble des dispositifs organisationnels, institutionnels qui règlent l'activité du sujet orthodoxe dans le groupe orthodoxe. Ainsi, pour Deconchy, l'idéologie se définit comme un « mode de savoir », « une posture cognitive spécifique », et comme une articulation des cognitions individuelles et sociales.

3.3. Le positionnement idéologique du sujet

vis-à-vis de la construction européenne

La place du sujet citoyen dans notre problématique peut être abordée sous l'angle du choix politique, traduit par l'acte de vote. Mais cette perspective ne nous a pas convenu en raison du risque de déterminisme politique qui occulterait la subjectivité de ce choix. Ce choix a été appuyé par l'exploration des travaux de Billig et ses conclusions sur la labilité des réponses que peut offrir le sujet. Cependant, la place des idéologies politiques dans cette conduite nous semble devoir être explorée. En effet un certain nombre d'informations, de connaissances auxquels le sujet accède en ce qui concerne la construction européenne lui parviennent des discours politiques véhiculés par les médias. Vecteurs de représentation du monde, porteuses d'éléments de signification des événements de société, participant à la circulation des idées, elles semblent, de par leur articulation entre le sujet et le collectif, pertinentes pour le déroulement de notre réflexion. Il ne s'agit pas non plus pour nous d'étudier une idéologie particulière ou de découvrir les facteurs d'émergence de l'adhésion idéologique. Nous nous appuyerons donc peu sur les travaux de Deconchy ou de Beauvois. Quand aux travaux de Kaes, dans un cadre psychanalytique, ils constituent un éclairage latéral de notre démarche.

Nous appréhendons ici le rapport idéologique que le sujet peut entretenir avec la construction européenne. Partant de l'idée selon laquelle, dans cette articulation du singulier avec le collectif, les idéologies politiques jouent un rôle prépondérant, nous avons considéré ce que nous appelons « le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne ». Nous envisageons le fait que ce qui peut se jouer à un niveau européen n'a pas forcément le même sens qu'à un niveau national. Au niveau national, le sujet fait ses choix selon des éléments historiques, politiques et sociétaux existants, présents et anciens. Au niveau européen, la démarche est un peu différente en cela que le sujet se situe au cœur d'une construction. Elle peut donc être le lieu de cristallisation d'espoirs, d'attentes, d'idéaux différents mais aussi de peurs, de craintes. Le positionnement idéologique se différencie donc du positionnement politique, accessible par le choix de vote. Il permet de considérer ce qui dépasse l'acte pragmatique et ponctuel qu'est le vote, d'inclure ce que le sujet veut transmettre en termes de projet de société, de projet de construction européenne.

L'identité

Chapitre 4 : L'identité

Nous avons précédemment évoqué la conception de l'homme et de l'étranger sous-jacente dans les fondements idéologiques européens et dans le Code de la Nationalité française et avons ainsi tenté de donner des éléments de définition de qui était français et qui était européen. Nous nous penchons à présent sur la question identitaire et sur le processus psychique potentiellement à l'œuvre dans la construction de l'anticipation du contact culturel intraeuropéen.

Guillaume (1994) souligne que nous sommes dans un monde de réseaux multiples, réseaux qui permettent l'essor de la socialité, de la communicabilité et qui amènent à la multiplication d'un mode d'échange jusqu'à présent rare, un mode d'échange qu'il qualifie de spectral. La spectralité n'est ni la destruction du sujet ni sa disparition mais sa dispersion qui ouvre tout à la fois à l'expérience de la diversité des « autres » et à l'expérience de la diversité de ses composantes internes, y compris de la composante inconsciente. Il remarque aussi que le thème de l'altérité est « une obsession en Europe, contrepartie de la montée des courants xénophobes dans le monde occidental ». L'altérité nous amène à l'identité, l'identité qui se construit dans l'interaction avec l'Autre et ce dès le début de la vie. L'enfant se sert de l'altérité comme point d'appui pour se construire et s'affirmer. Au sein de sa famille d'abord puis, son environnement s'élargissant, il signifie son identité par rapport à ses groupes d'appartenance et de référence.

La définition d'une identité fondée pour partie sur notre appartenance géographique, nationale est, a priori, la plus objective car basée sur des éléments tangibles. Cette facette identitaire est de plus en plus souvent interrogée : interrogée par le multiculturalisme des sociétés, interrogée par les mouvements qui traversent notre histoire et notre société tels que les frontières. Dans le cas de la construction européenne, le cadre légal de cette identité est remis en question petit à petit dans un mouvement qui dépasse le citoyen. Cette part de notre identité que nous pensions, sans vraiment y songer, immuable, acquise, se révèle construite et peut donc être déconstruite et reconstruite différemment.

Nous aborderons ce concept en nous référant à Guerraoui (1999) qui considère que trois types d'identité s'articulent, identité personnelle, identité sociale et identité culturelle, auxquelles nous ajouterons l'identité politique.

4.1. Identité personnelle et identité sociale

La conscience de notre identité est une donnée première de notre rapport au monde. Tous les théoriciens de ce concept soulignent l'importance d'autrui dans sa construction, pour se différencier, se conformer, se présenter, se protéger.

4.1.1. L'identité personnelle et la conscience de soi

L'identité personnelle est ce qui caractérise l'individu dans son unicité et dans sa singularité. Il s'agit de la perception subjective que le sujet a de son individualité. Elle a deux dimensions :

- une dimension objective réside dans le patrimoine génétique, unique de chacun,
- une dimension subjective qui renvoie à l'individualité, à la singularité, à l'unité et à la continuité.

L'individualité se retrouve dans le « je suis moi ». La singularité se trouve dans la recherche de différenciation de l'Autre. L'unité se situe dans le sentiment lié à l'histoire personnelle du sujet. Enfin, la continuité de cette identité relève de la continuité dans le temps et dans l'espace. L'identité résulte d'une construction progressive dont les fondations se situent dans les premières années de vie. C'est à partir de trois ans que l'enfant se construit et se connaît comme distinct d'autrui. Ce sentiment se construit à la fois à partir de la perception de son corps et des interactions avec son entourage. Pour Erikson (1972), l'identité est la résultante des successives identifications qui seraient transformées en un tout cohérent et spécifique. Ces identifications peuvent être diverses : identification à la mère, à l'agresseur lorsque le sujet s'approprie le non de l'interdit parental dans la période oedipienne, l'identification au groupe de pairs.

4.1.2. L'identisation de Pierre Tap

Pour Tap (1986), l'identité se présente en structure ouverte, toujours en mouvance, toujours en communication avec l'extérieur, un extérieur où le regard d'autrui va être structurant. L'identité est le résultat des interactions entre l'univers intérieur du sujet et le monde extérieur dans lequel il évolue. Elle va se construire dans une perpétuelle négociation entre le vouloir être et le devoir être. Elle va se forger à travers les différentes situations auxquelles le sujet va tenter de répondre pour être intégré dans les différents groupes tout en tenant compte de ses aspirations personnelles. Chaque modèle adopté est abandonné lorsqu'il ne correspond plus. Il y a alors crise puis adoption d'un autre modèle par un système de déconstruction et de reconstruction. Cependant,

même si elle se veut originale, cette identité se fait par alignement avec les attentes de son entourage (le devoir être).

Tap relève six caractéristiques de cette dynamique identitaire :

- la continuité en tant que sentiment de rester le même au fil du temps,
- l'idée d'unité et de cohérence du moi avec la représentation plus ou moins structurée, plus ou moins stable que j'ai de moi-même et que les autres se font de moi,
- l'unicité en tant que sentiment d'être original, de se vouloir différent au point de se percevoir unique, incomparable. C'est un sentiment qui permet de s'exprimer aussi bien positivement qu'amener à la fermeture sur soi et au déni d'autrui
- la diversité qui correspond au fait que nous soyons plusieurs personnages en une même personne, ce qui peut être une richesse ou une dispersion de soi,
- une cinquième caractéristique vient du fait que nous sommes ce que nous faisons. C'est l'idée de la réalisation de soi par l'action, c'est la capacité de la personne à gérer le paradoxe du « changement de soi dans la continuité »,
- enfin l'estime de soi, le sentiment de valeur personnelle.

L'individu doit constamment gérer la continuité dans le changement, les conflits entre les différents aspects, les contradictions entre son passé et ses projets. Il doit aussi répondre à la fois à son besoin de différenciation et à la nécessaire appartenance à des catégories ou à des groupes.

4.1.3. La théorie de l'identité sociale de Tajfel

Tajfel (1978) postule que tout individu tend vers une identité sociale positive et que son inscription dans des groupes en dépend. Mais il arrive que cette identité soit menacée ou dévalorisée. Les sujets utilisent alors des stratégies individuelles ou collectives pour faire face à cette situation.

Concernant les stratégies individuelles, l'individu peut choisir de quitter son groupe d'appartenance pour un autre plus valorisant pour son identité sociale. Il s'identifie à un groupe socialement dominant. L'individu s'appuie à cet endroit sur la croyance en la perméabilité des groupes et en la légitimité des rapports entre groupes.

Concernant les stratégies collectives, Tajfel en note trois :

- les stratégies de changement de type cognitif ou de créativité sociale. L'individu introduit de nouvelles dimensions de comparaisons entre groupes pour valoriser l'endogroupe dans le cas de la

créativité sociale. Les stratégies de type cognitif consistent en une inversion de la polarisation de l'endogroupe par rapport à l'exogroupe : ce qui était jugé négatif devient positif et une identité sociale positive est conservée,

– l'influence minoritaire : le groupe dominé se positionne publiquement en rupture avec le discours dominant. Le groupe acquiert alors une visibilité sociale, se place comme minorité active capable de menacer l'ordre social, la stratégie de changement social où l'individu, au sein de son groupe d'appartenance, développe ou cherche à développer une action collective pour restaurer l'identité sociale positive de son groupe et donc la sienne.

4.2. Identité et Culture

Après avoir approché l'identité de manière singulière et dans un cadre psychosocial, nous abordons à présent les liens entre identité et culture. Nous présenterons tout d'abord ce qui est entendu par « identité culturelle » puis nous aborderons les rapports entre identité et culture sous l'angle des stratégies identitaires et de l'identité interculturelle.

4.2.1. L'identité culturelle

La première occurrence du terme « identité » apparut en 1311. Le terme « identité culturelle » est utilisé après la césure du milieu du XXe siècle qui a marqué l'avènement des sociétés post-industrielles (Poirier, 2002).

Dans les sociétés traditionnelles, le processus de socialisation était considéré comme le produit de trois grands types d'appartenance prenant en charge les différentes composantes du corps social :

- le groupe de co-descendance (les apparentés, les ancêtres communs et les alliés),
- le groupe de co-résidence (le village),
- le groupe de co-transcendance (tout le réseau des relations entre hommes et, au-delà de l'homme, la religion).

Le concept d'identité culturelle n'existait pas en tant que tel car il n'avait pas d'utilité. Chaque membre savait qui il était, la société était installée dans une homogénéité culturelle indiscutée. La transformation de la société traditionnelle en société moderne puis post-moderne a entraîné la dispersion du groupe de co-descendance (famille restreinte, famille ménage, famille recomposée), la dispersion du groupe de co-résidence (désertification des zones rurales, évitement des relations de voisinage), dévalorisation du groupe de co-transcendance.

Pour Poirier (2002), même si l'être individuel a existé dans toutes les sociétés, le personnage social était plus important que la personne. Avec la mutation post-moderne, c'est la relation inverse qui s'établit durablement à laquelle s'ajoute selon lui la carence des grands systèmes de prise en charge de l'enfant et de l'adolescent. L'individu, laissé à lui-même, cherche d'autres modes d'identification personnels et d'agrégation sociale, c'est « l'identité culturelle ».

Pour Touati (2002), la dimension culturelle de la construction identitaire est présente dès les premiers moments de la vie car l'enfant est nommé dans une culture donnée. Les peuples, dans leur histoire, tirent de leurs modes de vie, de leurs savoir-faire accumulés sur des générations, une représentation du monde spécifique. Il explique ainsi que « la façon dont s'effectue la transmission de l'appartenance culturelle dans la petite enfance puis au moment du choix de l'identité sociale induit un rapport différent à l'appartenance culturelle ».

Dans les années 1975-1980 apparaît l'anthropologie psychologique inaugurée cinquante ans plus tôt par les américains. Cette nouvelle pensée du social permet d'établir un pont entre social et psychique, collectif et individuel avec, au centre de cette nouvelle approche, la notion de culture. L'identité culturelle est, dans cette approche, conçue non pas comme un état stable et définitif mais bien comme un processus en relatif devenir, comme plurielle. Ce processus se déroule, d'une part, en fonction d'adhésion, d'identification (manières de faire, de penser) à une communauté et, d'autre part, en fonction d'opposition, d'exclusion (relativement aux manières de faire, de penser) à d'autres communautés.

4.2.2. Les stratégies identitaires

Camilleri (2002) envisage lui aussi l'identité comme un processus dynamique toujours en mouvance qui va intégrer tout au long de son évolution les différentes expériences vécues par le sujet, expériences qui amènent le sujet à une redéfinition permanente de lui-même. L'identité serait une « dynamique d'aménagement permanent des différences, y compris des oppositions, en une formation perçue comme non contradictoire », il la définit même comme « un changement dans la continuité » et comme « une formation perçue comme non contradictoire ». Ainsi tant que le sentiment d'identité permet au sujet de donner à l'altération le sens de la continuité, le processus se poursuit sinon c'est la crise. L'auteur définit trois composantes identitaires : l'identité de fait, l'identité de valeur et les identités prescrites. Les stratégies identitaires seraient « des procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour

atteindre une ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (sociohistoriques, culturelles, psychologiques) de cette situation. »

Deux exigences, selon Camilleri, traversent cette dynamique :

- le besoin d'élaborer et de restaurer sans relâche une unité de sens qui nous donne un sentiment de cohérence et de stabilité,
- l'auto-attribution d'une valeur minimale attachée à l'image de ce moi.

En croisant ces deux dimensions d'analyse, Camilleri élabore des typologies de stratégies d'évitement de conflits identitaires. Ces stratégies ont pour but d'éviter ou de modérer le conflit extérieur. Ce ne sont pas des typologies définitives et elles relèvent de caractéristiques individuelles importantes.

Il relève trois grands types de stratégies identitaires :

- la stratégie d'évitement par la cohérence simple soit par survalorisation de la préoccupation ontologique soit par survalorisation pragmatique,
- la stratégie d'évitement des conflits par la cohérence complexe qui permet au sujet de s'investir (préoccupation ontologique) et de s'adapter au temps présent (préoccupation pragmatique) selon différentes articulations,
- la stratégie de modération des conflits de codes par pondération différentielle des valeurs en opposition ou limitation de l'item perçu comme pénible ou alternance systématisée des codes.

4.2.3. L'identité interculturelle

Denoux (1994) critique la notion de stratégie identitaire en cela qu'elle est basée sur une conception de l'identité où priment la cohérence, l'unité et la continuité. Il propose d'accéder à une définition d'une identité en réseau qui articule les autres identités de la personne sur un critère d'adaptabilité au contexte et surtout variable. Il s'oppose au principe de non contradiction de Camilleri (2002) qui définit l'identité comme une « formation perçue comme non contradictoire ». Denoux part du postulat selon lequel « une personnalité interculturelle [est] comme une tension ou une circulation ou encore une disjonction entre plusieurs traits identitaires éventuellement en totale contradiction ». Ensuite, il s'oppose à l'idée de la fonction ontologique de l'identité telle qu'elle est conçue dans son acception traditionnelle c'est-à-dire « la nécessité pour un sujet d'éprouver sa propre unité dans le temps et dans l'espace afin qu'advienne son identité ».

Il relève cette problématique dans les recherches interculturelles où la tendance à considérer que lorsque les fonctions ontologique et pragmatique de l'identité sont en disjonction, la construction identitaire est pensée comme procédant en priorité du sujet. Or apparaît ici la limite de cette vision de la construction identitaire face à la diversité des expériences vécues par le sujet. Denoux propose alors de repenser la construction identitaire non comme une assimilation de traits nouveaux mais comme « une accommodation continue à un socle de personnalité polyréféréncé ».

Pour cela, nous rappelons les deux postulats de son modèle déjà présentés pour son étude sur les Modes d'Appréhension de la Différence :

– d'une part, tout individu, à un instant donné de son existence présente un certain nombre de traits identitaires potentiels ou actualisés et non limitatifs. Ainsi, en fonction des indications du milieu et/ou de son organisme une transformation va s'opérer selon différentes possibilités soit à partir des mêmes traits, soit par adjonction de nouveaux, soit par activation de potentialités ou soit par effet combiné de ces différents phénomènes avec une visée d'adaptation ou de conservation. La dynamique identitaire est conçue en réseau, dans un mouvement d'évolution/involution qui l'oriente toujours vers de nouvelles configurations,

– d'autre part, tout trait identitaire d'un sujet est culturel, soit parce qu'il est directement ou indirectement déterminé par la culture, soit parce qu'il en fait partie intégrante soit parce que sa signification lui est donnée par et dans une culture. Tout élément identitaire témoigne de la production de culture par un sujet et d'un sujet par les cultures.

Nous arrivons à la théorie d'un sujet comme carrefour culturel.

Il s'agit d'une identité en réseau, dynamique, sans cesse en évolution et en involution, « une identité de réseau qui articule les autres de la personne sur un critère d'adaptabilité au contexte et surtout variable ». Mais cette identité n'est pas une capacité d'actualisation de n'importe quelle identité ni synonyme de support passif. Elle est finalisée par le processus même du codage, la culture en trace le tour des possibles. La personnalité interculturelle est elle aussi posée comme « une personnalité plurielle gérant ses différences internes suivant les mêmes lois que la gestion de la différence entre les groupes, adossant une identité en réseau, sur une conscience affleurante des déchirements originaires (métaréseaux dans un contexte postmoderne favorisant l'exergue toujours renouvelé d'identités virtuelles) ». Le sujet réagit à la logique de la société dans laquelle il vit par des réorganisations internes constantes.

4.3. Identité et politique

Chevallier (1994) souligne la nature intrinsèquement politique des phénomènes identitaires et l'indissociable liaison en la matière de l'individu et du collectif.

Nous aborderons donc dans ce chapitre tout d'abord la définition de l'identité politique. Ensuite nous traiterons d'un concept polémique : l'identité nationale et nous terminerons par l'identité européenne.

4.3.1. Qu'est-ce que l'identité politique ?

4.3.1.1. Essai de définition

L'identité politique relève d'une polysémie. Elle naît d'une liaison indissoluble entre l'individuel et le collectif. L'identité, pour se construire, s'étaye sur un certain nombre de repères dont notamment le territoire de vie, qui peut aussi être appelé nation mais pas seulement.

Cheleb (1997) conçoit l'identité politique comme une stratégie d'identité complexe c'est-à-dire intégrant deux ou plusieurs stratégies identitaires. Il définit la stratégie identitaire comme « la volonté explicite d'un individu de disposer d'un capital de signes constants et de n'user que d'un ou de plusieurs d'entre eux séparément en vertu de l'avantage réel ou symbolique que cet usage lui procure dans les diverses situations de sa vie ».

L'identité politique est considérée comme la résultante active d'influences venues de l'extérieur : la socialisation, l'exemple d'une formation politique, la prise de conscience d'une situation de domination et d'autres influences conjoncturelles ou historiques. Relevant d'un déterminisme de situation, elle prolonge l'identité psychologique, qui relève, elle, d'un déterminisme d'acquisition et, dans un même temps la première s'oppose à la seconde. Cheleb définit l'identité politique comme « la capacité individuelle acquise lentement durant les périodes initiales de socialisation et de participation, et visant l'efficacité de l'action dans le contexte d'une situation sociopolitique ». Il ajoute plus loin que « l'identité politique, comme structure intégrée, n'est pas seulement un agencement d'éléments cohérents selon une harmonie statique, elle est fondamentalement une action, un sens, une stratégie qui structure à la fois le réel et la personnalité ».

Le présupposé de cette réflexion sur l'identité politique est que l'identification est au centre de toute identité individuelle ou collective et est considérée comme un outil de travail permettant un certain étayage auquel accède, ou pas, les constituants de l'identité politique que nous allons aborder.

4.3.1.2. Principes de formation

Cheleb note quatre organisateurs principaux :

– la socialisation politique, notion clé de la pensée politique américaine. Elle se fonde sur le postulat selon lequel la formation de l'identité politique est d'abord l'aboutissement de l'influence directe du milieu.

– la conscience et la prise de conscience. Claparède, en 1916, est le premier à introduire ce terme. Ce sont la différence, le contraste et l'opposition qui forgent les embryons de la prise de conscience. Piaget²⁰, en 1974, décrit ce mécanisme comme « un processus de conceptualisation reconstruisant puis dépassant, au plan de la sémiotisation et de la représentation ce qui était acquis à celui des schèmes d'action ».

– l'autorité et le leadership. La notion d'autorité fait écho à celle de pouvoir alors que cette réalité est discutable. Inversement un individu bien intégré dans le groupe peut sortir de son statut anonyme pour prendre le rôle de leader. L'autorité se distingue par trois caractères principaux : une croyance d'où découle sa légitimité, un substitut à la violence dont elle n'est que le déguisement et elle exige un minimum de mystère. Le leadership, quant à lui, ne fonctionne que sur les pôles subjectifs de la transcendance et de la magie circonstancielle. L'identité politique est une synthèse de leurs entrecroisements mutuels.

– les prédispositions et les facteurs conjoncturels. L'identité se forme aussi à partir de conditions initiales telles qu'une constitution physique donnée, un tempérament, une puissance particulière au travail, une capacité au leadership. Les conditions sociales d'existence sont aussi des éléments à considérer.

Quatre autres grands facteurs peuvent être relevés : la langue, la culture, la religion et la conscience de classe.

4.3.2. Un concept polémique : l'identité nationale

Bien qu'il existe un ministère chargé de l'identité nationale, ce concept reste polémique.

Quel est le contenu de l'identité nationale ?

Michelet (1798-1874) et Renan (1823-1892) sont considérés comme les pères fondateurs de la réflexion historique sur l'identité nationale (Noiriel, 1994). Michelet est le premier à avoir défini la France comme une personne. Pour lui, « la nation française est une parce qu'elle a conscience de

²⁰Cité in Cheleb, M. (1997). *La formation de l'identité politique*. Paris : Eds Payot.

son passé ». Il fait une analogie entre le caractère national et le caractère individuel du citoyen. Le courant d'Alfred Fouillée (1838-1912) a déterminé les éléments d'une théorie du « caractère national » et a tenté de l'appliquer à l'identité française. Le caractère national était défini comme une « façon de penser, de vouloir et de sentir commune à l'ensemble de la nation ». Fouillée en est arrivé à définir un « type français » et est devenu le porte-parole d'une idéologie nationale influente durant la première moitié du XXe siècle. (Lipiansky, 1994)

Pour Deloye (1994), l'identité nationale est une construction sociale à comprendre à la fois dans son élaboration stratégique et dans sa dimension culturelle. Il part du principe selon lequel ces deux termes « identité » et « nationale » sont deux mots polysémiques dans leur usage courant.

Pour le terme « identité », deux acceptions sont possibles. D'une part, on peut trouver une conception ouverte selon laquelle elle peut être acquise et pas seulement prescrite. D'autre part, l'identité peut relever d'une conception fermée comme communauté de caractère, historiquement stable, une association d'hommes et de femmes spécialement engagés les uns envers les autres.

Pour l'adjectif « national », la même problématique se pose. « National » peut renvoyer à « ce qui est relatif à une nation, qui lui est propre ». Associé au terme identité, dans ce sens, nous arrivons à l'idée de frontière, de culture identitaire et à l'aptitude de l'identité nationale à désigner un espace politique. Mais « national » peut aussi signifier « ce qui concerne une nation dans sa totalité », ce qui appartient à l'état dans une relation privilégiée entre état et nation, s'opposant à « local » ou « régional ». Cet aspect correspond à l'aptitude à promouvoir un sentiment d'appartenance exclusive se substituant aux appartenances primaires notamment locales et régionales.

En réunissant les deux acceptions de chaque terme, deux modèles sémantiques apparaissent séparés par un conflit idéologique, politique et historique :

- un premier modèle suppose que l'identité nationale est posée dans sa durée, selon un caractère permanent et exclusif. C'est la reproduction à l'identique dans le temps, avec une séparation étanche avec celui qui est considéré comme étranger,
- un second modèle présente l'identité comme résultat d'un travail historiquement et culturellement daté d'homogénéisation culturelle qui vise à rendre identique les individus.

Pour Lipiansky (1989), la nationalité doit être définie en tant que variable socio-culturelle au même rang que les autres. Toute interaction sociale répond à un rituel provoquant un double mouvement : l'ouverture et le désir de contact s'opposant à l'insécurité consécutive à la confrontation du sujet avec une identité différente. Dans sa recherche-action sur le couple franco-allemand, l'auteur a constaté que l'importance de l'identité nationale est souvent déniée alors même qu'elle est souvent

reconnue et conçue comme caractéristique des autres groupes. Elle est généralement attribuée de manière collective, niant la spécificité de l'individu et est marquée négativement. Elle est souvent perçue comme un ensemble de conduites propres à une culture donnée.

Kelman²¹ a défini le nationalisme comme une idéologie servant à justifier l'existence d'un « état- nation ». Il explique que la simple présence d'éléments culturels communs entre les membres d'une collectivité n'est pas suffisante pour les définir comme une nation. Ils doivent aussi avoir conscience que ces éléments communs représentent des liens particuliers entre eux.

L'identité nationale repose donc sur une prise de conscience des éléments auxquels nous nous référons lorsque nous parlons de « notre culture », et de ceux auxquels nous nous référons pour différencier l'Autre « différent culturellement ». Il ne s'agit donc pas d'un simple fait géographique ou juridique.

4.3.3. Identité locale, identité régionale

La question de l'identité locale et régionale se pose paradoxalement plus fortement dans le cadre de la construction européenne car celle-ci valorise les régions.

L'identité locale se distingue de l'identité régionale historiquement ou administrativement constituée mais elle peut aussi lui être identique et même entièrement absorbée par elle. Elle peut aussi bien être tributaire aussi bien d'enracinements historiques que d'évolutions économiques récentes. Il s'agit souvent d'une composition nouvelle, produit d'évolutions économiques et sociales. Dupoirier (1994) propose deux modèles explicatifs de la fonction de l'identité régionale :

- un modèle de réinvestissement généalogique qui envisage l'identité comme s'enracinant dans une histoire et une tradition multiséculaire. Cependant les régions françaises sont découpées selon une perspective économique et non historique ce qui présentent deux limites à l'identité régionale : un handicap territorial en raison du caractère artificiel du découpage réalisé par l'Etat et la concurrence des autres collectivités que sont la commune et le département.
- un modèle de dynamique identitaire : l'identité régionale ne relèverait pas d'une investigation sur la réalité historique mais résulterait de stratégies volontaristes d'auto-qualification des individus, responsables régionaux et citoyens.

²¹ Cité in Segall, M.H., Dasen, P.H., Berry, J.W. [and al.], 1990

4.3.4. La question de l'identité dans l'Union Européenne

L'Union Européenne reconnaît les identités nationales correspondant aux vingt-sept Etats- nations et également un certain nombre d'identités ne correspondant pas aux limites tracées par les frontières des Etats et auxquels les ressortissants sont attachés d'un point de vue émotionnel, culturel, spirituel. Certaines de ces identités sont dites à territoire compact, d'autres sans territoire compact et d'autres encore n'ont pas une telle référence (Collectif Ranelpi, 2008)

L'Union Européenne a introduit la notion d' « identité composite ». Elle insiste sur le fait que l'identité nationale et ethnique n'est pas la seule identité du citoyen. Elle entre dans la composition d'un mécanisme fort complexe d'identité individuelle et collective qui construisent la personnalité du citoyen et négocient en permanence sa place dans la société. L'identité nationale est considérée comme se déroulant à deux niveaux : d'une part, l'appartenance à un état- nation et éventuellement à une nation et qui ne correspond pas aux frontières tracées par les états; d'autre part, l'appartenance à un quartier, à une région. La question qui se pose en substance est celle de l'existence d'une identité européenne. Pour certains auteurs, il s'agirait d'une forme d'identité en négatif. Elle existerait en cela que les européens existent dans la pensée des habitants des autres continents mais il est difficile de la définir malgré l'institution d'une citoyenneté européenne par le traité de Maastricht. Christophe-Tchakaloff (1994) évoque une identité communautaire plutôt qu'européenne. Pour elle, « au fil de l'intégration, le système communautaire secrète une identité propre, dégagée de l'identité nationale et n'y portant pas atteinte, elle-même distincte d'une éventuelle identité européenne ». Il s'agirait donc d'une construction identitaire en devenir qui s'élaborerait selon le cours de l'histoire et donc difficilement définissable actuellement.

4.4. Le positionnement culturel du sujet

Le concept d'identité est complexe et se décline en plusieurs facettes qui s'articulent les unes avec les autres.

Nous avons exploré les liens entre identité et culture, ceux qui existent entre identité et politique car le sujet, en tant que citoyen, est au centre de notre problématique et qu'il se pose la question du devenir de son identité culturelle.

Cependant dans notre problématique nous ne considérons pas l'identité en tant qu'objet d'étude mais en tant que composante de notre objet d'étude qui est, nous le rappelons, l'anticipation.

Nous avons abordé ce concept car nous nous sommes aperçus qu'il était au cœur de ce processus anticipatif dans la manière dont l'élabore le sujet. Nous ne situons cependant pas dans l'approche de la construction identitaire dans ses facettes personnelle, sociale ou politique, bien que nous nous soyons intéressés dans nos questions de départ, à ce qui avait amené le sujet à effectuer tel ou tel choix politique. Nous l'abordons plutôt sous l'angle de l'identité culturelle mais non pas dans une définition de la culture comme nous avons pu l'aborder précédemment mais plutôt en considérant la réflexion qu'a pu en faire Dorna (2006) en considérant la nation. Il explique que « le citoyen se trouve (...) lié aux autres membres du groupe dans le temps et dans l'espace par des sentiments et une histoire commune. » Il précise ensuite que le patrimoine culturel est le socle de cette solidarité et des liens psychologiques de la nation et il conclut par « la nation est une culture ». Bien que nous ne partagions pas pleinement cette affirmation, en cela que nous considérons le sujet en tant que sujet interculturel, elle permet d'envisager le raccourci qui peut être fait à un moment donné par le sujet sur son identité culturelle lorsqu'il est mis en position de citoyen français face à la construction européenne. L'interrogation quant au devenir de son identité culturelle se pose relativement au cadre national dont il fait partie et qui est, dans le contexte actuel, questionné par la construction européenne.

Nous envisageons donc le fait que la problématique identitaire se pose en termes de rapport à l'identité culturelle déterminée par le cadre national. Nous partons du postulat selon lequel le sujet, renvoyé à son statut de citoyen dans le contexte de la construction européenne, se saisit plus fortement de cette position et élabore une position singulière vis-à-vis de cette désignation.

Nous désignerons cette variable comme le « positionnement culturel du sujet face à la construction européenne », en cela qu'il s'agit du rapport que le sujet entretient avec l'identité culturelle à laquelle il est assigné par le contexte de la construction européenne.

La démarche méthodologique

Quatrième partie : la démarche méthodologique

A l'issue de notre présentation de l'environnement européen et français et de l'exploration des concepts d'anticipation, de Mode d'Appréhension de la Différence, d'idéologie et d'identité, nous avons considéré que trois processus psychiques intervenaient dans la construction de l'anticipation du contact culturel intraeuropéen : un processus d'objectivation de l'Autre en étranger élaboré grâce aux MAD, un processus idéologique que nous avons conceptualisé comme le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne et un processus répondant à la problématique identitaire défini comme le positionnement culturel du sujet face à la construction européenne.

Le premier objectif de notre démarche méthodologique a été de déterminer les modalités d'opérationnalisation des processus idéologique et identitaire et de l'hypothèse générale. Pour ce faire, nous avons effectué deux sortes de travaux préliminaires :

- une analyse des discours politiques autour de la construction européenne afin de définir la conception de l'Europe proposée par chaque parti en ce qui concerne les rapports entre individus
- des entretiens de recherche afin de saisir la dynamique de la construction de l'anticipation.

Le deuxième objectif était l'élaboration d'un outil d'enquête permettant d'explorer nos hypothèses. Nous avons opté pour un questionnaire que nous avons fait passer à cent dix-neuf sujets.

Enfin, nous avons procédé à une analyse statistique des résultats avec le logiciel STATVIEW et à leur interprétation. Cependant nous avons procédé à de nouvelles analyses statistiques car certains résultats nous ont surpris et nous avons cherché une explication d'ordre méthodologique en nous penchant sur les items utilisés et donc sur la construction même de notre outil d'enquête. Nous présenterons ces résultats complémentaires et les éléments de réflexion qu'ils nous ont amené dans un dernier chapitre.

La présentation de la démarche méthodologique comporte six chapitres :

- les travaux préliminaires,
- l'élaboration de l'hypothèse générale et des hypothèses opérationnelles,
- la conception de l'outil et la mise en œuvre des pré-enquêtes et de l'enquête,
- l'analyse statistique des hypothèses et des variables,
- l'interprétation des résultats de l'analyse,
- les résultats complémentaires.

Travaux préliminaires

Chapitre 1 : Travaux préliminaires

1.1. Analyse des discours politiques

1.1.1. La démarche et les difficultés rencontrées

Nous nous sommes intéressé dès le début de cette étude aux idéologies politiques et à leur lien avec la conduite d'anticipation du sujet dans le contexte de la construction européenne.

Deux difficultés se présentaient à nous :

– d'une part, nous ne nous situons pas dans le cadre théorique des sciences politiques, nous n'en possédons ni les connaissances ni les compétences. Ainsi une analyse poussée et exhaustive d'un corpus d'écrits politiques nous semblait délicate à aborder,

– d'autre part, ce ne sont pas les positions des partis politiques vis-à-vis de la construction européenne qui nous intéressent mais bien le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de celle-ci, le rapport qu'il entretient avec elle, sa conception de l'Europe en tant que projet de société.

La notion de conception politique nous a semblé intéressante à cet égard.

Cette notion a à voir avec la notion allemande de « perception/conception du monde » et le terme anglo saxon de « vision » comme regard opérant une synthèse empirique de données multiples. Elle diffère de l'idéologie en cela qu'elle renvoie à des prises de position politiques réfléchies ou se voulant comme telles. « (...) en amont toute entière tributaire du contexte culturel et politique, en aval toute entière immergée de par sa volonté d'intervention dans les luttes politiques nationales et internationales et dans les conflits sociaux. [La conception politique] est toute entière autonome, inventée, contingente, puisqu'elle s'attache à faire connaître ce qui est autre que cela est actuellement connu et dans le but de transformer le réel et d'instituer un monde. » (Châtelet, 1983)

Nous avons choisi ce principe de « prises de position » en tant qu'idées dominantes, lignes directrices d'un discours politique pour opérationnaliser la variable du « positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne », telle que nous avons commencé à la définir dans notre partie théorique.

Notre problème ici réside dans les possibilités de saisie de ce positionnement. Nous nous interrogeons aussi sur la place de cet élément dans la construction de l'anticipation.

Sutter (1983) évoque comme éléments de construction de l'anticipation les éléments rationnels qui

sont de l'ordre de la connaissance des lois par exemple. Lorsque le sujet interculturel citoyen va voter, il lui est implicitement demandé de se positionner pour un projet de société. Il fait son choix en fonction des connaissances qu'il a et qu'il puise notamment dans les médias, ceux-ci relayant les discours politiques, les événements juridiques, politiques, économiques nationaux, européens et internationaux.

La mise en adéquation entre ces multiples informations reçues par le sujet et le positionnement idéologique du sujet nous a semblé très complexe. Nous avons donc choisi une seule source de référence : les discours politiques sur le thème de l'Europe en tant que projet de société que chaque parti développe de manière différentielle. Ce choix a eu plusieurs avantages :

- la possibilité de circonscrire une conception politique en tant que matrice présentant des prises de positions utilisables sous forme d'items dans un questionnaire,
- la possibilité de sélectionner les informations selon une source référencée en fonction d'un critère facilement repérable : le parti politique,
- le retour de nos réflexions de départ sur la place des idéologies politiques dans la construction de l'anticipation d'un objet pouvant, à certains égards, se définir comme objet politique et aussi un retour sur la position du sujet interculturel en tant que sujet citoyen, acteur de la société.

Nous souhaitions dans un premier temps utiliser les documents diffusés en interne par les partis auprès de leurs membres. Nous avons finalement choisi d'utiliser des documents plus généralistes pour deux raisons :

- la difficulté d'accès à ces documents internes,
- notre intérêt pour le citoyen lambda qu'il soit adhérent, sympathisant, votant ou abstentionniste...

Nous avons utilisé trois ouvrages et des documents diffusés sur les sites officiels des partis politiques.

Nous avons choisi des thèmes liés au rapport à l'Autre. Ainsi nous avons écarté les thèmes relevant de l'économie, de l'agriculture... Nous avons aussi volontairement écarté les questions de religion et d'adhésion de la Turquie en raison de la grande complexité de ces problématiques qui nécessiteraient un travail spécifique. Nous avons également écarté la question des minorités culturelles car elle est assez peu abordée dans les thématiques nationales.

Nous avons donc principalement choisi les thèmes suivants :

- le rapport global à la construction européenne,
- la place de l'Europe dans le monde,
- le processus d'élargissement,

- l'organisation entre les pays au sein de l'Union Européenne,
- la diversité culturelle au sein de l'Union Européenne.

A partir de ces thèmes, nous avons défini de manière schématique la conception de l'Europe véhiculée dans les discours politiques. Nous nous sommes limités à la ligne dominante, officielle, de chaque parti, mettant de côté les courants internes qui existent au PS et à l'UMP .

Au moment d'achever ce travail, nous avons conscience que l'espace politique français a changé avec notamment l'émergence de nouvelles formations politiques telles que le MoDem ou plus récemment le NPA, même si leur impact ou leur durée de vie ne sont pas encore consolidés.

Pour chaque formation politique, nous avons présenté quelques unes des propositions qui ont été faites lors de la campagne pour les élections européennes de 2009 afin de les mettre en perspective avec celles utilisées dans l'élaboration de notre questionnaire.

1.1.2. Conception développée par l'UMP

Dès le début de la construction européenne naît une scission sur la position à prendre face à cet évènement entre gaullistes et non gaullistes. La ratification du Traité de Maastricht en 1992 a mis en avant les divergences de position au sein de l'univers droitier.

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'UMP, fondé par Jacques Chirac après les élections présidentielles de 2002 et se réclamant du gaullisme. C'est cette tendance de la droite qui, depuis 1962, le représente lorsqu'elle est au pouvoir. Les discours des gaullistes concernant la construction européenne sont assez conjoncturels mais ils se présentent comme plutôt favorables à cet évènement. Le discours de Jacques Chirac a beaucoup évolué depuis 1979.

En 1979 il plaide pour une bataille de la nation, pour la défense de ses intérêts, pour une lutte contre la domination germano-européenne, la désinvolture britannique, la bureaucratie apatride, le parlement polyglotte et la méfiance jalouse des scandinaves. En 1983, il présente un rapport sur l'état de l'Europe et, dans le même temps, il présente des mesures pour relancer la construction européenne. En 1992, le RPR (Rassemblement Pour la République) se positionne contre le Traité de Maastricht tandis que Chirac se prononce plutôt pour mais sans enthousiasme. Pour lui, l'essentiel est que le traité ne remette pas en cause ni l'indépendance ni la souveraineté nationale.

Voici les lignes dominantes de cette conception de l'Europe :

- *Dans son rapport global à la construction européenne* : L'Union Européenne représente à la fois une nécessité afin d'éviter de nouveaux conflits avec l'Allemagne et protéger la France de la

domination américaine.

– *Concernant la place de l'Europe dans le monde* : L'Union Européenne doit être un contre poids face aux Etats-Unis et doit aider au maintien de la paix.

– *A propos de l'élargissement de 2004 avec les pays de l'Est* : Il est craint comme le serait une bombe à retardement.

– *Sur l'organisation des pays au sein de l'Union Européenne* : La base de l'Europe c'est l'axe franco allemand. L'Europe doit être une coopération des Etats.

– *Sur le thème de la diversité culturelle au sein de l'Union Européenne* : La diversité culturelle est un moteur de civilisation grâce à l'influence réciproque des hommes les uns envers les autres.

Dans le programme des Européennes de 2009, intitulé « Quand l'Europe veut, l'Europe peut », nous avons relevé plusieurs propositions dans la continuité des positions antérieures :

« L'Europe ne doit pas être un problème. L'Europe doit être une solution. »

« La France doit être influente au Parlement Européen. »

« L'Europe défend ses intérêts sur la scène internationale. »

« Une Europe plus protectrice des risques liés à la mondialisation. »

« Une politique commune de contrôle aux frontières extérieures. »

1.1.3. Conception développée par le PS

L'Europe fait en quelque sorte partie du « patrimoine génétique » du socialisme en cela que le socialisme est un internationalisme. Les partisans de cette idéologie rêvent à un état mondial et au dépassement des frontières. Cependant, il existe une ligne de clivage qui traverse le courant socialiste. Certains, refusant l'Europe à tendance libérale qui semble se dessiner, refusent par delà même de construire l'Union Européenne. D'autres, souhaitant peser sur le cours des événements, lui disent oui.

Le créneau de cette conception réside dans la construction d'une Europe sociale, dans laquelle le rôle des partenaires sociaux est reconnu et dans laquelle ceux-ci sont impliqués dans les processus de décision. Tous craignent une Europe libérale et veulent une Europe des peuples.

Leur position face à la construction européenne se décline de la manière suivante :

– *Sur le rapport global à la construction européenne* : L'Europe fait partie du « patrimoine génétique » du socialisme. Ils souhaitent une Europe sociale, une Europe des peuples avec l'élaboration d'une charte européenne.

– *A propos de la place de l'Europe dans le monde* : L'Europe propose une culture à vocation universaliste.

– *Concernant l'élargissement de 2004 avec les pays de l'Est* : L'élargissement représente une menace de dilution en cela que trop de diversité peut empêcher l'homogénéisation et l'unité.

– *Sur l'organisation des pays au sein de l'Union Européenne* : Ils proposent une unification par cercles concentriques selon un principe d'inégalités de développement : le premier cercle regrouperait les pays fondateurs et ceux qui souhaitent les rejoindre; le deuxième réunirait les pays candidats n'ayant pas la base économique et sociale requise (rapports de partenariat); le troisième correspondrait aux pays du bassin méditerranéen (alliance privilégiée).

– *Sur le thème de la diversité culturelle au sein de l'Union Européenne* : La diversité culturelle, accentuée par l'élargissement, est un enrichissement.

Dans son programme des Européennes de 2009, intitulé « changer l'Europe », voici quelques propositions du PS :

« Le besoin d'Europe est impérieux. »

« Les socialistes sont des partisans résolus de la construction européenne parce qu'elle a garanti la paix, l'Etat de droit, la démocratie sur notre continent. »

« L'Europe doit respecter les droits fondamentaux de tous les peuples et soutenir le caractère multiculturel et multi-religieux des sociétés européennes. »

« L'avenir des Balkans occidentaux est dans l'Union Européenne »

1.1.4. Conception développée par le FN

La dimension européenne est une dimension importante du discours de l'idéologie nationaliste. L'Europe est abordée de manière ambivalente par ce parti. D'une part, elle est considérée comme une civilisation extraordinaire et le patriotisme européen est amplement encouragé. L'identité européenne apparaît comme complémentaire de l'identité nationale.

D'autre part, l'Europe apparaît comme une menace pour l'intégrité nationale. L'identité européenne est conçue comme concurrente de l'identité nationale, qui doit, dès lors, être repoussée.

Voici le rapport que le Front National entretient avec la construction européenne pour les différents thèmes que nous avons déterminé :

– *Concernant le rapport global à la construction européenne* : Chacun doit garder son identité et son intégrité au sein d'une entité confédérale. Au sein de l'Europe il y a une hiérarchie basée sur

une différenciation entre aryens et sémites (le mythe aryen). L'Europe des patries est envisagée comme « l'organisation d'une communauté de civilisations fondée sur le renouveau des nations d'Europe ».

– *A propos de la place de l'Europe dans le monde* : L'Europe est supérieure aux autres civilisations.

– *Sur l'élargissement de 2004 avec les pays de l'Est* : C'est le refus du cosmopolitisme donc le refus de cet élargissement.

– *Concernant l'organisation des pays au sein de l'Union Européenne* : La France doit diriger l'Europe.

– *Sur le thème de la diversité culturelle au sein de l'Union Européenne* : C'est le refus de la diversité.

Dans son programme des Européennes de 2009, le FN fait ces propositions :

« Les patriotes français du FN (...) ne sont (...) ni contre l'Europe (...) ni contre toute forme de coopération européenne. »

« Maintien des citoyennetés nationales. »

« Pour une France souveraine dans une Europe démocratique. »

« Une politique européenne étrangère et de défense nationale, avec concertation de nos alliés, mais affranchie de l'OTAN et des Etats-Unis. »

« Rétablir les contrôles aux frontières intérieures. »

1.1.5. Utilisation de l'analyse des discours politiques

Nous avons effectué ce travail d'analyse afin de préciser les modalités du positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne. Dans la présentation historique et idéologique des partis que nous avons proposé précédemment nous avons rapproché chacun d'entre eux de sa ligne idéologique dominante. C'est ce que nous allons faire pour les conceptions de l'Europe présentées : celle de l'UMP est renvoyée à un positionnement idéologique vis-à-vis de la construction européenne de type libéral, celle développée par le PS à un positionnement idéologique de type socialiste, celle du FN à un positionnement idéologique de type nationaliste. En utilisant ces éléments, nous souhaitons éviter un déterminisme politique et prendre en considération l'appropriation par le sujet du discours politique dont il se sent proche sur ce thème précis.

1.2. Les entretiens de recherche

1.2.1. Méthodologie employée

Nous avons effectué huit entretiens de recherche. Nous avons opté pour des entretiens non directifs mais nous avons dû dans certains cas mettre la personne en situation en évoquant des situations quotidiennes comme le travail par exemple ou bien en leur donnant une échelle de temps « comment envisagez-vous les relations entre européens dans cinq ans, dans dix ans ? » Nous avons utilisé une méthode d'analyse dérivée de l'analyse automatique du discours selon la procédure suivante :

- une simplification du texte par élimination des mots vides et de redondances,
- un repérage des principaux thèmes abordés en lien avec notre problématique,
- un repérage des mots et des expressions associés à ces thématiques (cooccurrents gauche et droite).

Nous avons synthétisé ces données sous forme de tableau en tant qu'« analyse thématique »²². En relevant les mots et expressions associés nous avons tenté de saisir les jugements et les valeurs relatifs à chaque thème. Nous avons alors repris la première étape afin d'effectuer une nouvelle analyse paragraphe par paragraphe et dégager le sens du discours du sujet c'est-à-dire les idées principales et les associations qu'il a effectuées. L'objectif de cette démarche fut de saisir les éléments de construction agencés pour l'élaboration de l'anticipation ainsi que les éléments « à dimension symbolique », la symbolisation étant un élément important de la construction de l'anticipation selon Berta.

1.2.2. Synthèse des analyses d'entretien

1.2.2.1. Les sujets

Dix entretiens ont été effectués mais nous n'en avons retenu que huit car deux sujets n'étaient pas de nationalité française alors qu'il s'agit de notre critère de sélection principal.

Nous avons un échantillon de cinq femmes et de trois hommes, d'âge allant de vingt-quatre ans à cinquante-cinq ans.

Quatre sujets ont un niveau d'études universitaire, deux ont un BEP, un sujet a un bac professionnel et un sujet a un diplôme de niveau III (Diplôme d'état d'infirmière). Trois sujets sont fonctionnaires

²² La retranscription intégrale des entretiens et leurs analyses sont regroupées en annexe

d'état (institutrices, infirmière), deux sont salariés du bâtiment (ouvrier en électricité, conducteur d'engins), une est salariée du privé (conseillère en insertion professionnelle), une est femme politique (conseillère régionale), un est sans profession.

A la question finale concernant le positionnement politique du sujet sur une échelle en douze points, trois se sont situés plutôt à gauche, deux au centre et trois plutôt à droite.

1.2.2.2. Analyse thématique

Nous avons relevé huit thèmes récurrents liés à notre problématique : la construction européenne, la culture, la différence, la citoyenneté, l'identité, le territoire, la langue, la monnaie.

Tableau n°1 : Analyses thématiques des entretiens de recherche

THEMES	MOTS ET EXPRESSIONS ASSOCIES	COMMENTAIRE
CONSTRUCTION EUROPEENNE	Europe Union Européenne Zone Euro Européens	Ce thème est abordé sous deux angles : idéal de société versus réalité et selon deux niveaux : institutionnel versus citoyen. La construction européenne est considérée principalement sur le plan politique (valeurs démocratiques, position dans le monde), culturel (conception de vie) et identitaire (crise).
CULTURE	Culture Culturels Culturelle	La culture est considérée sous l'angle du mode de vie, c'est la dimension économique (société de consommation) qui prévaut. Elle est aussi associée à la connaissance de la culture de l'Autre (comme connaissance de l'Autre), aux valeurs démocratiques et à la religion. Elle peut être perçue comme commune (européenne) ou selon des spécificités territoriales par exemple.
IDENTITE	Identité Identitaire	Le thème de l'identité est associé à celui de la culture, à celui du territoire et à celui de la politique. Elle est souvent perçue comme « à préserver », deux sujets sont allés jusqu'à refuser l'idée même d'une identité européenne. Pour deux sujets le lieu de naissance sert de référence identitaire.
DIFFERENCE	Différents Différentes	La question de la différence a été abordée sous son aspect géographique avec les notions de proximité et d'éloignement qui, pour les sujets interrogés, avaient une conséquence sur la

		<p>culture. Ils ont aussi abordé les possibilités de dépasser ces différences pour se rencontrer. La différence a aussi été liée avec une approche économique (niveau de vie), une dimension culturelle au sens du mode vie et du rapport au monde et une dimension religieuse. Certains sujets l'ont opposée à l'idée d'unité au sens d'harmonie des relations, certaines différences étant a priori indépassables pour eux.</p>
CITOYENNETE	<p>Citoyen(s) Citoyens européens Citoyens du monde</p>	<p>Ce thème n'a été abordé que par trois sujets. Un sujet l'a considéré au niveau européen et mondial (« tous citoyens du monde »). Un sujet a reconnu l'existence d'une citoyenneté européenne. Un sujet a considéré ce thème sous l'angle de la construction et de la participation à la société.</p>
MONNAIE	<p>Monnaie Euro</p>	<p>Le passage à une monnaie unique est perçu de manière ambivalente. Le partage d'une monnaie unique apparaît comme un facilitateur d'échanges mais il est aussi le symbole d'un risque d'uniformisation. Ce changement de monnaie a engendré des difficultés pratiques pour certains sujets dans leur quotidien par la difficulté qu'ils éprouvent à saisir la valeur des marchandises.</p>
TERRITOIRE	<p>Frontière Géographique Village Pays</p>	<p>Nous avons réuni ces différentes acceptions sous le thème du territoire mais la notion prévalente est celle de la frontière. Le critère géographique sert de critère de définition « objectif » du sujet européen. La distance de séparation géographique entre les peuples et les cultures sert de critère à la possibilité ou à l'impossibilité de se rencontrer et de vivre ensemble. Les frontières, lorsqu'elles sont ouvertes, facilitent l'échange et la communication mais elles servent aussi à protéger l'identité et la singularité. Le partage du territoire peut être un risque de disparition de cette singularité.</p>
LANGUE	<p>Langue</p>	<p>Il apparaît un rapport affectif assez fort à la langue. Ce thème est aussi lié à la notion de territoire et à l'identité. La langue est conçue à la fois comme une barrière lorsqu'on ne partage pas la même et comme fédératrice lorsqu'elle est commune. En parallèle, la plupart des sujets interrogés craignent la disparition de la leur tout en évoquant la nécessité de partager une même langue pour vivre ensemble.</p>

1.2.2.3. Analyse linéaire

Sutter (1983) a déterminé que trois éléments sont en lien dans la construction de l'anticipation, ceux d'ordre rationnel, ceux d'ordre irrationnel et l'Autre. Considérant cette remarque, nous avons dégagé les éléments suivants :

– Pour les éléments rationnels : nous avons constaté que les sujets se basaient sur ce qu'ils considèrent être des connaissances liées à la construction européenne telles que l'évocation des traités ou des exemples de réglementation. Ils utilisent aussi des éléments issus de leur expérience personnelle de la rencontre à l'Autre telles que leur expérience de contacts culturels, des « connaissances » sur les us et coutumes d'autres pays et sur le caractère « national » de certains peuples. Ces dernières références relèvent souvent du stéréotype ou du préjugé.

– Pour les éléments irrationnels : nous avons relevé les attentes et les craintes liées à la construction européenne et notamment concernant le devenir de leur propre identité culturelle. Dans le même temps, il émerge l'idée d'un projet de société vers lequel le sujet tend et auquel il aspire et dont les valeurs sont celles de la société dont il est issu c'est-à-dire un régime politique démocratique, les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et le principe de laïcité.

– Pour l'Autre : il apparaît sous différents traits mais pas nécessairement sous ceux d'un Autre européen. Certains sujets évoquent leurs compatriotes actuels, le « citoyen lambda » dont ils se différencient dans leurs opinions. L'Autre européen a les traits des ressortissants des pays de l'Europe de l'Est (en référence à l'élargissement de 2004), de Turquie (dont l'adhésion fait polémique) et de Grande Bretagne. L'Autre est aussi désigné selon une catégorie générationnelle : « jeunes », « vieux », « personnes de ma génération ».

Les domaines de vie les plus fréquemment abordés sont le travail, le sport, les voyages, la famille.

1.2.2.4. Les éléments à « dimension symbolique »

Nous avons constaté que trois thèmes — territoire, langue, monnaie — avaient une place particulière dans la constitution de l'anticipation. Ils semblent correspondre à des points de liaison que nous qualifierons de symbolique entre la position géopolitique actuelle du sujet (en tant que citoyen de la nation française) et celle qui est en devenir (citoyen européen).

L'anticipation se construit, comme nous l'avons vu dans nos recherches théoriques, autour d'un *processus de symbolisation*. Alleau (1996) explique que « le processus de symbolisation intervient à

de multiples niveaux de l'expérience, depuis le jeu complexe de nos perceptions jusqu'aux degrés les plus élevés d'élaboration et de systématisation de nos représentations ». Ce processus a une logique d'analogie. Elle correspond à une organisation thématique inconsciente, avec une charge affective et émotionnelle qu'elle est capable de projeter sur tous les objets de l'expérience existentielle. Pour Lantz (1996), « le symbolisme peut être présent dans tout support capable de mobiliser des intensités fortes chez un individu ». Il s'agirait d'un mouvement qui trouve son énergie dans une tension et une aspiration. Pour lui, « les symboles sont donc bien les moments de relative et provisoire fixation de l'imagination, de cette force active par laquelle un individu singulier est capable d'aller au-delà ou en deçà de ce qui est généralement perçu et conçu. »

Les trois thèmes évoqués ci dessous, présents de manière récurrente dans les entretiens, sont à considérer comme des éléments qui participent au processus de symbolisation à l'œuvre dans l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne.

– *Frontière* : Nous lions cette notion à celle de territoire. Ce mot, « frontière », vient de « front » qui, dans le langage militaire du Moyen Age désigne un lieu qui fait face à l'ennemi²³. Au XXe siècle, ce terme devient synonyme de limite. La définition actuelle du droit international est celle de la limite entre états à savoir le lieu où expire une souveraineté politique et en commence une autre. La frontière géographique renvoie les sujets interviewés à d'autres types de frontières : identitaires, culturelles. Le déplacement des frontières dans le cadre du processus d'élargissement, liberté de circulation facilités dans le cadre de dispositions juridiques de la construction européenne semble amener le sujet à envisager de possibles conséquences de ces événements sur ce qu'il considère les « frontières de son identité culturelle ».

– *Monnaie* : La monnaie nationale, le franc, a disparu au profit de l'Euro. La monnaie a une dimension cognitive mais aussi une dimension affective. Elle est considérée à la fois comme facilitatrice des échanges de biens mais aussi comme entraînant des difficultés pratiques. Elle est la preuve tangible de la construction européenne.

– *Langue* : Les langues sont généralement désignées par un acte juridique afin de renforcer le « nous » au sens politique du terme selon un couplage appartenance politique / appartenance linguistique. La langue semble liée à une expérience de propriété ou d'appropriation, elle apparaît comme une barrière infranchissable, un rempart contre la disparition des peuples. C'est la question du « plus d'une langue dans une langue. »

²³Les Européens d'Hérodote à Erasmus. (2008). *Collections de l'Histoire*, n°41 (p.94-95). Paris : Eds Sophia Publications.

Hypothèse générale et hypothèses opérationnelles

Chapitre 2 : Hypothèse générale et hypothèses opérationnelles

Nous avons élaboré l'hypothèse générale suivante :

« *Le sujet anticipe la rencontre interculturelle au sein de l'Union Européenne en fonction du Mode d'Appréhension de la Différence Culturelle dominant dans son fonctionnement psychique, de son positionnement idéologique vis-à-vis de la construction européenne et de son positionnement culturel actuel.* »

Cette hypothèse comporte une variable dépendante, « l'anticipation par le sujet du contact culturel au sein de l'Union Européenne » et trois variables indépendantes les « Modes d'Appréhension de la Différence », le « positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne » et le « positionnement culturel du sujet ».

Nous allons reprendre ici une définition succincte, car développée dans la deuxième partie de cette étude, de ces différentes variables et de leurs modalités. Nous présenterons ensuite un tableau récapitulatif des hypothèses opérationnelles.

2.1. La variable dépendante

Notre objet d'étude est la construction de l'anticipation par le sujet de la rencontre interculturelle au sein de l'Union Européenne. Nous nous intéressons ici à la manière dont le sujet anticipe son avenir au sein de l'Union Européenne telle qu'elle est en devenir et plus précisément comment il envisage les contacts avec les autres européens, différents culturellement et qui pourtant, sur un plan juridique, sont déjà des concitoyens.

En utilisant les éléments que nous avons pu relever dans nos entretiens de recherche et en les rapprochant des processus en jeu dans l'interculturalité²⁴, nous avons pu définir trois types d'anticipation :

²⁴Nous rappelons ici la définition de Denoux (1994): « Pour les individus et les groupes appartenant à deux ou plusieurs ensembles culturels, se réclamant de cultures différentes ou pouvant y être référés, nous appellerons interculturalité les processus par lesquels dans les interactions qu'ils développent, ils engagent implicitement ou explicitement la différence culturelle qu'ils tendent à métaboliser. ». En conséquence un certain nombre de processus sont en jeu :

- *l'assimilation*, chaque groupe assimilant certaines valeurs de l'autre groupe
- paradoxalement, *un processus de différenciation*, avec la revendication par chaque groupe de sa spécificité
- Enfin, une *tentative de synthèse originale* grâce à l'aménagement de nouvelles réalités.

– Le sujet anticipe la rencontre interculturelle comme une possibilité d'émergence d'une culture tierce dans laquelle l'identité culturelle du sujet va se métaboliser avec les autres. La rencontre interculturelle est anticipée comme se déroulant sur un mode d'échange réciproque et créateur. Nous la nommons « **Création Culturelle** » (CC),

– Le sujet anticipe la rencontre interculturelle comme une assimilation de son identité culturelle dans un grand « ensemble identitaire » dans lequel elle peut disparaître.

La rencontre interculturelle se déroulerait, dans cette anticipation, sur le mode d'une influence réciproque pouvant amener à une uniformisation des identités culturelles en présence. Nous la nommons « **Assimilation Culturelle** » (AC),

– Le sujet n'anticipe pas vraiment la possibilité d'une rencontre interculturelle dans le sens d'un engagement identitaire du sujet. La rencontre interculturelle est ici envisagée comme une juxtaposition d'identités posées les unes à côté des autres. Le sujet va entamer une démarche de différenciation dans un mouvement de protection identitaire. Nous la nommons « **Protection Culturelle** » (PC).

2.2. Les variables indépendantes

2.2.1. Les Modes d'Appréhension de la Différence

Nous rappelons ici la définition de Denoux (2004), précédemment citée : « Ce sont des ensembles finalisés d'images implicites mobilisés immédiatement par la confrontation culturelle qui modélisent les relations interculturelles avant toute structuration de l'interaction en orientant celle-ci vers une rationalité spécifique ».

Cette variable comprend trois modalités : Téléonomie Historique (TH), Téléotopie Culturelle (TC), Hétéronomie Interculturelle (HI).

2.2.2. Le positionnement idéologique du sujet

Le « positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne » correspond aux attentes du citoyen en tant que projet de société. Afin d'opérationnaliser cette variable nous nous sommes appuyés sur les conceptions de l'Europe développées par les partis politiques en fonction de la ligne idéologique dominante de chaque parti que nous avons élaboré dans nos travaux préliminaires.

Cette variable comprend trois modalités : positionnement libéral, positionnement socialiste, positionnement nationaliste²⁵.

2.2.3. Le positionnement culturel du sujet

Nous entendons par « positionnement culturel du sujet » le rapport que le sujet entretient avec son identité culturelle actuelle. Il est entendu ici que, dans le cadre de la construction européenne et celui de notre outil d'enquête, l'identité culturelle peut être rapprochée d'une identité nationale française en cela que les sujets évoluent en tant que citoyens de la nation française. Nous nuancions ce propos par le fait que c'est « *l'identité nationale telle que peut la considérer le sujet et celle à laquelle il est référé dans ce contexte* ». Pour l'opérationnaliser, nous nous sommes tournés vers la définition de l'interculturalité utilisée précédemment. Cette variable comporte trois modalités correspondant à trois rapports à la culture : « Appartenir », « se réclamer », « être référé ».

2.3. Les hypothèses opérationnelles

Récapitulons les variables et leurs modalités :

- Type d'anticipation : Assimilation Culturelle (AC), Protection Culturelle (PC), Création Culturelle (CC)
- MAD : Téléonomie Historique (TH), Téléotopie Culturelle (TC), Hétéronomie Interculturelle (HI)
- Positionnement idéologique : Libéral (Lib), Socialiste (Soc), Nationaliste (Nat)
- Positionnement Culturel : Appartenir (App), Se réclamer (Se Rec), Être référé (Etre Ref)

Afin d'élaborer les hypothèses opérationnelles, nous avons considéré que chaque modalité de variable pouvait se combiner avec chaque modalité de chacune des autres variables ce qui nous donne quatre vingt quatre combinaisons possibles correspondant à autant d'hypothèses opérationnelles. Nous les présentons ci-dessous sous une forme synthétique qui se lit de la façon suivante : pour la première ligne du tableau par exemple, si le sujet a un MAD dominant de type TC, un positionnement idéologique de type Libéral et un positionnement culturel de type Appartenir alors le sujet développera une anticipation de la rencontre interculturelle intraeuropéenne de type AC. Il est nécessaire de souligner qu'une grande partie des possibilités présentées ici ne seront pas

²⁵Nous renvoyons le lecteur à notre partie sur l'environnement socio-politique français, au chapitre sur l'espace politique pour des éléments complémentaires sur le libéralisme, le socialisme et le nationalisme p.50-59

observées.

Tableau n°2 : Les hypothèses opérationnelles

Type d'anticipation	MAD	Positionnement idéologique	Positionnement culturel
AC	TC	Lib	App
AC	TH	Lib	App
AC	HI	Lib	App
AC	TC	Lib	Se Rec
AC	TH	Lib	Se Rec
AC	HI	Lib	Se Rec
AC	TC	Lib	Etre Ref
AC	TH	Lib	Etre Ref
AC	HI	Lib	Etre Ref
AC	TC	Soc	App
AC	TH	Soc	App
AC	HI	Soc	App
AC	TC	Soc	Se Rec
AC	TH	Soc	Se Rec
AC	HI	Soc	Se Rec
AC	TC	Soc	Etre Ref
AC	TH	Soc	Etre Ref
AC	HI	Soc	Etre Ref
AC	TC	Nat	App
AC	TH	Nat	App
AC	HI	Nat	App
AC	TC	Nat	Se Rec
AC	TH	Nat	Se Rec
AC	HI	Nat	Se Rec
AC	TC	Nat	Etre Ref
AC	TH	Nat	Etre Ref
AC	HI	Nat	Etre Ref
PC	TC	Lib	App
PC	TH	Lib	App
PC	HI	Lib	App
PC	TC	Lib	Se Rec
PC	TH	Lib	Se Rec
PC	HI	Lib	Se Rec
PC	TC	Lib	Etre Ref
PC	TH	Lib	Etre Ref
PC	HI	Lib	Etre Ref
PC	TC	Soc	App
PC	TH	Soc	App
PC	HI	Soc	App

PC	TC	Soc	Se Rec
PC	TH	Soc	Se Rec
PC	HI	Soc	Se Rec
PC	TC	Soc	Etre Ref
PC	TH	Soc	Etre Ref
PC	HI	Soc	Etre Ref
PC	TC	Nat	App
PC	TH	Nat	App
PC	HI	Nat	App
PC	TC	Nat	Se Rec
PC	TH	Nat	Se Rec
PC	HI	Nat	Se Rec
PC	TC	Nat	Etre Ref
PC	TH	Nat	Etre Ref
PC	HI	Nat	Etre Ref
CC	TC	Lib	App
CC	TH	Lib	App
CC	HI	Lib	App
CC	TC	Lib	Se Rec
CC	TH	Lib	Se Rec
CC	HI	Lib	Se Rec
CC	TC	Lib	Etre Ref
CC	TH	Lib	Etre Ref
CC	HI	Lib	Etre Ref
CC	TC	Soc	App
CC	TH	Soc	App
CC	HI	Soc	App
CC	TC	Soc	Se Rec
CC	TH	Soc	Se Rec
CC	HI	Soc	Se Rec
CC	TC	Soc	Etre Ref
CC	TH	Soc	Etre Ref
CC	HI	Soc	Etre Ref
CC	TC	Nat	App
CC	TH	Nat	App
CC	HI	Nat	App
CC	TC	Nat	Se Rec
CC	TH	Nat	Se Rec
CC	HI	Nat	Se Rec
CC	TC	Nat	Etre Ref
CC	TH	Nat	Etre Ref
CC	HI	Nat	Etre Ref

Pré-enquête et enquête

Chapitre 3 : Pré-enquête et enquête

3.1. La pré-enquête

A partir de nos travaux préliminaires nous avons élaboré notre outil d'enquête. Nous avons dans un premier temps envisagé l'élaboration d'un outil sous forme de bande dessinée afin de saisir le déroulement de l'anticipation dans sa dimension temporelle. Mais nous avons abandonné cette optique en raison de la difficulté à élaborer un graphisme le moins évocateur possible en terme d'origine culturelle pour les personnages.

Nous avons finalement choisi le questionnaire tout en gardant l'idée de mise en situation du sujet.

3.1.1. Première passation

3.1.1.1. Elaboration du questionnaire

Nous avons élaboré un questionnaire en cinq parties :

– *La première partie* permet d'évaluer le MAD dominant dans le fonctionnement psychique du sujet. Elle comporte dix questions. Nous avons choisi des situations de vie quotidienne dans trois domaines de vie : famille, travail, vie sociale. Les situations ne renvoient pas directement à la construction européenne car, dans notre hypothèse, il s'agit d'évaluer le MAD dominant dans le fonctionnement psychique *habituel* du sujet. C'est aussi pour cette raison qu'il s'agit de la première partie du questionnaire. En effet, nous ne souhaitons pas que le sujet soit influencé par le contexte des autres parties du questionnaire car elles font plus directement référence à la construction européenne.

– *La deuxième partie* permet d'évaluer le type d'anticipation de la différence culturelle dans l'Union Européenne. Elle comporte trois sous-parties soit six questions. Elle s'élabore autour de situations de vie mettant en jeu les conséquences de la construction européenne autour des trois éléments symboliques apparus lors des entretiens (frontière, langue, monnaie).

– *La troisième partie* permet d'évaluer le positionnement idéologique du sujet face à la construction européenne. Elle comporte sept questions. Les items ont été construits à partir du travail sur les conceptions de l'Europe concernant la conception de l'Europe développée par chaque parti politique.

– *La quatrième partie* permet d'évaluer le positionnement culturel du sujet. Elle comporte quatre questions. Cette partie a été élaborée en s'appuyant sur la définition de l'interculturalisation.

– *La cinquième partie* correspond à des variables liées au sujet interrogé. Elle comporte six questions portant que le sexe, la nationalité, l'âge, la profession, le niveau d'études et le lieu d'habitation du sujet interrogé. Nous avons ajouté un continuum en douze points qui lui permet se situer politiquement.

Les personnes ont rempli le questionnaire seules. Une évaluation orale a posteriori sur le temps de passation, la clarté des consignes, le réalisme des situations proposées et le questionnaire en général a été effectuée.

3.1.1.2. Les sujets

Nous avons fait passer ce questionnaire à dix sujets, tous de nationalité française car il s'agit de notre critère de sélection des sujets.

Tableau n°3 : Sujets de la première passation

Sexe	Six hommes, quatre femmes.
Age	Sept sujets ont entre trente et quarante ans, un a moins de trente ans, deux ont plus de cinquante ans.
Niveau d'études	Cinq ont un BEP, quatre ont un diplôme de niveau IV, un a un niveau universitaire (Bac + 5).
Profession	Deux sont sans profession, six sont fonctionnaires, deux sont salariés du privé.
Lieu d'habitation	Six vivent dans une ville de moins de mille habitants et quatre dans une ville de moins de cent mille habitants.
Positionnement politique	Quatre déclarent se situer plutôt à gauche, quatre plutôt au centre, un plutôt à droite et un ne se prononce pas.

3.1.1.3. Le dépouillement

Nous renvoyons le lecteur aux annexes pour la grille de dépouillement du questionnaire et le dépouillement questionnaire par questionnaire.

Les questionnaires 2 et 10 ont été écartés car aucun type d'anticipation n'a pu être déterminé.

Sur les huit questionnaires valides, un type mixte d'anticipation (PC-CC) et un type mixte de MAD (HI-TC) sont apparus.

– Concernant les sujets tendant vers le type d'anticipation « CC »

Il s'agit des questionnaires n°1, n°3, n°5. On trouve associé le MAD « HI » soit seul soit en type mixte, le positionnement idéologique « libéral » à deux reprises, le positionnement culturel « appartenir » également. Deux des sujets concernés sont de sexe masculin, ils ont entre trente et quarante ans, le même niveau d'études (BEP), une orientation politique à gauche et ils habitent une ville de moins de mille habitants.

– Concernant les sujets tendant vers le type d'anticipation « AC »

Il est apparu dans les questionnaires n°6, n°8, n°9. On trouve le MAD « HI » deux fois, seul, le positionnement idéologique « libéral » deux fois, le positionnement culturel « appartenir » deux fois également. Deux des sujets sont de sexe masculin, le niveau d'étude commun est un niveau BEP, ils habitent une ville de moins de mille habitants.

– Concernant les sujets tendant vers le type d'anticipation « PC »

Un seul questionnaire est concerné, le n°8. On trouve le MAD « HI », un positionnement idéologique libéral et un positionnement culturel « se réclamer ». Il s'agit d'un homme de cinquante deux ans, employé de mairie, et de niveau d'études baccalauréat, vivant dans une ville de moins de mille habitants. Il ne s'est pas prononcé sur son orientation politique.

– Concernant les sujets tendant vers le type d'anticipation « CC-PC »

Ce type mixte est apparu dans les questionnaires n°4 et n°9. Les sujets présentent le même profil : MAD dominant « HI », positionnement idéologique « libéral », positionnement culturel « appartenir ». Les données factuelles sont semblables. Ils ne sont pas dans la même tranche d'âge mais cela se joue à un an près (vingt neuf ans et trente ans), ils sont fonctionnaires et ont le même niveau d'études (bac professionnel) et la même orientation politique : centre.

3.1.1.4. .Modifications apportées à l'outil d'enquête

Nous avons considéré qu'une question était peu discriminante à partir du moment où plus de six sujets interrogés sur dix tendaient vers la même réponse.

– Pour la partie concernant les MAD : nous avons relevé deux questions peu discriminantes, la

question n°1 et la question n°5. Nous choisissons de les conserver pour une seconde passation car elles nous semblent intéressantes pour notre évaluation. Nous ajouterons une question concernant la nationalité supposée de l'étranger envisagée par le sujet.

– Pour la partie concernant l'anticipation : deux questions se sont révélées peu discriminantes, les questions n°2 et n°4. Nous avons proposé que six questions ce que nous considérons, a posteriori, comme insuffisant pour l'évaluation de notre variable dépendante. Afin d'augmenter le nombre d'items sans trop alourdir le questionnaire, nous avons opté pour une transformation des questions sous forme de continuum de type échelle de Likert. Nous avons conservé les mêmes thématiques (frontière, langue, monnaie) auxquelles nous avons ajouté celle du drapeau. Celui-ci fait partie des symboles de l'état nation, son utilisation nous a semblé opportune.

Ainsi, par exemple, la question n°1-1 a été modifiée et est devenue : « Vous décidez de partir en vacances. Un contrôle de papiers est effectué sur le lieu d'une ancienne frontière. L'officier en poste vous explique que c'est pour éviter que n'importe qui circule. Vous êtes : tout à fait d'accord/partiellement d'accord/partiellement en désaccord/en désaccord. »

– Pour la partie concernant le positionnement idéologique : la question 3 est peu discriminante, neuf sujets sur dix ayant opté pour la réponse « a » qui correspond au positionnement libéral. Nous avons cependant décidé de la conserver car elle est représentative des conceptions de l'Europe développées respectivement dans les discours politiques des différents partis. Les propositions nous ont semblé difficilement modifiables dans leurs termes.

– Pour la partie concernant le positionnement culturel : ainsi que nous l'avions constaté pour la partie sur l'anticipation, nous avons proposé peu d'items (quatre). Toujours dans l'idée de ne pas alourdir la passation du questionnaire tout en ajoutant des items, nous avons choisi de les présenter sous la forme d'une échelle de Likert. Ainsi, la question 2 « Lorsqu'on évoque l'identité française et la nécessité de la préserver, vous pensez : a) (...) », nous l'avons modifié de la façon suivante : « Préserver l'identité française devrait être une de nos priorités : tout à fait d'accord/partiellement d'accord/partiellement en désaccord/en désaccord ».

– Pour la partie concernant les variables intermédiaires : Nous remplaçons la question sur la densité de population du lieu d'habitation par « Vivez vous en France ou à l'étranger ? »

Nous avons proposé un continuum en douze points allant de gauche à droite afin que le sujet se positionne. Ayant pris en considération le fait que la position politique « générale » du sujet n'est pas nécessairement celle qu'il adopte vis-à-vis de la construction européenne, nous avons choisi de proposer deux continuums similaires, l'un pour lequel nous demandons au sujet de se positionner

selon son orientation politique générale et un autre pour lequel nous lui demandons de se positionner sur la question spécifique de la construction européenne (i.e. de ce qu'il en attend).

3.1.2. Deuxième passation

Nous avons repris les conclusions précédentes et modifié en conséquence le premier questionnaire. Il comprend toujours quatre parties, dans le même ordre que précédemment (cf en annexe).

3.1.2.1. Les sujets

Nous avons employé le même mode de passation que pour la première pré-enquête et nous avons également demandé un retour aux dix sujets interrogés sur le questionnaire dans son contenu et dans sa forme.

Tableau n°4 : Sujets de la deuxième passation

Sexe	Deux hommes, huit femmes
Age	Deux sujets ont entre vingt et trente ans. Six sujets ont entre trente et quarante ans. Deux ont entre quarante et cinquante ans. Deux ont plus de cinquante ans.
Niveau d'études	Un sujet a un BEPC, deux ont un BEP, un a un niveau bac. Cinq ont un niveau universitaire (Bac +3 à Bac +6). Un sujet a un BTS.
Profession	Un est sans profession, trois sont fonctionnaires, quatre occupent un poste de cadre dans le privé, un est salarié du privé, un est étudiant.
Lieu d'habitation	Neuf vivent en France et un à l'étranger.
Positionnement politique	Quatre déclarent se situer plutôt à gauche, quatre plutôt au centre, un plutôt à droite et un ne se prononce pas.

3.1.2.2. Le dépouillement

Nous renvoyons le lecteur aux annexes pour la grille de dépouillement du questionnaire et le dépouillement questionnaire par questionnaire.

Deux biais importants sont apparus lors du dépouillement :

– le premier concerne le type d’anticipation. Celui qui est apparu le plus fréquemment est PC (huit questionnaires sur dix) ce qui nous démontre que plusieurs questions de cette partie sont peu discriminantes.

– le second concerne le positionnement culturel. Les trois modalités doivent être rééquilibrer car « se réclamer » a plus de probabilités d’apparaître que les deux autres modalités. Nous avons donc considéré le positionnement culturel « secondaire » lors de notre dépouillement. Nous avons alors écarté le questionnaire n°3 pour lequel aucun positionnement culturel n'a pu être déterminé. Nous avons relevé un type mixte au niveau du positionnement idéologique (Lib-Nat) et au niveau du positionnement culturel (dû au biais évoqué précédemment). Sur dix questionnaires, neuf sont considérés comme valides et huit présentent une anticipation de type PC. Nous relevons comme élément commun le positionnement culturel « Se réclamer-appartenir ».

En raison de ces biais, nous n'avons donc pas jugé opportun de relever, type d'anticipation par type d'anticipation, le profil des sujets concernés comme nous l'avions fait pour la première passation.

3.1.2.3. En conséquence

– Pour la partie concernant les MAD : Les questions n°1 et n°2 sont à refaire car non discriminantes. Afin de les rendre plus discriminantes, les items suivants doivent être modifiés : la 2^{ème} réponse de la 4^{ème} question, la proposition « a » de la 6^{ème} question, la proposition « a » et « c » de la 9^{ème} question, le mot « épicerie » dans la consigne de la 8^{ème} question renvoie à certains stéréotypes (selon la remarque d’un sujet interrogé).

– Pour la partie concernant l'anticipation : nous avons noté plusieurs questions peu discriminantes à modifier : n°4, n°5, n°6, n°7, n°10.

Les questions n°4, n°7 et n°10 correspondent au thème de la langue. Nous avons du les rendre moins « généralistes » dans leur mise en situation afin qu'elles aient une résonance plus intime pour le sujet comme « Ne plus pratiquer sa langue maternelle c'est perdre son identité ». Au lieu de trois items, nous en présenterons deux sur ce thème.

La question n°5 fait écho avec la n°2. Nous choisissons de l'orienter plutôt vers l'idée de la « perte d'habitudes culturelles » que vers celle du sens d'un « partage ». En effet cette facette de la rencontre interculturelle est déjà présente à la question n°2 alors que la première est aussi facette potentielle de la rencontre interculturelle liée à la disparition des frontières.

Nous conserverons la thématique du drapeau et celle du sport présents dans la question n°6 mais en

l'abordant sous l'angle du statut que devraient occuper respectivement le drapeau européen et le drapeau national lors de manifestations sportives.

– Pour la partie concernant la positionnement idéologique : les questions n°2 et n°3 sont peu discriminantes mais, en raison de leur représentativité de la conception de l'Europe adoptée par les partis, nous souhaitons les conserver. Nous envisageons de modifier la tournure des propositions en simplifiant la syntaxe. Ainsi, par exemple, au lieu de « concernant l'évolution de votre identité culturelle au sein de l'UE », nous avons choisi de proposer l'item suivant : « La diversité culturelle est : (...) ». Nous avons rajouté une question sur l'élargissement, la question 8 : « si l'élargissement devait représenter une menace, ce serait : (...) ».

– Pour la partie concernant le positionnement culturel : une modification dans les questions afin de rééquilibrer les modalités est nécessaire. En effet, la position « se réclamer » est référencée pour cinq questions tandis que « appartenir » qui correspond à trois questions et « être référé » à deux items. Nous avons donc réduit le nombre de questions à neuf au lieu de dix. Nous avons conservé la question n°7, référencée à « appartenir » et la n°8 qui correspond à « se réclamer ».

Nous avons supprimé les questions n°1 (peu discriminante), n°3 et n°6 qui correspondent à « se réclamer ». La question n°2 ne nous est pas apparue, en la reprenant, suffisamment révélatrice d'un positionnement culturel singulier.

Nous avons modifié la question n°4 en la rendant plus généraliste : la nationalité comme critère de définition en général plutôt que comme son propre critère de définition. Nous avons aussi modifié la n°5 afin de lui donner la même forme que les autres c'est-à-dire non pas une mise en situation mais une affirmation : « je n'apprécie pas d'entendre des critiques sur la population française. » au lieu de « lorsque vous entendez un journaliste étranger énumérer les défauts de la population française, vous (...) ». Nous avons aussi modifié la n°9, peu discriminante et a priori trop consensuelle en reprenant l'idée de la dimension administrative de la nationalité de la façon suivante : « c'est surtout le système administratif qui me désigne comme français ».

La n°10 a aussi été modifiée car la question sur la culture française peut sembler moins facilement identifiable, en termes de représentations mobilisées, que la question de l'identité nationale.

– Pour la partie sur les variables intermédiaires : une meilleure consigne plus compréhensible pour les deux continuums est nécessaire. Nous avons donc rajouté une phrase de présentation « Ceci est une échelle représentant le clivage gauche/droite français en douze points représentant les nuances d'orientation politique. Lorsque vous allez voter pour des élections nationales, vous vous situez plutôt sur quel point de cette échelle ? ». Nous avons ajouté également cette phrase de présentation

pour le choix de vote aux élections européennes. Par ailleurs, nous avons constaté que certains sujets donnent plusieurs réponses donc nous devons préciser dans les consignes qu'une seule réponse est possible. Nous avons constaté qu'à la question de la nationalité de l'étranger, les réponses sont variables ainsi que les digressions les concernant. Les nationalités sont soit des pays (Maroc, Turquie, Inde, Algérie, Angleterre, Cameroun) soit des régions du monde (Afrique, Afrique noire, Maghreb). Nous maintenons cette question même si elle ne semble pas très significative pour notre étude, elle semble avoir une dimension plutôt informative.

3.2. L'enquête

Nous avons élaboré, après les modifications précédemment citées, le questionnaire de notre enquête²⁶.

3.2.1. Le questionnaire

3.2.1.1. Composition du questionnaire

Le questionnaire d'enquête comporte six parties :

– **La première partie** porte sur des questions liées à « l'état civil » du sujet : le sexe, l'âge échelonné en six tranches d'âge, la profession établie en vingt-sept catégories professionnelles, le niveau d'études selon douze possibilités, la situation maritale selon quatre modalités, être ou ne pas être parents, être ou ne pas être naturalisé.

– **La deuxième partie** permet l'évaluation du Mode d'Appréhension de la Différence dominant dans le fonctionnement psychique du sujet. Elle comporte huit situations de contact culturel, dans trois domaines de vie : la famille, le travail, la vie sociale.

Nous avons proposé cette consigne : « *Pour chacune de ces situations, entourez ou surlignez la réponse qui correspondrait le mieux à la manière dont vous réagiriez. Une seule réponse est possible.* ». Nous présentons ci dessous un exemple des items proposés avec, en face de chaque proposition, la correspondance²⁷ en terme de modalités de la variable MAD :

« *Votre fils vous présente sa compagne de nationalité étrangère, vous* » :

²⁶ Les différents questionnaires élaborés sont présentés en annexe

²⁷ Correspondances de modalités : TH = Téléonomie Historique; TC = Téléotopie Culturelle; HI = Hétéronomie Interculturelle. Les MAD ont été présentés et explicités dans cet exposé, pp. 112-122

En face de chaque proposition de réponse, nous faisons apparaître le code utilisé pour le dépouillement. Nous avons demandé au sujet de préciser le pays de résidence lorsque la personne vit hors France.

« Vous habitez en France Métropolitaine F

Dans les DOM-TOM DOM-TOM

A l'étranger Etranger Si oui, dans quel pays : »

• **L'expérience interculturelle du sujet** que nous avons abordé selon plusieurs aspects donc sous la forme de variables intermédiaires différentes : le séjour à l'étranger déjà vécu par le sujet ; le souhait de séjour à l'étranger ; les contacts avec des personnes étrangères (fréquence et type de contacts) ; les parents d'origine étrangère ; l'origine du conjoint (étranger ou national).

Pour ces variables, les modalités sont souvent des combinaisons de possibilités de réponses.

Prenons l'exemple du séjour à l'étranger déjà vécu par le sujet.

Le sens du mot « séjour » peut être envisagé différemment en fonction des personnes et de leur vécu, certaines vont partir deux jours et considérer qu'il s'agit d'un séjour alors que d'autres considéreront comme séjour ceux excédant la semaine. L'expérience de contact culturel ne sera pas, de fait, la même. Nous avons donc demandé des précisions concernant la durée du séjour considéré ainsi que sa destination. Enfin, nous avons posé la question, à titre informatif, du ressenti de la personne. Nous avons choisi de traiter les réponses « pays » à part en considérant comme expérience la plus significative celle dont la durée est la plus longue.

Voici l'item correspondant à cette variable avec les correspondances en gras.

« Avez-vous déjà séjourné dans un pays étranger ? oui O non N

Si oui, dans quel(s) pays et combien de temps :

O1 : oui, durant moins d'un mois

O2 : oui, durée entre 1 et 6 mois

O3 : oui, durée supérieure à 6 mois et inférieure à 12 mois

O4 : oui, durée supérieure à 12 mois

ONP : oui, durée non précisée

NP : non précisé

Quel regard portez-vous sur cette expérience ? »

• **Le sentiment de discrimination** : Nous envisageons le fait qu'un vécu discriminatoire ou vécu comme tel par le sujet peut sensibiliser la personne à la question de la différence culturelle et peut, en conséquence, influencer son engagement dans la rencontre interculturelle. Nous avons envisagé plusieurs causes de vécu discriminatoire, nous présentons l'item et les réponses correspondantes ci-dessous :

« Avez-vous déjà éprouvé à votre égard un sentiment de discrimination ? oui O non N

- Si oui, pour quelle raison ?*
- mon origine culturelle*
 - ma couleur de peau*
 - mon orientation sexuelle*
 - mon origine sociale*
 - autre* (préciser) »

Ces réponses ont été traitées en utilisant des combinaisons car les personnes ont donné parfois plusieurs raisons au vécu discriminatoire. Nous en donnons un exemple en suivant. Les digressions sur les raisons « autre » du vécu discriminatoire ont été traitées à part.

Exemple de correspondance utilisée lors de réponses multiples :

Origine culturelle : OOC et Couleur de peau : OOC-OCP ; et Orientation sexuelle : OOC-OOSex; et origine sociale : OOC-OOSoc; et autre : OOC-Oautre.

• **La signification de l'identité culturelle** : dans le cadre de ce questionnaire nous avons implicitement positionné le sujet en tant que citoyen français, appartenant à la « culture française » mais, en même temps nous n'avons pas voulu parler d'identité nationale mais d' « identité française » ou d' « identité culturelle » à laquelle le sujet est renvoyé dans ce contexte. Nous avons voulu savoir si la façon dont le sujet avait signifié cette identité avait eu une influence sur les résultats de l'étude (les correspondances sont en gras). Les digressions sur la signification « autre » sont traitées à part.

« Lorsque'on vous parle d'identité culturelle, vous pensez plutôt :

- identité nationale* INat
- identité régionale* IRég
- autre* (préciser) Iautre
- Non précisé* : NP »

Les digressions sur la signification « autre » sont traitées à part.

• **L'engagement dans le contact culturel** : il s'agit d'évaluer la façon dont le sujet s'envisage dans le contact culturel.

« Lors d'un contact culturel, avez-vous le sentiment d'avoir plutôt tendance :

à vous adapter à l'autre culture Adapt

à préserver votre culture Préserv »

Nous avons également eu des réponses où le sujet se positionnait sur les deux réponses, nous l'avons codifié : « Autre » ou bien des cas où le sujet ne répondait pas que nous avons codé sous la forme « Non précisé » : NP³¹.

• **L'opinion concernant la construction européenne** : considérant que notre étude a eu pour point de départ la question du bouleversement engendré sur le plan psychique par la circulation de l'Euro et que, depuis 2002, d'autres événements liés à la construction européenne ont eu lieu tels que le rejet de la Constitution, nous avons été amené à prendre en considération l'évolution possible de la position du sujet vis-à-vis de la construction européenne comme élément présent dans la construction de l'anticipation de la rencontre interculturelle intraeuropéenne.

« Vis-à-vis de la construction européenne, avez-vous le sentiment que votre position a évolué au cours de ces dernières années ? oui O non N

Si oui, de manière plutôt positive Opos de manière plutôt négative Oneg

Pourquoi ? »

Lorsque le sujet a répondu oui sans préciser dans quel sens, nous avons codé : ONP. Lorsque le sujet n'a pas répondu nous l'avons codé : NP. Les digressions sont traitées à part.

• **L'orientation politique générale (i.e nationale et européenne)** : le choix de vote du sujet comme élément participant à la compréhension de la construction de l'anticipation a été un de nos premiers axes de réflexion. Nous souhaitons l'évaluer ici et nous le mettrons, éventuellement, en fonction de nos résultats, en lien avec le positionnement idéologique.

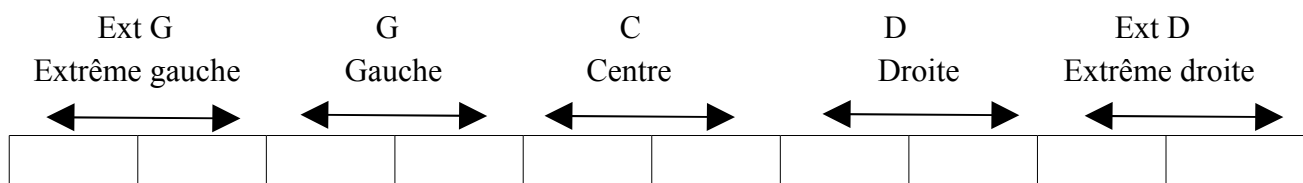
Nous avons évalué cette variable sous forme de continuum :

« Ceci est une échelle représentant le clivage gauche/droite français en 12 points représentant les nuances d'orientation politique .

Lorsque vous allez voter pour des élections nationales vous vous situez plutôt sur quel point de

³¹Ce code, utilisé pour d'autres items, ne sera pas enregistré en tant que tel dans notre logiciel d'analyse statistique, il apparaîtra en tant que manquant.

cette échelle? (surlignez ou mettez une croix sur le point qui vous correspond) »



Le même type de continuum a été proposé pour l'orientation politique européenne avec les mêmes correspondances, avec cette modification de consigne : « *Lorsque vous allez voter pour les élections européennes, vous vous situez plutôt sur quel point ?* »

3.2.2. La passation

Nous avons deux critères de sélection concernant les sujets de notre enquête : la nationalité et le fait d'être en capacité de voter c'est-à-dire avoir au moins dix-huit ans.

Nous avons récolté cent dix-neuf questionnaires. Nous avons choisi deux modes de passation : la distribution directe avec passation comme pour la pré-enquête et l'envoi par courriel. Dans le second cas, nous ne maîtrisons pas les caractéristiques de notre échantillon ce qui nous a amené à en écarter quatre, les sujets ne correspondant pas à nos critères.

Nous demandions de manière informelle aux personnes, oralement ou dans un courriel post-questionnaire, leur avis sur le temps de passation, sur les items et sur l'ensemble du questionnaire. Nous avons eu des réponses très diverses et parfois aucun commentaire. Certaines questions ont dérangé les personnes. Nombreuses sont celles qui se sont posé la question de la finalité du questionnaire, comme nous avons pu le constater lors des quelques refus de passation après lecture du questionnaire et qui représentent environ une dizaine de personnes.

La première partie du questionnaire concerne le rapport de la personne à la différence à travers la recherche du MAD mobilisé par le sujet lors du contact culturel. Certaines personnes interrogées ont considéré que nos items les amenaient à prendre position nécessairement contre les étrangers. Ces réactions correspondent à un des inconvénients du questionnaire en tant qu'outil d'enquête réside dans l'aspect dichotomique, parfois manichéen et schématique des items proposés au niveau des réponses. Il n'est pas envisageable de proposer toutes les nuances d'une position, bien que nous admettions que les positions des personnes soient plus nuancées que celles que nous proposons, à la fois parce qu'avec la multiplication des items le temps de passation serait très long et également parce que le dépouillement serait très complexe. Par ailleurs, les résultats risqueraient

d'être peu significatifs car les effectifs pourraient être, de ce fait, trop répartis entre les différentes réponses proposées pour chaque item. Nous avons également éliminé lors des pré-enquêtes les questions non discriminantes qui correspondaient soit à des positionnements relativement neutres soit à des positions partagées de manière consensuelle, relevant des idées répandues ou des stéréotypes. Cette partie du questionnaire interroge le sujet sur son engagement lors d'un contact culturel et sur le regard qu'il porte sur l'étranger. Certaines personnes ont éprouvé des difficultés à parler de la différence. S'agit-il d'une difficulté personnelle ? Une influence sociétale du « politiquement correct » et du nécessaire évitement de certains mots ? De la représentation qu'ont pu activer chez certains individus les items proposés ? Nous n'avons pas de réponses arrêtées. Il ne s'agit pas de la majorité des personnes interrogées.

D'autres parties du questionnaire ont posé problème à certains sujets : celle sur le positionnement idéologique et celle sur le positionnement sur le continuum politique. Expliciter son positionnement politique, même dans le cadre d'un questionnaire anonyme, semble difficile pour certains. Nous envisageons également que le fait d'aborder la dimension politique dans une étude en psychologie ne correspond pas aux représentations que se font les sujets de ce type de travaux. Certains en effet nous ont dit ne pas comprendre l' « intrusion » de la politique dans un travail en psychologie. Nous rencontrons là des difficultés liées à la représentation même de ce que doivent être pour eux les objets d'étude de la psychologie et les recherches qui lui sont attribuées.

3.2.3. Dépouillement des questionnaires et procédure de validation des variables dépendante et indépendantes

Nous avons procédé à un dépouillement en deux étapes³² :

- tout d'abord nous avons établi un codage pour les modalités des différentes variables, indépendante, dépendantes et intermédiaires,
- ensuite nous avons récapitulé dans un second document les résultats obtenus précédemment.

Concernant les variables dépendante et indépendantes (c'est-à-dire le type d'anticipation, le Mode d'Appréhension de la Différence présent dans le fonctionnement psychique habituel du sujet, le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne, le positionnement culturel adopté par le sujet dans ce contexte), nous avons déterminé, pour chacune d'entre elles, une procédure avec un seuil de détermination spécifique afin de dégager la modalité dominante.

³²Le détail de la démarche de dépouillement, correspondances de codes utilisées et résultats par questionnaire se trouvent en annexe

3.2.3.1. Procédure de validation pour le type d'anticipation

Pour chaque type d'anticipation, la cotation maximale est de douze points.

Nous avons déterminé un seuil de détermination à neuf points et établi la procédure de validation suivante :

- si un seul type d'anticipation totalise neuf points ou plus alors il est validé comme dominant,
- si deux types d'anticipation totalisent, chacun, neuf points ou plus alors il s'agit d'un type mixte validé comme dominant,
- si les trois types d'anticipation totalisent, chacun, neuf points ou plus, alors nous relevons le seuil de détermination à dix ou à onze points pour obtenir un type dominant simple ou mixte,
- si les trois types d'anticipation totalisent moins de neuf points alors nous considérerons la cotation la plus élevée et au moins égale à trois pour déterminer le mode dominant,
- s'il y a égalité de cotations entre les trois types d'anticipation alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et écarté,
- si aucune cotation n'est supérieure à trois alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et sera écarté.

3.2.3.2. Procédure de validation pour le MAD dominant

Pour chaque Mode d'Appréhension de la Différence la cotation maximale est de huit points.

Nous avons déterminé un seuil de détermination à cinq points et établi la procédure de validation suivante :

- si un seul MAD totalise cinq points ou plus alors il est validé comme dominant,
- si deux MAD totalisent cinq points ou plus alors il s'agit d'un type mixte validé comme dominant,
- si les trois MAD totalisent cinq points ou plus alors nous relevons le seuil à six ou à sept points pour obtenir pour obtenir un type dominant simple ou mixte,
- si les trois MAD totalisent moins de cinq points alors nous considérerons la cotation la plus élevée et au moins égale à deux pour déterminer le MAD dominant,
- s'il y a égalité de cotations entre les trois modes alors le questionnaire sera considéré

comme non valable pour notre étude et sera écarté,

– si aucune cotation n'est supérieure à deux alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et sera écarté.

3.2.3.3. Procédure de validation pour le positionnement idéologique du sujet

Pour chaque type de positionnement idéologique, la cotation maximale est de huit points.

Nous avons déterminé un seuil de détermination à cinq points et établi la procédure de validation suivante :

– si un seul positionnement idéologique totalise cinq points ou plus alors il est validé comme dominant,

– si deux positionnements idéologiques totalisent cinq points ou plus alors il s'agit d'un type mixte validé comme dominant,

– si les trois positionnements idéologiques totalisent cinq points ou plus alors nous relèverons le seuil à six ou à sept points pour obtenir pour obtenir un type dominant simple ou mixte,

– si les trois positionnements idéologiques totalisent moins de cinq points alors nous considérerons la cotation la plus élevée et au moins égale à deux pour déterminer le positionnement idéologique dominant,

– s'il y a égalité de cotations entre les trois positionnements idéologiques alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et sera écarté,

– si aucune cotation n'est supérieure à deux alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et sera écarté.

3.2.3.4. Procédure de validation pour le positionnement culturel du sujet

Pour chaque type de positionnement culturel, la cotation maximale est de douze points.

Nous avons déterminé un seuil de détermination à neuf points et établi la procédure de validation suivante :

– si un seul positionnement culturel totalise neuf points alors il est validé comme dominant,

– si deux positionnements idéologiques totalisent neuf points ou plus alors il s'agit d'un type mixte validé comme dominant,

– si les trois positionnements culturels totalisent neuf points alors nous relèverons le seuil à

dix ou à onze points pour obtenir pour obtenir un type dominant simple ou mixte,

– si les trois positionnements culturels totalisent moins de neuf points alors nous considérerons la cotation la plus élevée et au moins égale à trois pour déterminer le positionnement culturel dominant,

– s’il y a égalité de cotations entre les trois positionnements culturels alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et sera écarté,

– si aucune cotation n’est supérieure à trois alors le questionnaire sera considéré comme non valable pour notre étude et sera écarté.

Analyse statistique des variables et confirmation des hypothèses

Chapitre 4 : Analyse statistique des variables et confirmation des hypothèses

Ayant procédé au dépouillement des questionnaires et à la validation des modalités des variables, nous avons obtenus des données utilisables pour la matrice du logiciel STATVIEW. Grâce à celui-ci nous avons effectué une analyse statistique du CHI2 d'indépendance sur l'ensemble des variables abordées.

L'intérêt de cette analyse est sa capacité à mettre en évidence la présence ou l'absence de liens entre deux variables. Dans un second temps de cette même analyse, lorsqu'un lien est établi, l'étude du tableau de contribution des cellules permet de préciser le sens de ce lien et d'en élaborer, comme nous le ferons dans le chapitre suivant, une interprétation.

Nous proposerons d'abord une présentation descriptive des variables indépendantes, dépendante, des données factuelles et des variables intermédiaires de notre étude c'est-à-dire la répartition des effectifs sous forme d'histogrammes. Nous ne ferons apparaître les tableaux de distribution de fréquences uniquement pour la variable dépendante et les variables indépendantes. Ensuite nous aborderons les résultats de l'analyse statistique. Ceux-ci détermineront la validation ou l'invalidation de nos hypothèses opérationnelles ainsi que les liens potentiels entre type d'anticipation et variables intermédiaires d'une part, variables indépendantes et variables intermédiaires d'autre part.

4.1. Présentation descriptive des résultats

Nous présentons ici les premiers constats descriptifs de notre dépouillement obtenus avec le logiciel STATVIEW. Sur les cent dix-neuf questionnaires obtenus, nous en avons écarté quatre car ils ne correspondaient pas à notre critère de nationalité. Nous en avons écarté cinq autres eu égard à la procédure de validation établie précédemment.

4.1.1. La variable dépendante

Histogramme n°1 : Type d'anticipation

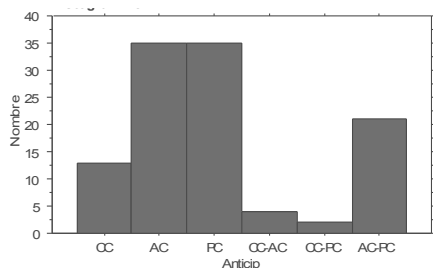


Tableau de distribution de fréquence n°1 : Type d'anticipation

CC	13
AC	35
PC	35
CC-AC	4
CC-PC	2
AC-PC	21
Total	110

Les types de d'anticipation³³ sont répartis sur six niveaux. Deux types d'anticipation sont dominants : AC et PC. Ils regroupent à eux deux plus de 50 % des effectifs soit soixante et dix sujets sur cent dix interrogés. Le type CC représente 11,81 % des sujets soit treize sujets sur cent dix. Trois types mixtes sont apparus : CC-AC, CC-PC, AC-PC. Nous constatons un faible effectif pour CC-AC et CC-PC soit, respectivement, quatre et deux sujets sur cent dix soit 3,63 % et 1,81 % des résultats tandis que AC-PC représente 19,09 % des effectifs soit vingt et un sujets sur cent dix.

³³Légende : CC (Création Culturelle), AC (Assimilation Culturelle), PC (Protection Culturelle), « anticip » renvoie à « type d'anticipation ». Les types mixtes sont des combinaisons de ces modalités.

4.1.2. Les variables indépendantes

4.1.2.1. Les Modes d'Appréhension de la Différence

Histogramme n°2 : MAD

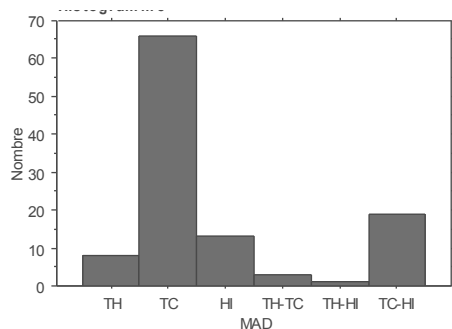


Tableau de distribution de fréquence n°2 : MAD

	Nombre
TH	8
TC	66
H	13
TH-TC	3
TH-H	1
TC-H	19
Total	110

Pour la variable indépendante MAD, nous constatons qu'apparaissent six niveaux au lieu de trois. La modalité dominante est TC (soixante-six résultats sur cent dix questionnaires soit 60 % des effectifs). TH représente 7, 27 % et HI représente 11, 81 %.

Nous relevons les types mixtes suivants : TH-TC, TH-HI, TC-HI³⁴. Les effectifs sont faibles pour TH-TC et TH-HI (respectivement 2, 72 % et 0, 9 % des résultats) mais intéressants pour TC-HI qui représentent 17, 27 % soit plus que TH et HI.

4.1.2.2. Le positionnement idéologique

Histogramme n°3 : Positionnement idéologique

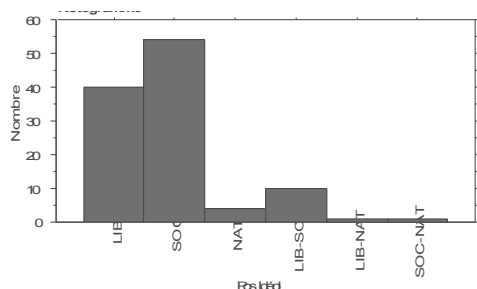


Tableau de distribution de fréquences n°3 : Positionnement idéologique

	Nombre
LIB	40
SOC	54
NAT	4
LIB-SOC	10
LIB-NAT	1
SOC-NAT	1
Total	110

Pour cette variable, nous relevons six niveaux au lieu de trois et la modalité dominante est la modalité « socialiste ». Elle représente cinquante quatre sujets sur cent dix soit 49,09 % des

³⁴Légende : TH = Téléonomie Historique ; TC= Téléopie Culturelle ; HI =Hétéronomie Interculturelle

effectifs. La modalité « libéral » correspond à quarante sujets sur cent dix soit 36, 36 % et la modalité « nationaliste » est très faible, quatre sujets sur cent dix soit 3, 63 % des effectifs.

Nous relevons les types mixtes suivants : Lib-Soc, Lib-Nat, Soc-Nat³⁵.

Nous constatons que les effectifs pour Lib-Nat et Soc-Nat sont très faibles, relevant plutôt d'observations isolées (0,9 % des sujets interrogés). Par contre, le type mixte Lib-Soc représentent dix sujets sur cent dix soit 9,09 %.

4.1.2.3. Le positionnement culturel

Histogramme n°4 : Positionnement culturel

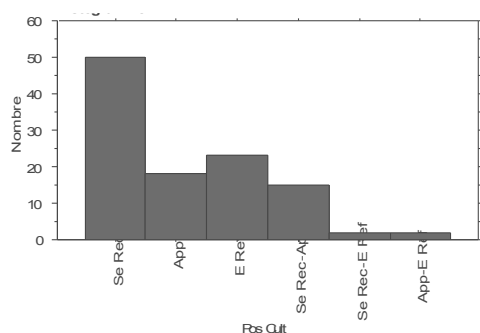


Tableau de distribution de fréquences n°4 : Positionnement culturel

	Nombre
Se Rec	50
App	18
E Ref	23
Se Rec-App	15
Se Rec-E Ref	2
App-E Ref	2
Total	110

Pour cette variable, nous relevons six niveaux. La modalité dominante est « Se réclamer ». Il correspond à cinquante sujets sur cent dix interrogés soit 45, 45 % des effectifs. Les modalités « Appartenir » et « Etre Référé » représentent respectivement 16, 36 % et 20, 9 % des effectifs soit dix-huit et deux vingt trois sujets sur cent dix. Nous relevons trois types mixtes : Se Rec-App, Se Rec-E Ref, App-E Ref³⁶. Le premier type mixte réunit 13, 63 % des résultats tandis que les deux autres correspondent à 1,8 % des effectifs, relevant plutôt d'observations isolées.

³⁵Légende : Lib = Libéral, Soc = Socialiste, Nat = Nationaliste, Pos.idéol.= Positionnement idéologique

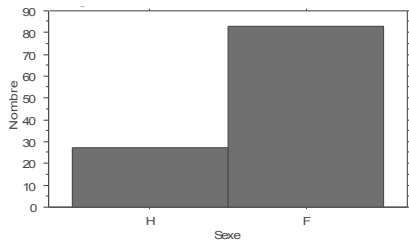
³⁶Légende : Lib = Libéral, Soc = Socialiste, Nat = Nationaliste, Pos.idéol.= Positionnement idéologique

4.1.3. Les données factuelles

Nous réunissons dans ce paragraphe les données factuelles de notre échantillon c'est-à-dire le sexe, l'âge, la catégorie professionnelle, le niveau d'études, la situation maritale, le fait d'être ou non parent.

4.1.3.1. Sexe des sujets

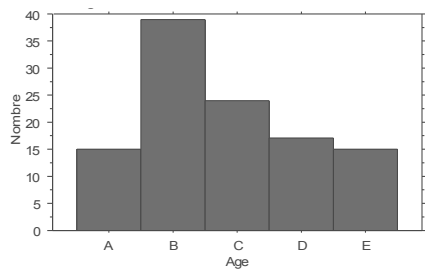
Histogramme n°5 : Sexe des sujets



Nous constatons une supériorité numérique des sujets de sexe féminin, avec une distribution supérieure à 75% de notre échantillon.

4.1.3.2. Age des sujets

Histogramme n°6 : Age des sujets



Nous avons six niveaux³⁷. Nous constatons que la modalité dominante correspond au groupe B, les vingt-six / trente-cinq ans. Elle correspond à près de 36 % des effectifs. Ensuite viennent les groupes C (près de 23 %) et D (près de 15 %). Les effectifs de E et de F sont plus faibles que dans les autres groupes (environ 13,6 % chacun). Nous avons

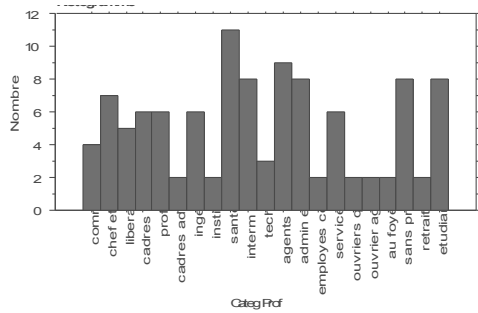
d'ailleurs constaté lors du dépouillement que les personnes du groupe F avaient moins de soixante et dix ans, nous envisageons donc un regroupement des effectifs de ces deux groupes ultérieurement.

4.1.3.3. Catégorie professionnelle

Cette variable a vingt-deux niveaux. Nous avons comme modalité dominante les « professionnels intermédiaires de la santé et du travail social » notés « santé », qui représente environ 10 % des effectifs. Nous avons ensuite les « agents de la fonction publique » noté « agents » (environ 8,1 %). Quatre catégories représentent chacune près de 7,5 % des effectifs : « intermédiaires de la fonction publique », « agents administratifs des entreprises », « sans profession », « étudiants ».

³⁷Légende : A = 18-25 ans, B = 26-35 ans, C = 36-45 ans, D = 46-55 ans, E = 56-65 ans, F = plus de 65 ans

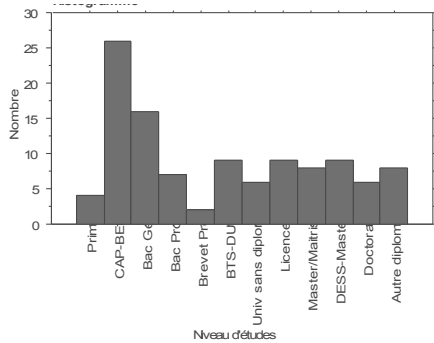
Histogramme n°7 : Catégorie professionnelle



Sept modalités ont des effectifs situés entre 3,6 % et 6,3 %. Les huit autres modalités se situent entre 1,8 % et 2,7 %. Nous avons une réponse manquante. La personne nous a dit ne pas avoir coché de réponse car sa profession « assistante maternelle permanente » ne correspond à aucune des catégories proposées.

4.1.3.4. Niveau d'études

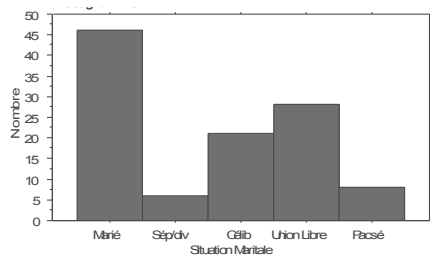
Histogramme n°8 : Niveau d'études



Cette variable présente onze catégories. La modalité dominante est le niveau « BEP-CAP » qui plus de 22,72 %. On trouve ensuite la modalité « bac général » (plus de 13,63 %). Six modalités se situent entre 5,4 % à près de 9,1 %. Les deux modalités ayant les effectifs les plus faibles (« primaire », « brevet professionnel ») ont entre moins de 2,2 % à environ 3,18 %. Au regard de la répartition des effectifs, nous effectuerons un regroupement d'effectifs.

4.1.3.5. Situation maritale

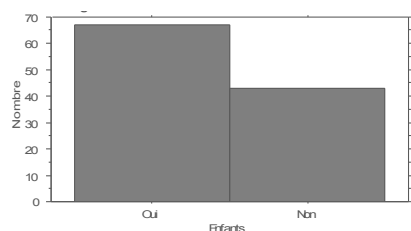
Histogramme n°9 : Situation maritale



Nous avons cinq niveaux et une réponse manquante. La modalité dominante est « marié » avec près de 41 % des effectifs. « Célibataire » et « Union libre » arrivent en suivant avec respectivement 18,18 % et près de 27,5 % des effectifs. Les situations « séparé / divorcé » et « pacsé » représentent 4,5 % à 7,2 % des effectifs.

4.1.3.6. Situation familiale

Histogramme n°10 : Situation familiale



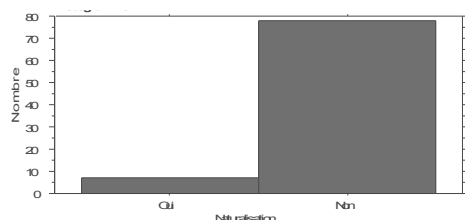
Nous avons deux modalités « avoir ou pas des enfants ».

La modalité dominante est oui c'est-à-dire qu'une majorité de sujets interrogés ont des enfants. Elle représente près de 60 % des effectifs.

4.1.4. Les variables intermédiaires

4.1.4.1. Naturalisation

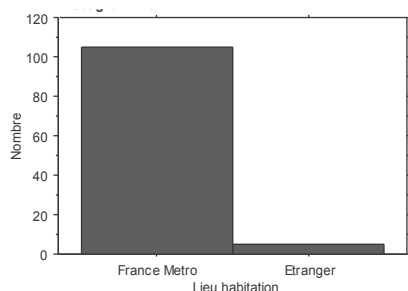
Histogramme n°11 : Naturalisation



Vingt-cinq sujets sur cent dix sujets n'ont pas répondu à cette question soit 27,5 % de notre échantillon. La modalité « non naturalisé » est dominante avec 91,74%, ce qui représente un biais d'échantillonnage.

4.1.4.2. Lieu d'habitation

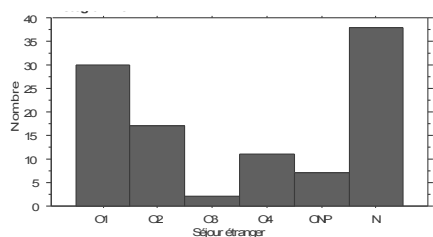
Histogramme n°12 : Lieu d'habitation



Trois modalités sont proposées : « France métropolitaine », « DOM-TOM », « Etranger ». Seules deux modalités apparaissent car il n'y a pas de sujet habitant dans les DOM-TOM dans notre échantillon. Comme pour la naturalisation, nous constatons une répartition très inégale des effectifs : cent cinq sujets sur cent dix habitent en France métropolitaine, soit 95,45 % de l'échantillon.

4.1.4.3. Séjour à l'étranger

Histogramme n°13 : Séjour à l'étranger



Nous avons défini six modalités³⁸ incluant la durée de séjour. Nous constatons que la modalité dominante est « pas de séjour à l'étranger » (N) qui correspond à 33,6 % des effectifs. Ensuite nous retrouvons la modalité O2 (15,45 %), O4 (10 %), ONP (6,36 %) et O3 (1,81%).

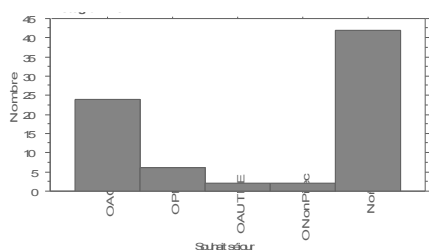
• Concernant les lieux de séjour, nous avons relevé :

- Pour les séjours inférieurs à un mois : Europe occidentale principalement, Pays d'Afrique du Nord, Caraïbes,
- Pour les séjours supérieurs à un mois et inférieurs à six mois : Europe occidentale, Afrique du Nord, le continent américain, l'Asie.
- Pour les séjours supérieurs à un an : Europe occidentale et l'Afrique du Nord principalement, le continent américain.
- Pour les séjours supérieurs à six mois et inférieurs à un an : Europe occidentale

• Concernant le regard porté sur l'expérience, nous avons relevé principalement les notions d'« enrichissement personnel » de plaisir à « découvrir une nouvelle langue et de nouveaux paysages ». Nous avons noté également des remarques à propos du « manque éprouvé lorsqu'on ne parle pas sa langue », « la chance de vivre en France », « la difficulté à être stigmatisée comme une étrangère ».

4.1.4.4. Souhait de séjour à l'étranger

Histogramme n°14 : Souhait de séjour à l'étranger



Nous constatons trente quatre réponses manquantes soit 30,9 % de notre échantillon. Les modalités³⁹ combinent le souhait de séjour à l'étranger avec les raisons motivant ce souhait. La modalité dominante est l'absence de souhait de séjour à l'étranger. Elle correspond à près de 40 % des sujets interrogés.

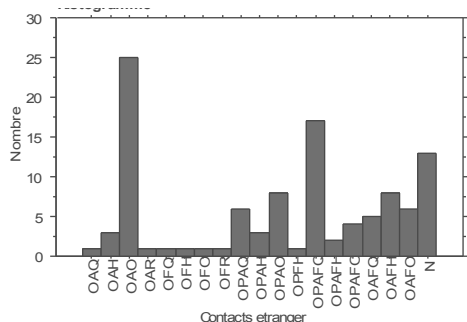
³⁸ Légende : O1 = séjour de moins d'un mois ou d'un mois; O2= séjour de plus d'un mois et de moins de six mois; O3= séjour de plus de six mois et de moins d'un an; O4=sejour de plus d'un an; ONP= séjour à l'étranger, durée et séjour non précisés ;N = pas de séjour à l'étranger

³⁹Légende : OAC = Souhait de séjour à l'étranger pour l'accomplissement personnel; OPP =Souhait de séjour à l'étranger pour la perspective professionnelle; OAutre = Souhait de séjour à l'étranger pour d'autres raisons; Onon Prec= Souhait de séjour à l'étranger sans précision; Non= pas de souhait de séjour à l'étranger

On trouve en suivant OAC (22,7 %) et OPP (7,2 %). O autre et O non précisé représentent chacun moins de 4,5 % des effectifs.

4.1.4.5. Contacts avec des étrangers

Histogramme n°15 : Contacts avec des étrangers

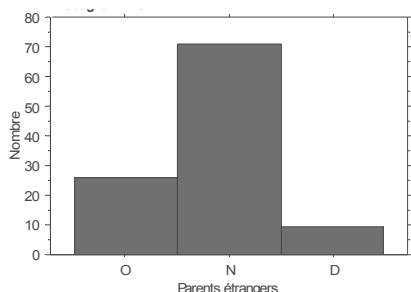


Nous avons dix-neuf niveaux⁴⁰. Nous avons pris en considération le type de contact selon trois modalités d'interrelation (professionnelle, familiale et amicale) et selon leur fréquence (quotidienne, hebdomadaire, occasionnelle, rare) nous avons donc obtenu dix-neuf combinaisons. Nous notons trois réponses manquantes. La modalité dominante est OAO (Contacts Amicaux Occasionnels) qui correspond à près de 23 % des effectifs.

On retrouve ensuite, dans l'ordre, OPAFQ (environ 15 %), aucun contact (N) pour près de 11 %, OAFH et OPAO (environ 7, 5 %). Les 14 autres modalités se situent entre 0, 9 % et 5, 5 % des effectifs.

4.1.4.6. Parents étrangers

Histogramme n°16 : Parents étrangers

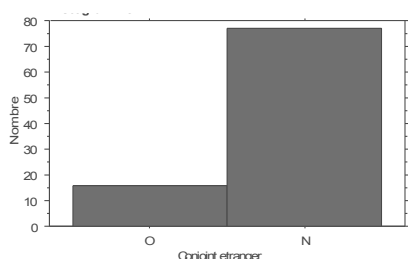


Cette variable présente trois modalités : un parent est d'origine étrangère (codé O), les deux parents sont d'origine étrangère (codé D), aucun parent n'est d'origine étrangère (codé N). Nous notons quatre réponses manquantes. La modalité dominante est « aucun parent étranger » soit plus de 63 % des effectifs. Viennent ensuite O avec plus de 22 % et D avec près de 9 % de l'échantillon.

⁴⁰Légende : P = professionnel, F = Familial, A = Amical pour le type de contact, Q = Quotidien, H = Hebdomadaire, O = Occasionnel, R = Rare pour la fréquence des contacts

4.1.4.7. Conjoint étranger

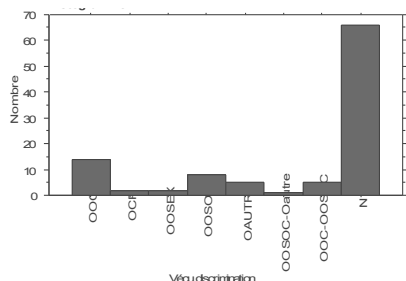
Histogramme n°17 : Conjoint étranger



Cette variable présente deux modalités : « avoir un conjoint étranger » codé O et « ne pas avoir un conjoint étranger » codé N. La modalité dominante est N, avec près de 72 % des effectifs. La modalité O représente moins de 18 % des sujets interrogés. Nous notons dix-sept réponses manquantes soit 15,45 % de notre échantillon.

4.1.4.8. Le vécu discriminatoire

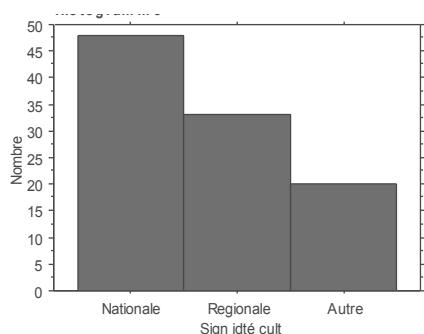
**Histogramme n°18 :
Vécu discriminatoire**



Cette variable présente neuf niveaux⁴¹ et la modalité dominante est « absence de vécu discriminatoire » (N) avec 59 % des effectifs. Il y a sept réponses manquantes. La modalité OOC correspond à près de 13 % des effectifs. Les autres modalités simples correspondent à moins de 9 % . Des réponses multiples apparaissent (OOSOC-OAutre, OOC-OOSOC) correspondant aussi à moins de 9 % des effectifs.

4.1.4.9. La signification de l'identité culturelle

**Histogramme n°19 : Signification
de l'identité culturelle**

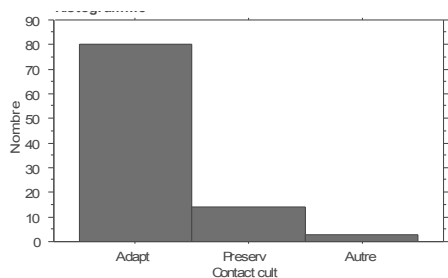


Cette variable présente trois modalités avec, comme dominante la signification « Nationale », qui correspond à plus de 41 % des effectifs. Il y a neuf réponses manquantes. La modalité « Régionale » représente près de 30 % de l'échantillon. La modalité « Autre » réunit environ 18 % des effectifs et correspond aux digressions suivantes : « mode de pensée », « codes sociaux », « groupe d'appartenance sociale ».

⁴¹Légende : OOC=Vécu discriminatoire lié à l'origine culturelle; OCP=Vécu discriminatoire lié à la couleur de peau; OOSOC= Vécu discriminatoire lié à l'origine sociale; OOSEX=Vécu discriminatoire lié à l'origine sexuelle; OAUTRE= Vécu discriminatoire lié à d'autres raisons

4.1.4.10. La position du sujet lors d'un contact culturel

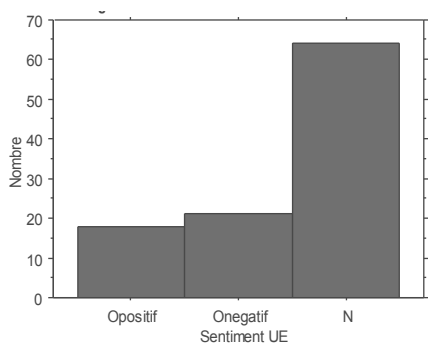
Histogramme n°20 : Position du sujet lors d'un contact culturel



Cette variable présente trois modalités. Nous avons écarté cinq questionnaires où le sujet a coché deux modalités et il y a huit réponses manquantes. La modalité dominante est « s'adapter » (adapt) avec 83 % des effectifs. Vient ensuite « se préserver » (preserv) avec près de 14 %. « Autre » correspond à 5 % avec la digression « échanger ».

4.1.4.11. Evolution de la position face à la construction européenne

Histogramme n°21 : Evolution de la position du sujet vis-à-vis de la construction européenne



Nous avons nommé cette variable « sentiment UE » pour l'histogramme au sens de sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne. Il y a trois modalités⁴² et sept réponses sont manquantes, la modalité dominante est N avec près de 60 % de réponses dans ce sens. O négatif correspond à environ 18 % et O positif à moins de 18 %.

Nous avons relevé les explications données pour « Opositif » et « O négatif » :

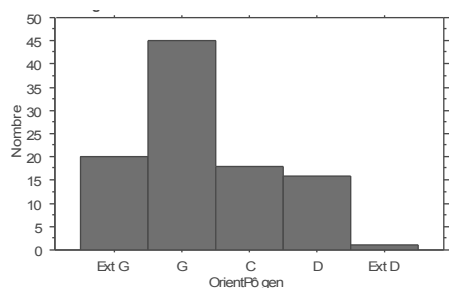
– Pour « Opositif » : quatre sujets se sentent « plus concernés » ou « mieux informés », quatre autres sont devenus convaincus de sa « nécessité pour peser sur les décisions du monde », trois sujets considèrent qu'il y a eu des « améliorations sur le plan législatif grâce à la construction européennes », quatre relèvent « l'accroissement des échanges et l'ouverture aux étrangers » comme élément positif, trois sujets n'ont pas précisé leur position.

– Pour « Onegatif », pour six sujets domine le sentiment que « l'individu passe après l'économique », cinq sujets estiment que « les inégalités économiques et sociales se sont accentuées ». Trois sujets sont insatisfaits de la Politique Agricole Commune, deux sujets notent de « trop grandes différences avec les ressortissants des pays d'Europe de l'Est », deux sujets l'estiment « trop complexe à comprendre », un sujet qu'« elle dessert les intérêts de la France », deux sujets n'ont pas répondu.

⁴²Légende : N = pas d'évolution de la position du sujet vis-à-vis de la construction européenne; Opositif = évolution positive de la position du sujet vis-à-vis de la construction européenne; Onegatif = évolution négative vis-à-vis de la construction européenne.

4.1.4.12. L'orientation politique générale du sujet

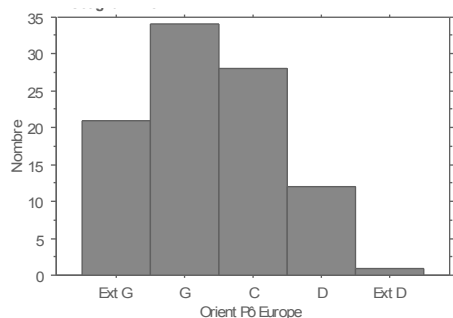
Histogramme n°22 : Orientation politique générale du sujet



Cette variable présente cinq niveaux : Extrême gauche (Ext G), Gauche (G), Centre (C), Droite (D), Extrême droite (Ext D). La modalité dominante est G avec 45 % des réponses obtenues. Nous relevons dix réponses manquantes. Ext G regroupe environ 18 % des effectifs, C environ 15 %, D environ 13 % et Ext D moins de 5 %.

4.1.4.13. L'orientation politique européenne du sujet

Histogramme n°23 : Orientation politique européenne du sujet



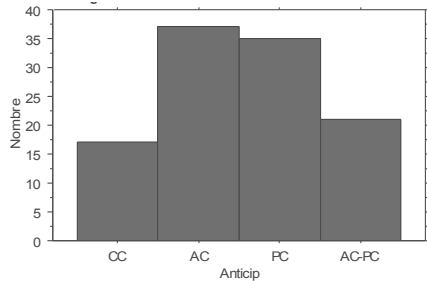
Cette variable présente cinq niveaux, identiques à ceux de la variable précédente. Nous notons quatorze réponses manquantes, la modalité dominante est G avec environ 30 % des réponses obtenues. Les effectifs se répartissent de la manière suivante : Ext G représente près de 22 % des réponses, C à plus de 29 %, D à plus de 12 %. Ext D a moins de 5 %.

4.1.5. Les regroupements d'effectifs

Lorsque nous avons présenté les effectifs dans le chapitre précédemment nous avons parfois observé de faibles effectifs sur des modalités correspondant probablement à des observations isolées. Avant de soumettre ces données au test du CHI2 nous avons effectué des regroupements d'effectifs sur une seule modalité.

4.1.5.1. Les types d'anticipation

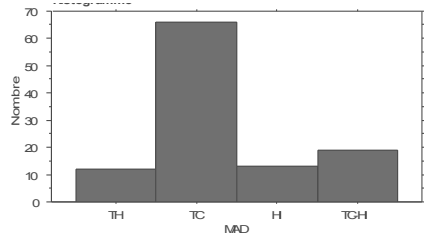
Histogramme n°24 : Regroupement des effectifs des types d'anticipation



Nous avons constaté précédemment que CC-AC et CC-PC avaient un faible effectif, nous les avons donc regroupé sous la modalité AC-PC. Nous obtenons quatre niveaux au lieu de six avec une modalité dominante AC qui réunit près de 34 % des effectifs. PC regroupe environ 31 % des effectifs, CC correspond près de 16 % . Le type mixte AC-PC représente près de 20 % des effectifs.

4.1.5.2. Les MAD

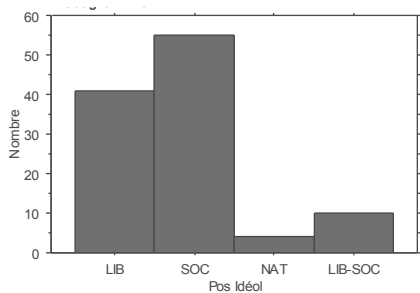
Histogramme n°25 : Regroupement des effectifs des MAD



Nous avons regroupé les effectifs de TH-TC et de TH-HI sous le type TC-HI. Nous obtenons donc quatre niveaux, la modalité dominante est TC avec près de 60 % des résultats. TH et HI se situent entre 10 et 13, 6 % . Le type mixte TC-HI regroupe 18 % des effectifs.

4.1.5.3. Le positionnement idéologique

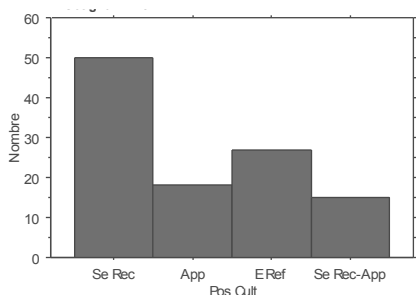
Histogramme n°26 : Regroupement des effectifs de positionnement idéologique



Nous avons opté pour un regroupement les effectifs de Lib-Nat et Soc-Nat sous Lib-Soc plutôt que sous Nat car ce sont des types mixtes. Nous obtenons quatre niveaux et une modalité dominante Soc (50 % de l'échantillon). La modalité Lib correspond à 36 % des effectifs et la modalité Nat regroupe moins de 5 % des résultats. Le type mixte Lib-Soc correspond à environ 9 % de l'échantillon.

4.1.5.4. Le positionnement culturel

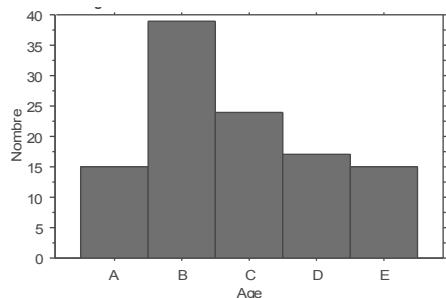
Histogramme n°27 : Regroupement des effectifs de positionnement culturel



Nous avons regroupé les effectifs de deux types mixtes « Se Rec-Etre ref » avec ceux d'« App-Etre ref » sous « SeRec-App ». Nous obtenons quatre niveaux. La modalité « Se Rec » est dominante avec plus de 45 % des effectifs. Ensuite nous trouvons « E Ref » avec près de 27 %, « App » avec près de 18 % et le type mixte « Se Réc - App » avec près de 14 % des effectifs.

4.1.5.5. Age des sujets

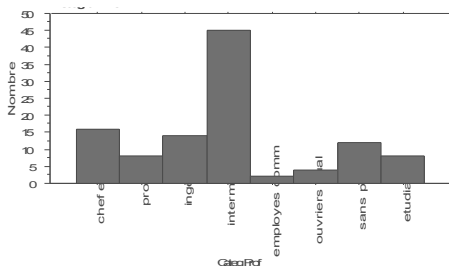
Histogramme n°28 : Regroupement des effectifs de l'âge des sujets



Nous avons choisi de regrouper les effectifs du groupe F (sujets de plus de 65 ans) avec ceux du groupe E (56-65 ans). Lors du dépouillement, nous nous sommes aperçus que les sujets du groupe F avaient à peine plus de 65 ans (66 à 67 ans). En conséquence le groupe E représente près de 14 % des résultats. La modalité dominante est le groupe B (les 26-35 ans) soit près de 36 % des effectifs.

4.1.5.6. Catégorie professionnelle

Histogramme n°29 : Regroupement des effectifs de la catégorie professionnelle



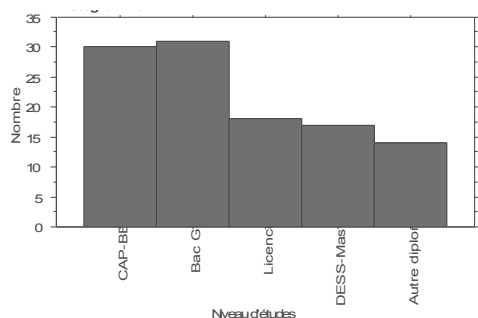
Nous avons vingt-deux modalités. Après regroupement, nous en avons huit⁴³. La modalité dominante est « profession intermédiaire » avec près de 41 % des effectifs. La modalité « chef ets » représente 13,6 %, les modalités « inge » et « sans prof » regroupe 12,5 % environ, « prof » et « etudiant » se situent entre 6 et 7 %, « employés comm » et « ouvriers qual » se situent en

dessous de 5 %. Il n'y a pas d'effectifs en tant que policiers et militaires.

⁴³Légende des regroupements : – « chef ets » = Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, professions libérales; « inge » = Cadres fonction publique, cadres administratifs, ingénieurs; « prof » = Professeurs, professions scientifiques, instituteurs; « interm fp » = Professions intermédiaires de la santé et du travail social, de la fonction publique, de la fonction publique, administratifs des entreprises, agents de maîtrise, techniciens; « policiers » = Policiers et militaires; « employés comm » = Employés du commerce, de la fonction publique, des entreprises, des services ; « ouvriers qual » = Ouvriers qualifiés, non qualifiés, agricoles ; « sans prof » = Hommes et femmes au foyer, personnes sans activité, retraités en tant que personnes sans activité professionnelle; « etudiant » = étudiant

4.1.5.7. Niveau d'études

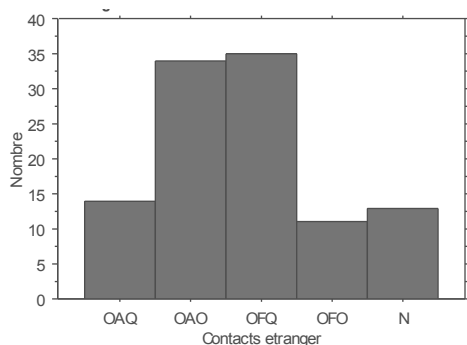
Histogramme n°30 : Regroupement des effectifs du niveau d'études



Nous avons onze modalités et, après regroupement, nous en obtenons cinq⁴⁴. La modalité dominante est « Bac Gé » avec près de 29 % des effectifs. Nous avons ensuite la modalité « CAP- BEP » avec plus de 27 % des résultats, les trois autres modalités se situent entre 11 et 16 %.

4.1.5.8. Contacts avec des étrangers

Histogramme n°31 : Regroupement des effectifs de la variable « Contacts avec des étrangers »



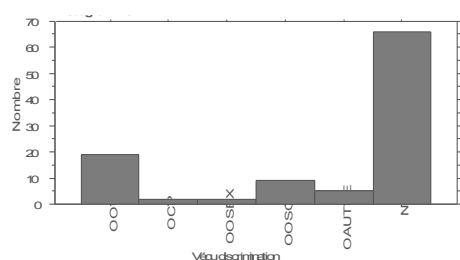
Nous avons dix-neuf niveaux. Nous avons redéfini les modalités en considérant le type de contact le plus impliquant, à priori, le sujet selon cet ordre : familial, amical et professionnel. Nous avons aussi regroupé « quotidien » avec « hebdomadaire » et « occasionnel » avec « rare » ce qui donne cinq modalités⁴⁵. La dominante est OFQ avec près de 32 %, puis OAO à 29 %. Les autres modalités N, OAO et OFO se situent entre 10 % et près de 12 %.

⁴⁴Légende des regroupements : « CAP-BEP » = CAP-BEP; primaire; « Bac Gé » = Bac général, bac professionnel, brevet professionnel ;« Licence » = Licence, BTS-DUT ;« DESS-Master » = DESS-master; master-maîtrise ;« Autre diplôme » = Autre diplôme, doctorat

⁴⁵Légende des regroupements : « OFQ » = contacts familiaux quotidiens; OAO = contacts amicaux occasionnels; OAO = contacts amicaux quotidiens; OFO = contacts familiaux occasionnels; N = pas de contact.

4.1.5.9. Le vécu discriminatoire

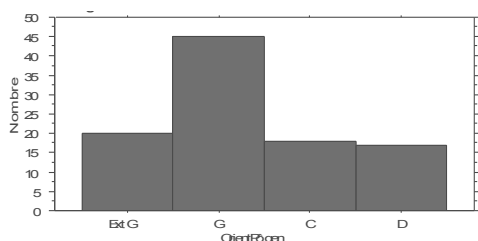
Histogramme n°32 : Regroupement des effectifs de la variable « vécu discriminatoire »



Cette variable présentait neuf niveaux⁴⁶. Après regroupement, nous avons obtenu six niveaux. La modalité dominante reste « N » avec près de 60 % des effectifs. La modalité « OOC » représente 18 % environ, la modalité « OOSOC » regroupe moins de 10 %, les autres modalités, « OCP », « OOSEX » et « OAutre » se situent entre 1,8 et 5 % .

4.1.5.10. L'orientation politique générale du sujet

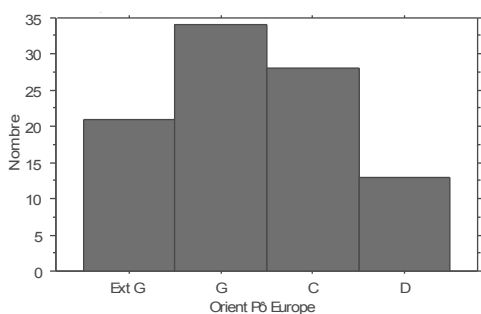
Histogramme n°33 : Regroupement des effectifs de l'orientation politique générale du sujet



Cette variable présentait cinq niveaux, nous avons regroupé Ext D avec D. Nous avons donc à présent quatre niveaux et la modalité dominante est G avec près de 41 % . Les trois autres modalités se situent entre 13,6 % et 18,1 % .

4.1.5.11. L'orientation politique européenne du sujet

Histogramme n°34 : Regroupement des effectifs de l'orientation politique européenne du sujet



Cette variable présentait cinq niveaux, nous avons procédé au même regroupement que précédemment. Nous avons obtenu quatre niveaux. La modalité dominante est G et représente près de 32 % . La modalité C regroupe près de 27 % des effectifs, l'extrême gauche correspond à 18,1 % et la droite à près de 11 % .

⁴⁶Légende : OOC = OOC et OOC-OOSOC =Vécu discriminatoire lié à l'origine culturelle; OCP=Vécu discriminatoire lié à la couleur de peau; OOSOC = OOSOC et OOAutre= Vécu discriminatoire lié à l'origine sociale; OOSEX =Vécu discriminatoire lié à l'origine sexuelle; OAUTRE = Vécu discriminatoire lié à d'autres raisons

4.2. Résultats du test CHI2 d'indépendance

Nous rappelons ici notre hypothèse générale : « Le sujet anticipe la rencontre interculturelle au sein de l'Union Européenne en fonction du Mode d'Appréhension de la Différence culturelle dominant dans son fonctionnement psychique habituel, de son positionnement idéologique vis-à-vis de la construction européenne et de son positionnement culturel actuel face à la construction européenne. ». Notre VD est « l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne », nos VI sont le MAD dominant, le positionnement idéologique, le positionnement culturel. Nous avons choisi le test du CHI2 d'indépendance avec un seuil $\alpha = 0,05$. Si le seuil p du test est inférieur à α alors nous considérons qu'il y a un lien entre les variables testées. Par contre lorsque le seuil p est supérieur à α alors nous considérons qu'il n'y a pas de lien entre les variables testées. Nous présenterons ici les tableaux de contingence, les tableaux résumés des données du test correspondants lorsqu'un lien de dépendance sera avéré. Dans le cas contraire, lorsqu'aucun lien de dépendance n'aura été établi, les tableaux de contingence et tableaux résumés seront renvoyés en annexe. Nous avons traité des liens entre la VD et les VI, des liens entre la VD et les variables intermédiaires et des liens entre le positionnement culturel et les variables intermédiaires. Nous avons également testé les liens entre variables intermédiaires ayant un lien avec l'anticipation et le positionnement culturel. Ces résultats, tableaux de contingence et résumés, ainsi que les tableaux de contribution des cellules seront présentés dans le chapitre suivant, intitulé « interprétations des résultats ». Nous présentons ici les résultats principaux.

4.2.1. VD et VI

4.2.1.1. VD et MAD

Tableaux de contingence et résumé n°1, en annexe

H.O.1 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « MAD »

H.1.1 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « MAD »

Nous obtenons un seuil $p = 0,0798$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 15,431, nous acceptons H.0.0., et nous établissons qu'il *n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et les « MAD ».*

4.2.1.2. VD et positionnement idéologique

Tableaux de contingence et résumé n°2, en annexe

H.O.2 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « positionnement idéologique »

H.1.2 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « positionnement idéologique »

Nous obtenons un seuil $p = 0,0699$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 15,859, nous acceptons H.O.2., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et le « positionnement idéologique ».*

4.2.1.3. VD et positionnement culturel

H.O.3 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « positionnement culturel »

H.1.3 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « positionnement culturel »

Tableaux de contingence et résumé n°3 : Anticipation et positionnement culturel

	Se Rec	App	E Ref	Se Rec-App	Totaux
CC	2	3	10	2	17
AC	12	10	10	5	37
PC	24	1	3	7	35
AC-PC	12	4	4	1	21
Totaux	50	18	27	15	110

Manquants	0
DL	9
Chi 2	31,378
p (Chi 2)	,0003
G-carré	33,575
p (G-carré)	,0001
Coef. de contingence	,471
V de Cramer	,308

Nous obtenons un seuil $p = 0,0003$, en-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 31,378, nous acceptons H.1.3., et nous établissons qu'*il y a un lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et le « positionnement culturel ».*

4.2.2. Type d'anticipation et variables intermédiaires

4.2.2.1. Type d'anticipation et sexe des sujets

Tableaux de contingence et résumé n°4, en annexe

H.O.4 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « sexe des sujets »

H.1.4 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « sexe des sujets »

Nous obtenons un seuil $p=0,4477$, supérieur du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 2,656, nous acceptons H.O.4., et nous établissons qu'il n'y a pas de lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et le « sexe des sujets ».

4.2.2.2. Type d'anticipation et âge des sujets

H.O.5 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « âge des sujets »

H.1.5 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « âge des sujets »

Tableaux de contingence et résumé n°5 : Anticipation et âge des sujets

	CC	AC	PC	AC-PC	Totaux		
A	0	7	2	6	15	Manquants	0
B	4	11	19	5	39	DDL	12
C	5	5	8	6	24	Chi 2	27,722
D	5	8	0	4	17	p (Chi 2)	,0061
E	3	6	6	0	15	G-carré	*
Totaux	17	37	35	21	110	p (G-carré)	*
						Coef. de contingence	,449
						V de Cramer	,290

Nous obtenons un seuil $p=0,0061$, en-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 27,722, nous acceptons H.1.5., et nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et l'« âge ».

4.2.2.3. Type d'anticipation et catégorie professionnelle

Tableaux de contingence et résumé n°6, en annexe

H.O.6 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « catégorie professionnelle »

H.1.6 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « catégorie professionnelle »

Nous obtenons un seuil $p = 0,3608$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 21 degrés de liberté avec une variable test de 22,689, nous acceptons H.O.6., et nous établissons qu'il n'y a pas de lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la « catégorie professionnelle ».

4.2.2.4. Type d'anticipation et niveau d'études

H.O.7 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « niveau d'études »

H.1.7 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « niveau d'études »

Tableaux de contingence et résumé n°7 : Anticipation et niveau d'études

	CAP-BE	Bac	Licence	DESS-Master	Autre diplôme	Totaux
CC	6	3	4	2	2	17
AC	4	10	3	12	8	37
PC	13	8	8	3	3	35
A C-PC	7	10	3	0	1	21
Totaux	30	31	18	17	14	110

Manquants	0
DDL	12
Chi 2	27,700
p (Chi 2)	,0061
G-carré	.
p (G-carré)	.
Coef. de contingence	,449
V de Cramer	,290

Nous obtenons un seuil $p = 0,0061$, en-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 27,700, nous acceptons H.1.7., et nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et le « niveau d'études ».

4.2.2.5. Type d'anticipation et situation maritale

Tableaux de contingence et résumé n°8, en annexe

H.O.8 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « situation maritale »

H.1.8 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « situation maritale »

Nous obtenons un seuil $p=0,0554$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 15 degrés de liberté avec une variable test de 20,674, nous acceptons H.0.8., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la « situation maritale ».*

4.2.2.6. Type d'anticipation et enfants

Tableaux de contingence et résumé n°9, en annexe

H.O.9 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « enfants »

H.1.9 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « enfants »

Nous obtenons un seuil $p = 0,3918$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 2,999 nous acceptons H.0.9., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre la variable l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « enfants ».*

4.2.2.7. Type d'anticipation et naturalisation

Tableaux de contingence et résumé n°10, en annexe

H.O.10 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « naturalisation »

H.1.10 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « naturalisation »

Nous obtenons un seuil $p=0,4442$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 2,677 nous acceptons H.0.10., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « naturalisation ».*

4.2.2.8. Type d'anticipation et lieu d'habitation

Tableaux de contingence et résumé n°11, en annexe

H.O.11 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « lieu d'habitation »

H.1.11 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « lieu d'habitation »

Nous obtenons un seuil $p=0,5471$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 2,124 nous acceptons H.0.11., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « lieu d'habitation »*.

4.2.2.9. Type d'anticipation et séjour à l'étranger

Tableaux de contingence et résumé n°12, en annexe

H.O.12 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « séjour à l'étranger »

H.1.12 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « séjour à l'étranger »

Nous obtenons un seuil $p=0,7555$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 15 degrés de liberté avec une variable test de 10,959 nous acceptons H.0.12., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « séjour à l'étranger »*.

4.2.2.10. Type d'anticipation et souhait de séjour à l'étranger

Tableaux de contingence et résumé n°13, en annexe

H.O.13 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « souhait de séjour à l'étranger »

H.1.13 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » « souhait de séjour à l'étranger » et la variable « souhait de séjour à l'étranger »

Nous obtenons un seuil $p=0,3311$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 13,539 nous acceptons H.0.13., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « souhait de séjour à l'étranger »*.

4.2.2.11. Type d'anticipation et contacts avec des étrangers

Tableaux de contingence et résumé n°14, en annexe

H.O.14 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « contacts avec des étrangers »

H.1.14 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « contacts avec des étrangers »

Nous obtenons un seuil $p = 0,4711$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 11,688 nous acceptons H.0.14., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre la variable « contacts avec des étrangers » et l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne ».*

4.2.2.12. Type d'anticipation et parents étrangers

Tableaux de contingence et résumé n°15, en annexe

H.O.15 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « parents étrangers »

H.1.15 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « parents étrangers »

Nous obtenons un seuil $p = 0,7109$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 3,747 nous acceptons H.0.15., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « parents étrangers ».*

4.2.2.13. Type d'anticipation et conjoint étranger

H.O.16 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « conjoint étranger »

H.1.16 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « conjoint étranger »

Tableaux de contingence et résumé n°16 : Anticipation et conjoint étranger

	O	N	Totaux		
CC	7	6	13	Manquants	17
AC	2	30	32	DDL	3
PC	5	25	30	Chi 2	15,424
AC-PC	2	16	18	p (Chi 2)	,0015
Totaux	16	77	93	G-carré	12,896
				p (G-carré)	,0049
				Coef. de contingence	,377
				V de Cramer	,407

Nous obtenons un seuil $p = 0,0015$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 15,424 nous acceptons H.1.16., et nous établissons qu'*il y a un lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « conjoint étranger ».*

4.2.2.14. Type d'anticipation et vécu discriminatoire

Tableaux de contingence et résumé n°17, en annexe

H.O.17 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « vécu discriminatoire »

H.1.17 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « vécu discriminatoire »

Nous obtenons un seuil $p = 0,3502$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 15 degrés de liberté avec une variable test de 16,492 nous acceptons H.O.17., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « vécu discriminatoire ».*

4.2.2.15. Type d'anticipation et signification de l'identité culturelle

H.O.18 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « signification de l'identité culturelle »

H.1.18 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « signification de l'identité culturelle »

Tableaux de contingence et résumé n°18 : Anticipation et signification de l'identité culturelle

	Nationale	Regionale	Autre	Totaux		
CC	4	6	7	17	Manquants	9
AC	17	8	8	33	DDL	6
PC	19	10	2	31	Chi 2	12,604
AC-PC	8	9	3	20	p(Chi 2)	,0498
Totaux	48	33	20	101	Gcaré	13,016
					p(Gcaré)	,0428
					Coef. de contingence	,333
					V de Gier	,250

Nous obtenons un seuil $p = 0,0498$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 12,604 nous acceptons H.1.18., et nous établissons qu'*il y a un lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « signification de l'identité culturelle ».*

4.2.2.16. Type d'anticipation et position du sujet dans le contact culturel

Tableaux de contingence et résumé n°19, en annexe

H.O.19 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « position du sujet dans le contact culturel »

H.1.19 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « position du sujet dans le contact culturel »

Nous obtenons un seuil $p = 0,5871$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 4,667 nous acceptons H.O.19., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « position du sujet dans le contact culturel ».*

4.2.2.17. Type d'anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

H.O.20 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »

H.1.20 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »

Tableaux de contingence et résumé n°20 : Anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

	O positif	O négatif	O non préc.	Totaux			
CC	8	2	1	5	16	Manquants	7
AC	6	6	1	2	35	DDL	9
PC	1	7	0	2	32	Chi 2	20,126
AC-PC	3	4	0	1	20	p (Chi 2)	,0172
Totaux	18	19	2	6	103	G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,404
						V de Cramer	,255

Nous obtenons un seuil $p = 0,0172$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 20,126 nous acceptons H.1.20., et nous établissons qu'*il y a un lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne ».*

Nous présentons également ici le tableau de contribution des cellules a posteriori :

Tableau de contribution des cellules n°1 : Anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

	CC	AC	PC	AC-PC
Opositif	3,728	-,064	-2,575	-,325
Onegatif	-,667	-,245	,602	,200
Onon prec	1,359	,483	-,959	-,701
N	-2,771	,108	1,807	,294

Nous constatons que les tendances de « Opositif » et « Onon préc » sont similaires. Nous avons remarqué dans le tableau des fréquences observées, le faible effectif de « Onon préc ». Nous n'avons pas précédemment effectué de regroupement pour cette variable car nous ne savions pas à quelle évolution correspondait ce « Onon préc. ». Nous postulons ici qu'elle correspond à la modalité « Opositif ».

Nous effectuons donc un regroupement entre les effectifs de ces deux modalités et nous obtenons de nouveaux tableau de contingence et tableau résumé, présentés en suivant.

Tableaux de contingence et résumé n°20 bis : Anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

	Opositif	Onegatif	N	Totaux
CC	8	3	5	16
AC	6	7	22	35
PC	1	7	24	32
AC-PC	3	4	13	20
Totaux	18	21	64	103

Manquants	7
Chi 2	16,926
p(Chi 2)	,0096
G carré	16,127
p(G carré)	,0131
Coef. de contingence	,376
V de Garrer	,287

H.O.20 bis : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »

H.1.20 bis : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »

Nous obtenons un seuil $p = 0,0096$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 16,926 nous acceptons

H.1.20 bis, et nous établissons qu'*il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne ».*

4.2.2.18. Type d'anticipation et orientation politique générale

Tableaux de contingence et résumé n°21, en annexe

H.O.21 : Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « orientation politique générale »

H.1.21 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « orientation politique générale »

Nous obtenons un seuil $p = 0,1962$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 12,314 nous acceptons H.0.21., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « orientation politique générale ».*

4.2.2.19. Type d'anticipation et orientation politique européenne

Tableaux de contingence et résumé n°22, en annexe

H.O.22: Il n'y a pas de lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « orientation politique européenne »

H.1.22 : Il y a un lien entre la variable « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « orientation politique européenne »

Nous obtenons un seuil $p = 0,5878$, supérieur au seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 7,475 nous acceptons H.0.22., et nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre la variable « orientation politique générale » et l' « anticipation de la rencontre interculturelle ».*

4.2.3. Positionnement culturel et variables intermédiaires

Nous présenterons ici seulement les résultats établissant des liens de dépendance entre la variable indépendante « positionnement culturel » et certaines variables intermédiaires en raison du lien établi entre cette VI et la VD. Les autres résultats sont présentés dans les annexes.

Un lien a été établi entre le positionnement culturel et quatre variables intermédiaires : « conjoint étranger », « signification de l'identité culturelle », « orientation politique générale », « orientation politique européenne ».

4.2.3.1. Positionnement culturel et conjoint étranger

H.O.23: Il n'y a pas de lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « conjoint étranger »

H.1.23 : Il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « conjoint étranger »

Tableaux de contingence et résumé n°23 : Positionnement culturel et conjoint étranger

	O	N	Totaux	Manquants	
Se Rec	5	38	43	DDL	17
App	1	14	15	Chi 2	3
E Ref	9	14	23	p (Chi 2)	10,534
Se Rec-App	1	11	12	G-carré	,0145
Totaux	16	77	93	p (G-carré)	9,461
				Coef. de contingence	,0237
				V de Cramer	,319
					,337

Nous obtenons un seuil $p = 0,0145$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 10,534 nous acceptons H.1.23., et nous établissons qu'*il y a un lien entre le « positionnement culturel » et la variable « conjoint étranger ».*

4.2.3.2. Positionnement culturel et signification de l'identité culturelle

H.O.24 : Il n'y a pas de lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « signification de l'identité culturelle »

H.1.24 : Il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « signification de l'identité culturelle »

Tableaux de contingence et résumé n°24 : Positionnement culturel et signification de l'identité culturelle

Manquants	9			
DDL	6			
Chi 2	13,707			
p (Chi 2)	,0331			
G-carré	12,899			
p (G-carré)	,0447			
Coef. de contingence	,346			
V de Cramer	,260			

	National	Régionale	Autre	Totaux
Se Rec	2	6	4	46
App	7	5	3	15
E Ref	7	7	11	25
Se Rec-App	8	5	2	15
Totaux	48	33	20	101

Nous obtenons un seuil $p=0,0331$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 13,707 nous acceptons H.1.24., et nous établissons qu'*il y a un lien entre le « positionnement culturel » et la variable « signification de l'identité culturelle ».*

4.2.3.3. Positionnement culturel et orientation politique générale

H.O.25 : Il n'y a pas de lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « orientation politique générale »

H.1.25 : Il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « orientation politique générale »

Tableaux de contingence et résumé n°25 : Positionnement culturel et orientation politique générale

	Ext	G	C	D	Totaux
Se Rec	6	25	6	8	45
App	4	8	2	1	15
E Ref	8	10	8	0	26
Se Rec-App	2	2	2	8	14
Totaux	20	45	18	17	100

Manquants	10
DDL	9
Chi 2	29,435
p (Chi 2)	,0005
G-carré	*
p (G-carré)	*
Coef. de contingence	,477
V de Cramer	,313

Nous obtenons un seuil $p=0,0005$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 29,435 nous acceptons H.1.25., et nous établissons qu'*il y a un lien entre le « positionnement culturel » et la variable « orientation politique générale ».*

4.2.3.4. Positionnement culturel et orientation politique européenne

H.O.26: Il n'y a pas de lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « orientation politique européenne »

H.1.26 : Il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « orientation politique européenne »

Tableaux de contingence et résumé n°26 : Positionnement culturel et orientation politique européenne

	Ext	GG	C	D	Totaux		
Se Rec	7	17	13	4	41	Manquants	14
App	6	6	2	1	15	DDL	9
E Ref	7	7	12	0	26	Chi 2	36,017
Se Rec-App	4	1	8		14	p (Chi 2)	<,0001
Totaux	21	34	28	13	96	G-carré	*
						p (G-carré)	*
						Coef. de contingence	,522
						V de Cramer	,354

Nous obtenons un seuil $p < 0,0001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 36,017 nous acceptons H.1.26., et nous établissons qu'*il y a un lien entre le « positionnement culturel » et la variable « orientation politique européenne ».*

Interprétations des résultats

Chapitre 5 : Interprétations des résultats de l'analyse statistique

Nous allons à présent interpréter les liens établis précédemment.

Nous aborderons tout d'abord les liens entre l'anticipation et le positionnement culturel, les Modes d'Appréhension de la Différence et le positionnement idéologique.

Dans un deuxième temps, nous considérerons les liens de dépendance entre l'anticipation et certaines variables intermédiaires : l'âge des sujets, leur niveau d'études, le fait d'avoir ou pas un conjoint d'origine étrangère, la signification que le sujet donne à l'identité culturelle, l'évolution de la position du sujet vis-à-vis de l'Union Européenne (intitulée « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »).

Enfin, nous aborderons les liens de dépendance entre le positionnement culturel et certaines variables intermédiaires : la signification de l'identité culturelle, le fait d'avoir ou pas un conjoint étranger, l'orientation politique générale du sujet et l'orientation politique vis-à-vis de la construction européenne (abrégée en « orientation politique européenne ») du sujet.

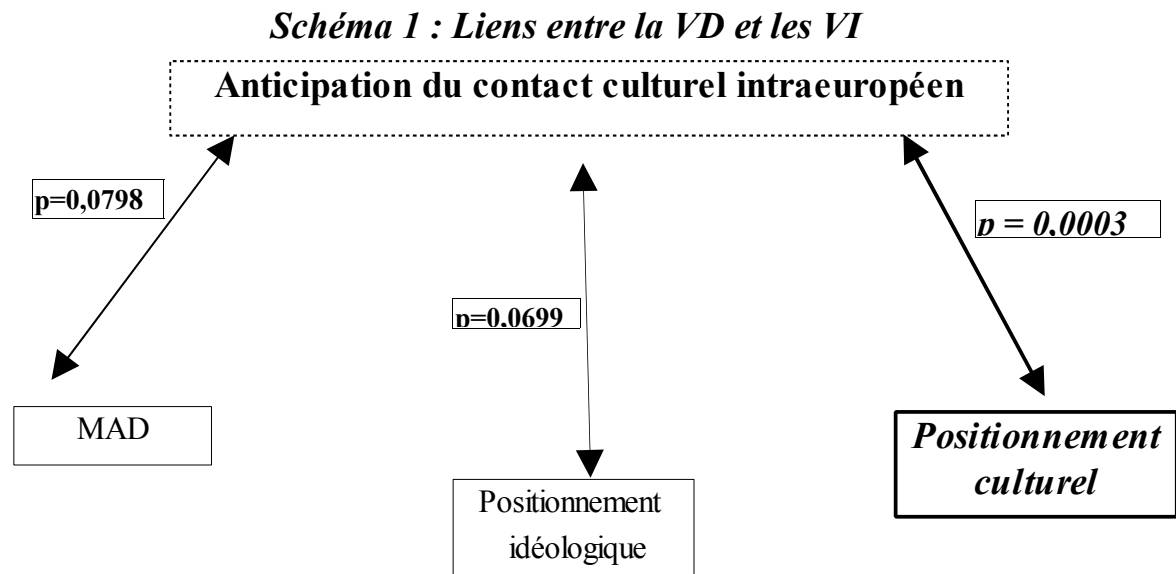
5.1. L'anticipation et les variables indépendantes

Nous avons émis l'hypothèse selon laquelle « l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du MAD dominant dans le fonctionnement psychique habituel du sujet, de son positionnement idéologique vis-à-vis de la construction européenne et de son positionnement culturel actuel ».

Nous pouvons décliner cette hypothèse en trois hypothèses distinctes :

- Hypothèse 1 : l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du MAD dominant dans le fonctionnement psychique habituel du sujet
- Hypothèse 2 : l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne
- Hypothèse 3 : l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du positionnement culturel actuel du sujet

A l'issue des résultats obtenus, nous considérons que les hypothèses 1 et 2 n'ont pas été validées au seuil α déterminé. L'hypothèse 3 a, quant à elle, été validée au seuil α déterminé



Nous précisons que les flèches ne représentent pas une dialectique mais bien un lien signifié visuellement.

5.1.1. Modes d'Appréhension de la Différence et anticipation

Tableaux de contingence et résumé n°1, en annexe

Nous rappelons que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 15,431, et un seul $p=0,0798$ nous établissons qu'*il n'y a pas de lien entre les « MAD » et l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne »*.

Selon la définition des MAD (Denoux, 1992), ils sont mobilisés lors d'une *confrontation culturelle*. Dans un processus anticipatif, les sujets ne sont pas confrontés de manière directe à la situation. Ils se projettent dans une situation à venir. Nous envisageons que, dans ce cas précis de confrontation culturelle, ce soient d'autres processus d'objectivation que les MAD qui soient mobilisés dans l'anticipation. Cependant cette piste d'explication ne nous satisfait pas vraiment en cela qu'on retrouve les MAD, en tant que processus psychiques mobilisés dans, par exemple, l'élaboration des approches éducatives ou dans les discours politiques, c'est-à-dire dans des situations où la rencontre avec l'Étranger n'est pas vécue sur l'instant mais anticipée partiellement.

Dans le cadre de l'Union Européenne, l'objectivation en « étranger » des ressortissants de l'Union Européenne non citoyens français peut être rendue complexe par le flou qui entoure le statut de chacun. Comme nous avons pu le constater lors des entretiens préliminaires, certains ressortissants de l'UE semblent moins « étrangers », moins « différents » que d'autres. Poser la question de la

rencontre interculturelle dans l'UE sans préciser la nationalité des protagonistes complexifie peut-être le processus d'objectivation. L'autre difficulté réside dans la situation même dans laquelle nous avons demandé au sujet de se projeter. Celui qui est étranger aujourd'hui car n'ayant pas la nationalité française, ne le sera plus demain car ressortissant de l'UE au même titre que le citoyen français, ils partagent d'ailleurs déjà, dans les textes la même citoyenneté. Devons-nous en conclure que les MAD ne jouent aucun rôle dans l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'UE ? Cela nous semble peu probable. Comme nous venons de le voir plusieurs pistes sont envisageables, méthodologiques ou théoriques.

5.1.2. Positionnement idéologique et anticipation

Tableaux de contingence et résumé n°2, en annexe

Nous rappelons ici que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 15,859 et un seuil $p=0,0699$, nous établissons qu'***il n'y a pas de lien entre le « positionnement idéologique » et l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne ».***

Pour opérationnaliser le positionnement idéologique, nous avons utilisé notre analyse des discours politiques sous forme de propositions liées à des thèmes concernant la construction européenne. Nous avons fait le choix de ne pas aborder cette variable en tant que « choix politique du sujet ».

Une piste d'explication d'ordre méthodologique se dégage concernant l'opérationnalisation en elle-même. En effet, aucune ligne politique ne correspond complètement à un positionnement idéologique, les idéologies sont elles mêmes intertextuelles. Relier une proposition de discours politique avec un positionnement idéologique n'était peut-être pas le choix le plus opportun. De plus, il s'agissait de propositions concernant la politique européenne, propositions qui ne sont pas nécessairement bien connues des citoyens, ceux-ci orientant fréquemment, selon un certain nombre d'observateurs politiques, leur choix politique européen en fonction de thèmes nationaux.

Une autre piste d'explication peut être envisagée, plus contextuelle que méthodologique. Nous avons abordé le positionnement idéologique sous les dénominations du libéralisme, du socialisme et du nationalisme, en nous appuyant sur la configuration de l'espace politique français de 2002 dans laquelle on trouvait une domination tripartite (PS, UMP, FN). Depuis 2002, le paysage politique a évolué, de nouvelles formations politiques sont apparues au niveau national telles que le Modem, le NPA et européen telles que l' Europe Ecologie, qui, bien qu'elle ne se soient pas nécessairement ancrées de manière significative, ont modifié l'approche de ce même espace politique. Nos propositions ne correspondent donc pas forcément à ces nouvelles tendances politiques et, en

conséquence, ne correspondent pas nécessairement au positionnement idéologique actuel des sujets interrogés. Enfin, un certain nombre de variables, pertinentes à cet endroit, n'ont pas été contrôlées telles que le degré d'adhésion du sujet au parti auquel il se réfère dans son approche de la construction européenne, le degré d'engagement politique, l'accès à l'information politique, le type d'information auquel le sujet a accès.

5.1.3. Positionnement culturel et anticipation

Tableaux de contingence et résumé n°3, p.220

Nous rappelons ici que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 31,378 et un seuil $p = 0,0003$, nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et le « positionnement culturel ».

Nous obtenons le tableau des contributions des cellules a posteriori suivant :

Tableau de contribution des cellules n°2 : Anticipation et positionnement culturel

	CC	AC	PC	AC-PC
Se Réclamer	-3,034	-1,953	3,326	1,196
Appartenir	0,156	2,152	-2,616	0,370
Etre référé	3,572	0,431	-2,659	-0,651
Se rec-App	-0,245	-0,027	1,329	-1,320

5.1.3.1. Commentaires

– Les sujets « *Se Réclamer* » n'anticiperaient pas la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne comme une « Création Culturelle » et ne s'orienteraient pas vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle ». Ils tendent plutôt vers une anticipation de type « Protection Culturelle » ou de type mixte « Assimilation - Protection Culturelle ». Les chiffres sont élevés dans toutes les cellules.

– Les sujets « *Appartenir* » anticiperaient la rencontre interculturelle intra européenne sous la forme d'une « Assimilation Culturelle » et plus difficilement sous l'angle de la « Protection Culturelle »

– Les sujets « *Etre Référé* » tendraient à anticiper la rencontre interculturelle comme une « Création Culturelle » et ne s'orienteraient pas vers une anticipation de type « Protection Culturelle »

– Les sujets « *Se Réclamer-Appartenir* » s'orientent plutôt vers une anticipation de type « Protection Culturelle ». L'anticipation de type mixte « Assimilation–Protection Culturelle » est la plus

difficilement envisagée.

5.1.3.2. Interprétations

Ces résultats peuvent s'interpréter sous l'angle de la distance prise avec l'identité culturelle à laquelle, dans le contexte précis de l'Union Européenne et en tant que citoyens français, les sujets doivent implicitement se positionner (i.e : l'identité culturelle française).

Les sujets « Se Réclamer » se sont positionnés en tant que « français ». Il peut leur être alors difficile d'envisager la rencontre interculturelle comme « Création Culturelle » car ce type d'anticipation implique à la fois un engagement identitaire du sujet dans la rencontre et un changement dans la position de ce même sujet au sein de cette relation. En effet le sujet « se réclamer » devrait alors admettre une évolution de la définition de qui est un français. Par ailleurs, « se réclamer » est un positionnement implicitement polémique. Cette difficulté peut se comprendre soit par un attachement affectif fort à sa nation soit par la crainte d'un changement vers une position identitaire nouvelle et inconnue. Ces sujets ne se positionnent d'ailleurs que difficilement dans l'assimilation culturelle, moins engageante pourtant, et tendent vers une assimilation-protection qui leur permettrait de conserver les traits qui leur semblent à priori spécifiques et essentiels de leur position identitaire initiale. Les sujets « Se Réclamer-Appartenir » présentent les mêmes tendances que les sujets « Se Réclamer ».

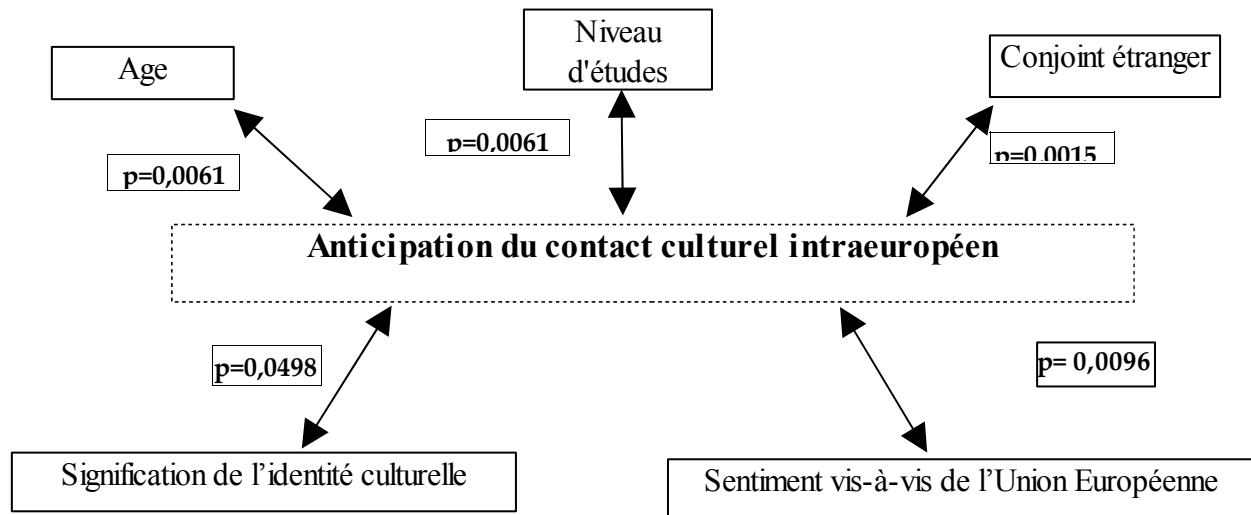
Cette démarche se retrouve en sens inverse chez les sujets « Etre Référé ». Ils n'envisagent pas une anticipation de type « Protection Culturelle » mais plutôt de type « Création Culturelle ». L'engagement de l'identité culturelle en tant qu'identité française ne les gêne pas en cela que cette facette n'apparaît pas comme un fondement de leur définition identitaire globale. On peut même considérer que leur définition identitaire globale est excentrée par rapport au contexte évoqué. La « Création Culturelle » est alors envisageable car, sous cet angle, elle ne les engage finalement qu'assez peu.

Les sujets « Appartenir » envisagent plutôt la rencontre interculturelle en termes d'« Assimilation Culturelle », perçue comme un échange et une influence réciproque de traits identitaires. Cette position amène à penser que bien que l'identité culturelle française évoquée soit présente dans leur dynamique identitaire, la modification de certains traits qui peuvent y être liés ne gêne pas ces sujets à la condition que d'autres traits soient conservés.

5.2. L'anticipation et les variables intermédiaires

Sur les dix-neuf variables intermédiaires et données factuelles évaluées, des liens ont été établis avec cinq d'entre elles.

Schéma 2 : Liens entre la VD et les variables intermédiaires



Les liens signifiés ne sont pas définis comme des liens dialectiques.

5.2.1. Anticipation et âge des sujets

Tableaux de contingence et résumé n°5, p.221

Nous rappelons que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 27,722 et un seuil $p=0,0061$ nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et l'« âge des sujets ».

Nous présentons le tableau de contribution des cellules ⁴⁷ :

⁴⁷Légende : A = 18-25 ans, B = 26-35 ans, C = 36-45 ans, D = 46-55 ans, E = plus de 55 ans

Tableau de contribution des cellules n°3 : Anticipation et âge des sujets

	CC	AC	PC	AC-PC
A	-1,782	1,149	-1,654	2,217
B	-1,118	-0,894	2,820	-1,240
C	0,824	-1,501	0,180	0,833
D	1,731	1,274	-3,063	0,506
E	0,524	0,561	0,732	-2,024

5.2.1.1. Commentaires

– Les sujets de A tendent plutôt vers une anticipation de type « Assimilation-Protection Culturelle » et s’orientent plus difficilement vers une anticipation de type « Création Culturelle » ou « Protection Culturelle ».

– Les sujets de B s’orientent vers une anticipation de type « Protection Culturelle ». Ils ne semblent pas développer ni une anticipation de type mixte « Assimilation-Protection Culturelle » ni une anticipation de type « Création Culturelle ».

– Les sujets de C ne semblent pas s’orienter vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle ». Ils semblent plutôt s'orienter soit vers « Création Culturelle » ou vers « Assimilation-Protection Culturelle », mais les chiffres sont peu significatifs.

– Les sujets de D tendent plutôt vers une anticipation de type « Création Culturelle » et difficilement vers le type « Protection Culturelle ».

– Les sujets de E s’orientent plutôt soit vers le type « Protection Culturelle » soit vers le type « Assimilation Culturelle » mais les chiffres étant peu élevés, cette orientation apparaît peu significative.

5.2.1.2. Interprétations

Nous nous sommes aussi référés aux travaux de L’Ecuyer (1978) sur le concept de soi et les stades de développement. Nous avons donc considéré l’impact de l’âge en tant que variable sociologique positionnant les sujets dans la société. Nous l’avons associé à la problématique de

l'identité professionnelle. Cette dernière est une facette majeure de la définition de soi des personnes dans les sociétés modernes, définition de soi sur le plan personnel mais aussi dans la société et dans le regard des autres. Elle permet de se situer dans la société, elle amène une codification spécifique des rapports interpersonnels. Or le devenir de la vie professionnelle n'est pas seulement fonction des capacités et des compétences des sujets, elle dépend aussi des contingences socio-politiques et économiques du monde qui l'entoure. La construction européenne pose la question du devenir de l'identité culturelle mais également, en termes psycho-sociaux du devenir de la place sociale du sujet sur fond de contingence économique.

Les sujets A se trouvent dans une dynamique de réorganisation de leur personnalité. Ils quittent le monde de l'adolescence, entrent dans leur vie d'adulte sous des statuts sociaux différents : étudiants, travailleurs ou en recherche d'emploi. Ils sont dans une période où ils se tendent vers l'avenir avec des projets et des aspirations, une ouverture au monde et aux autres et, dans le même temps, ils sont dans une phase d'insécurité vis-à-vis de ce même avenir. La construction européenne représente un avenir instable qui peut leur renvoyer une vision insécurisante. Étant dans un processus de « construction-réorganisation » de leur personnalité, ils passent tour à tour de l'orientation vers les autres et une tendance à protéger leurs « acquis identitaires ».

Les sujets B sont dans une phase de polyvalence de soi. Dans la définition de l'anticipation de type « Protection Culturelle », le sujet envisage la rencontre interculturelle sous forme de juxtaposition. Cette anticipation répond à cette phase où le sujet doit s'adapter sans cesse à des changements sans s'y perdre. La construction européenne représente un changement supplémentaire et majeur. Le sujet souhaite s'y adapter tout en maintenant une continuité identitaire. Excepté pour la difficulté à envisager l'anticipation de type « Assimilation Culturelle », les chiffres sont peu significatifs.

Les sujets C ne tendent pas vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle » mais le reste des résultats est peu significatif.

Les sujets D sont dans une phase de maturation du soi. Ils doivent être, à priori, plus assurés, plus armés pour affronter des bouleversements majeurs dans leur environnement, notamment parce qu'ils en ont déjà connus. L'Ecuyer souligne que ces sujets se détachent de leur vie professionnelle. Ils peuvent donc s'en détacher et envisager un engagement dans une création culturelle qui ne risque pas de remettre en question ce qu'ils ont construit.

Les résultats des sujets E présentent surtout vers « Assimilation-Protection Culturelle » et

une légère orientation vers « Protection Culturelle ». On peut imaginer ici que les sujets E n'envisagent pas de possibilité de changement majeur dans leur vie d'où une position de maintien peut-être plus même que de protection. La rencontre interculturelle s'envisage plutôt comme un contact, un échange qui n'engendre pas forcément de changement dans la façon, par exemple, de voir le monde environnant.

A l'issue de ces interprétations, nous nous interrogeons sur la pertinence de notre découpage en tranches d'âge. Ainsi L'Ecuyer envisage la période des 26-45 comme une seule et même période, la phase de polyvalence de soi. Cet élément peut expliquer notamment l'absence de significations des résultats obtenus pour les sujets C. Pour les sujets E, en considérant la problématique de l'identité professionnelle nous sommes confrontés, en définissant cette tranche d'âge comme les plus de 55 ans à des réalités vécues diverses : certains ont encore une activité professionnelle tandis que d'autres sont à la retraite. Cet écueil méthodologique peut expliquer ces résultats peu significatifs.

5.2.2. Anticipation et niveau d'études

Tableaux de contingence et résumé n°7, p.222

Nous rappelons que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 27,700 et un seuil $p=0,0061$ nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et le « niveau d'études ».

Tableau de contribution des cellules n°4 : Anticipation et niveau d'études

	CC	AC	PC	AC-PC
CAP - BEP	0,808	-2,760	1,588	0,693
Bac Général	-1,050	-0,192	-0,848	2,201
Licence	0,869	-1,666	1,258	-0,286
DESS - Master	-0,458	3,507	-1,364	-2,178
Autre	-1,218	-0,130	1,993	-0,893

5.2.2.1. Commentaires

- Les sujets du groupe « CAP-BEP » tendent vers une anticipation de type « Protection Culturelle » et ne s'orientent que difficilement vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle ».
- Les sujets du groupe « Bac Gé » s'orientent vers une anticipation de type « Assimilation-

Protection Culturelle » plutôt que vers une « Création Culturelle ».

– Les sujets du groupe « licence » ne tendent pas vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle » mais vers une anticipation de type « Protection Culturelle ».

– Les sujets du groupe « Dess-master » s’orientent plus vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle » que vers une anticipation de type « Protection Culturelle ».

– Les sujets du groupe « autre diplôme » tendent plutôt vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle » que vers une anticipation de type « Protection Culturelle ».

5.2.2.2. Interprétations

La France est un pays où les diplômés ont un poids sur le marché du travail et où, dans un contexte de crise économique, les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées sont à la fois les plus durement touchées et sont celles qui présentent le moins de potentialités en termes de réorientation ou de reconversion professionnelle.

Les sujets des catégories les moins qualifiées (les groupes « CAP-BEP » et « Bac Général ») ont tendance à s’orienter vers une anticipation de type « Protection Culturelle ». Nous revenons à des éléments de notre précédente interprétation, concernant le lien entre âge et anticipation, où se joue, en toile de fond de la construction européenne, des problématiques liées à l’emploi. Ces personnes peuvent, dans ce contexte, se sentir menacées par ce changement en cours et à venir. Nuançons cependant ces propos en fonction des sujets. Ceux du groupe « CAP-BEP » (dans lesquels on trouve des personnes n’ayant pas de diplôme et un niveau équivalent au primaire) s’orientent principalement vers une anticipation de type « Protection Culturelle ». Ceux qui appartiennent au groupe « Bac Général » (parmi lesquels on retrouve des personnes possédant un bac ou un brevet professionnel, qui peuvent avoir une valeur supérieure au bac général en termes de compétences professionnelles sur le marché du travail) s’orienteraient plutôt vers une anticipation de type mixte « Assimilation–Protection Culturelle ».

Chez les sujets du groupe « licence », plus qualifiés que les catégories précédentes, on retrouve une orientation vers une anticipation de type « Protection Culturelle ». Leur statut professionnel est plus élevé et plus stable que précédemment et les changements potentiels induits par la construction européenne peuvent les amener à craindre qu’il n’y ait des conséquences sur leur position professionnelle.

Les deux dernières catégories « Dess-Master » et « autre diplôme » (celle-ci regroupe des

personnes de niveau de qualification élevé : doctorat, ingénieur, école de commerce) tendent vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle ». Leur statut socioprofessionnel est souvent élevé et leur possibilité d'évolution professionnelle, de réorientation est généralement plus importante. La construction européenne peut présenter pour eux de nouvelles perspectives de carrière. En temps de crise, ce sont les catégories souvent les moins touchées par le chômage et pour lesquelles, tout du moins, les possibilités de réorientation professionnelle vers d'autres secteurs ou d'autres cadres d'emploi sont facilitées.

5.2.3. Anticipation et conjoint étranger

Tableaux de contingence et résumé n°16, p.225

Nous rappelons que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 15,424 et un seuil $p = 0,0015$ nous établissons qu'il y a un lien entre l' « anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne » et la variable « conjoint étranger » .

Tableau de contribution des cellules n°5 : Anticipation et conjoint étranger

	CC	AC	PC	AC-PC
Conjoint Etranger	3,774	-2,027	-0,095	-0,763
Conjoint non étranger	-3,774	2,027	0,095	0,763

5.2.3.1. Commentaires

– Les sujets ayant un conjoint étranger tendent vers une anticipation de type « Création Culturelle » et ne s'orientent que difficilement vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle ».

– Les sujets n'ayant pas un conjoint étranger tendent plutôt vers une anticipation de type « Assimilation Culturelle » plutôt que vers une anticipation de type « Création Culturelle ».

Les chiffres concernant les types d'anticipation « Protection Culturelle » et « Assimilation-Protection Culturelle » sont peu significatifs.

5.2.3.2. Interprétations

Il est intéressant de noter que la variable « contacts avec des étrangers » n'a pas eu de lien avec la construction de l'anticipation alors que l'origine du conjoint, personne avec qui le sujet a, à priori, le plus de contact, semble jouer un rôle dans cette même construction.

Ce résultat peut s'interpréter comme la mise en avant du fait que l'engagement personnel dans une relation interpersonnelle à dimension interculturelle amène le sujet à envisager plus facilement l'émergence d'une culture tierce lorsqu'il se retrouve pris dans des processus interculturels à dimension sociopolitique. Nous revenons ici à la nécessité d'engagement au niveau du couple qui peut, par analogie, être considéré comme un microcosme permettant l'émergence d'une nouvelle culture par métabolisation des différences individuelles. Dans un même temps, l'anticipation de type « Assimilation Culturelle » est difficilement conçue par les personnes ayant un conjoint étranger contrairement aux sujets n'ayant pas de conjoint étranger. Les personnes n'ayant pas eu cette expérience intime semblent peut-être moins en capacité d'envisager l'émergence d'une nouvelle culture et ne saisissent des rencontres interculturelles que leur possibilité d'échanges et d'influences réciproques. Ils peuvent donc craindre le résultat et les conséquences de ces relations.

Nous souhaiterions cependant nuancer cette interprétation qui, schématisée, reviendrait à dire que les personnes ayant un conjoint étranger seraient les plus à même d'entrer dans un processus d'interculturalité et que les personnes qui ne sont pas dans cette situation ne sont pas en capacité d'envisager le processus interculturel. Deux éléments nous échappent car ils n'ont pas été évalués :

– Est-ce que la position des sujets ayant un conjoint étranger s'est élaboré en même temps que la construction de leur couple ou bien est-ce qu'il s'agit d'une position antérieure qui, par son existence, leur a permis de vivre cette expérience interculturelle ? Selon la réponse, le lien entre l'origine étrangère du conjoint et l'anticipation de la rencontre interculturelle intra européenne n'a pas la même signification.

– La seconde question est : est-ce que le fait d'avoir eu une expérience de couple avec une personne étrangère dans le passé mais non actuelle a une influence ? Nous avons interrogé les personnes sur leur situation maritale actuelle mais nous ne savons pas si certains n'ont pas déjà vécu avec une personne d'origine étrangère.

Nous estimons donc que les modalités de cette variable doivent être approfondies pour saisir avec plus de précision le rôle qu'elle joue dans l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne et l'interprétation que nous pouvons en faire.

5.2.4. Anticipation et signification de l'identité culturelle

Tableaux de contingence et résumé n°18, p.226

Nous rappelons que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 12,604 et un seuil $p = 0,0498$ nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « signification de l'identité **culturelle** ».

Tableau de contribution des cellules n°6 : Anticipation et signification de l'identité culturelle

	CC	AC	PC	AC-PC
Nationale	1,844	-0,752	-2,172	0,559
Régionale	0,253	-1,258	-0,059	1,312
Autre	-2,241	-0,602	2,425	0,780

5.2.4.1. Commentaires

– Les sujets signifiant l'identité culturelle comme identité nationale tendent vers une anticipation de type « Protection Culturelle » et s'orientent difficilement vers une anticipation de type « Création Culturelle ».

– Les sujets signifiant l'identité culturelle comme identité régionale tendent vers une anticipation de type mixte « Assimilation-Protection Culturelle ». Une anticipation de type « Assimilation Culturelle » est peu envisagée.

– Les sujets de la modalité « autre » s'orientent plutôt vers une anticipation de type « Création Culturelle » que vers une anticipation de type « Protection Culturelle ».

5.2.3.2. Interprétations

Concernant la signification « identité nationale », le sujet s'est positionné, influencé certainement par le contexte sous-jacent au questionnaire (items de la dernière partie sur le devenir de l'identité culturelle dans la construction européenne), en tant que « citoyen français » et en choisissant de protéger cette référence identitaire.

Nous semblons être ici dans le processus des auto et des hétéro-représentations décrit par Lipiansky (1989) présent dans la coexistence des groupes. Ici, dans le contexte de cette étude, le sujet s'est

retrouvé signifié en tant que citoyen de la société française évoluant dans le contexte de la construction européenne. C'est cette signification qui a prédominé pour ce groupe de sujets lorsque le terme d'« identité culturelle » a été utilisé. La question du devenir de son identité nationale s'est donc posée de manière prédominante avec un désir de protection de cette identité qui ne se serait peut-être pas activé sous cette modalité en d'autres circonstances. La création d'une nouvelle culture peut, pour ces sujets, signifier la disparition complète de cette facette identitaire.

Les sujets pour qui « identité culturelle » signifie « identité régionale » tendent plutôt vers une anticipation de type mixte « Assimilation-Protection Culturelle ». L'assimilation en tant qu'influence réciproque ne semble pas leur convenir en cela que cette modalité peut être envisagée comme tendant vers une uniformisation des identités, possibilité qu'ils récusent en souhaitant protéger cette identité culturelle, tout en restant ouverts à des influences réciproques parcellaires. Comme nous l'avons évoqué dans nos recherches sur l'identité, la question de l'identité régionale est très actuelle dans ce contexte, valorisée par l'Union Européenne. L'identité régionale peut présenter un sens historique fort, avec la recherche d'un enracinement traditionnel comme dans l'ajout en 2008 du nom Septimanie au nom Languedoc Roussillon par le président de région⁴⁸ et peut aussi représenter une dynamique identitaire importante qu'on retrouve chez les basques ou les corses par exemple. On peut aussi imaginer que le positionnement de ces personnes fait que, administrativement et géographiquement parlant, elles envisagent cette identité comme « emboîtée » dans une entité plus importante, la nation.

La modalité « autre » correspond, comme nous l'avons expliqué précédemment, à des digressions différentes pour les sujets qui l'ont choisi. Cependant nous remarquons que dans ces différentes digressions, le point commun est le détachement de la notion de territoire qu'on trouve dans les deux autres significations données initialement (nationale et régionale). Ces sujets s'orientent vers une anticipation de type « Création Culturelle ». Dans le contexte évoqué, comme nous le soulignons plus haut, le sujet est référé à sa position de citoyen français, attaché administrativement et juridiquement à un territoire donné en l'occurrence la nation française. Pour les sujets ne signifiant pas l'identité culturelle en fonction d'une situation géographique mais en fonction d'autres éléments de l'ordre des valeurs ou du mode de vie par exemple, la question de la construction de l'Union Européenne ne se pose pas en termes de frontière, d'ouverture de frontière

⁴⁸Septimanie est le nom d'une ancienne province wisigothique qui correspond à la seule entité géographique historiquement avérée de l'actuelle région. Le Languedoc Roussillon correspond au Languedoc, avec pour capitale Toulouse, et au Roussillon, ancienne province de Catalogne du Nord. In *Histoire du Roussillon [en ligne]*
<http://www.histoireduroussillon.free.fr>

et n'est pas nécessairement perçue comme un changement personnel ou identitaire à venir. Leur position les amènerait à s'envisager d'emblée sur le plan identitaire au-delà de considérations géographiques ou d'habitation. Dans d'autres contextes, avec des possibilités d'évolution sociétale entraînant par exemple des modifications concrètes en termes par exemple de valeurs ou de mode de vie, leur mode d'anticipation pourrait être différent. Ils se situent dans le contexte précis de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne et n'envisagent pas la nécessité de la protection culturelle en cela que la dimension géographique n'est pas ici une dimension fondamentale de leur définition identitaire.

5.2.5. Anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

Tableaux de contingence et résumé n°20 et 20 bis, p.227-228

Nous rappelons que : au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 16,926 et un seuil $p=0,0096$ nous établissons qu'il y a un lien entre l'« anticipation de la rencontre interculturelle » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne ».

Tableau de contribution des cellules n°7 : Anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

	CC	AC	PC	AC-PC
Opositif ⁴⁹	3,728	-0,064	-2,575	-0,325
Onégatif	-0,177	-0,070	0,251	-0,048
N	-2,771	0,108	1,807	0,294

5.2.5.1. Commentaires

– Les sujets ayant eu une évolution positive dans leur sentiment vis-à-vis de l'UE tendent vers une anticipation de type « Création Culturelle » mais ne s'orientent que difficilement vers une anticipation de type « Protection Culturelle ».

– Les sujets ayant eu une évolution négative dans leur sentiment vis-à-vis de l'UE ne présentent pas de tendances réellement significatives. Elles s'orienteraient vers une anticipation de type « Protection Culturelle » plutôt que vers une anticipation de type « Création Culturelle » mais pas

⁴⁹O positif = Evolution positive du sentiment du sujet vis -à-vis de l'UE; O négatif = Evolution négative du sentiment vis- à-vis de l'UE; N = Pas d'évolution du sentiment vis-à-vis de l'UE

de manière réellement significative.

– *Les sujets n'ayant pas eu d'évolution dans leur sentiment vis-à-vis de l'UE* tendent vers une anticipation de type « Protection Culturelle » plutôt que vers une anticipation de type « Création Culturelle ».

5.2.5.2. Interprétations

Nous avons envisagé dans un premier temps de traiter cette variable comme une variable informative afin de saisir l'éventuelle influence d'évènements de dimension nationale, européenne ou mondiale, survenus depuis 2002 sur la construction de l'anticipation de la rencontre interculturelle intraeuropéenne. Nous avons finalement choisi de la traiter en tant que variable nominale pour évaluer son impact le fait que la construction de l'anticipation soit assujettie à l'évolution de la position des sujets vis-à-vis de l'UE correspond à la dynamique de l'anticipation en elle-même en tant qu'elle se nourrit des évènements présents qui l'amène à évoluer. .

Au regard des résultats peu significatifs de la modalité « Onégatif », nous nous posons cette question : est-ce l'évolution de la position qui a un lien avec l'anticipation ou bien est-ce la position actuelle du sujet ? En effet les tendances des sujets de « Onégatif » correspondent aux tendances des sujets « N » c'est-à-dire des sujets qui disent ne pas avoir connu d'évolution dans leur sentiment vis-à-vis de la construction européenne. Cependant le bémol à cette possible interprétation est que nous ne pouvons pas affirmer que ces différents sujets ont la même position actuellement vis-à-vis de la construction européenne, contrairement à ce que nous pouvons déduire de la position actuelle des sujets de « Opositif » qui disent éprouver un sentiment plutôt positif vis-à-vis de l'UE. Il est donc envisageable que les sujets de « N » ne soient pas des sujets forcément enclins au changement dans leurs opinions politiques ou même de manière plus générale. Pour cette raison ils se positionneraient dans une anticipation de type « Protection Culturelle », qui sous-entend le souhait d'un maintien de la position identitaire actuelle. Cette supposition est bien sûr un peu hasardeuse en cela qu'il est difficile de juger de la propension du sujet au changement avec un seul item et qui plus est portant sur un thème à la fois aussi précis et aussi complexe.

Les digressions sur les raisons de l'évolution, positive ou négative, des sentiments vis-à-vis de l'UE ne portent pas, comme nous l'avons vu, sur les mêmes éléments. Pour les uns, des évolutions positives ont eu lieu sur le plan législatif et humain avec un accroissement des échanges humains, pour les autres une évolution négative est à noter sur le plan économique ou bien c'est la

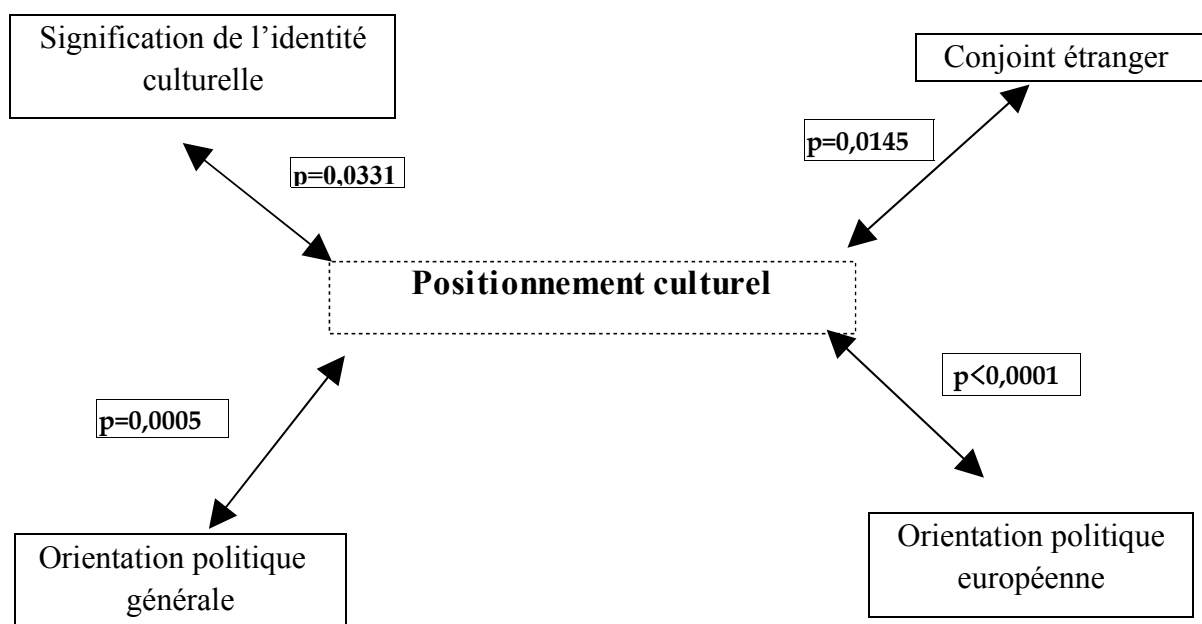
complexification de la construction européenne qui ne leur permet pas de l'évaluer positivement car elle rend le fonctionnement de l'UE difficilement compréhensible. Cette variable peut donc avoir un réel intérêt dans l'étude de la construction de l'anticipation mais une meilleure évaluation est nécessaire. En effet, la position « O négatif » peut aussi bien s'interpréter comme une modification des sentiments du sujet vis-à-vis de la construction européenne tout comme elle peut signifier le renforcement d'une position négative.

5.3. Positionnement culturel et variables intermédiaires

La variable indépendante « positionnement culturel » a des liens avec quatre variables intermédiaires : conjoint étranger, signification de l'identité culturelle, orientation politique générale, orientation politique européenne.

Nous présenterons ici les tableaux de contingence et les tableaux de contribution des liens établis. Nous renvoyons le lecteur en annexe pour les autres tableaux de contingence.

Schéma 3 : Liens entre le positionnement culturel et les variables intermédiaires



5.3.1. Positionnement culturel et conjoint étranger

Tableaux de contingence et résumé n°23, p.230

Nous obtenons un seuil $p = 0,0145$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 10,534 nous acceptons

H.1.39., et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « conjoint étranger » et la variable « positionnement culturel ».

Tableau de contribution des cellules n°8 : Positionnement culturel et conjoint étranger

	Se Réclamer	Appartenir	Être Référé	Se Réc-App
Conjoint étranger	-1,321	-1,181	3,211	-0,872
Conjoint non étranger	1,321	1,181	-3,211	0,872

5.3.1.1. Commentaires

– Les sujets ayant un conjoint étranger tendent principalement vers un positionnement culturel de type « Etre Référé » et difficilement vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer ».

– Les sujets n'ayant pas de conjoint étranger tendent principalement vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer » et tendent difficilement vers un positionnement culturel de type « Etre Référé ».

– Le positionnement culturel de type « Appartenir » semble accessible par les sujets n'ayant pas de conjoint étranger et difficilement accessible par les sujets ayant un conjoint étranger.

5.3.1.2. Interprétations

Dans le cadre de cette étude, le sujet est implicitement mis dans un positionnement culturel défini comme le rapport qu'il entretient avec l'identité française. Nous pouvons envisager que le fait d'être en couple avec un conjoint d'origine culturelle différente de la sienne amène le sujet à prendre conscience de sa propre identité culturelle et l'amène également à prendre de la distance avec celle-ci. Ce changement de position demande également, de la part du sujet, un engagement de sa différence et de son identité dans la relation interculturelle, nécessaire pour établir une relation intime.

Nous ferons ici la même remarque pour la variable « conjoint étranger » que précédemment. Est-ce que le fait d'être en couple avec un conjoint étranger amène le sujet à avoir un positionnement culturel de type « Etre Référé » ou bien est-ce le fait que le sujet avait déjà un positionnement culturel de type « Etre Référé » qui l'a amené à former un couple mixte ?

5.3.2. Positionnement culturel et signification de l'identité culturelle

Tableaux de contingence et résumé n°24, p.230

Nous obtenons un seuil $p = 0,0331$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 13,707 nous acceptons H.1.41, et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « signification de l'identité culturelle ».

Tableau de contribution des cellules n°9 : Positionnement culturel et signification de l'identité culturelle

	Se Réclamer	Appartenir	Être Référé	Se Réc-App
Nationale	0,488	1,656	-0,072	-2,254
Régionale	0,413	0,059	-0,574	0,059
Autre	-0,681	-2,561	0,021	3,500

5.3.2.1. Commentaires

– Les sujets donnant une signification de l'identité culturelle en tant qu'« identité nationale » ont un positionnement culturel plutôt de type « Se Réclamer » tandis qu'ils tendent difficilement vers une position de type « Etre Référé ».

– Les sujets donnant une signification de l'identité culturelle en tant qu'identité « autre » tendent plus vers un positionnement culturel de type « Etre Référé » que vers un positionnement de type « Se Réclamer ».

– Lorsque les sujets donnent une signification de l'identité culturelle en tant qu'identité régionale ce choix ne semble pas jouer un rôle dans le positionnement culturel des sujets.

5.3.2.2. Interprétations

Nous avons constaté précédemment que les digressions autour de la modalité « autre signification de l'identité culturelle » mettaient l'identité culturelle en lien avec d'autres éléments que la notion de territoire. Dans le contexte de cette étude comme nous l'avons déjà dit, l'identité culturelle est implicitement référée à l'identité nationale. En signifiant leur identité culturelle en tant qu'identité nationale, les sujets se positionnent comme se réclamant de cette identité à laquelle il est signifié dans ce contexte. Par ailleurs, le fait de ne pas définir l'identité culturelle en fonction du territoire national porte les sujets à se détacher de cette référence et à se s'orienter, dans le contexte

de notre étude, vers le positionnement culturel « Etre Référé ».

La signification « identité régionale » semble jouer un rôle peu significatif dans le positionnement culturel. Une légère tendance à s'orienter vers le positionnement culturel « Se Réclamer » et une difficulté à « Etre Référé » peut être relevée. Le cadre national semble être une référence identitaire pour ces sujets mais plus sous l'angle d'un axe dont on se détache et à partir duquel les sujets peuvent se redéfinir. Il y a donc une distance vis-à-vis de l'identité nationale mais la notion de territoire reste présente. Le positionnement culturel dans le contexte de notre étude, est, pour ces sujets, plus compliqué à signifier en cela qu'il y a référence à un territoire mais pas à celui auquel le sujet est implicitement référé dans ce contexte.

5.3.3. Positionnement culturel et orientation politique générale

Tableaux de contingence et résumé n°25, p.231

Nous obtenons un seuil $p = 0,0005$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 29,435 nous acceptons H.1.44, et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « orientation politique générale ».

Tableau de contribution des cellules n°10 : Positionnement culturel et orientation politique générale

	Se Réclamer	Appartenir	Être Référé	Se Réc - App
Ext G	-1,508	0,700	1,596	-0,576
G	1,919	0,704	-0,779	-2,491
C	-1,099	-0,510	1,970	-0,390
D	0,187	-1,156	-2,683	4,312

5.3.3.1. Commentaires

- Les sujets se désignant d'extrême gauche tendent plutôt vers un positionnement culturel de type « Etre Référé » et ne s'orientent pas vers un positionnement de type « Se Réclamer ».
- Les sujets se désignant de gauche tendent difficilement vers un positionnement de type mixte « Se

Réclamer-Appartenir » et s'orientent plutôt vers un positionnement de type « Se Réclamer ».

– Les sujets se désignant comme étant du centre ne s'orientent pas vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer » mais plutôt vers un positionnement de type « Etre Référé ».

– Les sujets se désignant de droite s'orientent vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer-Appartenir » et difficilement vers un positionnement de type « Etre Référé ».

5.3.3.2. Interprétations

Nous nous sommes intéressés à cette variable car le choix politique des citoyens correspond à un projet de société et que notre sujet est considéré dans sa dimension de citoyen.

Nous devons dans notre interprétation prendre en considération l'évolution du paysage politique français depuis 2002. De nouvelles formations politiques sont apparues tels que le Modem ou le NPA. Ces changements doivent être pris en considération dans notre interprétation en cela qu'ils entraînent une modification sensible du sens que les sujets peuvent donner à leurs réponses. Ainsi lorsqu'on parle d'extrême gauche, il ne s'agit plus seulement du Parti Communiste. Certains de ces nouveaux mouvements se positionnent contre le système en place et veulent proposer une nouvelle société. Il est donc envisageable que le positionnement culturel des sujets se désignant d'extrême gauche rejettent plus un système en place qu'une référence identitaire nationale.

Les personnes se positionnant à gauche tendent à « se réclamer » de cette identité culturelle nationale dans laquelle notre étude le positionne. Si nous nous penchons sur la ligne idéologique qui sous-tend cette position, le socialisme, nous pouvons constater un attachement à des valeurs républicaines, le refus du mouvement libéral prédominant dans le fonctionnement des sociétés dites modernes et la défense de droits sociaux acquis sans oublier le fait que la gauche a été au pouvoir de 1981 à 1995. Le parti socialiste, qui est le parti qui correspond au plus près à la position dite « de gauche non radicale », est en pleine mutation actuellement. On peut envisager que les personnes se positionnant à gauche tendent à « se réclamer » d'une identité culturelle française telle qu'ils l'ont vécu durant les années où ils occupaient la place de la majorité présidentielle, celle à laquelle ils se sont référés pour se positionner en tant que « de gauche ». Il leur serait alors difficile d'être simplement référé à cette identité qui correspondrait pour eux à une « véritable » identité nationale.

Pour les sujets se désignant comme « du centre » on peut envisager la même piste d'explication que pour les personnes se désignant d'extrême gauche, en cela que le centre, ligne politique représenté jusqu'en 2002 par l'UDF n'était pas très présente jusqu'à cette date. Mais au lendemain des

présidentielles de 2002, le Modem a émergé, se désignant comme une formation politique de centre qui devait transformer le paysage et la réflexion politique. Cette position s'est modifiée depuis, les résultats des élections nationales et européennes qui ont suivies n'ont pas été aussi probants que les précédents. Cette formation a interrogé la forme de l'espace politique traditionnel droite / gauche. Cependant nous arrêtons ici l'analogie avec les personnes se positionnant comme d' « extrême gauche » en cela que leurs fondements et leurs positions idéologiques vis-à-vis du projet de société à mettre en place sont très différentes. Il est cependant intéressant de noter que le positionnement culturel peut être semblable tout en étant motivé par des aspirations politiques différentes.

Les sujets se désignant comme de droite sont dans un positionnement culturel mixte « Se Réclamer-Appartenir ». Cette ligne politique est principalement dominée actuellement par l'UMP (ex-RPR) correspond à une formation « traditionnelle » du paysage politique française qu'elle domine également car représentant la majorité présidentielle depuis 2002. Si on considère que l'orientation politique générale, comme cela a été déterminé par le test du Chi 2, a un lien avec le positionnement culturel du sujet, notamment dans un contexte où le sujet est positionné par rapport au groupe culturel national français, ce résultat peut être interprété de la manière suivante : les sujets de droite sont, à l'heure actuelle, dans une identité nationale politique et sociétale qui leur correspond en cela qu'elle répond à leurs aspirations politiques personnelles et à leur choix politique.

5.3.3. Positionnement culturel et orientation politique européenne

Tableaux de contingence et résumé n°26, p.232

Nous obtenons un seuil $p < 0,0001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 36,017 nous acceptons H.1.45, et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « positionnement culturel » et la variable « orientation politique européenne ».

Tableau de contribution des cellules n°11 : Positionnement culturel et orientation politique européenne

	Se Réclamer	Appartenir	Être Référé	Se Réc-App
Ext G	-0,983	1,849	0,729	-1,443

G	1,070	0,404	-1,060	-0,579
C	0,473	-1,469	2,232	-1,962
D	-0,936	-0,847	-2,363	5,159

5.3.3.1. Commentaires

- *Les sujets se désignant d'extrême gauche* tendent vers un positionnement culturel de type « Appartenir » plutôt que vers un positionnement de type « Se Réclamer-Appartenir ».
- *Les sujets se désignant de gauche* tendent plus vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer » que vers un positionnement culturel de type « Etre Référé ».
- *Les sujets se désignant du centre* tendent plus vers un positionnement culturel de type « Etre Référé » que vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer-Appartenir ».
- *Les sujets se désignant de droite* tendent plutôt vers un positionnement culturel de type « Se Réclamer-Appartenir » que vers un positionnement culturel de type « Etre Référé ».

5.3.3.2. Interprétations

Il faut d'abord souligner le fait que nous avons demandé aux sujets de se positionner sur un continuum similaire à celui de la variable précédente c'est-à-dire « l'orientation politique générale », qui correspond donc à la représentation traditionnelle du paysage politique français (d'extrême gauche à extrême droite) et qui ne correspond pas forcément au paysage politique de la scène européenne. Dans un même temps, de nombreux citoyens français ne connaissent pas les formations politiques présentes sur la scène européenne et votent en fonction de leurs références nationales. Ils se sont donc probablement positionnés sur le continuum proposé en fonction de ces références. Par ailleurs, l'orientation politique européenne correspond au projet politique auquel le sujet aspire pour l'Union Européenne. Lors d'élections à l'échelle européenne, le sujet est à la fois signifié comme citoyen national et comme ressortissant de l'Union Européenne. Chaque parti politique a sa propre conception de l'Europe. Cependant ici il faut bien prendre en considération que le positionnement culturel concerne le rapport à l'identité culturelle désignée française dans un contexte européen.

Pour le parti socialiste, figure politique dominante de la classe politique dite de gauche, la construction européenne fait partie intégrante de son projet politique (malgré des divergences

internes au parti en ce qui concerne le devenir de l'Europe et la position à adopter vis-à-vis de la construction actuelle). Le positionnement culturel des sujets se désignant comme étant de gauche, en l'occurrence « Se Réclamer » peut aussi s'interpréter comme une revendication de leur attachement aux valeurs dites françaises. En approfondissant la question de l'appartenance nationale jusqu'à la question de l'appartenance européenne, il est envisageable que ces deux appartenances soient emboîtées l'une dans l'autre. Ainsi élargi, le positionnement culturel de type « Se Réclamer » chez des personnes se désignant politiquement de gauche pourrait signifier une revendication à dimension européenne.

Les sujets d'extrême gauche se définissent également dans cette appartenance nationale mais sans aller jusqu'à la revendication. Nous pouvons retrouver ici les réflexions que nous avons développées précédemment concernant l'évolution du paysage politique français et de l'apparition de ces nouvelles formations politiques.

Pour les sujets se désignant du centre et de droite nous renvoyons le lecteur aux réflexions développées précédemment sur l'orientation politique nationale.

5.4. Liens entre les variables intermédiaires

Nous allons maintenant nous intéresser aux liens entre les différentes variables intermédiaires impliquées soit dans la construction de l'anticipation soit dans le positionnement culturel. Nous ne présenterons ici que les résultats et interprétations le lien de dépendance est établi.

5.4.1. Age et niveau d'études

H.O.42 : Il n'y a pas de lien entre la variable « âge » et la variable « niveau d'études »

H.1.42 : Il y a un lien entre la variable « âge » et la variable « niveau d'études »

Nous obtenons un seuil $p=0,0019$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 16 degrés de liberté avec une variable test de 37,236 nous acceptons

H.1.42., et nous établissons qu'**il y a un lien entre la variable « âge » et la variable « niveau d'études »**.

Tableaux de contingence et résumé n°42 : Age et niveau d'études

	A	B	C	D	E	Totaux		Manquants	
CAP-BEP	3	9	8	5	5	30		DDL	0
Bac Gé	7	6	8	9	1	31		Chi 2	16
Licence	3	7	6	1	1	18		p (Chi 2)	37,236
DESS-Master	2	12	0	1	2	17		G-carré	,0019
Autre diplôme	0	5	2	1	6	14		p (G-carré)	.
Totaux	15	39	24	17	15	110		Coef. de contingence	,503
								V de Cramer	,291

Tableau de contribution des cellules n°12 : Age et niveau d'études

	A	B	C	D	E
CAP-BEP	-0,681	-0,732	0,754	0,215	0,567
Bac général	1,712	-2,211	0,634	2,468	-1,993
Licence	0,410	0,333	1,293	-1,270	-1,092
Dess-master	-0,245	3,293	-2,369	-1,187	-0,245
Autre diplôme	-0,921	3,410	1,592	0,022	-0,730

5.4.1.1. Commentaires

- Les sujets de A ont plutôt un niveau d'études correspondant au bac et pas à la qualification « autre diplôme ».
- Les sujets de B ont plutôt un niveau d'études équivalent à un bac+ 4 ou bac+5.
- Les sujets de C ont plutôt un niveau d'études équivalent à un bac+3, peu à un bac+4.
- Les sujets de D ont plutôt un niveau bac, peu dans les niveaux d'études supérieurs.
- Les sujets de E ont plutôt un niveau de type « autre diplôme », supérieur au bac.

5.4.1.2. Interprétations

La relation entre l'âge et le niveau d'études est relativement aisée à expliquer.

Ainsi les sujets A sont dans la tranche d'âge d'obtention du bac et où s'effectue l'entrée soit dans la vie professionnelle soit dans les études supérieures.

Les sujets de B correspondent à une tranche d'âge où les études supérieures à l'université étaient valorisées lors de leur choix post-bac. On peut proposer la même interprétation pour les sujets C.

Les sujets D ont obtenu leur bac à une époque où celui-ci représentait déjà un diplôme élevé et n'ont donc pas forcément poursuivi leurs études.

Le résultat de E est surprenant en cela que nous avons réuni sous cet intitulé les diplômes de type doctorat, ingénieur ou école de commerce, en tant que niveau de qualification permettant d'accéder au niveau cadre dans une entreprise.

Si les liens entre âge et niveau d'études ont des correspondances sociologiques logiques, nous supposons qu'il peut y avoir un biais dans notre échantillonnage concernant le niveau d'études.

5.4.2. Age et orientation politique générale

H.O.43 : Il n'y a pas de lien entre la variable « âge » et la variable « orientation politique générale »

H.1.43 : Il y a un lien entre la variable « âge » et la variable « orientation politique générale »

Nous obtenons un seuil $p = 0,0059$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 12 degrés de liberté avec une variable test de 27,787 nous acceptons

H.1.43., et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « âge » et la variable « orientation politique générale ».

Tableaux de contingence et résumé n°43 : Age et orientation politique générale

	Ext G	G	C	D	Totaux		Manquants	10
A	3	4	0	7	14		DDL	12
B	8	21	4	3	36		Chi 2	27,787
C	2	6	8	4	20		p (Chi 2)	,0059
D	4	9	3	0	16		G-carré	.
E	3	5	3	3	14		p (G-carré)	.
Totaux	20	45	18	17	100		Coef. de contingence	,466
							V de Cramer	,304

Tableau de contribution des cellules n°13 : Age et orientation politique générale

	A	B	C	D	E
Ext G	0,144	0,417	-1,250	0,546	0,144
G	-1,332	2,010	-1,508	0,987	-0,753
C	-1,890	-1,345	2,863	0,085	0,360
D	3,545	-1,730	0,399	-1,975	0,476

5.4.2.1. Commentaires

- Les sujets ayant entre 18 et 25 ans se désigneraient plutôt comme étant de droite et difficilement au centre ou à gauche.
- Les sujets ayant entre 26 et 35 ans se désigneraient plutôt comme étant de gauche et peu de droite.
- Les sujets ayant entre 36 et 45 ans se désigneraient plutôt comme étant au centre et difficilement de gauche ni d'extrême gauche.
- Les sujets ayant entre 45 et 55 ans ne se désigneraient que difficilement comme étant de droite. Ils se désigneraient plutôt comme étant de gauche mais ce résultat n'est pas significatif.
- Les sujets ayant plus de 55 ans ne présentent aucun résultat significatif.

5.4.2.2. Interprétations

Ces résultats correspondent aux tendances politiques que nous avons commentées précédemment. Ce lien donnera lieu ultérieurement à une interprétation lorsque nous récapitulerons l'ensemble des liens établis et que nous tenterons de saisir les processus psychiques en œuvre dans l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne.

5.4.3. Conjoint étranger et sentiment vis-à-vis de l'UE

H.O.44 : Il n'y a pas de lien entre la variable « conjoint étranger » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »

H.1.44 : Il y a un lien entre la variable « conjoint étranger » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne »

Nous obtenons un seuil $p < 0,0001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 2 degrés de liberté avec une variable test de 20,698 nous acceptons H.1.44., et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « conjoint étranger » et la variable « sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne ».

Tableaux de contingence et résumé n°44 : Conjoint étranger et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

	O	N	Totaux	Manquants	22
Opositif	8	6	14	DDL	2
Onegatif	5	15	20	Chi 2	20,698
N	3	51	54	p (Chi 2)	<,0001
Totaux	16	72	88	G-carré	18,661
				p (G-carré)	<,0001
				Coef. de contingence	,436
				V de Cramer	,485

Tableau de contribution des cellules n°14 : Conjoint étranger et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne

	Evolution positive	Evolution négative	Pas d'évolution
Conjoint étranger	4,122	0,899	-3,870
Conjoint non étranger	-4,122	-0,899	3,870

5.4.3.1. Commentaires

- *Les sujets ayant un conjoint étranger* tendraient à avoir eu une évolution plutôt positive de leur sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne.
- *Les sujets n'ayant pas un conjoint étranger* tendraient à un maintien de leur opinion et ne tendraient pas vers une évolution positive de leur opinion.

5.4.3.2. Interprétations

Nous gardons en mémoire les précautions et les remarques concernant ces deux variables. Cependant ce lien est intéressant en cela qu'il souligne encore ici l'impact de l'expérience interculturelle personnelle et intime et son rôle dans la construction de l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne. Est-ce à dire que l'impact du conjoint étranger est forcément plus positif en termes de capacité à concevoir l'Union Européenne ? Pas nécessairement car nous ne connaissons pas le positionnement initial des personnes, ce qui représente une limite dans l'évaluation de cette variable que nous avons relevé précédemment.

5.4.4. Orientation politique générale et orientation politique européenne

H.O.45 : Il n'y a pas de lien entre la variable « orientation politique générale » et la variable « orientation politique européenne »

H.1.45 : Il y a un lien entre la variable « orientation politique générale » et la variable « orientation politique européenne »

Nous obtenons un seuil $p < 0,0001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 9 degrés de liberté avec une variable test de 157,293 nous acceptons H.1.45., et nous établissons qu'il y a un lien entre la variable « orientation politique générale » et la variable « orientation politique européenne ».

Tableaux de contingence et résumé n°45 : Orientation politique générale et orientation politique européenne

	Ext G	G	C	D	Totaux
Ext G	16	2	1	0	19
G	4	30	9	0	43
C	1	2	15	0	18
D	0	0	3	13	16
Totaux	21	34	28	13	96

Manquants	14
DDL	9
Chi 2	157,293
p (Chi 2)	<,0001
G-carré	*
p (G-carré)	*
Coef. de contingence	,788
V de Cramer	,739

Tableau de contribution des cellules n°15 : Orientation politique générale et orientation politique européenne

	Ext G	G	C	D
Ext G	7,339	-2,684	-1,858	-2,319
G	-2,533	6,339	-2,392	-3,245
C	-1,858	-2,392	5,609	-1,863
D	-2,319	-3,245	-1,004	8,671

5.4.4.1. Commentaires

– Les sujets se situant à l'extrême gauche dans leur orientation politique générale se situent dans la même tendance politique pour la politique européenne et ne se situent dans aucune des autres tendances politiques et surtout pas au centre.

– Les sujets se situant à gauche dans leur orientation politique générale se situent dans la même tendance pour leur orientation politique européenne et ne se situent dans aucune autre tendance politique et surtout pas à droite.

– *Les sujets se situant au centre dans leur orientation politique générale* se situent dans la même tendance pour leur orientation politique et ne se situent pas dans les autres tendances politiques surtout pas à gauche.

– *Les sujets se situant à droite dans leur orientation politique générale* se situent dans la même tendance politique pour leur orientation politique européenne et ne se situent dans aucune autre tendance politique européenne et surtout pas à gauche.

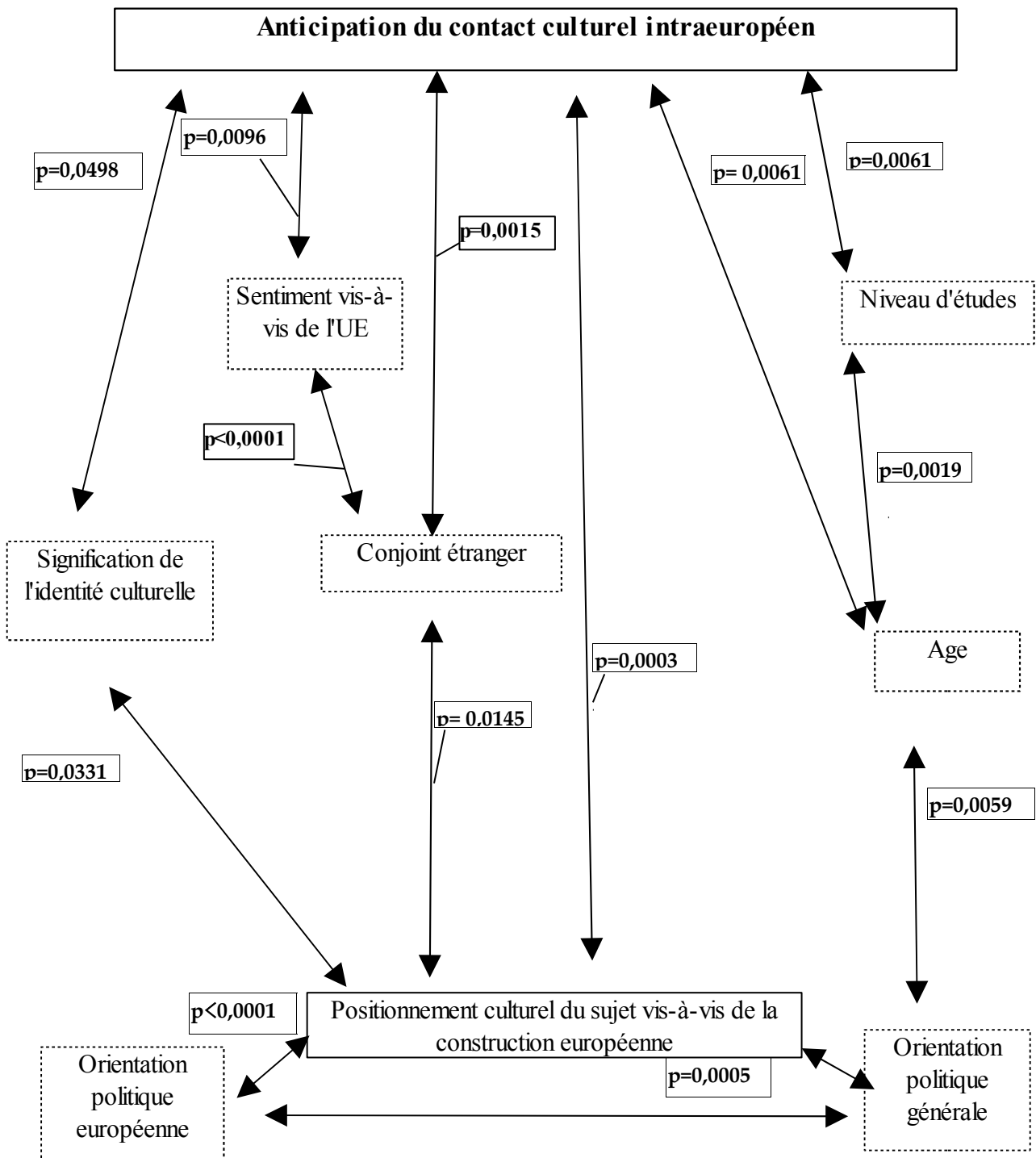
5.4.4.2. Interprétations

Ces résultats n'amènent pas d'interprétations particulières, il s'agit d'un simple constat de l'adéquation, chez le sujet, de son orientation politique générale et nationale avec son orientation politique concernant la construction européenne.

5.5. Récapitulatif des résultats obtenus

Nous récapitulons avec ce schéma l'ensemble des liens que nous avons relevé dans nos résultats, les flèches ne signifient pas qu'ils sont dialectiques.

Schéma 4 : Récapitulatif des liens établis avec le CHI2



p<0,0001

En reprenant les variables qui jouent un rôle dans la construction de l'anticipation de la rencontre interculturelle, nous obtenons des « profils » de sujets qui tendent vers tel ou tel type d'anticipation et des profils de sujet qui ne s'orientent pas vers tel ou tel autre type d'anticipation. Nous parlons de profil car il s'agit de la combinaison des modalités de différentes variables en jeu en fonction du type d'anticipation. Cependant il ne s'agit que de tendances que nous avons relevé pas de profils figés.

Tableau n°5 : Profils de sujets et type d'anticipation

<p><i>Sujets qui tendent vers une anticipation de type Création Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets ayant entre 46 et 55 ans ayant un conjoint étranger. Ils signifient l'identité culturelle selon d'autres références que la nation ou la région et ont connu une évolution positive concernant leur sentiment vis-à-vis de la construction européenne. Ils ont un positionnement culturel de type « Etre Référé ».</p>
<p><i>Sujets qui tendent vers une anticipation de type Protection Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets ayant entre 26 et 35 ans, ayant un niveau d'études CAP-BEP (ou primaire) ou licence. Ils signifient l'identité culturelle en tant qu' « identité nationale ». Leur opinion vis-à-vis de la construction européenne n'a pas changé ou a connu une évolution négative. Ils ont un positionnement culturel de type « Se Réclamer » ou « Se Réclamer-Appartenir » .</p>
<p><i>Sujets qui tendent vers une anticipation de type Assimilation Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets qui ont un niveau Dess-master ou plus élevé (doctorat, école d'ingénieur) et qui n'ont pas de conjoint étranger. Ils ont plutôt un positionnement culturel de type « Se Réclamer ».</p>
<p><i>Sujets qui tendent vers une anticipation de type Assimilation - Protection Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets qui ont entre 18 et 25 ans et qui ont un niveau d'études de niveau IV. Ils signifient l'identité culturelle comme « identité régionale » et ont un positionnement culturel plutôt de type « Se Réclamer ».</p>
<p><i>Sujets qui s'orientent difficilement vers une anticipation de type Création Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets ayant entre 18 et 25 ans et ayant un niveau d'études de niveau IV (baccalauréat général, professionnel, brevet professionnel). Ils signifient l'identité culturelle en tant qu'identité nationale. Leur opinion vis-à-vis de la construction européenne reste inchangé ou évoluent de manière négative. Ils ont un positionnement culturel de type « Se Réclamer ».</p>
<p><i>Sujets qui s'orientent difficilement vers une anticipation de type Assimilation Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets qui ont entre 36 et 45 ans, qui ont un niveau d'études équivalent au CAP-BEP (ou primaire) ou à la licence. Ils ont un conjoint d'origine étrangère et ils signifient l'identité</p>

<p>culturelle selon une référence régionale.</p>
<p><i>Sujets qui s'orientent difficilement vers une anticipation de type Protection Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets qui ont entre 46 et 55 ans, leur opinion a évolué positivement vis-à-vis de la construction européenne et ils ont un positionnement culturel de type « Appartenir » ou « Etre Référé ».</p>
<p><i>Sujets qui s'orientent difficilement vers une anticipation de type Assimilation-Protection Culturelle</i></p> <p>Ce sont des sujets qui ont entre 18 et 25 ans ou plus de 55 ans, de niveau d'études minimum Dess-master et qui ont un positionnement culturel de type « Se Réclamer- Appartenir » .</p>

Résultats complémentaires

Chapitre 6 : Résultats complémentaires

Deux de nos hypothèses de départ n'ont pas été validées. La première concerne le lien entre l'anticipation du contact culturel intraeuropéen et les Modes d'Appréhension de la Différence et la seconde concerne le lien entre l'anticipation du contact culturel intraeuropéen et le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne. Aucun lien de dépendance n'a été établi entre ces variables avec le test du CHI².

Afin de déterminer des possibilités d'explication méthodologique, nous avons choisi d'effectuer de nouvelles analyses statistiques avec le CHI² en nous traitant cette fois-ci non pas les variables en tant que telles mais les items que nous avons élaboré.

6.1 Type d'anticipation et MAD

Envisageant la possibilité d'un biais méthodologique dans l'élaboration de nos items, nous avons décidé de tester tout d'abord le lien d'indépendance entre chaque item élaboré pour les MAD, au nombre de huit, et le type d'anticipation développé par le sujet au nombre initial de trois, auxquels s'ajoutent les types mixtes.

Ensuite, nous avons procédé à une analyse des liens entre modalités, c'est-à-dire en testant le lien d'indépendance pour chaque item des MAD avec chaque item concernant le type d'anticipation. Nous avons effectué, à partir de ces résultats, une nouvelle détermination des MAD et du type d'anticipation développé par le sujet que nous avons soumis à une nouvelle analyse statistique.

Nous présentons ici les résultats obtenus et les interprétations que nous avons pu en faire.

Nous renvoyons le lecteur aux annexes pour les tableaux résumé et de contingence des résultats non significatifs.

6.1.1 Item de MAD et type d'anticipation

Nous avons testé le lien d'indépendance entre chaque item élaboré pour explorer les MAD dans le questionnaire d'enquête et le type d'anticipation développé par le sujet. Un seul item présente un lien avec le type d'anticipation développé par le sujet : l'item n°7.

Voici la mise en situation : « Le commerce que vous fréquentez habituellement est repris par une personne d'origine étrangère. Au côté de la marchandise habituelle, apparaissent de nouveaux

produits. »

H.O.66 : Il n'y a pas de lien entre le type d'anticipation et l'item 7 des MAD

H.1.66 : Il y a un lien entre le type d'anticipation et l'item 7 des MAD

Nous obtenons un seuil $p = 0,0460$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 15,755 nous acceptons

H.1.66, et nous établissons qu'il y a **un lien entre le type d'anticipation et l'item 7 des MAD.**

Tableaux de contingence et résumé n°66 : Anticipation et item 7 des MAD

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC	Totaux		
TC	46	32	5	7	3	93	Manquants	1
TH	0	2	0	0	0	2	DDL	8
HI	3	7	4	0	0	14	Chi 2	15,755
Totaux	49	41	9	7	3	109	p (Chi 2)	,0460
							G carré	.
							p (G carré)	.
							Coeff. de contingence	,355
							V de Cramer	,269

Tableau de contribution des cellules n°16 : Anticipation et item 7 des MAD

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC
TC	2,281	-1,666	-2,634	1,134	,729
TH	-1,290	1,838	-,428	-,374	-,240
H	-1,895	1,025	2,958	-1,050	-,674

Dans leurs réponses à cet item, les sujets TC tendent vers une anticipation de type AC mais pas CC ou PC. Les sujets TH tendent plutôt vers une anticipation de type PC plutôt qu' AC. Les sujets HI tendent vers une anticipation de type CC plus que AC.

Nous ne nous attardons pas sur une interprétation de ces résultats mais nous orientons plutôt notre analyse sur le contenu même de cet item.

La situation proposée correspond à une situation de vie quotidienne, susceptible d'être ou d'avoir été vécue par un grand nombre de personnes. Elle concerne une situation qui implique peu le sujet en termes d'engagement de la différence car les relations établies avec un commerçant n'engage pas forcément l'identité culturelle du sujet.

6.1.2. Items de MAD et items du type d'anticipation

Afin d'approfondir les quelques éléments obtenus précédemment, nous avons décidé de tester le lien d'indépendance entre chaque item des MAD et chaque item de type d'anticipation. Sur les soixante et douze combinaisons testées, sept liens ont pu être établis. Nous présentons ici les tableaux de contingence de ces liens et les tableaux de contribution des cellules à posteriori correspondants dont nous proposons un commentaire descriptif. Une interprétation globale des résultats obtenus en fin de paragraphe.

Chaque item correspondant au type d'anticipation a été dépouillé sous la forme d'une échelle de Likert en quatre points comme nous l'avons expliqué dans la présentation de l'outil d'enquête. En conséquence nous avons codé chaque choix de réponse en fonction du niveau sur cette échelle. Pour exemple, pour l'item 9 c'est le type d'anticipation PC qui est évalué. Après dépouillement, PC1 correspond à la réponse correspondant au niveau 1 donc la plus éloignée de ce type d'anticipation tandis que PC4 correspond au niveau 4 le plus proche de ce type d'anticipation.

6.1.2.1. Lien entre l' item 1 MAD et l' item 9 anticipation

L'item 1 MAD concerne le domaine de la famille d'où son abréviation « famil1 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°9 est PC.

La mise en situation est la suivante : « Votre fils vous présente sa compagne de nationalité étrangère »

H.O.76 : Il n'y a pas de lien entre l'item 1 MAD et l'item 9 anticipation

H.1.76 : Il y a un lien entre l'item 1 MAD et l'item 9 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0085$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 17,214 nous acceptons

H.1.76, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 1 des MAD et l'item 9 anticipation .

Tableaux de contingence et résumé n°76 : Item 1 des MAD et item 9 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux	Manquants	2
TC	7	3	1	5	16	DDL	6
TH	10	5	12	15	42	Chi 2	17,214
HI	17	18	10	5	50	p (Chi 2)	,0085
Totaux	34	26	23	25	108	G-carré	18,544
						p (G-carré)	,0050
						Coef. de contingence	,371
						V de Cramer	,282

Tableau de contribution des cellules n°17 : Item 1 des MAD et item 9 anticipation

	FC1	FC2	FC3	FC4
TC	1,145	-,540	-1,593	,832
TH	-1,369	-2,360	1,473	2,470
H	,523	2,692	-,306	-3,008

Les sujets TC ne tendent pas vers PC, les sujets tendent vers PC et les sujets HI tendent un peu vers PC.

6.1.2.2. Lien entre l' item 2 MAD et l' item 1 anticipation

L'item 2 des MAD concerne le domaine de la famille d'où son abréviation « famil2 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°1 est CC.

La mise en situation est dans le prolongement de la précédente : « Quelques années plus tard, ils ont un enfant. Des différences dans les pratiques éducatives apparaissent, sources de conflit dans leur couple. »

H.O.77 : Il n'y a pas de lien entre l'item 2 MAD et l'item 1 anticipation

H.1.77: Il y a un lien entre l'item 2 MAD et l'item 1 anticipation

Nous obtenons un seuil $p=0,0337$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 13,449 nous acceptons

H.1.77 et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 2 des MAD et l'item 1 anticipation

Tableaux de contingence et résumé n°77: Item 2 des MAD et item 1 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux
TC	11	3	16	1	31
TH	13	5	13	7	38
HI	8	13	14	3	38
Totaux	32	21	43	11	107

Marquants	3
Df	6
Chi 2	13,657
p(Chi 2)	,0337
Gcaré	13,449
p(Gcaré)	,0368
Coef. de contingence	,336
V de Gower	,253

Tableau de contribution des cellules n°18 : Item 2 des MAD et item 1 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
TC	,805	-1,655	1,540	-1,535
TH	,722	-1,250	-,936	2,058
H	-1,484	2,819	-,524	-,603

Les sujets TC tendent vers CC, les sujets TH tendent beaucoup vers CC et les sujets HI tendent un peu vers CC.

6.1.2.3. Lien entre l'item 3 MAD et l'item 3 anticipation

L'item 3 des MAD concerne le domaine de la famille d'où son abréviation « famil3 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°3 est CC.

Cette mise en situation suit les deux précédentes : « Cet enfant est en avance dans les apprentissages de lecture et d'écriture par rapport aux autres enfants de son âge selon l'institutrice. »

H.O.88 : Il n'y a pas de lien entre l'item 3 MAD et l'item 3 anticipation

H.1.88 : Il y a un lien entre l'item 3 MAD et l'item 3 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0337$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 13,449 nous acceptons

H.1.88, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 3 des MAD et l'item 3 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°88 : Item 3 des MAD et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux		
TC	8	1	1	0	10	Manquants	1
TH	6	3	3	6	18	DDL	6
HI	43	18	14	6	81	Chi 2	13,226
Totaux	57	22	18	12	109	p (Chi 2)	,0396
						G-carré	14,147
						p (G-carré)	,0280
						Coef. de contingence	,329
						V de Gramer	,246

Tableau de contribution des cellules n°19 : Item 3 des MAD et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
TC	1,841	-,842	-,582	-1,167
TH	-1,763	-,407	,019	3,312
H	,282	,902	,368	-2,043

Les sujets TC ne tendent pas vers CC, les sujets TH tendent beaucoup vers CC, les sujets HI tendent peu vers CC.

6.1.2.4. Lien entre l'item 4 MAD et l'item 8 anticipation

L'item 4 MAD concerne le domaine du travail d'où son abréviation « travail 1 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°8 est PC.

La mise en situation est la suivante : « Votre entreprise vient de remporter un marché à l'étranger. Afin de répondre au mieux à la demande, des ressortissants de ce pays sont embauchés.

Vous devez présenter l'entreprise et les différents services à une des nouvelles recrues. »

H.O.102 : Il n'y a pas de lien entre l'item 4 MAD et l'item 8 anticipation

H.1.102 : Il y a un lien entre l'item 4 MAD et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0396$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 13,226 nous acceptons

H.1.102, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 4 des MAD et l'item 8 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°102 : Item 4 des MAD et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux
TC	16	10	7	10	43
TH	5	7	8	9	29
HI	20	10	4	3	37
Totaux	41	27	19	22	109

Manquants	1
DDL	6
Chi 2	13,996
p (Chi 2)	,0297
G-carré	*
p (G-carré)	*
Coef. de contingence	,337
V de Cramer	,253

Tableau de contribution des cellules n°20 : Item 4 des MAD et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
TC	-,071	-,296	-,256	,645
TH	-2,644	-,092	1,683	1,699
H	2,540	,391	-1,306	-2,252

Les sujets TC présentent des résultats peu significatifs, les sujets TH tendent significativement vers PC, les sujets HI ne tendent pas vers PC

6.1.2.5. Lien entre l'item 7 MAD et l' item 2 anticipation

L'item 7 des MAD concerne le domaine de la vie sociale d'où son abréviation « vie social 2 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°2 est AC.

La mise en situation est la suivante : « Le commerce que vous fréquentez habituellement est repris par une personne d'origine étrangère. Au côté de la marchandise habituelle, apparaissent de nouveaux produits. »

H.O.123 : Il n'y a pas de lien entre l'item 7 MAD et l'item 2 anticipation

H.1.123 : Il y a un lien entre l'item 7 MAD et l'item 2 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0156$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 15,669 nous acceptons

H.1.123, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 7 des MAD et l'item 2 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°123 : Item 7 des MAD et item 2 anticipation

	AC1	AC2	AC3	AC4	Totaux		
TC	0	14	43	34	91	Manquants	3
TH	0	0	1	1	2	DDL	6
HI	2	1	4	7	14	Chi 2	15,669
Totaux	2	15	48	42	107	p(Chi 2)	,0156
						G carré	.
						p(G carré)	.
						Coef. de contingence	,357
						V de Cramer	,271

Tableau de contribution des cellules n°21 :Item 7 des MAD et item 2 anticipation

	AC1	AC2	AC3	AC4
TC	-3,405	,971	1,187	-,955
TH	-,197	-,576	,148	,314
H	3,680	-,795	-1,314	,883

Les sujets TC ne tendent pas vers CC, les sujets TH tendent beaucoup vers CC, les sujets HI présentent des résultats peu significatifs.

6.1.2.6. Lien entre l'item 8 MAD et l' item 3 anticipation

L'item 8 MAD concerne le domaine de la vie sociale d'où son abréviation « vie social 3 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°3 est CC.

La mise en situation est : « Un médecin d'origine étrangère s'est installé et, ce soir, c'est lui qui est de garde. »

H.O.133 : Il n'y a pas de lien entre l'item 8 MAD et l'item 3 anticipation

H.1.133 : Il y a un lien entre l'item 8 MAD et l'item 3 anticipation

Nous obtenons un seuil $p=0,0046$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 18,767 nous acceptons

H.1.133, et nous établissons qu'**il y a un lien entre l'item 8 des MAD et l'item 3 anticipation.**

Tableaux de contingence et résumé n°133 : Item 8 des MAD et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux		
TC	45	18	13	7	83	Manquants	2
TH	0	1	0	3	4	DDL	6
HI	12	3	4	2	21	Chi 2	18,767
Totaux	57	22	17	12	108	p (Chi 2)	,0046
						G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,385
						V de Gramer	,295

Tableau de contribution des cellules n°22 : Item 8 des MAD et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
TC	,546	,619	-,041	-1,613
TH	-2,155	,234	-,881	4,143
H	,446	-,771	,464	-,258

Les sujets TC ne tendent pas vers CC, les sujets TH tendent beaucoup vers CC, les sujets HI présentent des résultats peu significatifs

6.1.2.7. Lien entre l'item 8 MAD et l' item anticipation n°5

L'item 8 MAD concerne le domaine de la vie sociale d'où son abréviation « vie social 3 », le type d'anticipation évalué avec l'item n°5 est AC.

Voir précédemment pour la mise en situation.

H.O.135 : Il n'y a pas de lien entre l'item 8 MAD et l'item 5 anticipation

H.1.135 : Il y a un lien entre l'item 8 MAD et l'item 5 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0142$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 15,922 nous acceptons

H.1.135, et nous établissons qu'**il y a un lien entre l'item 8 des MAD et l'item 5 anticipation .**

Tableaux de contingence et résumé n°135 : Item 8 des MAD et item 5 anticipation

	A	C1	A C2	A C3	A C4	Totaux
TC	12	3	1	2	8	24
TH	0	0	1	3		4
HI	2	6	1	2	1	12
Totaux	14	37	4	17	17	109

Manquants	1
DDL	6
Chi 2	15,922
p (Chi 2)	,0142
G-carré	•
p (G-carré)	•
Coef. de contingence	,357
V de Gramer	,270

Tableau de contribution des cellules n°23 : Item 8 des MAD et item 5 anticipation

	AC1	AC2	AC3	AC4
TC	,825	1,196	-1,691	-,063
TH	-,782	-1,461	-,531	3,336
H	-,506	-,579	2,056	-1,523

Les sujets TC tendent un peu vers AC, les sujets TH tendent beaucoup vers AC, les sujets HI tendent vers AC

6.1.2.8. Eléments d'interprétations

L'interprétation est complexe en cela que les résultats sont contradictoires entre eux. Ainsi, les sujets TC tendent vers CC au tableau de contribution des cellules à posteriori 18 et s'en détournent aux tableaux 19 et 22. Les sujets TH tendent vers CC dans trois tableaux (18, 19, 22), vers AC (tableau 23) et vers PC (tableau 17). Les sujets HI ne tendent pas vers PC (tableau 20) et s'ils tendent vers AC au tableau 23, ils s'en détournent au tableau 21.

Il n'y pas d'équilibre de possibilités entre les types d'anticipation dans ces résultats en raison de l'organisation du questionnaire qui fait correspondre chaque item à un type d'anticipation.

Nous constatons ici l'absence de la modalité AC-PC pour les types d'anticipation, ce type mixte est apparu après le dépouillement des questionnaires, ce qui peut représenter un biais méthodologique.

Les correspondances items des MAD / items du type d'anticipation ne nous ont pas permis, dans leur thématique, d'envisager d'autres pistes explicatives que ce soit sur le plan méthodologique ou sur le plan de la problématique.

6.1.3. Nouvelle détermination du MAD dominant et du type d'anticipation

En utilisant les résultats précédents nous avons procédé à une nouvelle détermination du MAD dominant dans le fonctionnement psychique du sujet d'une part et du type d'anticipation développé par le sujet d'autre part.

6.1.3.1. Démarche et résultats

Nous n'avons considéré que les items présentant un lien statistique c'est-à-dire pour les MAD, les questions 1, 2, 3, 4, 7, 8 et pour le type d'anticipation les questions 1, 2, 3, 5, 8, 9.

Lors de la première analyse statistique nous avons obtenu un seuil $p = 0,4151$, supérieur au seuil α déterminé de $0,05^{50}$, nous avons alors procédé à un regroupement :

– concernant les MAD nous avons regroupé les effectifs de TC-TH, de HI-TH et de TC-TH-HI avec TH,

– concernant le type d'anticipation, nous avons regroupé les effectifs de AC-PC-CC avec CC.

Nous avons alors obtenu, lors d'une nouvelle analyse statistique, un seuil $p = 0,0412$, signifiant l'existence d'un lien entre ces deux variables⁵¹. Cependant, au regard de la répartition des effectifs, nous avons effectué un regroupement supplémentaire :

– concernant les MAD nous avons regroupé TC-HI avec HI,

– concernant le type d'anticipation, nous avons regroupé AC-CC avec CC.

Nous obtenons les résultats suivants :

H.O.142 : Il n'y a pas de lien entre le MAD dominant dans le fonctionnement psychique du sujet redéfini et le type d'anticipation développé par le sujet redéfini

H.1.142 : Il y a un lien entre le MAD dominant dans le fonctionnement psychique du sujet redéfini et le type d'anticipation développé par le sujet redéfini

Nous obtenons un seuil $p = 0,0379$, au-dessous du seuil α déterminé.

⁵⁰Tableaux de contingence et résumé n°140 en annexe, p.172

⁵¹Tableaux de contingence et résumé n°141, tableau de contribution des cellules n°24, en annexe, p.173

Tableaux de contingence et résumé n°142 : MAD redéfini et type d'anticipation redéfini

	A	C	PC	CC	A C-PC	Totaux
TC	2	1	6	8	12	47
HI	1	7	6	13	6	42
TH	1	1	7	0	3	21
Totaux	4	9	19	21	21	110

Manquants	0
DDL	6
Chi 2	13,345
p (Chi 2)	,0379
G-carré	*
p (G-carré)	*
Coef. de contingence	,329
V de Cramer	,246

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 13,345 nous acceptons H.1.142, et nous établissons qu'il y a un lien entre le MAD dominant dans le fonctionnement psychique du sujet redéfini et le type d'anticipation développé par le sujet redéfini.

Tableau de contribution des cellules n°25 : MAD redéfini et type d'anticipation redéfini

	AC	PC	CC	AGPC
TC	,025	-1,080	-,477	1,485
HI	-,675	-,651	2,488	-1,008
TH	,808	2,165	-2,475	-,623

Les sujets TC tendent vers AC-PC et peu vers PC, les sujets HI tendent vers CC et peu vers AC-PC, les sujets TH tendent vers PC et peu vers CC.

6.1.3.2. Eléments d'interprétation

Concernant les résultats obtenus, nous constatons les éléments suivants :

- Lorsque le MAD dominant est TC, l'interculturalité est de l'ordre de l'influence réciproque, ce qui correspond plutôt ici à la dimension AC de cette anticipation. Le mouvement de protection peut relever de la dimension réflexive de ce MAD qui pousse le sujet à s'interroger sur ce que l'Autre pense de sa propre culture. Le type d'anticipation PC n'est pas envisagé car la différence de l'Autre est nécessairement à respecter, elle n'est pas redoutée, plutôt valorisée parfois à l'excès. Mais les rapports de force implicites existent et se posent. La difficulté à aborder la question de la différence et à la considérer en tant que telle ne permet pas d'aborder les rapports de force historiques ou politiques et court-circuitent les relations interpersonnelles.
- Lorsque le MAD dominant est HI, l'interculturalité est perçue comme relevant de la co-construction ce qui correspond à CC et à l'idée d'une « création culturelle ». L'influence réciproque ou la protection de son identité culturelle ne peut pas être envisagée car la culture n'est pas

considérée comme unifiée.

– Lorsque le MAD dominant est TH, l'interculturalisation ne peut pas être envisagée en cela que les situations interculturelles sont ramenées à l'idée d'un continuum historique. Le contact culturel entraîne chez le sujet un triple mouvement de clôture, de rejet et d'homogénéisation de l'autre culture. La création culturelle en termes de co-construction n'est pas envisageable.

Ces résultats nous conduisent à privilégier une explication méthodologique à la non validation de l'hypothèse de départ.

Concernant le contenu des items nous pouvons faire quelques remarques méthodologiques :

– Les items 2 et 6 n'ont pas été, selon ces résultats, mobilisateurs. L'item 2 concerne une mise en situation professionnelle où le sujet doit se projeter dans un binôme. Cette situation n'est pas susceptible de se trouver dans tous les cadres d'emploi et correspond à des contextes spécifiques. L'absence de l'item 6 nous surprend un peu plus en cela qu'il s'agit d'une mise en situation de vie sociale susceptible d'être vécue. Il est possible que les relations de voisinage ne soient pas considérées par les sujets comme des situations de contact culturel mais de cohabitation culturelle. Nous pouvons aussi envisager que les propositions de réponse correspondant à cet item ne soient pas mobilisatrices.

– Les items 1, 2 et 3 correspondent au domaine familial, à une expérience interculturelle familiale susceptible d'être vécue ou d'avoir été vécue. Elles présentent une succession de mise en situation chronologiquement acceptable qui facilite, peut-être, la dynamique du processus anticipatif et permette ainsi plus facilement de mobiliser le MAD dominant dans le fonctionnement psychique du sujet.

– L'item 4 renvoie implicitement à des problématiques d'actualité concernant l'emploi: la délocalisation, l'ouverture des marchés, l'arrivée de travailleurs étrangers sur le marché de l'emploi. On peut noter également le fait que le sujet est, dans cette situation, implicitement mis dans une position dominante. On constate par ailleurs une mobilisation des sujets TH.

– Les items 7 et 8 correspondent à une situation de vie sociale qui n'implique cependant pas nécessairement l'identité culturelle du sujet en cela que la base de ces relations est soit commerciale soit de l'ordre du soin. Le sujet peut se dégager de cette relation à sa guise. Un rapport de force économique apparaît également implicitement ici en cela que le commerçant et le médecin sont dépendants de leur clientèle.

Les situations mobilisatrices sont celles qui sont le plus susceptibles d'être ou d'avoir été vécues par

les sujets.

6.2 Type d'anticipation et positionnement idéologique

Nous avons adopté la même démarche pour cette hypothèse que pour la précédente. Nous avons pu établir cinq liens sur les huit combinaisons possibles. Nous présentons ici les tableaux résumés et de contingence des liens significatifs ainsi que les tableaux de contribution des cellules à posteriori correspondants et un commentaire descriptif. Nous effectuerons une interprétation globale des résultats obtenus.

6.2.1. Items du positionnement idéologique et type d'anticipation

6.2.1.1. Lien entre l'item 1 du positionnement idéologique

et le type d'anticipation

L'item du positionnement idéologique n°1 concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg 1 ».

H.O.143: Il n'y a pas de lien entre l'item 1 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.143 : Il y a un lien entre l'item 1 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p < 0,0001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 36,505 nous acceptons

H.1.143, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 1 du positionnement idéologique et le type d'anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°143 : Item 1 positionnement idéologique et type d'anticipation

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC	Totaux
SOC	25	5	6	1	3	40
LIB	2	18	1	3	0	24
NAT	21	18	2	3	0	44
Totaux	48	41	9	7	3	108

Manquants	2
DDL	8
Chi 2	36,505
p (Chi 2)	<,0001
G-carré	.
p (G-carré)	.
Coef. de contingence	,503
V de Cramer	,411

Tableau de contribution des cellules n°26 : Item 1 positionnement idéologique et anticipation

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC
SOC	2,896	-4,182	1,923	-1,289	2,290
LIB	-4,037	4,239	-,837	1,358	-,939
NAT	,569	,523	-1,181	,118	-1,457

Les sujets de positionnement socialiste tendent vers AC, AC-CC et pas vers PC, les sujets de positionnement libéral tendent vers PC et pas vers AC, les sujets de positionnement nationaliste ne

tendent ni vers CC ni vers AC-CC.

6.2.1.2. Lien entre l'item 2 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

L'item 2 du positionnement idéologique concerne l'organisation de l'Union Européenne d'où son abréviation en « organis ».

H.O.144 : Il n'y a pas de lien entre l'item 2 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.144 : Il y a un lien entre l'item 2 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0304$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 16,971 nous acceptons

H.1.144, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 2 du positionnement idéologique et le type d'anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°144 : Item 2 positionnement idéologique et type d'anticipation

	A	C	PC	CC	A-C	PC-CC	Total
SOC	4	3	2	7	5	3	85
LIB	3	8	0	2	0	0	13
NAT	0	3	2	0	0	0	5
Total	7	14	4	9	7	3	103

Manquants	7
DDL	8
Chi 2	16,971
p (Chi 2)	,0304
G-carré	.
p (G-carré)	.
Coef. de contingence	,376
V de Cramer	,287

Tableau de contribution des cellules n°27 : Item 2 positionnement idéologique et type d'anticipation

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC
SOC	2,630	-2,344	-,393	-,801	,809
LIB	-1,675	1,970	-1,194	1,316	-,668
NAT	-2,059	1,098	2,538	-,619	-,397

Les sujets de positionnement socialiste tendent vers AC et pas vers PC, les sujets de positionnement libéral tendent vers PC et pas vers AC, les sujets de positionnement nationaliste ne tendent pas vers AC mais vers CC.

6.2.1.3. Lien entre l'item 4 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

L'item 4 du positionnement idéologique concerne la gestion de la justice de l'Union Européenne d'où son abréviation en « justic ».

H.O.146 : Il n'y a pas de lien entre l'item 4 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.146 : Il y a un lien entre l'item 4 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0004$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 28,461 nous acceptons

H.1.146, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 4 du positionnement idéologique et le type d'anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°146 : Item 4 positionnement idéologique et type d'anticipation

	A	C	P	C	C	A	C	-P	CC	-C	Tota
SOC	2	8	7	8				3		1	47
LIB	2	0	2	8	1			3		2	54
NAT	0		6	0				1		0	7
Tota	4	8	4	1	9			7		3	108

Manquants	2
DDL	8
Chi 2	28,461
p(Chi 2)	,0004
G carré	.
p(G carré)	.
Coef. de contingence	,457
V de Cramer	,363

Tableau de contribution des cellules n°28 : Item 4 positionnement idéologique et type d'anticipation

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC
SOC	2,778	-4,336	2,867	-,036	-,361
LIB	-1,549	2,974	-2,437	-,391	,586
NAT	-2,447	2,692	-,825	,867	-,462

Les sujets de positionnement idéologique socialiste tendent plutôt vers AC ou CC plutôt que vers PC, les sujets de positionnement libéral tendent plutôt vers PC que vers AC et CC, les sujets de positionnement nationaliste tendent vers PC et pas vers AC.

6.2.1.4. Lien entre l'item 5 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

L'item 5 du positionnement idéologique concerne l'identité de l'Union Européenne d'où son abréviation en « identit ».

H.O.147 : Il n'y a pas de lien entre l'item 5 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.147 : Il y a un lien entre l'item 5 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0334$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 16,703 nous acceptons

H.1.147, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 5 du positionnement idéologique et le type d'anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°147 : Item 5 positionnement idéologique et anticipation

	A	C	PC	CC	AC-PC	AC-CC	Totaux
SOC	23	7	5	1	2		38
LIB	20	19	3	4	1		47
NAT	6	15	1	2	0		24
Totaux	49	41	9	7	3		109

Manquants	1
DDL	8
Chi 2	16,703
p (Chi 2)	,0334
G-carré	*
p (G-carré)	*
Coef. de contingence	,365
V de Cramer	,277

Tableau de contribution des cellules n°29 : Item 5 positionnement idéologique et anticipation

	AC	PC	CC	AC-PC	AC-CC
SOC	2,391	-3,026	1,360	-1,181	1,172
LIB	-,439	,527	-,619	,774	-,347
NAT	-2,225	2,850	-,824	,433	-,933

Les sujets de positionnement socialiste tendent plutôt vers AC que vers PC, les sujets de positionnement libéral ne présentent pas des résultats significatifs, les sujets de positionnement nationaliste tendent plus vers PC que vers AC.

6.2.1.5. Lien entre l'item 8 du positionnement idéologique

et le type d'anticipation

L'item 8 du positionnement idéologique concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg 2 ».

H.O.150 : Il n'y a pas de lien entre l'item 8 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.150: Il y a un lien entre l'item 8 du positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0225$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 17,840 nous acceptons

H.1.150, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 8 du positionnement idéologique et le type d'anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°150 : Item 8 positionnement idéologique et type d'anticipation

	A	C	PC	CC	A C-PC	CC	Totaux
LIB	5	12	2	0	0		19
SOC	3	5	16	5	6	2	64
NAT	5	12	0	1	1		19
Totaux	13	29	18	6	7	3	102

Manquants	8
Chi 2	17,840
p(Chi 2)	,0225
Gcaré	*
p(Gcaré)	*
Coef. de contingence	,386
V de Gower	,236

Tableau de contribution des cellules n°30 : Item 8 positionnement idéologique et anticipation

	LIB	SOC	NAT
AC	-1,732	2,790	-1,732
PC	2,370	-3,816	2,370
CC	,700	,492	-1,312
AGFC	-1,312	1,302	-,306
AGCC	-,841	,143	,664

Les sujets de positionnement socialiste tendent vers AC plutôt que PC, les sujets de positionnement libéral tendent vers PC plutôt que vers AC ou AC-PC, les sujets de positionnement nationaliste tendent vers PC plutôt que vers AC ou CC.

6.2.1.6. Eléments d'interprétation

Les tendances dans différents tableaux de contribution des cellules sont relativement homogènes :

- les sujets de positionnement socialiste tendent vers une anticipation de type AC mais pas vers une anticipation de type PC.
- les sujets de positionnement libéral et nationaliste tendent vers une anticipation de type PC mais pas vers une anticipation de type AC.

La construction européenne fait partie de la réflexion idéologique socialiste d'où, peut-être, une plus grande propension à aborder le contact culturel sous l'angle d'une influence réciproque des cultures mais il ne s'agit cependant pas de métabolisation de la différence et de création culturelle. Les approches libérale et nationaliste ont un discours plus ambigu autour de la construction européenne. Cependant, bien que les sujets de ces deux positionnement tendent vers le même type d'anticipation, nous nous interrogeons sur ce que, en dépit d'une même appellation, de part et d'autre ils s'en représentent.

Nous pouvons faire également quelques constatations.

Les questions concernant l'élargissement, l'organisation, la gestion de la justice et l'identité de l'Union Européenne semblent les plus mobilisatrices en ce qui concerne le positionnement idéologique du sujet. Ce sont des questions actuelles dont les problématiques présentent des questions transversales. L'élargissement est un événement politique européen vécu par l'ensemble des sujets interrogés. Il a posé le problème de l'organisation des vingt-sept. De même, la problématique de l'identité européenne se pose à travers celle de la citoyenneté européenne.

Les items mobilisateurs du positionnement idéologique font référence à des questions qui se posent actuellement sur l'avenir de l'Union Européenne et sur lesquelles les sujets, à travers les médias notamment ont pu se forger une opinion ou tout du moins obtenir des informations.

6.2.2. Items de positionnement idéologique et items de type d'anticipation

Afin d'affiner notre interprétation, nous avons procédé à une analyse statistique des liens entre chaque item du positionnement idéologique et chaque item de l'anticipation. Sur soixante et douze possibilités, quatorze liens de dépendance ont été établis. Comme précédemment, nous renvoyons le lecteur aux annexes pour les tableaux résumés et de contingence des liens d'indépendance non présentés ici.

6.2.2.1. Lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation

L'item 1 du positionnement idéologique concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg 1 » et l'item 1 du type d'anticipation abrégé « antici 1 », qui traite de CC.

H.O.150 : Il n'y a pas de lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 1 du type d'anticipation

H.1.150 : Il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0487$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 12,661 nous acceptons

H.1.150, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°150: Item 1 positionnement idéologique et item 1 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux
SOC	9	3	22	6	40
LIB	10	4	8	2	24
NAT	12	14	15	3	44
Totaux	31	21	45	11	108

Manquants	2
DDL	6
Chi 2	12,661
p (Chi 2)	,0487
G-carré	12,743
p (G-carré)	,0473
Coef. de contingence	,324
V de Cramer	,242

Tableau de contribution des cellules n°31 : Item 1 positionnement idéologique et item 1 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
SOC	-1,093	-2,406	2,156	1,269
LIB	1,592	-,390	-,939	-,340
NAT	-,273	2,694	-1,324	-,959

Les sujets de positionnement socialiste tendent

vers CC. Les sujets de positionnement libéral ne tendent pas vers CC. Les sujets de positionnement nationaliste tendent un peu vers CC

6.2.2.2. Lien l'item 1 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

L'item 1 du positionnement idéologique concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg 1 » et l'item 3 du type d'anticipation abrégé « antici 3 », qui traite de CC.

H.O.152 : Il n'y a pas de lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

H.1.152: Il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0458$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 12,832 nous acceptons

H.1.152, et nous établissons qu'il y a **un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation.**

Tableaux de contingence et résumé n°152 : Item 1 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux		
SOC	15	8	10	7	40	Manquants	3
LIB	18	2	3	1	24	DDL	6
NAT	23	12	5	3	43	Chi 2	12,832
Totaux	56	22	18	11	107	p (Chi 2)	,0458
						G-carré	12,994
						p (G-carré)	,0431
						Coef. de contingence	,327
						V de Cramer	,245

Tableau de contribution des cellules n°32 : Item 1 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
SOC	-2,374	-,111	1,747	1,900
LIB	2,524	-1,683	-,643	-1,120
NAT	,196	1,541	-1,177	-,922

Les sujets de positionnement socialiste tendent beaucoup vers CC, les sujets de positionnement libéral ne tendent pas vers CC, les sujets de positionnement nationaliste tendent un peu vers CC

6.2.2.3. Lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

L'item 1 du positionnement idéologique concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg 1 » et l'item 8 du type d'anticipation abrégé « antici 8 », qui traite de PC.

H.O.157 : Il n'y a pas de lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

H.1.157 : Il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0003$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 24,978 nous acceptons

H.1.157, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°157 : Item 1 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux
SOC	21	11	6	2	40
LIB	5	1	7	11	24
NAT	14	15	6	9	44
Totaux	40	27	19	22	108

Manquants	2
DDL	6
Chi 2	24,978
p (Chi 2)	,0003
G-carré	26,869
p (G-carré)	,0002
Coef. de contingence	,433
V de Cramer	,340

Tableau de contribution des cellules n°33 : Item 1 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
SOC	2,552	,460	-,543	-3,042
LIB	-1,884	-2,673	1,689	3,512
NAT	-,931	1,809	-,885	,018

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC. Les sujets de positionnement libéral tendent beaucoup vers PC.

Les sujets de positionnement nationaliste tendent un peu vers PC.

6.2.2.4. Lien entre l'item 1 du positionnement idéologique et l'item 9 du type d'anticipation

L'item 1 du positionnement idéologique concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg 1 » et l'item 9 du type d'anticipation abrégé « antici 9 », qui traite de PC.

H.O.158 : Il n'y a pas de lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 9 anticipation

H.1.158 : Il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 9 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0013$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 21,784 nous acceptons

H.1.158, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 9 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°158 : Item 1 positionnement idéologique et item 9 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux		
SOC	20	10	6	4	40	Manquants	2
LIB	4	5	3	12	24	DDL	6
NAT	11	11	14	8	44	Chi 2	21,784
Totaux	35	26	23	24	108	p (Chi 2)	,0013
						G-carré	20,159
						p (G-carré)	,0026
						Coef. de contingence	,410
						V de Cramer	,318

Tableau de contribution des cellules n°34 : Item 1 positionnement idéologique et item 9 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
SOC	2,996	,173	-1,226	-2,343
LIB	-1,868	-,421	-1,194	3,712
NAT	-1,364	,187	2,215	-,837

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC. Les sujets de positionnement libéral tendent beaucoup vers PC. Les sujets de positionnement nationaliste tendent vers PC.

6.2.2.5. Lien entre l'item 2 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

L'item 2 du positionnement idéologique concerne l'organisation de l'Union Européenne d'où son abréviation en « organis » et l'item 8 du type d'anticipation abrégé « antici 8 », qui traite de PC.

H.O.166 : Il n'y a pas de lien entre l'item 2 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

H.1.166 : Il y a un lien entre l'item 2 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0291$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 14,046 nous acceptons

H.1.166, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 2 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°166 : Item 2 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux
SOC	38	19	14	14	85
LIB	0	5	2	6	13
NAT	1	1	2	1	5
Totaux	39	25	18	21	103

Manquants	7
DL	6
Chi 2	14,046
p(Chi 2)	,0291
Gcaré	*
p(Gcaré)	*
Coef. de contingence	,346
V de Gower	,261

Tableau de contribution des cellules n°35 : Item 2 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	FC1	FC2	FC3	FC4
SOC	3,111	-,987	-,584	-2,145
LIB	-3,011	1,277	-,212	2,467
NAT	-,844	-,228	1,360	-,022

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC, les sujets de positionnement libéral tendent beaucoup vers PC et les sujets de positionnement nationaliste tendent vers PC

6.2.2.6. Lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

L'item 4 du positionnement idéologique concerne l'organisation de la justice de l'Union Européenne d'où son abréviation en « justic » et l'item 3 du type d'anticipation abrégé « antici 3 », qui traite de CC.

H.O.179 : Il n'y a pas de lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

H.1.179 : Il y a un lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0242$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 14,535 nous acceptons H.1.179, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°179 : Item 4 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux		
SOC	15	13	10	8	46	Manquants	3
LIB	37	7	7	3	54	DDL	6
NAT	4	2	1	0	7	Chi 2	14,535
Totaux	56	22	18	11	107	p (Chi 2)	,0242
						G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,346
						V de Cramer	,261

Tableau de contribution des cellules n°36 : Item 4 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
SOC	-3,548	1,711	1,181	2,103
LIB	3,383	-1,963	-1,077	-1,624
NAT	,263	,542	-,186	-,926

Les sujets de positionnement socialiste tendent beaucoup vers CC, les sujets de positionnement libéral ne tendent pas vers CC et les sujets de positionnement nationaliste ne présentent pas des résultats significatifs

6.2.2.7. Lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

L'item 4 du positionnement idéologique concerne la gestion de la justice de l'Union Européenne d'où son abréviation en « justic » et l'item 8 du type d'anticipation abrégé « antici 8 », qui traite de PC.

H.O.184 : Il n'y a pas de lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

H.1.184 : Il y a un lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p < 0,0001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 28,796 nous acceptons H.1.184, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°184 : Item 4 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux		
SOC	25	12	4	6	47	Manquants	2
LIB	16	14	14	10	54	DDL	6
NAT	0	0	1	6	7	Chi 2	28,796
Totaux	41	26	19	22	108	p (Chi 2)	<,0001
						G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,459
						V de Cramer	,365

Tableau de contribution des cellules n°37 : Item 4 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
SOC	2,863	,311	-2,176	-1,722
LIB	-1,785	,450	2,274	-,478
NAT	-2,140	-1,541	-,238	4,439

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC. Les sujets de positionnement libéral tendent vers PC.

Les sujets de positionnement nationaliste tendent beaucoup vers PC.

6.2.2.8. Lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation

L'item 5 du positionnement idéologique concerne la question de l'identité dans l'Union Européenne d'où son abréviation en « identit » et l'item 1 du type d'anticipation abrégé « antici 1 », qui traite de CC.

H.O.186 : Il n'y a pas de lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation

H.1.186 : Il y a un lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0014$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 21,688 nous acceptons

H.1.186, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°186: Item 5 positionnement idéologique et item 1 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux		
SOC	6	6	19	7	38	Manquants	1
LIB	13	8	22	4	47	DDL	6
NAT	14	7	3	0	24	Chi 2	21,688
Totaux	33	21	44	11	109	p (Chi 2)	,0014
						G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,407
						V de Cramer	,315

Tableau de contribution des cellules n°38 : Item 5 positionnement idéologique et item 1 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
SOC	-2,408	-,673	1,500	2,112
LIB	-,517	-,517	1,193	-,477
NAT	3,388	1,393	-3,151	-1,859

Les sujets de positionnement socialiste tendent beaucoup vers CC. Les sujets de positionnement libéral tendent vers CC. Les sujets de positionnement nationaliste ne tendent pas vers CC.

6.2.2.9. Lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

L'item 5 du positionnement idéologique concerne la question de l'identité dans l'Union Européenne d'où son abréviation en « identit » et l'item 3 du type d'anticipation abrégé « antici 3 », qui traite de CC.

H.O.188 : Il n'y a pas de lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

H.1.188 : Il y a un lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0006$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 23, 661 nous acceptons

H.1.188, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°188 : Item 5 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Totaux		
SOC	14	7	6	11	38	Manquants	2
LIB	25	12	10	0	47	DDL	6
NAT	17	3	2	1	23	Chi 2	23,661
Totaux	56	22	18	12	108	p (Chi 2)	,0006
						G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,424
						V de Cramer	,331

Tableau de contribution des cellules n°39 : Item 5 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
SOC	-2,300	-,371	-,180	4,346
LIB	,245	1,169	1,128	-3,225
NAT	2,387	-,983	-1,156	-1,163

Les sujets de positionnement socialiste tendent significativement vers CC. Les sujets de positionnement libéral ne tendent pas vers CC. Les sujets de positionnement nationaliste ne tendent pas vers CC

6.2.2.10. Lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

L'item 5 du positionnement idéologique concerne la question de l'identité dans l'Union Européenne d'où son abréviation en « identit » et l'item 8 du type d'anticipation abrégé « antici 8 », qui traite PC.

H.O.193 : Il n'y a pas de lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

H.1.193 : Il y a un lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0098$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 16,663 nous acceptons

H.1.193, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°193 : Item 5 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux	Manquants	
SOC	20	9	4	5	38	DDL	6
LIB	18	14	7	8	47	Chi 2	16,863
NAT	3	4	8	9	24	p (Chi 2)	,0098
Totaux	41	27	19	22	109	G-carré	16,942
						p (G-carré)	,0095
						Coef. de contingence	,366
						V de Cramer	,278

Tableau de contribution des cellules n°40 : Item 5 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
SOC	2,368	-,192	-1,390	-1,337
LIB	,128	1,056	-,608	-,716
NAT	-2,876	-1,041	2,325	2,393

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC.

Les sujets de positionnement libéral tendent peu vers PC. Les sujets de positionnement nationaliste tendent beaucoup vers PC.

6.2.2.11. Lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

L'item 6 du positionnement idéologique concerne la question du projet de l'Union Européenne d'où son abréviation en « proj » et l'item 8 du type d'anticipation abrégé « antici 8 », qui traite PC.

H.O.202 : Il n'y a pas de lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

H.1.202 : Il y a un lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0267$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 14,280 nous acceptons

H.1.202, et nous établissons qu'il y a un lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°202 : Item 6 du positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Tota u		
S O C	3	6	5	3	17	Manquants	5
LIB	37	20	12	15	84	DDL	6
N A T	0	0	1	3	4	Chi 2	14,280
Tota u x	40	26	18	21	105	p (Chi 2)	,0267
						G-carré	.
						p (G-carré)	.
						Coef. de contingence	,346
						V de Cramer	,261

Tableau de contribution des cellules n°41 : Item 6 du positionnement idéologique et item 8 anticipation

	FC1	FC2	FC3	FC4
SOC	-1,896	1,099	1,466	-,265
LIB	2,512	-,452	-1,554	-1,098
NAT	-1,600	-1,170	,425	2,804

Les sujets de positionnement socialiste tendent plutôt vers PC. Les sujets de positionnement libéral ne tendent pas vers PC. Les sujets de positionnement nationaliste tendent significativement vers PC.

6.2.2.12. Lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 9 anticipation

L'item du positionnement idéologique n°6 concerne la question du projet de l'Union Européenne d'où son abréviation en « proj » et l'item 9 du type d'anticipation abrégé « antici 9 », qui traite de PC.

H.O.203 : Il n'y a pas de lien entre l'item positionnement idéologique 6 et l'item 9 anticipation

H.1.203: Il y a un lien entre l'item positionnement idéologique 6 et l'item 9 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0110$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 16,579 nous acceptons

H.1.203, et nous établissons qu'il y a **un lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 9 anticipation.**

Tableaux de contingence et résumé n°203 : Item 6 positionnement idéologique et item 9 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux		
SOC	5	9	3	0	17	Manquants	6
LIB	27	15	17	24	83	DL	6
NAT	2	0	2	0	4	Chi 2	16,579
Totaux	34	24	22	24	104	p(Chi 2)	,0110
						Gcaré	.
						p(Gcaré)	.
						Coeff. de contingence	,371
						V de Garner	,282

Tableau de contribution des cellules n°42 : Item 6 positionnement idéologique et item 9 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
SOC	-,315	3,195	-,387	-2,469
LIB	-,070	-2,408	-,334	2,810
NAT	,753	-1,117	1,441	-1,117

Les sujets de positionnement socialiste tendent peu vers PC. Les sujets de positionnement libéral tendent beaucoup vers PC. Les sujets de positionnement nationaliste tendent vers PC.

6.2.2.13. Lien entre l'item 7 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation

L'item du positionnement idéologique n°7 concerne la question de la diversité culturelle de l'Union Européenne d'où son abréviation en « divers » et l'item 3 du type d'anticipation abrégé « antici3 », qui traite de CC.

H.O.206 : Il n'y a pas de lien entre l'item positionnement idéologique 7 et l'item 3 anticipation

H.1.206: Il y a un lien entre l'item positionnement idéologique 7 et l'item 3 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0162$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 3 degrés de liberté avec une variable test de 10,297 nous acceptons

H.1.206, et nous établissons qu'**il y a un lien entre l'item positionnement idéologique 7 et l'item 3 anticipation.**

Tableaux de contingence et résumé °206 : Item 7 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4	Tota u	Manquants	2
SOC	27	15	9	1	52	Chi 2	10,297
LIB	30	7	9	10	56	p(Chi 2)	,0162
Tota ux	57	22	18	11	108	Gcaré	11,534
						p(Gcaré)	,0092
						Cœf. de contingence	,295
						V de Gantner	,309

Tableau de contribution des cellules n°43 : Item 7 positionnement idéologique et item 3 anticipation

	CC1	CC2	CC3	CC4
SOC	-,171	2,107	,172	-2,736
LIB	,171	-2,107	-,172	2,736

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers CC. Les sujets de positionnement libéral tendent beaucoup vers CC. Les sujets de positionnement nationaliste n'apparaissent pas car ils n'ont pas répondu à cette question.

6.2.2.14. Lien entre l'item 8 du positionnement idéologique

et l'item 8 du type d'anticipation

L'item du positionnement idéologique n°8 concerne l'élargissement de l'Union Européenne d'où son abréviation en « elarg2 » et l'item 8 du type d'anticipation abrégé « antici8 », qui traite de PC.

H.O.220 : Il n'y a pas de lien entre l'item positionnement idéologique 8 et l'item 8 anticipation

H.1.220 : Il y a un lien entre l'item positionnement idéologique 8 et l'item 8 anticipation

Nous obtenons un seuil $p = 0,0024$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 20,350 nous acceptons

H.1.220, et nous établissons qu'**il y a un lien entre l'item 8 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.**

Tableaux de contingence et résumé n°220: Item 8 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4	Totaux		
LIB	3	6	5	5	19	Manquants	8
SOC	31	18	6	9	64	DDL	6
NAT	3	2	6	8	19	Chi 2	20,350
Totaux	37	26	17	22	102	p (Chi 2)	,0024
						G-carré	20,846
						p (G-carré)	,0020
						Coef. de contingence	,408
						V de Cramer	,316

Tableau de contribution des cellules n°44 : Item 8 positionnement idéologique et item 8 anticipation

	PC1	PC2	PC3	PC4
LIB	-2,059	,675	1,251	,558
SOC	3,316	,792	-2,564	-2,392
NAT	-2,059	-1,659	1,934	2,413

Les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC. Les sujets de positionnement libéral tendent plutôt vers PC. Les sujets de positionnement nationaliste tendent beaucoup vers PC.

6.2.2.15. Eléments d'interprétations

Les résultats sont relativement homogènes. On relève les tendances suivantes :

- les sujets de positionnement idéologique socialiste tendent principalement vers CC et pas vers PC,
- les sujets de positionnement libéral tendent principalement vers PC et tendent plus difficilement vers CC,
- les sujets de positionnement idéologique nationaliste tendent eux aussi principalement vers PC

En rapprochant ces éléments des premières interprétations que nous avons effectué précédemment, nous retrouvons les tendances suivantes :

- les sujets de positionnement socialiste ne tendent pas vers PC
- les sujets de positionnement libéral et nationaliste tendent vers PC.

On constate que les items du type d'anticipation correspondant à AC ne sont pas apparus dans cette analyse ce qui réduit les possibilités d'interprétations de ces résultats.

On retrouve aussi comme éléments principalement mobilisateurs pour l'anticipation le thème de la monnaie, celui du drapeau et des frontières. Les items relatifs au positionnement idéologique correspondent prioritairement aux thèmes de l'élargissement, de l'identité, de la justice.

6.2.3. Nouvelle détermination du positionnement idéologique et du type d'anticipation

Nous avons décidé de procéder à une nouvelle détermination de ces deux variables en ne considérant que les réponses aux items concernés par la démarche précédente :

- soit pour le positionnement idéologique : toutes les questions sauf la 3,
- soit pour le type d'anticipation, les questions 1, 3, 8, 9.

6.2.3.1. Démarche et résultats

H.O.226 : Il n'y a pas de lien entre le positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.226 : Il y a un lien entre le positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p < 0,001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 8 degrés de liberté avec une variable test de 36,014 nous acceptons

H.1.226, et nous établissons qu'il y a un lien entre le positionnement idéologique et le type d'anticipation

Tableaux de contingence et résumé n°226 : Positionnement idéologique et Anticipation

	lib-soc	nat-lib-soc	lib-soc	nat-lib-soc	soc nat	Totaux
CC	4	0	1	29	0	34
PC	8	1	29	16	4	58
CC-PC	2	0	10	6	0	18
Totaux	14	1	40	51	4	110

Manquants	0
DDL	8
Chi 2	36,014
p (Chi 2)	<,0001
G-carré	.
p (G-carré)	.
Coef. de contingence	,497
V de Cramer	,405

Constatant que le positionnement idéologique « nat-lib-soc » correspond à une observation isolée, nous avons choisi de le regrouper avec le positionnement « nat ».

H.O.226 bis: Il n'y a pas de lien entre le positionnement idéologique et le type d'anticipation

H.1.226 bis: Il y a un lien entre le positionnement idéologique et le type d'anticipation

Nous obtenons un seuil $p < 0,001$, au-dessous du seuil α déterminé.

Décision : Au seuil $\alpha = 0,05$, à 6 degrés de liberté avec une variable test de 36,014 nous acceptons

H.1.226bis, et nous établissons qu'il y a un lien entre le positionnement idéologique et le type d'anticipation.

Tableaux de contingence et résumé n°226 bis : Positionnement idéologique et Anticipation

	lib-soc	lib	soc	nat	Totaux			
CC	4	1	2	9	0	34	Manquants	0
PC	8	2	9	1	6	58	DDL	6
CC-PC	2	1	0	6	0	18	Chi 2	36,014
Totaux	14	4	0	5	1	110	p (Chi 2)	<,0001
							G-carré	.
							p (G-carré)	.
							Coef. de contingence	,497
							V de Cramer	,405

Nous obtenons le tableau de contribution des cellules suivant:

Tableau de contribution des cellules n°45: Positionnement idéologique et Anticipation

	lib-soc	lib	soc	nat
CC	-,203	-4,874	5,476	-1,531
PC	,354	3,140	-4,171	2,167
CC-PC	-,225	1,851	-1,212	-1,012

Les sujets de positionnement socialiste tendent vers une anticipation de type CC et peu vers une anticipation de type PC.

Les sujets de positionnement libéral tendent vers une anticipation de type PC et peu vers une anticipation de type

CC.

Les sujets de positionnement nationaliste tendent vers une anticipation de type PC et peu vers une anticipation de type CC ou CC-PC.

Les résultats des sujets positionnés sur un type mixte « lib-soc » ne sont pas très significatifs.

6.2.3.2. Eléments d'interprétation

Avant toute interprétation, nous relevons les biais concernant ce résultat.

Tout d'abord, nous avons proposé une nouvelle détermination de l'anticipation à partir de quatre items au lieu des neuf proposés initialement. Or les items de cette variable ont été élaborés de la manière suivante : chaque item correspond à un type d'anticipation et les réponses ont été évaluées en fonction d'une échelle de type échelle de Likert. En déterminant le type d'anticipation à partir des quatre items sélectionnés précédemment, seuls trois types d'anticipation sont proposés : PC, CC et CC-PC. N'apparaissent ni le type AC ni le type AC-PC.

Les résultats obtenus vont dans le même sens que ceux obtenus précédemment qui présentent par ailleurs, le même biais. Celui-ci limite la portée des interprétations possibles.

Cependant ces résultats appuient la piste d'une explication d'ordre méthodologique concernant l'infirmité de l'hypothèse selon laquelle l'anticipation se construit en fonction du positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne.

Conclusion

Cette étude a pour point de départ une réflexion autour de la probabilité d'un lien établi par le sujet entre deux événements socio-politiques majeurs de l'année 2002 pour la France : d'une part, la mise en circulation de la monnaie unique européenne, qui a entraîné la disparition de la monnaie nationale; d'autre part, les résultats du premier tour des élections présidentielles nationales qui ont porté sur le devant de la scène politique le Front National, parti d'extrême droite.

Partant de ce questionnement, nous avons développé une problématique ayant pour objet le processus de construction de l'anticipation de la rencontre interculturelle dans le contexte défini de l'Union Européenne.

Nous nous sommes interrogés sur le rôle des Modes d'Appréhension de la Différence, sur celui du positionnement idéologique du sujet face à la construction européenne et sur celui de son positionnement culturel dans ce processus anticipatif. Les résultats obtenus à l'issue de l'enquête ont apporté un éclairage nouveau à cette interrogation.

Dans la première partie de notre travail, nous avons abordé le contexte européen et français depuis 2002.

Tout d'abord, il s'agissait de saisir la dynamique de la construction européenne et les motivations sous-jacentes à ce processus. Les fondements spirituels de ce projet sont diverses mais un sentiment européen semble s'être constitué permettant l'émergence d'une citoyenneté européenne reconnue au niveau institutionnel et qui répond à un besoin d'unité et de cohérence. Trouver des éléments « objectifs » qui justifieraient des limites au principe d'élargissement de l'Union Européenne n'est pas aisé. Chaque nouvelle demande d'adhésion soulève des doutes qui convergent vers une même question : Comment définir un européen ?

Nous avons ensuite considéré l'espace politique français et les trois partis politiques dominants durant cette période : l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP, ex-RPR, orienté à droite), le Parti Socialiste (PS, orienté à gauche), le Front National (FN, extrême droite). Nous en avons étudié les aspects historiques et idéologiques afin de saisir leur place dans le paysage politique et dans l'imaginaire des citoyens.

En écho aux recherches sur la définition institutionnelle de ce qu'est un Européen, nous nous sommes penchés sur le Code de la Nationalité Française. Nous avons constaté que les définitions du national et, en versus, du non – national évoluent en fonction de contingences historico-politiques. Nous en avons aussi saisi l'importance politique et identitaire.

La deuxième partie de notre travail consiste en une présentation des éléments théoriques de notre réflexion.

Le cadre théorique est celui de la psychologie interculturelle.

Le projet de construction européenne peut être considéré de nature interculturelle au sens où il propose l'émergence d'une nouvelle citoyenneté, européenne, où il envisage la création d'un nouvel espace de vie dont le statut juridique actuel est l'Union Européenne.

La présence des MAD, en tant que processus d'objectivation de l'Autre en Etranger, nous a semblé plausible. La question de l'identité culturelle du sujet a été traitée sous l'angle du rapport que le sujet entretient avec elle et définit sous les termes de « positionnement culturel ».

Notre objet d'étude au sens large, l'anticipation, est un concept abordé principalement en psychologie cognitive ou en phénoménologie. Nous en avons restreint la portée en orientant son objet sous la forme « le contact culturel au sein de l'Union Européenne ». Ce concept introduit une dynamique temporelle en phase avec la construction européenne en cours, dans un mouvement présent – futur – présent.

Le quatrième concept abordé, l'idéologie, a été emprunté aux sciences politiques, à la sociologie et à la psychologie sociale. Notre questionnement initial portait sur le choix politique du sujet lors du vote des élections présidentielles de 2002. Nous avons considéré qu'il y avait peut-être là un positionnement relevant des idéologies politiques au sens de « projet de société », de « relations entre les individus d'une même société » (Ansart, 1974). Il est apparu nécessaire d'explorer ce concept afin de situer son utilisation ici par rapport à celles qui ont pu en être faites ailleurs en psychologie.

La troisième partie présente la méthodologie de recherche employée. Elle s'est déroulée en deux temps.

Nous avons procédé à des travaux préliminaires afin de mieux saisir notre objet d'étude et les processus sensés y participer.

Premièrement, huit entretiens semi-directifs ont été effectués, permettant d'élaborer, en articulation avec la définition du processus d'interculturalité, trois types distincts d'anticipation du contact

culturel au sein de l'Union Européenne.

Deuxièmement, une analyse des discours politiques des trois partis politiques étudiés plus haut a permis de dégager les trois conceptions de l'Europe qu'ils ont développées dans la perspective du rapport à l'Autre différent dans le contexte de la construction européenne.

L'ensemble de ces éléments a servi à l'élaboration de notre outil d'enquête, un questionnaire en cinq parties. Deux pré-enquêtes effectuées auprès d'un échantillon total de vingt sujets ont permis d'effectuer des ajustements. Nous avons ensuite réalisé l'enquête auprès de cent dix-neuf sujets en passation directe ou par courriel. Cent dix questionnaires ont été considérés comme valables au regard de nos critères de sélection des sujets (nationalité française, âgé de 18 ans et plus) et de nos modalités de validation d'hypothèses après dépouillement. Une analyse statistique informatisée du test du CHI 2 par STATVIEW a été employée pour l'obtention des résultats.

Nous avons émis l'hypothèse théorique suivante : **« L'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du Mode d'Appréhension de la Différence dominant dans le fonctionnement psychique du sujet, de son positionnement idéologique vis-à-vis de la construction européenne et de son positionnement culturel »** .

Elle est en fait composée de trois hypothèses distinctes.

- « L'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du Mode d'Appréhension de la Différence dominant dans le fonctionnement psychique du sujet. »
- « L'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction de son positionnement idéologique vis-à-vis de la construction européenne. »
- « L'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction de son positionnement culturel. »

Seule la troisième hypothèse a été validée. Nous avons également obtenu deux faisceaux de résultats complémentaires, l'un concernant des liens entre notre objet d'étude, l'anticipation du contact culturel au sein de l'Union Européenne et certaines variables intermédiaires et l'autre concernant des liens entre le positionnement culturel du sujet et des variables intermédiaires.

Concernant les deux hypothèses non validées, nous avons procédé à des analyses statistiques complémentaires. Leurs résultats, parcellaires, sont limités dans leur portée interprétative mais nous en avons retiré quelques éléments de réflexion.

Anticipation et Modes d'Appréhension de la Différence

La première hypothèse, « l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du Mode d'Appréhension de la Différence dominant dans le fonctionnement psychique du sujet », n'a pas été validée.

Ce résultat nous a surpris. Les MAD, selon la définition de Denoux (1994) modéliseraient les relations interculturelles avant toute structuration de l'interaction. Pour cette raison, leur présence dans le processus d'anticipation nous semblait hautement probable. Nous avons considéré plusieurs pistes d'explication, deux d'ordre méthodologique et deux d'ordre théorique.

- La première piste méthodologique concerne les items élaborés, des scenari. Il apparaît que les mises en situation très circonstanciées ne soient pas mobilisatrices. Il est à noter que nos critères de sélection de sujets étaient réduits, ce qui nous a amené à avoir un échantillon très large de population. En conséquence, il semble qu'il faille soit adapter les situations en fonction des autres variables relatives au sujet (ce qui implique des critères de sélection plus précis et limitatifs tels que la catégorie professionnelle), soit il s'agit de proposer des situations présentant une forte probabilité d'être ou d'avoir été vécues par les sujets.
- La seconde piste méthodologique pourrait correspondre au fait que, dans notre étude, nous avons considéré « le MAD dominant dans le fonctionnement psychique habituel du sujet ». Or, nous avons envisagé, a posteriori, une influence du contexte sur la mobilisation des MAD. Il aurait été peut-être plus pertinent de nous intéresser au « MAD mobilisé par le sujet dans le contexte de la construction européenne ». Paradoxalement, nos items auraient été des mises en situation plus circonstanciées relevant d'un contexte spécifique.

La question méthodologique se pose mais les pistes d'ordre théorique nous semblent plus pertinentes dans leur portée. Nous en avons relevé deux.

– Dans la définition des MAD, c'est la confrontation culturelle qui est considérée. Dans le processus d'anticipation précisément la confrontation directe n'existe pas. L'anticipation neutraliserait peut-être ce processus psychique.

– Les MAD ne peuvent peut-être pas, seuls, permettre d'expliquer le comportement des personnes face aux réalités culturelles anticipées. Le processus d'anticipation est un processus dynamique qui se construit dans cette dynamique même qui le fonde. Les MAD, éléments structurels du fonctionnement psychique, ne seraient donc pas saisissables en tant que tels mais articulés avec un ou plusieurs autres processus psychiques en jeu.

Anticipation et Positionnement Idéologique

La deuxième hypothèse « l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne » n'a pas été validée.

Nous avons procédé à de nouvelles analyses statistiques au niveau des items sans obtenir de résultats significatifs. Nous avons donc reconsidérer notre démarche d'évaluation et d'élaboration de la variable « positionnement idéologique ». Notre question de départ portait sur le choix politique du sujet et sur son rôle dans le processus d'anticipation. Afin d'éviter un écueil déterministe, nous avons choisi d'opérationnaliser le choix politique du sujet en tant que « positionnement idéologique ». Nous avons utilisé comme matériel de travail les discours politiques dont nous avons dégagé une conception de l'Europe.

Tout d'abord, nous avons proposé au sujet trois positionnements idéologiques en lien avec les trois partis politiques dominants en France en 2002. Depuis cette date, l'espace politique français a évolué, de nouveaux courants de pensée, de nouvelles formations politiques, proposant des idéologies alternatives sont apparues. Les sujets ont pu ne pas se reconnaître dans les items proposés.

Ensuite, nous n'avons pas évalué certaines dimensions relatives à cette variable et qui concernent le sujet en tant que citoyen. Nous relevons, par exemple, a posteriori, l'importance du degré d'adhésion du sujet au discours politique auquel il se réfère. Ainsi que le souligne Ansart (1974), la résonance d'un discours n'est pas la même chez un sympathisant, un militant ou auprès d'électeurs potentiels. La connaissance de la position des partis sur des thèmes spécifiques va être variable en fonction également du type et du degré d'accès à ces discours. En conséquence, nous estimons que les difficultés relatives à l'élaboration et à l'opérationnalisation de cette variable sont l'explication la plus pertinente, à ce stade de notre analyse, de la non validation de cette hypothèse.

Anticipation et Positionnement Culturel

La troisième hypothèse « l'anticipation de la rencontre interculturelle dans l'Union Européenne se construit en fonction du positionnement culturel du sujet » a été validée.

Le cadre de cette étude a amené les sujets interrogés à se positionner par rapport à une identité culturelle référencée comme « identité française ». L'anticipation de la rencontre interculturelle se construit en fonction du rapport actuel que le sujet entretient avec l'identité culturelle à laquelle il

est référée. Nous avons constaté que, plus un sujet se sent proche de cette identité culturelle, plus il tend vers une anticipation « Assimilation-Protection Culturelle » où, considérant l' influence réciproque des cultures, le sujet adopte un mouvement de protection identitaire n'offrant que peu de possibilités à une métabolisation de la différence et à l'émergence d'une culture tierce.

Cependant le positionnement culturel n'est pas le seul processus psychique en jeu comme nous le montrent certains résultats liés aux variables intermédiaires. Trois d'entre elles présentent un lien direct avec le processus d'anticipation : l'âge, le niveau d'études et le sentiment développé vis-à-vis de l'Union Européenne. Deux présentent un lien avec le positionnement culturel : l'orientation politique générale et l'orientation politique européenne du sujet. Deux présentent un lien avec , à la fois, le processus anticipatif et avec le positionnement culturel du sujet : la signification de l'identité culturelle et le conjoint étranger. Nous ne nous attarderons pas sur les liens établis avec l'âge, le niveau d'études, le sentiment développé vis-à-vis de l'Union Européenne et le processus anticipatif au regard des résultats peu significatifs obtenus. L'âge et le niveau d'études, qui présentent également un lien entre elles, forment un bloc de variables sociologiquement reconnues. De multiples interprétations sont possibles et ne donnent pas d'éléments suffisamment cohérents pour être exploités.

Orientation politique générale et orientation politique européenne

Nous nous attarderons un peu plus sur le lien établi entre l'orientation politique générale, européenne et le positionnement culturel du sujet. Les résultats sont significatifs et ils interrogent la non validation de notre deuxième hypothèse, relative au positionnement idéologique du sujet. L'adéquation entre orientation politique générale et orientation politique européenne retrouvée pour une majorité de sujets nous amène à les considérer sous une même appellation : « orientation politique du sujet ».

Nous émettons d'emblée une remarque sur l'évaluation de cette variable afin d'en nuancer la portée. Les sujets interrogés se sont auto-positionnés sur un continuum en douze points. Cette auto-évaluation manque d'exactitude et est soumise à une interprétation subjective.

Les résultats obtenus montrent que les personnes se désignant d'extrême gauche et au centre tendent vers un positionnement culturel de type « être référé » tandis que les personnes s'évaluant de gauche ou de droite s'orienteraient plutôt vers « se réclamer ».

Nous rapprochons cette variable du concept d'identité politique, définie par Cheleb (1998) comme une stratégie d'identité complexe, « prolongeant l'identité psychologique, une stratégie qui structurerait à la fois le réel et la personnalité ». Cette identité politique s'exprime au travers des actes civiques tel que le vote par lequel le sujet se positionne dans l'espace politique. Or, si nous observons l'espace politique français depuis 2002, nous constatons l'émergence de nouvelles formations politiques situées à l'extrême gauche et au centre. Elles revendiquent une nouvelle voie politique. Nous envisageons que, dans cette recherche d'une nouvelle proposition de société, les sujets qui s'en sentent proches adoptent vis-à-vis des représentations et perspectives sociétales déjà existantes, une démarche revendicatrice se traduisant sur le plan identitaire par un positionnement culturel, un rapport à la définition de l'identité culturelle française de type « être référé » au sens d'être désigné sans y adhérer. Il peut sembler exister une opposition entre la démarche revendicatrice du sujet d'une part et un positionnement culturel de type « être référé » d'autre part. Ces deux éléments ne sont cependant pas incompatibles. En effet, en se positionnant dans l'espace politique, le sujet donne à voir ce qu'il attend d'une société. En adhérant à des mouvements qui, dans leur discours, proposent de nouvelles formes d'actions politiques, le sujet s'éloigne des lignes politiques habituelles et se positionne de façon revendicatrice, donnant alors à voir qu'il aspire à autre chose. Est-ce que cela signifie-t-il pour autant que les choix politiques des sujets relèveraient plus d'un désir d'appartenance à un groupe, dans une recherche d'affirmation identitaire, que de l'adhésion à une idéologie politique? La politique deviendrait alors une question d'image, se vidant de sa substance idéologique? Un autre élément doit être considéré avant de répondre par l'affirmative à cette question : la dimension historique des partis. Les partis politiques classiques ont une histoire, leurs discours et leurs propositions, idéologiques, ont déjà été confrontés à la réalité du pouvoir et donc à leurs limites. Les nouvelles formations politiques ont cet avantage, actuel, d'exister principalement à travers leur discours, même si elles ont des références historiques et politiques plus anciennes. Il n'y a pas eu, au plus haut sommet de l'état, de confrontation avec la réalité politique du pouvoir et de la mise en œuvre effective de leurs propositions. Elles ont donc en mesure d'offrir, en l'état actuel de leur vécu politique, un idéal de société, d'autres possibles. Il s'agit peut-être là alors d'une question d'images, images renvoyées par les représentants des formations politiques et que les citoyens s'approprient. On peut alors s'interroger sur ce que les citoyens qui adhèrent à ces nouvelles propositions en attendent réellement. Cette perspective d'interprétation appuie l'explication méthodologique concernant la non validation de notre deuxième hypothèse.

Signification de l'identité culturelle

La variable « signification de l'identité culturelle » présente un lien avec le processus anticipatif d'une part, et le « positionnement culturel » d'autre part. Au regard des résultats obtenus, et, en considérant les réserves à émettre quant aux modalités d'évaluation de cette variable, nous observons deux éléments intéressants.

Tout d'abord, cette variable met en valeur le sens donné par le sujet, dans un contexte défini et en fonction de celui-ci, à son identité culturelle. Cette signification participe à la construction même de l'anticipation et du positionnement culturel. Un autre résultat remarquable, lié aux digressions relatives à cette signification, est la mise en avant de la territorialisation de l'identité dans une interprétation élargies c'est-à-dire une interprétation non restrictive aux notions de « territoire » ou de « terre d'origine » mais dans un sens d' « espace géopolitique ».

Nous reviendrons ultérieurement sur la première constatation en la reliant à d'autres résultats de cette étude. Nous nous penchons ici sur la notion d'espace qui nous semble pertinente dans le contexte géopolitique de la construction européenne. Nous envisageons trois pistes interprétatives relevant de cadres théoriques différents et, en l'état actuel de nos résultats, il est difficile de se fixer sur l'une d'elles.

Nous avons mis de côté les éléments liés aux concepts de représentation de l'espace ou de schémas cognitifs car nous privilégions l'idée du sens d'un espace vécu et signifié par le sujet.

Premièrement, dans le contexte de cette étude, l'identité culturelle est sous-entendue en tant qu' « identité française », liée à la France, à un état-nation. Nous écartons la notion d'identité nationale pour aborder la nationalité, élément à priori plus objectif. Nous partons de la remarque selon laquelle ce qui, sur le plan sémantique, fait la différence entre la citoyenneté, nécessairement rattachée à la nationalité, et la nationalité, dont découle les droits civiques et la citoyenneté, est difficilement saisissable.

Historiquement, selon la Constitution de 1791, la citoyenneté renvoie aux droits politiques dont est doté une personne. Brubaker (1993) relève que le terme de nationalité apparaît pour la première fois dans un texte officiel de 1874. Jusqu'alors on parlait de « qualité de français ». Sont alors distinguées la nationalité ethnoculturelle, qui renvoie au principe de nationalité et la nationalité légale conférée par l'Etat, la première tendant à contaminer la seconde d'un halo de significations.

Nous avons considéré, dans notre démarche, cette nationalité légale qui correspond, de fait, à la citoyenneté. L'émergence de la signification de l'identité culturelle en tant que variable participative

à notre problématique, avec une identité culturelle implicitement définie comme « identité relative à la nationalité légale du sujet », souligne le rapport que le sujet entretient avec l'espace géopolitique auquel il est légalement rattaché. Il s'agirait alors de considérer cet élément soit sous l'angle d'un espace géopolitique à dimension identitaire soit de le rapprocher de la notion de « nationalité ethnoculturelle » évoquée par Brubaker.

Une deuxième perspective serait de considérer la dimension symbolique de l'espace géopolitique. Alleau (1996) souligne que « le processus de symbolisation intervient à de multiples niveaux de l'expérience, depuis le jeu complexe de nos perceptions jusqu'aux degrés les plus élevés d'élaboration et de systématisation de nos représentations du monde ». Par ailleurs, Berta (1983) relève l'importance du processus de symbolisation dans l'anticipation. L'espace géopolitique dont est issu le sujet et qui lui signifie sa place géopolitique dans le monde serait investie symboliquement. Le sujet s'appuierait sur cet élément pour signifier son identité culturelle.

La troisième piste relève de l'approche phénoménologique de Minkowski (1933). Selon lui il existe un « espace vécu qui ne se réduit point (...) à des rapports géographiques (...) ». Alors que dans la conception géographique de l'espace il n'existe qu'une forme, l'analyse phénoménologique met en avant les diverses formes d'espace vécues par le sujet et réunies par cet auteur sous l'appellation « l'ampleur de la vie ».

Plus que la relation à un territoire donné, il s'agit de la manière dont le sujet vit un espace et le décline. Cette approche pourrait ainsi apporter un éclairage aux différences de sentiment vécues par les sujets vis-à-vis d'un espace. Ainsi, certains sujets se sentent appartenir à un village plus qu'à un pays alors que d'autres se définissent comme citoyens du monde.

Conjoint étranger

La variable « conjoint étranger » présente à la fois un lien avec le processus anticipatif et avec le positionnement culturel.

Le premier constat effectué est que l'expérience interculturelle vécue au sein du couple prédomine sur toute autre. En effet, nous avons évalué l'expérience interculturelle sous différentes formes sous l'appellation « contacts avec des étrangers ». Aucun lien n'avait été établi. Ainsi, l'établissement d'une relation personnelle interculturelle engageant intimement le sujet amènerait celui – ci à se détacher de la référence identitaire nationale. Il tendrait alors plus fréquemment à anticiper la rencontre interculturelle en tant que métabolisation de la différence et création d'une culture tierce.

Au regard des résultats, il est envisageable que la construction d'une cellule familiale interculturelle

positionne pleinement le sujet dans un processus d'interculturalisation à dimension projective. Cette expérience permettrait plus facilement au sujet d'anticiper les contacts culturels sous la forme de la création d'une nouvelle culture. Cependant cette variable n'a pas été explorée dans toutes ses modalités.

Ce résultat pose un certain nombre de questions. Ainsi est-ce cette expérience interculturelle qui amène le sujet à adopter cette position ou bien s'agit-il d'un positionnement antérieur à la construction de ce couple, positionnement qui aurait permis au sujet d'effectuer ce choix conjugal ? Nous abordons ici la problématique des formes d'action de la culture élaborée par Linton (1959). Il envisage deux voies d'influence de la culture. L'une résulte de comportements culturellement modelés, adressés directement au sujet. Dans le cas qui nous intéresse, le sujet aurait donc acquis ce positionnement antérieurement à son expérience conjugale. Cette perspective permet de considérer le rôle joué par l'environnement familial d'origine du sujet. Une seconde voie est l'observation de modèles de comportement et les expériences vécues par le sujet. Dans ce cas, ce serait l'expérience interculturelle conjugale actuelle qui jouerait un rôle dans le positionnement culturel du sujet et dans son anticipation.

Il est aussi envisageable que le sujet, en fonction de son expérience interculturelle familiale originelle ait adopté un positionnement culturel qui, associé à d'autres éléments, environnementaux, peut-être d'expériences interculturelles hors cadre familial, l'ait amené à effectuer ce choix conjugal, celui-ci le positionnant alors pleinement dans un processus d'interculturalisation à dimension prospective. Ce serait donc la métabolisation des deux types d'expériences interculturelles familiales et la signification singulière donnée par le sujet qui lui permettrait d'adopter ce positionnement culturel et de développer ce type d'anticipation.

Le résultat principal de cette étude est que le positionnement culturel du sujet est le processus psychique principal à l'œuvre dans la construction de l'anticipation.

Nous avons défini le positionnement culturel comme le rapport que le sujet entretient avec l'identité culturelle à laquelle il est référé dans un contexte donné.

La présumée absence d'un rôle joué par les MAD dans l'anticipation du contact culturel dans l'Union Européenne nous amène à envisager une articulation des MAD avec le positionnement culturel, voire même une absorption des MAD dans ce processus psychique. Considérant cette possibilité, nous redéfinissons le positionnement culturel selon un axe double présentant, d'une part, le rapport que le sujet entretient avec l'identité culturelle à laquelle il est référé et, d'autre part, le

rapport que le sujet entretient avec l'Autre différent, rapport s'exprimant à travers le MAD mobilisé dans ce contexte. Nous présentons en suivant les figures 5 et 6 qui permettent de visualiser la redéfinition du positionnement culturel.

Schéma 5 : L'axe double du positionnement culturel

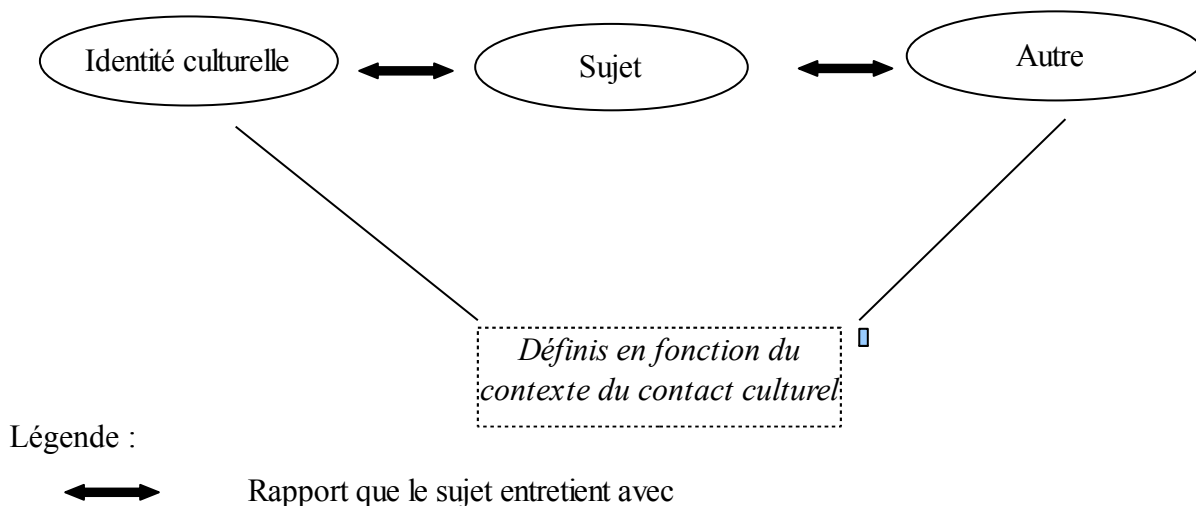
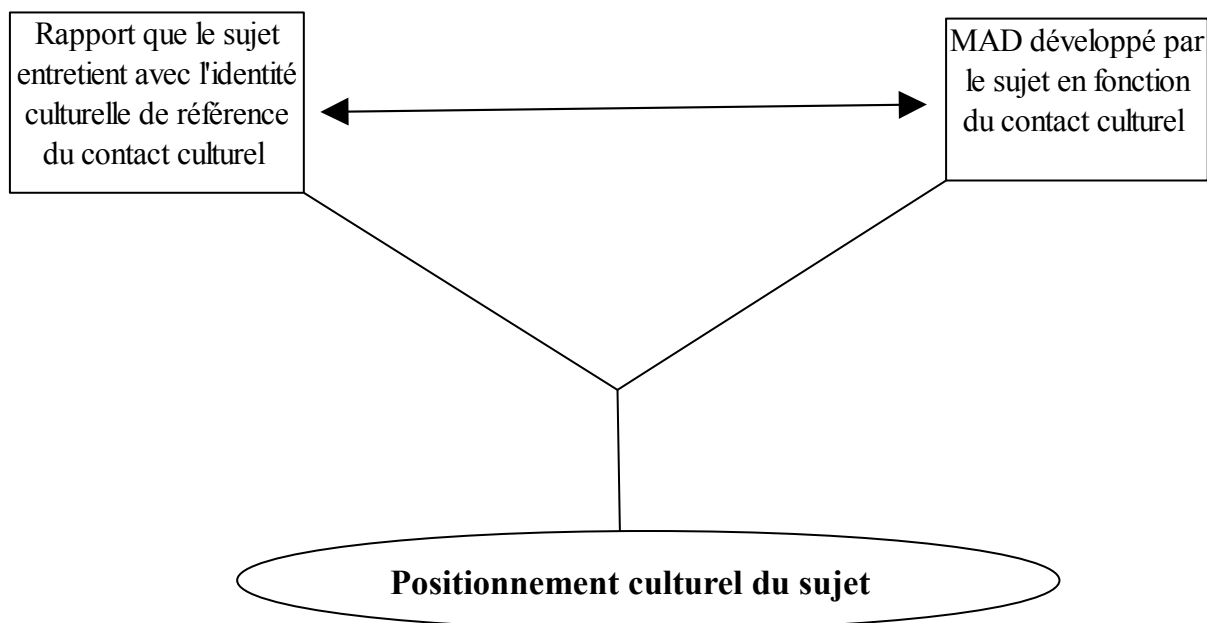


Schéma 6 : Redéfinition du positionnement culturel



Dans la figure 6 nous voyons que le positionnement culturel n'est pas la simple addition d'une part du « rapport que le sujet entretient avec l'identité culturelle de référence du contact culturel » et d'autre part du « MAD développé par le sujet en fonction du contact culturel » mais qu'il s'agit d'une dialectique entre ces deux éléments qui, en se métabolisant, définit le positionnement culturel du sujet en fonction du contact culturel. Par identité culturelle de référence nous entendons l'identité culturelle implicitement ou explicitement définie par le contexte du contact culturel.

Relions cette nouvelle définition du positionnement culturel avec nos autres résultats.

Premièrement, considérons l'orientation politique du sujet. Son lien avec le positionnement culturel peut s'envisager selon deux perspectives.

D'une part, l'orientation politique du sujet, en tant qu'indice de son choix d'idéologie politique, en tant qu'indicateur de sa conception du mode de relation devant être établi entre les membres d'une société, serait une composante structurelle du positionnement culturel. Ce fait psychique devrait alors se retrouver dans toute anticipation de contact culturel indépendamment du contexte. D'autre part, l'orientation politique du sujet est un élément conjoncturel du positionnement culturel, activé par l'objet même de l'anticipation, celle-ci ayant une forte dimension politique.

Nous penchons plutôt vers cette seconde conclusion. L'orientation politique du sujet semble un élément pertinent dans un contexte relatif à la société dont est issu le sujet et dans laquelle il a un rôle civique à jouer. Il nous semble moins pertinent, par exemple, dans un contexte d'expatriation.

Deuxièmement, revenons sur le rôle de l'expérience interculturelle conjugale du sujet.

Dans sa description des éléments à l'œuvre dans l'anticipation, Sutter (1983) évoque la place de ce qu'il appelle « les éléments rationnels » dans lesquels il inclut les souvenirs, les expériences comme « éléments d'identification dynamiques qui permettent au sujet de se situer ». De même, la construction du sujet s'effectue dans le rapport à l'Autre, aux autres, dans ses expériences interculturelles. Il nous semble envisageable d'élargir la variable « conjoint étranger » à celle d'« expérience interculturelle familiale » tout en ne considérant que la cellule familiale proche (père, mère, conjoint) passée et présente. Les liens familiaux, entretenus ou pas, sont ceux qui engagent le plus intimement le sujet sur la durée et qui participe entre autres éléments, à la désignation de sa place dans la société dont il est issue.

Ensuite, les liens « signification de l'identité culturelle »/« positionnement culturel »/« anticipation » donnent à cette variable une place particulière. Elle met l'accent sur le sens que le sujet donne à l'identité culturelle dans un contexte défini. Cette identité culturelle est donc

déterminée, à priori, par ce contexte du contact culturel mais l'appropriation par le sujet de cette prédéfinition élargit les possibilités d'interprétation de ce contact. La signification de l'identité culturelle donnée par le sujet s'articule alors avec le positionnement culturel en tant qu'élément sur lequel le sujet s'appuie pour étayer le rapport qu'il entretient, d'une part, avec cette identité et, d'autre part, le rapport qu'il entretient avec l'Autre différent défini dans ce contexte et par cette même signification. Cette variable circule dans l'ensemble du processus anticipatif et met en avant deux éléments : la nécessité de considérer le contexte dans lequel se déroule le contact culturel et la prégnance du processus d'interculturalisation dans la construction de l'anticipation d'un contact culturel.

La redéfinition du positionnement culturel peut aussi être une piste d'explication de l'absence de rôle joué par le positionnement idéologique du sujet. Nous avons défini celui-ci relativement à la définition des idéologies politiques, en tant que conception développée par le sujet à propos des relations entre membres d'une société. Les MAD sont envisagés comme des « grilles de lecture idéologisées ». Ils intègrent donc une dimension idéologique relative aux rapports entre individus. Le positionnement idéologique du sujet pourrait être ainsi implicitement mobilisé dans cette question du rapport à l'Autre différent.

Enfin, concernant l'anticipation en elle-même, Sutter (1983) explique que l'Autre est toujours présent dans l'anticipation. Nous nuancions cette idée. L'Autre n'apparaît pas dans le processus anticipatif en lui-même, il est conçu dans le positionnement culturel. Il est ensuite intégré dans la construction de l'anticipation du contact culturel et métabolisé avec les autres éléments.

Nous terminerons par une remarque concernant la place de l'espace géopolitique, vécu ou symbolique, dans cette étude. Cet élément apparaît à la fois indissociable de notre objet d'étude et en même temps un simple élément complémentaire à notre réflexion :

- indissociable en cela que la problématique temporelle et la problématique spatiale se recoupent notamment dans ce type de contexte. Le sujet est ici mis dans une position dynamique au regard de l'évolution du cadre géopolitique dans lequel il évolue. Cette évolution participe de la signification même de l'identité culturelle.
- élément complémentaire et non déterminant en cela que son apport ne correspond pas à des données principales pour notre étude.

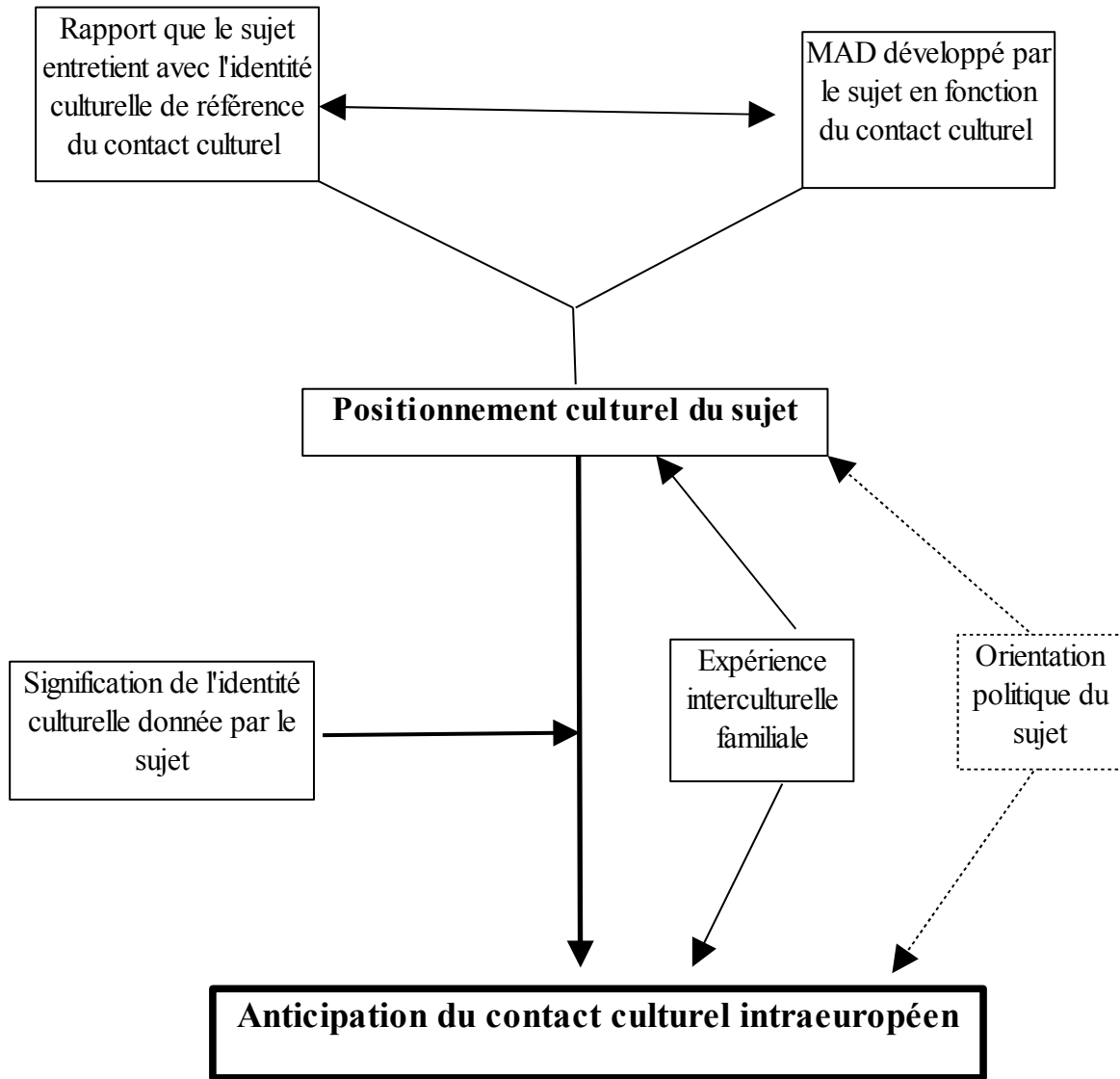
Nous voyons donc ici les limites d'une perspective culturaliste. En effet c'est le sujet, par la signification qu'il donne à l'identité culturelle déterminée par le contexte du contact culturel, par le rapport qu'il développe vis-à-vis de celle-ci et qui détermine à son tour le rapport entretenu avec un autre différent, qui s'approprie les éléments culturels et identitaires du contact culturel. Nous ne pouvons donc pas réduire l'analyse de l'anticipation d'un contact culturel à la simple mise en perspective de deux systèmes culturels sans prendre le risque d'oublier la place du sujet.

Ainsi que le montre la figure 7 (page suivante) , nous avons déterminé quatre éléments psychiques participant à la construction de l'anticipation du contact culturel intraeuropéen: le positionnement culturel, l'expérience interculturelle familiale, la signification de l'identité culturelle telle que déterminée par le sujet, l'orientation politique du sujet.

Nous établissons que la présence du positionnement culturel du sujet est un élément structurel de l'anticipation du contact culturel intra européen. Le positionnement culturel, comme nous l'avons redéfini dans la figure 6 est aussi fonction du contexte de contact culturel.

L'élément qui sert d'étayage au sens contextuel est la signification donnée par le sujet à l'identité culturelle de référence. Cet élément « teinte » l'ensemble du processus anticipatif et est présent quelque soit le contexte du contact culturel, il se définit relativement à celui-ci.

**Schéma 7 : Processus psychiques à l'œuvre
dans l'anticipation du contact culturel intraeuropéen**



Légende des liens :

- ▶ Lien entre un élément structurel et l'anticipation
- ▶ Sert d'étayage à l'ensemble du processus anticipatif
- ▶ Élément participant à la construction de l'anticipation du contact culturel
-▶ Liens établis relativement au contexte du contact culturel

Nous établissons que la présence du positionnement culturel du sujet est un élément structurel de l'anticipation du contact culturel intra européen. Le positionnement culturel, comme nous l'avons Le rôle de l'expérience interculturelle familiale est à préciser. Cette expérience participe à la fois du positionnement culturel et de la construction de l'anticipation, elle est un élément certainement structurel. Cependant, dans notre étude elle a été considérée comme variable intermédiaire relativement à l'origine culturelle du conjoint du sujet. Cet élément nécessite une évaluation plus précise qui permettra de déterminer à la fois sa nature, son contenu et sa place dans le processus anticipatif.

L'orientation politique du sujet apparaît comme un élément conjoncturel car relatif au contexte du contact culturel. Ce processus s'articule aux autres. Selon les caractéristiques du contact culturel il apparaîtra ou pas. Nous saisissons grâce à ce résultat l'importance des caractéristiques du contact culturel. En effet nous comprenons ici qu'outre des éléments structurels, l'anticipation se construit grâce à des éléments conjoncturels liés au contact culturel en lui-même.

Nous considérons que ce qui permet principalement de faire varier l'anticipation du contact culturel dans l'Union Européenne c'est le positionnement culturel du sujet.

Nous concluons donc que l'anticipation par le sujet du contact culturel dans l'Union Européenne se construit principalement en fonction du positionnement culturel du sujet défini selon un axe double du rapport à l'identité culturelle versus le MAD et relativement à la signification contextualisée que le sujet donne à l'identité culturelle, de son expérience interculturelle familiale, processus auxquels s'articule l'orientation politique du sujet, élément spécifique au contexte du contact culturel.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdallah-Preteceille, M. (1990). Pédagogie interculturelle : bilan et perspectives. In Clanet, C. (Ed). *L'interculturel en éducation et en sciences humaines* (p.25-32). Toulouse : PUM.

Ansart, P. (1974). *Les idéologies politiques*. Paris : PUF.

Alleau, R. (1996). *La Science des symboles, contribution à l'étude des principes et des méthodes de la symbolique générale*. Paris : Payot .

Althusser, L. (1974). *Eléments d'auto-critique [(suivi de) Sur l'évolution du jeune Marx]*. Paris : Hachette.

Baechler, J. (1976). *Qu'est-ce que l'idéologie ?*. Paris : Gallimard.

Baudrillard, J., Guillaume, M. (1994). *Figures de l'altérité*. Paris : Descartes et cie.

Beauvois, J.-L., Jouve, R. (1981). *Soumission et idéologies, psychosociologie de la rationalisation*. Paris : PUF.

Belorgey, J.M. (1987). Le droit de la nationalité : évolution historique et enjeux. In S. Laacher, *Questions de nationalité : histoire et enjeux d'un code*. (p.61-78). Paris : L'Harmattan.

Berta, M. (1983). *Prospective symbolique en psychothérapie : l'épreuve d'anticipation clinique et expérimentale*. Paris : ESF.

Berta, M. (1999). *L'épreuve d'anticipation, test de l'imaginaire personnel*. Ramonville Saint-Agne : ERES.

Birh, A. (2000). *Le Crépuscule des Etats nations : transnationalisations et crispations nationalistes*. Lausanne : Page Deux.

Boudon, R. (1986). *L'idéologie, l'origine des idées reçues*. Paris : Fayard.

Brechon, P. (dir.) (1994). *Le discours politique, évolution des idées partisans*. Paris : La Documentation Française.

Brubaker, R. (1993). De l'immigré au citoyen. *Actes de la Recherches en Sciences Sociales, vol.99*. Récupéré du site : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335_5322_1993_num_99_1_3058

Cabanis, A., Cabanis D. (1989). *Introduction à l'histoire des idées politiques*. Paris : Publisud.

Camilleri, C., Kastarsztein, J., Lipiansky, E-M. (2002). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF, 4è édition.

Camus, J-Y. (1998). *L'extrême droite aujourd'hui*. Toulouse: Milan.

Canivez, P. (1995). *Eduquer le citoyen ?*. Paris : Hatier.

Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens, centre universitaire de

recherches administratives et politiques de Picardie (1994). *L'identité politique : [2è séminaire de formation doctorale, Amiens, 1992 – 1993 – organisé par le]*. Paris : PUF.

Chabrol, H., Callahan, S. (2005). *Mécanismes de défense et coping*. Paris : Dunod.

Châtelet, F., Pisier-Kouchner, E. (1983). *Les conceptions politiques du XXè siècle : histoire de la pensée politique*. Paris : PUF.

Cheleb, M. (1997). *La formation de l'identité politique*. Paris : Payot.

Chevallier, J. (1994). Présentation. L'identité communautaire. In Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens, centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (1994). *L'identité politique : [2è séminaire de formation doctorale, Amiens, 1992 – 1993 – organisé par le]*. Paris : PUF. Christophe-Tchakaloff, M.-F. (1994). L'identité communautaire. In Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens, centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (1994). *L'identité politique : [2è séminaire de formation doctorale, Amiens, 1992 – 1993 – organisé par le]* (p.441-444). Paris : PUF.

Citron, S. (1998). Le mythe de la nation française. In Ruano-Borbalan, J-Cl. *L'identité, l'individu, le groupe, la société*. (pp.313 – 318). Bron : Eds Sciences Humaines.

Clanet, Cl. (1990). *L'interculturel : introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*. Toulouse : PUM.

Constant, F. (2000). *Le multiculturalisme*. Paris : Flammarion.

Deconchy, P. (1989). *Psychologie sociale, croyances et idéologies*. Paris : Méridiens Klincksieck.

Denoux, P. (1992). *Les Modes d'Appréhension de la Différence*. Thèse d'habilitation. Toulouse : Université Toulouse Le Mirail.

Denoux, P. (1994). Pour une nouvelle définition de l'interculturalisation. Dans J. Blomart et B. Krewer (Eds.). *Perspectives de l'interculturel, [actes]- [4è congrès de l'Association pour la recherche interculturelle, associé au 11è congrès de l'international association for cross-cultural psychology, Liège, juillet 1992]* (pp. 67-81) . Paris : L'Harmattan.

Denoux, P. (2004). Les modes d'appréhension de la différence culturelle chez les enseignants européens. *Carrefours de l'Education, 2004/2, n°18* (pp.194-208). Récupéré du site http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=CDLE&ID_NUMPUBLIE=CDLE_018&ID_ARTICLE=CDLE_018_0194.

Documentation Française (2005, mis en ligne en septembre). *L'Europe et la Turquie*. Récupéré du site en juillet 2009 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-turquie/index.shtml>

Documentation Française (2007, mis à jour en avril). *Elargissement de l'Union Européenne*. Récupéré du site en juillet 2009 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/elargissement-union-europeenne/index.shtml>

Documentation Française (2008, clos en décembre). *La présidence française de l'Union Européenne 2008*. Récupéré du site en février 2010 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/presidence-francaise-union-europeenne-2008/index.shtml>

Documentation Française (2009, clos en juin). *Etre citoyen européen en 2009*. Récupéré du site en juillet 2009 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/citoyen-europeen - 2009/inde>

Guénéchault, F. (2010). *L'anticipation du contact culturel intraeuropéen*

x.shtml

Documentation Française (2009, clos en décembre). *Le traité de Lisbonne : un nouveau cadre pour l'Union Européenne*. Récupéré du site en février 2010 <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/traite-lisbonne/index.shtml>

Documentation Française (2009, entretien réalisé en mai). *Questions à Sophie Duchesne* Récupéré du site : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/citoyen-europeen-2009/sophie-duchesne.shtml>

Dorna, A. (1998). *Fondements de la psychologie politique*. Paris : PUF.

Dorna, A. (2006). Citoyenneté : l'enjeu démocratique. *Les cahiers de psychologie politique*, n°9. Récupéré du site : <http://a.dorna.free.fr/CadresIntro.htm>

Dubois, Cl.-G. (1991). *L'imaginaire de la nation (1792 – 1992) : colloque européen de Bordeaux, [Maison de l'Europe, 2 – 4 mars 1989, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 10 mars 1989]*. Talence : Presses Universitaires de Bordeaux.

Dubois Fresney, L. (2006). *Atlas des français aujourd'hui : modes de vie et valeurs*. Paris : Ed.Autrement.

Dupoirier, E., Schajer, H.D. (1994). L'identité régionale. In Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens, centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (1994). *L'identité politique : [2è séminaire de formation doctorale, Amiens, 1992 – 1993 – organisé par le]*(p.330-344) .Paris : PUF.

Duranton-Cabrol, A.M. (1991). *L'Europe de l'extrême droite de 1945 à nos jours*. Bruxelles : Eds Complexe.

Erikson, E. H. (1968). *Adolescence et crise : La quête de l'identité*. Saint-Amand : Flammarion.

Fraisse, P., Orsini, F. (1955). Etude des conduites temporelles, chapitre 1, L'attente. *L'année de la psychologie*, vol.55, n°1, 27-39. Récupéré de : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/psy_0003-5033_1955_num_55_1_8761

Freud, A. (2001). *Le Moi et les mécanismes de défense* (A. Berman trad.).Paris :PUF, 1978.

Front National (n.d.). *Programme du Front National pour les élections législatives de 2002*. Récupéré du site en avril 2004 : http://www.programmepolitique.free.fr/fn_2002.html

Front National (n.d.). *Programme du Front National pour les élections européennes de juin 2009 : Pour une Europe des nations et des coopérations*. Récupéré du site en juin 2009 : <http://www.fn2009.fr>

Gabilliet, Ph. (1999). *Savoir anticiper les outils pour maîtriser son futur*. Issy-Les-Moulineaux : ESF.

Garson, J-P, Thoreau, C. (1999). Typologie des migrations et analyse de l'intégration. Dans Dewitte, Ph. (dir.) *Immigration et intégration : l'état des savoirs*. (p.15-31). Paris : La Découverte.

Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés (GISTI) (2006). *Le Guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France*. Paris : Eds La Découverte, nouvelle édition à jour de la réforme du CESEDA.

Guerraoui, Z. (1999). *(Re)structuration de la personne en situation interculturelle*. Notes de cours Maîtrise psychologie interculturelle. Toulouse : Université Toulouse le Mirail.

Gorz, A. (1991). *Capitalisme, socialisme, écologie : désorientations, orientations*. Paris: Galilée.

Guénéchault, F. (2010). *L'anticipation du contact culturel intraeuropéen*

323

- Ibanez, T. (1999). Idéologie et relations intergroupes. In Bourhis, R.Y., Leyens, J.P., *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. (pp.321 - 346). Belgique : Mardaya-Spirmont.
- Janet, P. (2001). *L'évolution de la mémoire et la notion de temps. Compte-rendu intégral des conférences faites en 1928 au Collège de France d'après les notes sténographiques. Collège de France, Chaire de psychologie expérimentale et comparée. Tome III : L'organisation du temps. (p.419-464).* Paris : Chahine, 1928. Edition électronique de J.-M. Tremblay. Récupéré de : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.jap.evol>
- Janet, P. (2006). *L'évolution de la mémoire et la notion de temps : leçons au Collège de France, 1927-1928*. Paris : L'Harmattan. Récupéré de : <http://books.google.fr/books?id=uOd9m6imkCMC&lpg=PA1&ots=WBA-2czAaM&dq=janet%20%20temps&pg=PA1#v=onepage&q&f=false>
- Kaes, R. (1980). *L'idéologie, études psychanalytiques, mentalités de l'idéal et esprit du corps*. Paris : Dunod.
- Kristeva, J. (1991). *Etrangers à nous-mêmes*. Paris : Gallimard.
- Laacher, S. (1987). *Questions de nationalité : histoire et enjeux d'un code*. Paris : L'Harmattan.
- Lamy, P. (1993). Perspectives de la Communauté Européenne. *Le Banquet*, 1993/1, n°2. Récupéré en avril 2004 de : http://www.revue-lebanquet.com/reposoir/doc/a_0000029.html
- Lantz, P. (1996). *L'investissement symbolique*. Paris : PUF.
- Ladmiral, J.-R., Lipiansky, E.M. (1989). *La communication interculturelle*. Paris : Armand Colin.
- Lagarde, P. (2004). La nationalité française . *Supplément de la revue ASH*, n°2351, p. 11.
- Larousse (Eds) (2010). Socialisme . *Encyclopedie Larousse*. Récupéré en mai 2010 de : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/socialisme/92317#429487>
- L'Ecuyer, R. (1978). *Le Concept de Soi*. Paris: PUF.
- Lemieux, P. (1987). *La souveraineté de l'individu : essai sur les fondements et les conséquences du nouveau libéralisme*. Paris : PUF.
- Les européens, d'Hérodote à Erasmus*. (2008). Collections de l'Histoire, 41, 94-96. Paris : Sophia Publications.
- Le Pen et les droites extrêmes en Occident : malaise dans la civilisation* (2002). *Courrier International*, 599, 15-29. Paris : Courrier International.
- Linton, R. (1993). *Le fondement culturel de la personnalité* (A. Lyotard trad.). Paris : Dunod, 1959.
- Marx, K., Engels, F. (1982). *L'idéologie allemande, précédé de thèses sur Feuerbach* (H. Auger, G. Badia, J. Baudrillard trad.). Paris : Eds Sociales.
- Mathieu, J-L. (2006). *L'Union Européenne*. Paris : PUF.
- Millon-Delsol, Ch.(1991). *Les idées politiques au XXè siècle*. Paris : PUF.
- Ministère de l'Intérieur (2010). Résultats des élections régionales du 14 et du 21 mars 2010. Récupéré en mai 2010 de : <http://www.interieur.gouv.fr/sections/a-votre-service/resultats-elections/RG2010/>
- Minkowski, E. (2005). *Le Temps vécu, études phénoménologiques et psychopathologiques*. Paris : PUF, 1933.
- Morin, E. (1999). *Penser l'Europe*. Paris : Gallimard.

Noiriel, G. (1994). L'identité nationale dans l'historiographie française, note sur un problème. In Centre de relations internationales et de sciences politiques d'Amiens, centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (1994). *L'identité politique : [2è séminaire de formation doctorale, Amiens, 1992 – 1993 – organisé par le]*(p.294-305) .Paris : PUF.

Oblet, Th. (1998). La portée symbolique du droit de vote des étrangers aux élections locales . *Hommes et Migrations* « *Vers une politique migratoire européenne* », n°1216, p.108.

Orfali, B.(1990). *L'adhésion au Front National : de la minorité active au mouvement social*. Paris : Ed. Kimé.

Parodi, J.-L., Mény, Y. (1991). *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris: PNFSP.

Parti Socialiste (n.d.). *Programme des élections européennes 2004*. Récupéré en mai 2005 du site: <http://www.europesocialiste.org>

Parti Socialiste (n.d.). *La déclaration de principes du Parti Socialiste* .Récupéré en mai 2005 de : <http://www.parti-socialiste.fr/le-ps/la-declaration-de-principes>

Parti Socialiste (n.d) *Programme des élections européennes du PS : Changer l'Europe* Récupéré en juin 2009 du site : <http://www.changerl'europe.fr>

Poliakov, L. (1987). *Le mythe aryen : essai sur les sources du racisme et des nationalismes*. Bruxelles : Ed.Complexe, nouvelle édition.

Poirier, J. (2002). Des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes, une genèse du concept identitaire. In Rosse, P., Midol, N., Triki, F. (dir.) *Unité-diversité, les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation* (p.44-66). Paris : L'Harmattan.

Poulantzas, N. (1981). *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*. Paris : PUF, 2è édition.

PreLOT, M., Lescuyer, G. (1992). *Histoire des idées politiques*. Paris : Dalloz, 11è édition. Ranelpi (Collectif) (2000, revu en 2008). *Statut-Cadre du peuple Rrom en Union Européenne* Récupéré en mai 2009 de : <http://www.rroma-europa.eu/>

Roth, F. (2005). *L'invention de l'Europe : de l'Europe de Jean Monnet à l'Union Européenne*. Paris : Armand Colin.

Rouquette, M.- L. (1988). *La psychologie politique*. Paris : PUF.

Sayad, A. (1991). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles : De Boeck Université.

Sayad, A.(1993, septembre). Naturels et naturalisés . *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol.99, (pp.26-35) . Récupéré du site :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1993_num_99_1_3059

Sayad, A. (1999, septembre). Immigration et "pensée d'état" . *Actes de la Recherche en sciences sociales*, vol. 129 (pp.5-14) Récupéré du site :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/articl e/arss_0335-5322_1999_num_129_1_3299

Segall, M.H., Dasen, P.H., Berry, J.W. (1990). *Human behavior in global perspective : an introduction to cross-cultural psychology*. New-York : Pergamon Press.

Sutter, J. (1983). *L'anticipation, psychologie et psychopathologie*. Paris : PUF.

Tajfel, H. (Ed) (1978). *Differentiation between social groups : Studies in the social psychology of intergroup relations*. London : Academic Press.

Tap, P. (1986). *Identité individuelle et personnalisation*. Toulouse : Privat.

Tenzer, N. (1993). L'Etat contre la société? . *Le Banquet*, 1993/1, n°2. Récupéré en novembre 2002 de : http://www.revue-lebanquet.com/reposoir/docs/a_0000031.html

Touati, A. (2002). Dynamiques identitaires et nation. In Rosse, P., Midol, N., Triki, F.(dir.), *Unité et diversité : les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, (pp.161-168) Paris : L'Harmattan.

Toute l'Europe (2008, mis à jour le 30 mars). *L'Espace Schengen*. Récupéré en août 2009 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/citoyennete-justice/schengen/presentation/l-espace-schengen.html>

Toute l'Europe (2008, mis à jour le 25 août). *Symboliques de l'Euro* Récupéré en août 2009 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/economie/euro/presentation/symboliques-de-l-euro.html>

Toute l'Europe (2008, mis à jour le 27 août). *Le traité de Nice-2001* Récupéré en août 2009 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/organisation/droit-communautaire/les-traites/presentation/le-traite-de-nice-2001.html>

Toute l'Europe (2009, mis à jour en juillet). *La Turquie et l'Union Européenne, 50 ans de négociations*. Récupéré en août 2009 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/construction-europeenne/elargissement/presentation/la-turquie-50ans-de-negociations.html>

Toute l'Europe (2009, mis à jour le 14 septembre). *Les pays membres de la zone Euro* . Récupéré en octobre 2009 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/economie/euro/presentation/les-pays-membres-de-la-zone-euro.html>

Toute l'Europe (2009, article du 20 novembre). *Van Rompuy et Ashton : les nouveaux visages de l'Union* .Récupéré en février 2010 de: <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/construction-europeenne/reforme-des-traites-et-des-institutions/actualite/actualites-vue-detaillee/afficher/fiche/4069/t/44233/from/2252/breve/rompuy-et-ashton-les-nouveaux-visages-de-lunion.html?cHash=43a2eeb116>

Toute l'Europe (2009, article du 31 décembre). *Retour sur 2009, l'année européenne de la nouveauté!* . Récupéré en janvier 2010 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/construction-europeenne/reforme-des-traites-et-des-institutions/actualite/actualites-vue-detaillee/afficher/fiche/4101/t/44233/from/2252/breve/retour-sur-2009-une-annee-forte-en-evenemnts-europeens.html?cHash=dbb0c6655f>

Toute l'Europe (2010, mis à jour le 29 juillet). *Les élargissements*. Récupéré en octobre 2009 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/histoire/dates-cles/leselargissements.html>

Toute l'Europe (2010, mis à jour le 26 juillet). *Pays candidats et pays potentiels : informations générales* .Récupéré en août 2009 de <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/construction-europeenne/elargissement/presentation/pays-candidats-et-candidats-potentiels-informations-generales.html>

Toute l'Europe (2010). *Un nouveau traité pour l'Union Européenne* Récupéré en février 2010 de : <http://www.touteleurope.eu/fr/action/construction-europeenne/reforme-des-traites-et-des-institutions/presentation/traite-de-lisbonne-presentation.html#c1121168>

Union Pour la Majorité Présidentielle (n.d.). *Projet pour les élections présidentielles 2002 : 25 engagements pour la France avec Jacques Chirac* Récupéré en avril 2004 de : <http://www.u-m-p.org/html/projet.html>

Union Pour la Majorité Présidentielle (2009). *Elections européennes-7 juin 2009 : Quand l'Europe veut, l'Europe peut* Récupéré en juillet 2009 de : <http://www.ump2009.eu>

Vinsonneau, G. (1997) *Culture et comportement*. Paris : Armand Colin.

Weil, P.(1997). *Des conditions d'application du principe du droit du sol pour l'attribution de la*

nationalité française; pour une politique d'immigration juste et efficace : rapports au Premier Ministre, Mission d'étude des législations de la nationalité et de l'immigration. Paris : La Documentation Française.

Zarifian, Ph. (2001). *Temps et Modernité : le temps comme enjeu du monde moderne.* Paris : L'Harmattan.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- Ansart, P., Birnbaum, P., Barret Kriegel, B. (1983). *Analyse de l'idéologie*. Paris : Galilée.
- Baugnet, L. (dir.) *Constructions identitaires et dynamiques politiques*. Bruxelles: Presses Interuniversitaires Européennes.
- Bernstein, S. (1999). *Les cultures politiques en France*. Paris : Seuil.
- Berry, J.W., Dasen, P., Saraswathi, T.S. (1997). *Handbook of cross-cultural psychology, social behavior and applications, vol.3*. Boston : Allyn and Bacon.
- Camilleri, C., Cohen-Emerique, M., (1989). *Chocs de cultures, concepts et pratiques de l'interculturel*. Paris : L'Harmattan.
- Candar, G. (1996). *Le socialisme*. Toulouse : Milan.
- Crépon, M. (2006). *Altérités de l'Europe*. Paris : Galilée.
- Denoux, P. (1985). La rencontre interculturelle : de la téléonomie historique à la téléotopie culturelle. Dans Clanet, C. (Ed). *L'interculturel en éducation et en sciences humaines* (p.33-47). Toulouse : PUM.
- Denoux, P. (2003). Universalisme, culturalisme et interculturalité : Contributions de la psychologie interculturelle. In M. Wieviorka, F. Dubet et P. Denoux (Eds.). *L'identité culturelle et le politique* (pp. 157-185). Toulouse : GREP.
- Dollat, P. (2009). Qui est étranger dans l'Union Européenne? La citoyenneté européenne et les frontières de l'Union. *Hommes et Migrations « France-Allemagne, politique d'immigration et identités nationales », n°1277, 108 - 111*
- Elster, J. (1990). *Psychologie politique (Veyne, Zinoniev, Tocqueville)*. Paris : Ed. de Minuit.
- Hess, R., Wulf, C. (1999). *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris: Anthropos.
- Insel, A. (1998). Pourquoi la candidature turque n'est pas acceptée par l'Union. *Hommes et Migrations « Vers une politique migratoire européenne » n°1216, p.70*.
- Lazar, M. (1996). *La Gauche en Europe depuis 1945 : invariants et mutations du socialisme européen*. Paris : PUF.
- Manent, P. (2001). *Les libéraux*. Paris : Gallimard.
- Moscovici, P. (2003). *Un an après*. Paris : Grasset & Fasquette.
- Petard, J.-P. (2007). *Psychologie sociale*. Rosny : Breal.
- Platone, F. (2003). *Les partis politiques en France*. Toulouse : Milan.
- Rosse, P., Midol, N., Triki, F. (dir.) (2002). *Unité et diversité : les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*. Paris : L'Harmattan.
- Reuchlin, M. (1976). *Précis de statistique*. Paris : PUF
- Sayad, A. (1999, septembre). Immigration et "pensée d'état" . *Actes de la Recherche en sciences sociales, vol. 129* (pp.5-14) Récupéré du site :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1999_num_129_1_3299
- Weber, H. (2003). *Le bel avenir de la gauche*, Paris : Ed du Seuil.
- Guénéchault, F. (2010). *L'anticipation du contact culturel intraeuropéen*

Index des concepts et des notions

Acculturation.....	80, 84
Anticipation..1, 13, 14, 42, 53, 90, 95, 97, 99, 103, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 115, 120, 141, 152, 157, 161, 162, 167, 170, 171, 175, 176, 177, 178, 183, 185, 186, 188, 191, 195, 197, 198, 203, 204, 215, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 258, 261, 262, 266, 267, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 320	
Autre.9, 11, 12, 13, 19, 23, 36, 37, 38, 48, 95, 116, 117, 118, 120, 121, 141, 142, 151, 157, 162, 168, 170, 281, 307, 314, 316, 317	
Avenir....12, 13, 19, 59, 90, 95, 99, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 110, 112, 129, 130, 175, 242, 288	
Citoyen, citoyens...9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 31, 32, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 47, 48, 49, 52, 59, 61, 69, 70, 71, 75, 87, 89, 90, 95, 111, 121, 137, 141, 150, 151, 152, 153, 162, 168, 169, 170, 176, 177, 192, 194, 236, 237, 239, 247, 248, 255, 257, 305, 309, 311, 313	
Citoyenneté..12, 25, 27, 39, 40, 60, 61, 69, 70, 90, 152, 166, 168, 169, 237, 249, 288, 305, 306, 312, 320	
Conduites temporelles.....	101, 102
Contact culturel.....13, 14, 95, 117, 119, 120, 141, 157, 175, 190, 193, 195, 196, 197, 213, 227, 271, 282, 288, 306, 307, 314, 316, 317, 318, 320	
Culture.....11, 23, 27, 36, 38, 39, 40, 57, 58, 59, 60, 75, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 103, 111, 116, 117, 118, 119, 120, 144, 145, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 165, 168, 169, 176, 177, 189, 194, 195, 246, 248, 281, 282, 288, 310, 313, 314	
Devenir.....10, 11, 13, 14, 42, 75, 95, 99, 100, 101, 103, 105, 111, 145, 152, 153, 170, 175, 247, 248	
Enculturation.....	79, 80
Etranger....12, 14, 19, 23, 30, 36, 37, 38, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 115, 117, 120, 121, 125, 141, 157, 186, 190, 191, 196, 197, 211, 212, 213, 217, 224, 225, 229, 230, 235, 236, 237, 245, 246, 251, 252, 261, 262, 266, 306, 310, 313, 316	
Identité.....11, 14, 33, 34, 35, 41, 42, 49, 55, 57, 58, 59, 67, 70, 83, 95, 105, 117, 120, 129, 133, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 157, 165, 168, 169, 176, 186, 188, 194, 239, 242, 243, 248, 252, 253, 255, 266, 286, 288, 295, 296, 297, 301, 309, 311, 312, 313, 317	
culturelle...11, 14, 35, 36, 70, 75, 95, 141, 144, 145, 152, 153, 170, 171, 176, 177, 189, 194, 212, 226, 229, 230, 231, 235, 239, 242, 247, 248, 251, 252, 253, 255, 257, 266, 281, 306, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318	
européenne.....	39, 47, 148, 152, 165, 168, 288
interculturelle.....	83, 144, 146
locale.....	151
nationale12, 33, 57, 62, 70, 148, 149, 150, 151, 152, 165, 177, 189, 194, 247, 248, 253, 254, 255, 256, 266, 312	
personnelle.....	55, 141, 142
politique.....	69, 141, 148, 149, 310, 311
régionale.....	151, 194, 247, 248, 253, 254, 266
sociale.....	141, 142, 143, 144, 145
Idéologie.....11, 12, 14, 19, 21, 23, 33, 38, 47, 49, 51, 55, 56, 95, 104, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 150, 151, 157, 161, 164, 237, 306, 309	
libérale.....	50
nationaliste.....	131, 165

politique.....	14, 125, 129, 132, 133, 137, 161, 306, 311, 316, 317
politiques.....	162
socialiste.....	131
Interculturation.....	75, 83, 84, 85, 116, 118, 119, 175, 177, 184, 246, 281, 282, 306, 313, 314, 317
Libéralisme.....	51, 52, 53, 54, 58, 132, 237
Mode d'Appréhension de la Différence.....	157
Modes d'Appréhension de la Différence..	13, 14, 83, 95, 113, 115, 116, 120, 147, 157, 175, 176, 205, 219, 206, 235, 271, 305, 308
Multiculturalisme.....	35, 42, 141
Nation, nations.....	11, 12, 19, 23, 24, 33, 34, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 49, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 64, 65, 69, 70, 71, 90, 126, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 163, 166, 170, 177, 186, 191, 192, 239, 248, 255, 266, 312
Nationalisme.....	12, 37, 51, 55, 57, 58, 59, 70, 89, 118, 132, 151, 237
Nationalité.....	19, 38, 40, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 89, 90, 141, 150, 167, 184, 186, 189, 190, 191, 196, 204, 237, 306, 307, 312, 313
Naturalisation.....	60, 61, 63, 64, 69, 70, 209, 223
Positionnement culturel.....	95, 152, 153, 157, 175, 177, 184, 186, 188, 189, 192, 197, 199, 200, 206, 216, 219, 220, 229, 230, 231, 232, 235, 238, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 266, 267, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 320
Positionnement idéologique.....	95, 137, 157, 161, 162, 166, 175, 176, 177, 183, 185, 186, 188, 189, 192, 195, 197, 199, 205, 215, 219, 220, 235, 237, 238, 271, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 305, 307, 309, 310, 317
Socialisme.....	51, 54, 55, 56, 57, 58, 132, 164, 237, 255
Stratégies identitaires.....	83, 85, 120, 144, 145, 146, 148
Téléonomie Historique.....	115, 116, 117, 176, 177
Téléotopie Culturelle.....	115, 118, 119, 176, 177
Temporalités.....	103, 104, 110
Temps.....	3, 95, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 108, 111, 142, 146, 150, 153

Index des auteurs

Abdallah-Pretceille.....	83
Alleau.....	170, 313
Althusser.....	95,125,127, 130
Ansart.....	125, 127, 129, 130, 131, 133, 306, 309
Baechler.....	59, 125, 129, 132
Bauer.....	33, 41
Beauvois.....	125, 134, 135, 137
Belorgey.....	61
Berta.....	95, 110, 314
Billig.....	135, 137
Birh.....	57
Boudon.....	95, 125, 128
Brechon.....	129
Brubaker.....	312, 313
Cabanis.....	51
Camilleri.....	145, 146
Camus.....	134
Canivez.....	61, 69
Cazes.....	103,104
Châtelet.....	127, 161
Cheleb.....	148, 149, 310
Chevallier.....	148
Christophe-Tchakaloff.....	152
Citron.....	60
Clanet.....	80, 81, 84
Constant.....	35
Deconchy.....	125, 136, 137
Deloye.....	150
Denoux.....	85, 95, 115, 116, 117, 118,119, 120, 146, 147, 308
Dorna.....	89, 90, 153
Dubois.....	33
Dubois Fresney.....	45
Duchesne.....	39, 40
Dupoirier.....	151
Durantou-Cabrol.....	12, 58, 59
Elias.....	99, 100, 111
Erikson.....	142
Fraisse.....	99, 102
Gabilliet.....	103, 104
Garson.....	65
Geertz.....	128
Gorz.....	55
Guerraoui.....	141
Guillaume.....	141
Ibanez.....	125
Janet.....	101,102

Joule.....	134
Kaes.....	125, 133, 134, 137
Kelman.....	70, 151
Kristeva.....	36, 37, 38
Laacher.....	61
Lagarde.....	61, 62
Lamy.....	34
Lantz.....	171
L'écuyer.....	241, 242
Lemieux.....	53
Linton.....	315
Lipiansky.....	59, 150, 246
Mathieu.....	27, 28
Marx.....	52, 54, 95, 125, 126, 127, 128, 130
Meny.....	44
Mercure.....	103, 104
Millon-Delsol.....	33
Minkowski.....	100, 101, 103, 106, 108, 109, 111, 314
Morin.....	23, 33, 36, 37, 38, 39, 41
Noiriel.....	149
Oblet.....	69
Orfali.....	131
Orsini.....	102
Parodi.....	129
Piaget.....	149
Piron.....	54
Poliakov.....	37
Poirier.....	144, 145
Poulantzas.....	55, 56
Ranelpi (collectif).....	152
Roth.....	3
Redfield.....	80
Rouquette.....	90
Rosavallon.....	33
Sayad.....	61, 65, 70
Schonfeld.....	49
Segall.....	79
Sutter.....	95, 107, 108, 109, 110, 161, 170, 316, 317
Tajfel.....	143
Tap.....	142, 143
Tenzer.....	33
Thoreau.....	65
Touati.....	145
Vaillant.....	107
Vinsonneau.....	99
Zarifian.....	103, 105, 111

Index des noms propres

Acte Unique Européen.....	25
Adorno.....	89, 136
Amsterdam (traité d').....	26, 30, 68
Aron.....	52, 53
Ashton.....	31
Bonnet (loi).....	67
Cantril.....	131
Charte des Droits Fondamentaux.....	27, 31, 40
Chevènement (loi).....	67
Chirac.....	9, 49, 50, 62, 163
Claparède.....	149
Code de la Nationalité.....	14, 19, 45, 59, 60, 61, 62, 67, 125, 141, 306
Commission Européenne.....	26, 31, 46
Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.....	10, 24
Communauté Européenne de Défense.....	24
Communauté Européenne de l'Énergie Atomique.....	25
Communauté Économique Européenne.....	25
Communauté Européenne de Défense.....	24
Conseil de l'Europe.....	25, 32, 46
Constant, B.....	52
Constitution Européenne.....	31, 41
Convention Européenne.....	27
Convention Européenne des Droits de l'Homme.....	31
Darwin.....	58
Debré (loi).....	67
Déclaration de Laeken.....	27, 40
De Gaulle.....	25
De Tracy.....	125
Durkheim.....	79, 81
Engels.....	54, 125
Europe 3, 12, 13, 14, 17, 19, 21, 23, 24, 27, 28, 33, 34, 35, 36, 37, 41, 42, 45, 46, 48, 55, 81, 82, 157, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 170, 176, 256, 257, 258, 307, 309, 321	
Fouillée.....	150
France 9, 14, 17, 19, 24, 30, 34, 43, 45, 46, 48, 49, 60, 64, 65, 67, 68, 82, 83, 164, 165, 245, 305, 310	
Freud, S.....	133, 134
Fromm.....	89
Front National.....	9, 33, 47, 59, 131, 165, 305
Geertz.....	118
Giscard d'Estaing.....	27, 36, 50
Gobineau.....	58
Guesde.....	50
Hortefeux (loi).....	68
Jaurès.....	50
Jospin.....	50

Joxe (loi).....	65
Keynes	53
La Haye.....	23, 24
Le Pen.....	9, 11, 33, 48, 59
Lisbonne (traité de).....	31, 40, 46, 47
Locke.....	51
Maastricht (traité de).....	25, 27, 32, 39, 163
Maurras	58
Mauss.....	79
Megret.....	51
Michelet.....	149
Mitterrand.....	50
Morgan.....	79, 81
Moscovici, S.....	131, 134
Nice (traité de).....	26
Parlement européen.....	26, 31
Parti Communiste.....	50, 254
Parti Socialiste.....	46, 50, 254, 305
Pasqua (loi).....	62, 67
Piaget.....	149
Politique Agricole Commune.....	25
Protocole d'Ankara.....	29
Renan.....	149
Rocard.....	50
Rome (traité de).....	25, 27
Sarkozy, loi Sarkozy.....	60, 66, 67, 68
Schengen.....	9, 26, 30
Schuman.....	24
Stirner	52
Système Monétaire Européen.....	26
Tampere.....	31
Tocqueville.	52, 53
Touraine.....	131
Traité sur l'UE.....	31
Turquie.....	29, 170, 190
Tylor.....	79
Union Économique et Monétaire.....	26
Union Européenne.....	9, 12, 13, 14, 23, 25, 26, 27, 28, 30, 35, 36, 39, 40, 42, 46, 95, 111, 152, 163, 164, 166, 168, 192, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 237, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 263, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 306, 307
Union pour la Démocratie Française.....	49
Union pour la Majorité Présidentielle.....	9, 46, 49, 305
Van Rompuy.....	32
Villepin (loi).....	68
Weil.....	62
Zone Euro.....	9, 26, 27, 28, 47

Index des tableaux, des histogrammes et des schémas

Tableau n°1 : Analyses thématiques des entretiens de recherche.....	168
Tableau n°2 : Les hypothèses opérationnelles.....	178
Tableau n°3 : Sujets de la première passation.....	184
Tableau n°4 : Sujets de la deuxième passation	187
Tableau de distribution de fréquence n°1 : Type d'anticipation.....	204
Histogramme n°1 : Type d'anticipation.....	104
Tableau de distribution de fréquence n°2 : MAD.....	205
Histogramme n°2 : MAD.....	205
Histogramme n°3 : Positionnement idéologique.....	205
Tableau de distribution de fréquences n°3 : Positionnement idéologique.....	205
Tableau de distribution de fréquences n°4 : Positionnement culturel.....	206
Histogramme n°4 : Positionnement culturel.....	206
n°5 : Sexe des sujets.....	207
n°6 : Age des sujets.....	207
n°7 : Catégorie professionnelle.....	208
n°8 : Niveau d'études.....	208
n°9 : Situation maritale.....	208
n°10 : Situation familiale.....	209
n°11 : Naturalisation.....	209
n°12 : Lieu d'habitation.....	209
n°13 : Séjour à l'étranger.....	210
n°14 : Souhait de séjour	210
n°15 : Contacts avec des étrangers.....	211
n°16 : Parents étrangers.....	211
n°17 : Conjoint étranger.....	212
n°18 : Vécu discriminatoire.....	212
n°19 : Signification de l'identité culturelle.....	212
n°20 : Position du sujet lors du contact culturel.....	213
n°21 : Evolution de la position du sujet vis-à-vis de la construction européenne.....	213
n°22 : Orientation politique générale.....	214
n°23 : Orientation politique européenne.....	214
n°24 : Regroupement des effectifs des types d'anticipation.....	215
n°25 : Regroupement des effectifs des MAD.....	215
n°26 : Regroupement des effectifs de positionnement idéologique.....	215
n°27 : Regroupement des effectifs de positionnement culturel.....	216
n°28 : Regroupement des effectifs de l'âge des sujets.....	216
n°29 : Regroupement des effectifs de la catégorie professionnelle.....	216
n°30 : Regroupement des effectifs du niveau d'études.....	217
n°31 : Regroupement des effectifs de « contacts avec des étrangers ».....	217
n°32 : Regroupement des effectifs de « vécu discriminatoire ».....	218
n°33 : Regroupement des effectifs de l'orientation politique générale.....	218
n°34 : Regroupement des effectifs de l'orientation politique européenne.....	218
Tableaux de contingence et résumé n°3 : Anticipation et positionnement culturel.....	220
n°5 : Anticipation et âge des sujets.....	221
n°7 : Anticipation et niveau d'études.....	222
n°16 : Anticipation et conjoint étranger.....	225

.....sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne....	227	Tableau de contribution des cellules n°1 :	
Anticipation et			
			sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne. 228
Tableaux de contingence et résumé n°20 bis :		Anticipation et	
			sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne 228
n°23 :		Positionnement culturel et conjoint étranger.....	230
n°24 :		Positionnement culturel	
		et signification de l'identité culturelle	230
n°25 :		Positionnement culturel	
		et orientation politique générale	231
n°26 :		Positionnement culturel	
		et orientation politique européenne	232
Schéma 1 : Liens entre la VD et les VI.....			236
Tableau de contribution des cellules n°2 :		Anticipation et positionnement culturel	238
n°3 :		Anticipation et âge des sujets	241
n°4 :		Anticipation et niveau d'études.....	243
n°5 :		Anticipation et conjoint étranger.....	245
n°6 :		Anticipation et signification de l'identité culturelle.....	247
n°7 :		Anticipation et	
		sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne	249
Schéma 3 : Liens entre le positionnement culturel et les variables intermédiaires.....			251
Tableau de contribution des cellules n°8 :		Positionnement culturel et conjoint étranger.....	252
n°9 :		Positionnement culturel	
		et signification de l'identité culturelle.	253
n°10 :		Positionnement culturel	
		et orientation politique générale	254
n°11 :		Positionnement culturel	
		et orientation politique européenne	257
Tableaux de contingence et résumé n°42 :		Age et niveau d'études.....	259
Tableau de contribution des cellules n°12 :		Age et niveau d'études.....	259
Tableaux de contingence et résumé n°43 :		Age et orientation politique générale.....	260
Tableau de contribution des cellules n°13 :		Age et orientation politique générale.....	260
Tableaux de contingence et résumé n°44 :		Conjoint étranger	
		et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne.	262
Tableau de contribution des cellules n°14 :		Conjoint étranger	
		et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne	262
Tableaux de contingence et résumé n°45 :		Orientation politique générale	
		et orientation politique européenne	263
Tableau de contribution des cellules n°15 :		Orientation politique générale	
		et orientation politique européenne	263
Tableau n°5 :		Profils de sujets et type d'anticipation.....	266
Tableaux de contingence et résumé n°70 :		Anticipation et item 8 des MAD.....	272
Tableau de contribution des cellules n°16 :		Anticipation et item 8 des MAD.....	272
Tableaux de contingence et résumé n°80 :		Item 1 des MAD et item 9 anticipation.....	273
Tableau de contribution des cellules n°17 :		Item 1 des MAD et item 9 anticipation.....	274
Tableaux de contingence et résumé n°81 :		Item 2 des MAD et item 1 anticipation.....	274

Tableau de contribution des cellules n°18 : Item 2 des MAD et item 1 anticipation.....	272
Tableaux de contingence et résumé n°92 : Item 3 des MAD et item 3 anticipation	275
Tableau de contribution des cellules n°19 : Item 3 des MAD et item 3 anticipation.....	275
Tableaux de contingence et résumé n°106 : Item 4 des MAD et item 8 anticipation.....	276
Tableau de contribution des cellules n°20 : Item 4 des MAD et item 8 anticipation.....	276
Tableaux de contingence et résumé n°127 : Item 7 des MAD et item 2 anticipation.....	277
Tableau de contribution des cellules n°21 : Item 7 des MAD et item 2 anticipation	277
Tableaux de contingence et résumé n°137 : Item 8 des MAD et item 3 anticipation.....	278
Tableau de contribution des cellules n°22 : Item 8 des MAD et item 3 anticipation.....	278
Tableaux de contingence et résumé n°139 : Item 8 des MAD et item 5 anticipation.....	279
Tableau de contribution des cellules n°23 : Item 8 des MAD et item 5 anticipation.....	279
Tableaux de contingence et résumé n°146 : MAD redéfini et type d'anticipation redéfini.....	281
Tableau de contribution des cellules n°25 : MAD redéfini et type d'anticipation redéfini.....	281
Tableaux de contingence et résumé n°147 : Item 1 positionnement idéologique et anticipation....	283
Tableau de contribution des cellules n°26 : Item 1 positionnement idéologique et anticipation....	283
Tableaux de contingence et résumé n°148 : Item 2 positionnement idéologique et anticipation....	284
Tableau de contribution des cellules n°27 : Item 2 positionnement idéologique et anticipation....	284
Tableaux de contingence et résumé n°150 : Item 4 positionnement idéologique et anticipation....	285
Tableau de contribution des cellules n°28 : Item 4 positionnement idéologique et anticipation....	285
Tableaux de contingence et résumé n°151 : Item 5 positionnement idéologique et anticipation....	286
Tableau de contribution des cellules n°29 : Item 5 positionnement idéologique et anticipation....	286
Tableaux de contingence et résumé n°154 : Item 8 positionnement idéologique et anticipation....	287
Tableau de contribution des cellules n°30 : Item 8 positionnement idéologique et anticipation....	287
Tableaux de contingence et résumé n°155 : Item 1 positionnement idéologique et item 1 anticipation.	289
Tableau de contribution des cellules n°31 : Item 1 positionnement idéologique et item 1 anticipation.	290
Tableaux de contingence et résumé n°156 : Item 1 positionnement idéologique et item 3 anticipation	290
Tableau de contribution des cellules n°32 : Item 1 positionnement idéologique et item 3 anticipation	290
Tableaux de contingence et résumé n°161 : Item 1 positionnement idéologique et item 8 anticipation	291
Tableau de contribution des cellules n°33 : Item 1 positionnement idéologique et item 8 anticipation	291
Tableaux de contingence et résumé n°162 : Item 1 positionnement idéologique et anticipation....	292
Tableau de contribution des cellules n°34 : Item 1 positionnement idéologique et anticipation....	292
Tableaux de contingence et résumé n°170 : Item 2 positionnement idéologique et item 8 anticipation	293
Tableau de contribution des cellules n°35 : Item 2 positionnement idéologique et item 8 anticipation	293
Tableaux de contingence et résumé n°183 : Item 4 positionnement idéologique et item 3 anticipation.	294
Tableau de contribution des cellules n°36 : Item 4 positionnement idéologique et item 3 anticipation	294
Tableaux de contingence et résumé n°188 : Item 4 positionnement idéologique et item 8 anticipation	294

Tableau de contribution des cellules n°37 : Item 4 positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation 295
Tableaux de contingence et résumé n°190 : Item 5 positionnement idéologique	
	et item 1 anticipation 296
Tableau de contribution des cellules n°38 : Item 5 positionnement idéologique	
	et item 1 anticipation 296
Tableaux de contingence et résumé n°192 : Item 5 positionnement idéologique et item 3 anticipation	
.....	296
Tableau de contribution des cellules n°39 : Item 5 positionnement idéologique	
	et item 3 anticipation 297
Tableaux de contingence et résumé n°197 : Item 5 positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation 297
Tableau de contribution des cellules n°40 : Item 5 positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation 297
Tableaux de contingence et résumé n°206 : Item 6 du positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation. 298
Tableau de contribution des cellules n°41 : Item 6 du positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation. 298
Tableaux de contingence et résumé n°207 : Item 6 du positionnement idéologique	
	et item 9 anticipation 299
Tableau de contribution des cellules n°42 : Item 6 du positionnement idéologique	
	et item 9 anticipation 299
Tableaux de contingence et résumé n°210 : Item 7 du positionnement idéologique	
	et item 3 anticipation. 299
Tableau de contribution des cellules n°43 : Item 7 du positionnement idéologique	
	et item 3 anticipation. 299
Tableaux de contingence et résumé n°224 : Item 8 du positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation 300
Tableau de contribution des cellules n°44 : Item 8 du positionnement idéologique	
	et item 8 anticipation. 300
Schéma 5 : L'axe double du positionnement culturel	315
Schéma 6 : Redéfinition du positionnement culturel	315
Schéma 7 : Processus psychiques à l'oeuvre dans l'anticipation du contact culturel intraeuropéen	319

Liste des acronymes et des abréviations

AC	Assimilation Culturelle	G	Gauche
AELE	Association Européenne de Libre Echange	GISTI	Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés
AIE	Appareils Idéologiques d'Etat	HI	Hétéronomie Interculturelle
App	Appartenir		
ARE	Appareil de Répression d'Etat	Lib	Libéral
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles	MAD	Modes d'Appréhension de la Différence
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle du second degré	MNR	Mouvement National Républicain
BTS	Brevet de Technicien Supérieur	MoDem	Mouvement Démocrate
C	Centre	Nat	Nationaliste
CC	Création Culturelle	NPA	Nouveau Parti Anticapitaliste
CECA	Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier	ONI	Office National de l'Immigration
CED	Communauté Européenne de Défense	PAC	Politique Agricole Commune
CEDH	Convention Européenne des Droits de l'Homme	PC	Protection Culturelle
CEE	Communauté Economique Européenne	PESC	Politique Etrangère de Sécurité Commune
CEEA	Communauté Européenne de l'Energie Atomique	PPE	Parti Populaire Européenne
CESEDA	Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile	PSE	Parti Socialiste Européenne
CEVIPOF	Centre de recherches politiques de Sciences Po	PSU	Parti Socialiste Unifié
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail	RPR	Rassemblement Pour la République
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique	SEM	Système Européen Monétaire
D	Droite	Se Rec	Se réclamer
Dess	Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées	SFIO	Section Française de l'Internationale Ouvrière
DOM-TOM	Départements d'Outre Mer – Territoires d'Outre Mer	Soc	Socialiste
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie	TC	Téléotopie Culturelle
EA	Evènement Anticipé	TFUE	Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne
Eac	Evènement accompli concrètement	TH	Téléonomie Historique
EP	Evènement Prévu ou Prévisible	TUE	Traité sur l'Union Européenne
Ext D	Extrême Droite	UDF	Union pour la Démocratie Française
Ext G	Extrême Gauche	UE	Union Européenne
E Ref	Etre Référé	UEM	Union Economique et Monétaire
FN	Front National	UMP	Union pour la Majorité Présidentielle
		VD	Variable Dépendante
		VI	Variable Indépendante

Table des matières

Introduction	9
Première partie : L'Europe et la France	19
Chapitre 1 : L'Europe : histoire, politique et idéologie	23
1.1. De l'Europe à l'Union Européenne.....	23
1.1.1. De l'héritage antique gréco-romain	23
au Congrès de la Haye du 9 mai 1950.....	23
1.1.2. Les étapes de la construction européenne.....	24
1.1.3. La question de l'élargissement.....	28
1.1.4. Et la Turquie ?.....	29
1.1.5. L'Espace Schengen.....	30
1.1.6. Le Traité de Lisbonne.....	31
1.1.7. L'espace politique européen.....	32
1.2. Les états européens.....	33
1.2.1. État- nation.....	33
1.2.2. Sociétés multiculturelles.....	35
1.3. Qu'est-ce qu'un européen ?	36
1.3.1. Fondements idéologiques des conceptions de l'Homme et de l'Étranger	36
1.3.1.1. L'apport des Grecs	36
1.3.1.2. L'apport judéo-chrétien.....	37
1.3.1.3. Le mythe aryen.....	37
1.3.1.4. L' Humanisme.....	38
1.3.1.5. Raison et Science.....	39
1.3.2. Être citoyen de l'Union Européenne.....	39
1.4. Réflexion autour de l'Union Européenne.....	40
Chapitre 2 : La France, état nation au cœur de la construction européenne	45
2.1. Les Français et l'Europe.....	45
2.1.1. Le rapport à l'Europe.....	45
2.1.2. La Présidence française de 2008.....	46
2.2. L'espace politique français.....	47
2.2.1. Les élections présidentielles françaises de 2002.....	47
2.2.2. L'espace politique	49
2.2.3. Trois partis politiques.....	49
2.2.3.1. L'Union pour la Majorité Présidentielle	49
2.2.3.2. Le Parti Socialiste.....	50
2.2.3.3. Le Front National.....	50
2.2.3. Trois idéologies.....	51
2.2.3.1. Le libéralisme.....	51
2.2.3.2. Le socialisme.....	54
2.2.3.3. Le nationalisme.....	57
2.3. Le Code de la Nationalité et la politique migratoire.....	59
2.3.1. Le Code de la Nationalité.....	60
2.3.1.1. La nation : un cadre juridique.....	60
2.3.1.2. L'ordre national : une approche socio-historique.....	61
2.3.1.3. Rappel historique sur l'évolution du Code de la Nationalité.....	62
2.3.1.4. L'accès à la nationalité et la naturalisation.....	63
2.3.2. La politique migratoire.....	65

2.3.2.1. Qu'est-ce qu'un immigré?.....	65
2.3.2.2. Evolution de la politique d'immigration.....	66
2.4. Réflexion autour de la problématique identitaire nationale.....	69
Deuxième partie : Présentation du cadre théorique.....	75
Chapitre 1 : Psychisme et Culture.....	79
1.1. Trois modèles théoriques.....	79
1.1.1. La psychologie culturelle.....	79
1.1.2. La cross-cultural psychology.....	80
1.1.3. La psychologie interculturelle.....	80
1.2. Naissance de la psychologie interculturelle.....	81
1.2.1. L'universalisme culturel.....	81
1.2.2. Le relativisme culturel.....	81
1.2.3. L'émergence de la psychologie interculturelle en France.....	82
1.3. Culture, interculturalisation, interculturalité.....	83
1.3.1. Le concept de culture.....	83
1.3.2. Interculturalité et interculturalisation.....	84
Chapitre 2 : Le sujet citoyen	89
2.1. Brève présentation de la psychologie politique.....	89
2.2. Le sujet citoyen.....	90
Troisième partie : Présentation des concepts.....	95
Chapitre 1 : L'anticipation	99
1.1. Le temps.....	99
1.1.1. Le temps du sociologue : la pensée de Norbert Elias.....	99
1.1.2. Le temps vécu d'Eugène Minkowski.....	100
1.1.3. La notion de temps chez Pierre Janet.....	101
1.1.4. Les conduites temporelles de Fraisse et d'Orsini.....	102
1.2. Futur, avenir et devenir.....	103
1.2.1. Le modèle mental du futur.....	103
1.2.1.1. La figure de l'avenir de Cazes.....	104
1.2.1.2. Les temporalités sociales de Mercure.....	104
1.2.2. La sociologie du devenir	105
1.2.3. Les six phénomènes fondateurs de l'avenir	106
1.3. L'anticipation.....	107
1.3.1. Premiers éléments de définition.....	107
1.3.1.1. Anticipation et activité motrice.....	107
1.3.1.2. L'anticipation comme mécanisme de défense.....	108
1.3.2. L'anticipation selon Sutter.....	108
1.3.3. L'anticipation selon Berta.....	110
1.4. La dynamique temporelle de la construction européenne.....	111
Chapitre 2 : Les Modes d'Appréhension de la Différence	115
2.1. Définition des Modes d'Appréhension de la Différence	115
2.2. Téléonomie Historique	116
2.3. Téléotopie Culturelle.....	118
2.4. Hétéronomie Interculturelle	119
2.5. Les MAD dans l'anticipation.....	120

Chapitre 3 : L'idéologie	125
3.1. L'idéologie dans la tradition marxiste	125
3.1.1. Karl Marx.....	125
3.1.2. Louis Althusser.....	127
3.1.3. L'analyse de Boudon.....	128
3.2. La place de l'idéologie dans l'espace politique.....	129
3.2.1. Fonctions, diffusion et adhésion.....	129
3.2.1.1. Les fonctions.....	129
3.2.1.2. La diffusion.....	130
3.2.1.3. L'adhésion.....	131
3.2.2. Idéologie et Sujet.....	132
3.2.2.1. Le noyau idéologique de Baechler	132
3.2.2.2. L'approche d'Ansart.....	133
3.2.2.3. L'approche de Kaes.....	133
3.2.2.4. La reproduction idéologique de Beauvois.....	134
3.2.2.5. Le dilemme de la pensée quotidienne.....	135
3.2.2.6. L'orthodoxie de Deconchy.....	136
3.3. Le positionnement idéologique du sujet	137
Chapitre 4 : L'identité.....	141
4.1. Identité personnelle et identité sociale	142
4.1.1. L'identité personnelle et la conscience de soi.....	142
4.1.2. L'identisation de Pierre Tap.....	142
4.1.3. La théorie de l'identité sociale de Tajfel.....	143
4.2. Identité et Culture.....	144
4.2.1. L'identité culturelle.....	144
4.2.2. Les stratégies identitaires.....	145
4.2.3. L'identité interculturelle.....	146
4.3. Identité et politique	148
4.3.1. Qu'est-ce que l'identité politique ?	148
4.3.1.1. Essai de définition.....	148
4.3.1.2. Principes de formation.....	149
4.3.2. Un concept polémique : l'identité nationale.....	149
4.3.3. Identité locale, identité régionale.....	151
4.3.4. La question de l'identité dans l'Union Européenne.....	152
4.4. Le positionnement culturel du sujet.....	152
Quatrième partie : La démarche méthodologique.....	157
Chapitre 1 : Travaux préliminaires	161
1.1. Analyse des discours politiques	161
1.1.1. La démarche et les difficultés rencontrées.....	161
1.1.2. Conception développée par l'UMP.....	163
1.1.3. Conception développée par le PS.....	164
1.1.4. Conception développée par le FN.....	165
1.1.5. Utilisation de l'analyse des discours politiques.....	166
1.2. Les entretiens de recherche.....	167
1.2.1. Méthodologie employée.....	167
1.2.2. Synthèse des analyses d'entretien.....	167
1.2.2.1. Les sujets.....	167

4.1.4.3. Séjour à l'étranger.....	210
4.1.4.4. Souhait de séjour à l'étranger.....	210
4.1.4.5. Contacts avec des étrangers.....	211
4.1.4.6. Parents étrangers.....	211
4.1.4.7. Conjoint étranger.....	212
4.1.4.8. Le vécu discriminatoire.....	212
4.1.4.9. La signification de l'identité culturelle.....	212
4.1.4.10. La position du sujet lors d'un contact culturel.....	213
4.1.4.11. Evolution de la position face à la construction européenne.....	213
4.1.4.12. L'orientation politique générale du sujet.....	214
4.1.4.13. L'orientation politique européenne du sujet.....	214
4.1.5. Les regroupements d'effectifs.....	214
4.1.5.1. Les types d'anticipation.....	215
4.1.5.2. Les MAD.....	215
4.1.5.3. Le positionnement idéologique.....	215
4.1.5.4. Le positionnement culturel.....	216
4.1.5.5. Age des sujets.....	216
4.1.5.6. Catégorie professionnelle.....	216
4.1.5.7. Niveau d'études.....	217
4.1.5.8. Contacts avec des étrangers.....	217
4.1.5.9. Le vécu discriminatoire.....	218
4.1.5.10. L'orientation politique générale du sujet.....	218
4.1.5.11. L'orientation politique européenne du sujet.....	218
4.2. Résultats du test CHI2 d'indépendance	219
4.2.1. VD et VI	219
4.2.1.1. VD et MAD.....	219
4.2.1.2. VD et positionnement idéologique.....	220
4.2.1.3. VD et positionnement culturel.....	220
4.2.2. Type d'anticipation et variables intermédiaires.....	221
4.2.2.1. Type d'anticipation et sexe des sujets.....	221
4.2.2.2. Type d'anticipation et âge des sujets.....	221
4.2.2.3. Type d'anticipation et catégorie professionnelle.....	222
4.2.2.4. Type d'anticipation et niveau d'études.....	222
4.2.2.5. Type d'anticipation et situation maritale.....	222
4.2.2.6. Type d'anticipation et enfants.....	223
4.2.2.7. Type d'anticipation et naturalisation.....	223
4.2.2.8. Type d'anticipation et lieu d'habitation.....	223
4.2.2.9. Type d'anticipation et séjour à l'étranger.....	224
4.2.2.10. Type d'anticipation et souhait de séjour à l'étranger.....	224
4.2.2.11. Type d'anticipation et contacts avec des étrangers.....	224
4.2.2.12. Type d'anticipation et parents étrangers.....	225
4.2.2.13. Type d'anticipation et conjoint étranger.....	225
4.2.2.14. Type d'anticipation et vécu discriminatoire.....	226
4.2.2.15. Type d'anticipation et signification de l'identité culturelle.....	226
4.2.2.17. Type d'anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne.....	227
4.2.2.18. Type d'anticipation et orientation politique générale.....	229
4.2.2.19. Type d'anticipation et orientation politique européenne.....	229

4.2.3. Positionnement culturel et variables intermédiaires.....	229
4.2.3.1. Positionnement culturel et conjoint étranger	230
4.2.3.2. Positionnement culturel et signification de l'identité culturelle.....	230
4.2.3.3. Positionnement culturel et orientation politique générale.....	231
4.2.3.4. Positionnement culturel et orientation politique européenne.....	231
Chapitre 5 : Interprétations des résultats de l'analyse statistique.....	235
5.1. L'anticipation et les variables indépendantes.....	235
5.1.1. Modes d'Appréhension de la Différence et anticipation.....	236
5.1.2. Positionnement idéologique et anticipation	237
5.1.3. Positionnement culturel et anticipation	238
5.1.3.1. Commentaires.....	238
5.1.3.2. Interprétations.....	239
5.2. L'anticipation et les variables intermédiaires.....	240
5.2.1. Anticipation et âge des sujets.....	240
5.2.1.1. Commentaires.....	241
5.2.1.2. Interprétations.....	241
5.2.2. Anticipation et niveau d'études	243
5.2.2.1. Commentaires.....	243
5.2.2.2. Interprétations	244
5.2.3. Anticipation et conjoint étranger	245
5.2.3.1. Commentaires.....	245
5.2.3.2. Interprétations	246
5.2.4. Anticipation et signification de l'identité culturelle	247
5.2.4.1. Commentaires.....	247
5.2.4.2. Interprétations	247
5.2.5. Anticipation et sentiment vis-à-vis de l'Union Européenne.....	249
5.2.5.1. Commentaires.....	249
5.2.5.2. Interprétations.....	250
5.3. Positionnement culturel et variables intermédiaires.....	251
5.3.1. Positionnement culturel et conjoint étranger	251
5.3.1.1. Commentaires.....	252
5.3.1.2. Interprétations.....	252
5.3.2. Positionnement culturel et signification de l'identité culturelle.....	253
5.3.2.1. Commentaires	253
5.3.2.2. Interprétations.....	253
5.3.3. Positionnement culturel et orientation politique générale.....	254
5.3.3.1. Commentaires	254
5.3.3.2. Interprétations	255
5.3.4. Positionnement culturel et orientation politique européenne.....	256
5.3.4.1. Commentaires	257
5.3.4.2. Interprétations	257
5.4. Liens entre les variables intermédiaires.....	258
5.4.1. Age et niveau d'études.....	258
5.4.1.1. Commentaires	259
5.4.1.2. Interprétations	259
5.4.2. Age et orientation politique générale.....	260
5.4.2.1. Commentaires.....	261

5.4.2.2. Interprétations.....	261
5.4.3. Conjoint étranger et sentiment vis-à-vis de l'UE	261
5.4.3.1. Commentaires.....	262
5.4.3.2. Interprétations.....	262
5.4.4.1. Commentaires.....	263
5.4.4.2. Interprétations	264
5.5. Récapitulatif des résultats obtenus.....	265
Chapitre 6 : Résultats complémentaires	271
6.1 Type d'anticipation et MAD	271
6.1.1 Item de MAD et type d'anticipation.....	271
6.1.2. Items de MAD et items du type d'anticipation.....	273
6.1.2.2. Lien entre l' item 2 MAD et l' item 1 anticipation	274
6.1.2.3. Lien entre l'item 3 MAD et l'item 3 anticipation	275
6.1.2.4. Lien entre l'item 4 MAD et l'item 8 anticipation	276
6.1.2.5. Lien entre l'item 7 MAD et l' item 2 anticipation	277
6.1.2.6. Lien entre l'item 8 MAD et l' item 3 anticipation.....	277
6.1.2.7. Lien entre l'item 8 MAD et l' item anticipation n°5.....	278
6.1.2.8. Eléments d'interprétations.....	279
6.1.3. Nouvelle détermination du MAD dominant et du type d'anticipation.....	280
6.1.3.1. Démarche et résultats.....	280
6.1.3.2. Eléments d'interprétation.....	281
6.2 Type d'anticipation et positionnement idéologique	283
6.2.1. Items du positionnement idéologique et type d'anticipation.....	283
6.2.1.1. Lien entre l'item 1 du positionnement idéologique et le type d'anticipation. 283	
6.2.1.2. Lien entre l' item 2 du positionnement idéologique et le type d'anticipation. 284	
6.2.1.3. Lien entre l'item 4 du positionnement idéologique et le type d'anticipation.. 285	
6.2.1.4. Lien entre l'item 5 du positionnement idéologique et le type d'anticipation. 286	
6.2.1.5. Lien entre l'item 8 du positionnement idéologique et le type d'anticipation. 287	
6.2.1.6. Eléments d'interprétation.....	288
6.2.2. Items de positionnement idéologique et items de type d'anticipation.....	289
6.2.2.1. Lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l' item 1 anticipation.....	289
6.2.2.2. Lien l'item 1 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation.....	290
6.2.2.3. Lien entre l'item 1 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.....	291
6.2.2.4. Lien entre l'item 1 du positionnement idéologique et l'item 9 'anticipation... 292	
6.2.2.5. Lien entre l'item 2 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.....	293
6.2.2.6. Lien entre l' item 4 positionnement idéologique et l' item 3 anticipation.....	293
6.2.2.7. Lien entre l'item 4 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.....	294
6.2.2.8. Lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 1 anticipation.....	295
6.2.2.9. Lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation.....	296
6.2.2.10. Lien entre l'item 5 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.....	297
6.2.2.11. Lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l'item 8 anticipation.....	298
6.2.2.12. Lien entre l'item 6 positionnement idéologique et l' item 9 anticipation.....	299
6.2.2.13. Lien entre l'item 7 positionnement idéologique et l'item 3 anticipation.....	299
6.2.2.14. Lien entre l'item 8 du positionnement idéologique et l'item 8 anticipation. 300	
6.2.2.15. Eléments d'interprétations.....	301
6.2.3. Nouvelle détermination du positionnement idéologique et du type d'anticipation. 302	
6.2.3.1. Démarche et résultats.....	302

6.2.3.2. Eléments d'interprétation.....	303
Conclusion.....	305
Références bibliographiques.....	321
Index des concepts et des notions.....	329
Index des auteurs.....	331
Index des noms propres.....	333
Index des tableaux, des histogrammes et des schémas.....	335
Liste des acronymes et des abréviations.....	339
Table des matières.....	341
Annexes.....	Tome 2

RESUME

Née d'un intérêt sur le sens donné par le citoyen français à deux évènements socio-politiques de 2002, la mise en circulation de l'Euro et le second tour des élections présidentielles, cette étude traite des processus psychiques à l'oeuvre dans l'anticipation du contact culturel intraeuropéen. Après un détour par les contextes européen et français, nous avons présenté le cadre de la psychologie interculturelle, nécessaire à notre réflexion. Nous avons déterminé trois processus susceptibles de participer à l'anticipation : les MAD (Denoux, 1992), le positionnement idéologique du sujet vis-à-vis de la construction européenne, le positionnement culturel du sujet face à la construction européenne. L'analyse de discours politiques et huit entretiens de recherche ont permis l'élaboration de l'outil d'enquête, un questionnaire, pré-testé auprès de vingt sujets avant sa passation finale. Composé en cinq parties, il a été présenté à un échantillon de cent dix neuf sujets. Cent dix questionnaires ont été considérés valables et les résultats ont été soumis à une analyse du CHI 2 d'indépendance avec le logiciel STATVIEW. Le résultat principal est la validation de l'hypothèse selon laquelle l'anticipation se construit en fonction du positionnement culturel du sujet. Trois variables intermédiaires participent à ce processus : l'expérience interculturelle familiale en tant qu'élément structurel de l'anticipation, l'orientation politique du sujet, en tant qu'élément conjoncturel de celle-ci et la signification de l'identité culturelle donnée par le sujet dans ce contexte, qui sert d'étayage à l'ensemble du processus anticipatif. Nous avons redéfini le positionnement culturel selon un axe double, d'une part le rapport que le sujet entretient avec l'identité culturelle et d'autre part son rapport à l'Autre, explicité par les MAD. Nous concluons donc que l'anticipation par le sujet du contact culturel, dans le contexte de la construction européenne se construit principalement en fonction du positionnement culturel du sujet défini selon un axe double et relativement à la signification contextualisée que le sujet donne à l'identité culturelle, de son expérience interculturelle familiale, processus auxquels s'articule l'orientation politique du sujet, élément relatif au contexte du contact culturel.

Mots clés : anticipation, contact culturel, idéologie, identité, MAD, construction européenne, interculturalisation

ABSTRACT

This present work has arisen from an interest in the sense given by french citizen to two to two sociopolitical events on 2002, the circulation of Euro and the second tour of the presidential elections, this study treats psychic processes in the work in the anticipation of cultural european contact. After a way by the European and French contexts, we presented the frame of the intercultural psychology, necessary for our thought. We determined three processes susceptible to participate in the anticipation : MAD (Denoux, on 1992), the ideological position of the subject towards the European construction, the cultural position of the subject in front of the European construction. The analysis of political speeches and eight talks of search allowed the elaboration of the tool of investigation, a questionnaire, made one's will with twenty subjects before its final shape. Composed of five parts, it was presented to a sample of hundred and nineteen subjects. Hundred and ten questionnaires were considered valid and the results were subjected to an analysis of the CHI 2 of independence with the software STATVIEW. The main result is the validation of the hypothesis according to which the anticipation builds itself according to the cultural location of the subject. Three intermediate variables are involved in this process: family's intercultural experience as structural element of the anticipation, the political orientation of the subject, as a contextual factor of anticipation and the meaning of the cultural identity given by the subject in this context, supporting the whole process of anticipation. We laid down the cultural position on a double axis, on the one hand the connection that the subject bears with cultural identity and on the second hand, his connection to the Other, explained by the MAD. We thus conclude that the anticipation by the subject of the cultural contact, in the context of the European construction builds itself mainly according to the cultural position of the subject defined according to a double axis and with regard to the meaning of context that the subject gives to the cultural identity, the family intercultural experience, process added to the political orientation of the subject, element concerning the context of the cultural contact.

Keywords: anticipation, cultural contact, ideology, identity, MAD, European construction, interculturalisation

